JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TO DE LA SEMAINE 6.2,296

24ME ANNEE—No 235 MONTREAL VENDREDI 7 AOUT 1908 16 PAGES—UN CENTIN

IL N'Y A PAS DE NOUVELLE PHASE

La grève des employés du Pacifique se continue dans le calme. Des deux côtés on semble vouloir fortifier ses positions, afin de soutenir la grande lutte commencée.

Nombreuses assemblées des grévistes hier soir et aujourd'hui. --- M. Bell Hardy, le président de l'union des employés, est confiant dans les résultats de la grève. --- Le chômage et les récoltes de l'Ouest.

La grève des employés du Pacifique est à l'état stationnaire. La situation est donc la même, ou à peu près la même qu'hier.

Les autorités du Pacifique continuent à se montrer silencieuses, cependant que les chefs ouvriers se déclarent satisfaits et déclarent hautement que la grève n'a rien perdu de ce qui peut être à l'avantage des employés, depuis avant-hier.

Pour le moment, on se fortifie des deux côtés, et patrons comme grévistes se retranchent dans leurs positions.

On a affirmé que nombre de grévistes sont venus redemander leur place aux usines Angus, durant la journée d'hier, et que plusieurs travailleurs étrangers à la grève avaient demandé de l'ouvrage.

Cependant, on a nié ces assertions à l'assemblée d'hier soir, aux quartiers-généraux des grévistes. On y prétend de plus, que non seulement les grévistes ne sont pas retournés pour reprendre l'ouvrage, mais que leur nombre a été augmenté par un contingent de ceux qui travaillent dans le département des wagons. Comme résultat final, les grévistes prétendent — quoique n'ayant rien fait jusqu'ici — avoir gagné du terrain par ce fait de voir se joindre à eux d'autres employés du Pacifique.

M. Bell Hardy, président de l'Union des employés du Pacifique, a affirmé, hier, que les grévistes n'avaient adopté aucun programme déterminé. La grève était plus fortement établie encore qu'on n'aurait pu le prévoir et il ne reste aux grévistes que de rester unis et d'attendre les divers développements à venir.

Quatre ou cinq cents grévistes se sont rendus hier après-midi, au Temple du Travail, où une grande assemblée avait été annoncée. La réunion a été des plus calmes.

M. Mowatt, qui occupait la présidence, pria M. Bell Hardy d'adresser la parole.

Celui-ci déclara qu'il n'avait rien de bien nouveau à dire aux grévistes. Il se bornerait à faire quelques remarques sur l'attitude qu'un bon unioniste doit prendre en temps de grève. Le chef ouvrier prêche la force de l'union, les résultats inespérés qu'elle a souvent procurés. Il s'agit de resserrer les rangs, de marcher tous comme un seul homme. C'est pourquoi il est nécessaire que l'on ait la plus entière confiance dans ceux qui dirigent l'Union.

Rien d'important n'a encore été décidé. La question actuelle est soigneusement étudiée sous toutes ses faces, chaque chose pesée, et les conclusion qui ressortiront de cette étude devront être acceptées en bloc par les grévistes, de Vancouver à Halifax. D'après les nouvelles reçues de partout, M. Hardy prétend que tout est au mieux. Avant longtemps, d'après lui, la compagnie se trouvera sans ouvriers, et au moment où elle en a le plus de besoin. Quant à la possibilité où se trouverait le Pacifique de se procurer d'autres équipes venant de villes étrangères, pour prendre la place des grévistes, M. Hardy a déclaré que le Pacifique possédait probablement les meilleures équipes de mécaniciens, aux usines Angus, qu'on avait pu voir jusqu'ici sur ce continent. Il serait donc, pour ainsi dire, impossible à la compagnie de remplacer ceux qui sont partis. Il faudrait des années pour réunir des travailleurs aussi compétents et habitués que ceux qui viennent de quitter l'ouvrage.

M. Bancroft, officier de la Fédération Internationale, a parlé à la suite de M. Hardy. D'après l'orateur — pour que la cause actuelle porte des fruits — il faudrait que pas un seul ouvrier ne demeurât aux usines Angus.

M. Bancroft parle ensuite des droits que fait valoir la classe ouvrière, de la justice qui lui est due.

M. Bancroft prêche le calme aux grévistes et leur dit un mot de la confiance qu'ils doivent avoir dans leurs chefs. Pour ce qui est de la question de permettre le recrutement des ouvriers à l'étranger, M. Bancroft déclare qu'on doit s'y opposer avec toute la vigueur possible.

D'après l'orateur, l'union présente est tellement forte que la solution de la grève est entre les mains des ouvriers.

L'orateur suivant a été M. C. C. Bourassa, président local de l'Union Internationale des forgerons.

M. Bourassa espère que l'entente prise se maintiendra. L'orateur appuie fortement sur les différents points de la conduite que tous doivent observer durant la période actuelle de grève: pas d'attroupements au coin des rues, pas de discours en public, et surtout, pas de boisson.

M. Siégel parle ensuite, s'adressant en anglais et en allemand à ses confrères Israélites.

Hier soir, à 6 heures, la loge Sainte-Marie, composée exclusivement de wagonniers, s'est réunie au Temple du Travail.

Le premier orateur a été M. Mowat. Celui-ci déclare à l'assemblée qu'il faut l'union parfaite pour arriver au but visé. Autrement, les unions tomberaient d'elles-mêmes, et l'ouvrier se verrait réduit à la servitude du passé.

Quant aux "scabs", leur sort ne sera pas des meilleurs, puisqu'une des clauses du règlement de la grève sera leur renvoi de l'atelier.

"La présente grève, a déclaré M. Mowat, est sans contredit la plus importante et la plus sérieuse qu'on ait vue dans le Dominion, et par cela même elle est pour les ouvriers une question de vie ou de mort.

Le secrétaire de l'Union générale des wagonniers, M. A. Chartrand, répéta ensuite, en français, ce que M. Mowat venait de dire en anglais. M. Chartrand félicite, en outre, les peintres de s'être joints au mouvement général.

L'orateur admet, en terminant, que depuis cinq ans environ, le Pacifique a beaucoup mieux traité ses hommes qu'auparavant. Mais, dans les circonstances actuelles il faut que les ouvriers gagnent leur point, ou, autrement, leur sort serait rendu pire que jamais.

M. J. B. Lavoie, président de la loge, expliqua ensuite comment il se faisait que tous les membres de sa loge—300 environ—n'étaient pas tous sortis des usines Angus, mercredi dernier. Pour lui, ceux qui sont restés à l'ouvrage ont manqué de coeur; c'est la seule raison. Il n'a pas cru de son devoir de forcer leur volonté, et a laissé—vu les souffrances que pourraient endurer certaines familles—son libre arbitre.

M. Monat annonça finalement aux grévistes que les pertes subies par les unionistes de deux loges seraient payées.

La loge Sainte-Marie tiendra une assemblée demain soir, à la salle Lemieux, coin des rues Iberville et Lafontaine.

On a produit hier, dans diverses assemblées des grévistes, le tableau suivant, établissant le nombre actuel des grévistes du Pacifique:

Montréal	4,000
Winnipeg	1,500
Toronto Ouest	450
Toronto	50
Fort William	200
Ottawa	40
St Jean, N.B.	200
North Bay	200
Moose Jaw	200
Chapleau	100
Smith's Falls	100
Havelock	20
London	100
Autres endroits	500
Vancouver	400
Kootenay	175
Total général	8,235

Winnipeg sera le centre de la grève.

Quant à ce qui regarde les autorités du Pacifique, on ne peut apprendre que très peu de choses, vu ce mot d'ordre de silence général, donné par Sir Thomas Shaughnessy lui-même. Quoi qu'il en soit, on est d'avis à la compagnie, que la grève ne pourra durer et que les grévistes perdront la partie. Ce n'est plus qu'une question de jours, affirme-t-on, en cachette, à ces quartiers du Pacifique. Aussitôt qu'il a été visible que la compagnie aurait à faire face à une grève, des efforts considérables ont été faits pour se procurer des hommes pouvant remplacer ceux qui allaient partir. On écrivit donc un peu partout. Le résultat a été que nombre de réponses, assurant au Pacifique un nombre suffisant, ont été reçues au Pacifique. C'est du moins ce qu'auraient tacitement affirmé les autorités de la compagnie. L'une des réponses aurait été: "Nous pouvons vous "fournir tous les mécaniciens et ouvriers dont vous aurez besoin."

L'une des choses les plus à craindre pour la compagnie, c'est que cette grève commence juste au moment où la moisson du blé est proche de commencer.

Malgré tout, le Pacifique prétend affirmer qu'il ne sera pas embarrassé pour transporter les récoltes de l'Ouest vu que sur les seize mille wagons à fret nécessaires, il y en avait environ quinze mille de rendus dans l'Ouest, avec un nombre suffisant de locomotives. Le reste du nombre des chars se trouvera bientôt rendu à la destination voulue par le transport actuel du fret. On ne s'attend pas—disent les autorités du Pacifique — à ce que la moisson soit prête avant cinq ou six semaines. Et l'on est d'avis que la grève actuelle sera alors réglée.

Depuis longtemps, la compagnie est prête, paraît-il, à faire face aux exigences de ce transport considérable du blé de l'Ouest.

Sir Thomas Shaughnessy, interrogé hier après-midi sur le fait de l'influence que pourrait avoir la grève sur la récolte de l'Ouest, a répondu, comme toujours, d'ailleurs, que la Compagnie n'avait rien à dire à ce qui avait égard à la grève.

Beaucoup de travailleurs se sont présentés pour avoir de l'ouvrage, aux usines Angus, mais il est affirmé qu'on les a tous ou en partie refusés. Des précautions minutieuses sont prises pour ne laisser entrer sur le terrain des usines que ceux qui sont munies d'une passe.

Les renseignements ne peuvent être obtenus que très difficilement auprès de la compagnie, ou de ceux qui sont encore à son emploi. Tous ont été avertis, très strictement, d'avoir bouche close. Autrement ils risqueraient de prendre le chemin du foyer.

Les usines Angus ont l'air désertes, mais rien n'indique, à vraiment parler, que de si nombreux ouvriers en sont partis. On rapporte que M. Mackenzie King, député ministre du Travail, qui se trouve actuellement à Montréal par rapport à la grève des employés textiles, aurait offert ses services comme médiateur de la présente grève des employés du Pacifique. M. McNicoll, vice-président de la compagnie, a déclaré ne rien savoir à ce sujet.

LA MORT DU NOTAIRE LIPPE

Elle crée un deuil profond à Buckingham, où le défunt jouissait de l'estime de tous.—Notes biographiques.



M. le notaire A. Lippé, de Buckingham, tué accidentellement à Hull, d'après sa dernière photographie.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Buckingham, 7 — La mort tragique du notaire A. Lippé, survenue mercredi soir, à Hull, a créé ici une impression des plus pénibles. La triste nouvelle fut télégraphiée au chef de police Kiernan. Celui-ci ne se sentant pas la force d'aller prévenir la famille, se rendit au presbytère, où M. l'abbé Desrosiers, vicaire de la paroisse, se chargea de la douloureuse tâche.

La scène, à la maison, fut navrante.

C'est à 10 heures, mercredi soir, que le notaire Lippé, se dirigeant vers Ottawa et marchant sur la voie des tramways électriques, fut écrasé par le char No 24, de Hull. La mort fut instantanée.

Transporté à la morgue, il put être identifié, grâce à quelques papiers trouvé dans les poches de son gilet.

Le garde-moteur du tramway, dans son témoignage, a assuré qu'il n'y a aucune négligence de sa part; que lorsqu'il aperçut le malheureux, il était trop tard pour pouvoir arrêter sa machine; que d'ailleurs, il était défendu aux piétons de passer par cet endroit, qui n'était pas éclairé la nuit.

M. Charles Alexandre Hubert Lippé était âgé de 42 ans. Il est né à Acton Vale, comté de Bagot, du mariage de Hubert Lippé, N. P., et de dame Hertimise Morrier. Après avoir fait de brillantes études classiques au Séminaire de Sherbrooke, il fit sa cléricature à l'niversité Laval de Montréal et fut reçu notaire en 1890.

Il pratiqua un grand nombre d'années à Montréal et vint résider à Buckingham, où depuis trois ans il trouva l'encouragement de toute la population tant anglaise que canadienne. Son affabilité dans ses rapports avec la clientèle était parfaite, et sa mort crée ici un deuil. Il laisse pour déplorer sa perte, une femme et trois enfants, son père et sa mère, ainsi que deux frères, M. De Lourdes Lippé, notaire au Lac Mégantic, et M. Edmour Lippé, bijoutier à Acton Vale; une soeur religieuse, soeur Marie de Bonsecours, de la Communauté de la Présentation de Marie, à St Hyacinthe.

Il a, durant quinze ans, appartenu au 85ième régiment, dont il fut capitaine, et où il s'était acquis l'estime des officiers et des autres camarades.

Les restes mortels ont été transportés ici hier soir.

Une foule de citoyens étaient à la gare pour les recevoir et les escorter à sa demeure, rue du Marché. Les funérailles auront probablement lieu ici et l'inhumation à Acton Vale où demeure la famille.

FEU ADELARD DE MARTIGNY

L'ancien gérant de la Banque Jacques-Cartier, est décédé, hier, à Varennes, après une longue maladie.—Notes biographiques.

M. Adélard de Martigny, ancien administrateur de la Banque Jacques-Cartier, est décédé, hier après-midi, à l'Hospice de la Jemmerais, à Varennes, où il demeurait depuis le printemps dernier.

Il a succombé à une congestion cérébrale.

M. de Martigny était malade depuis quelques années, et son âge avancé—il avait 82 ans — laissait quelque peu prévoir sa fin prochaine.

Cette mort causera assurément de profonds regrets dans le monde de la politique, de la finance, du commerce ainsi que chez ses confrères en notariat; il n'a jamais cessé d'être membre de la Chambre des Notaires.

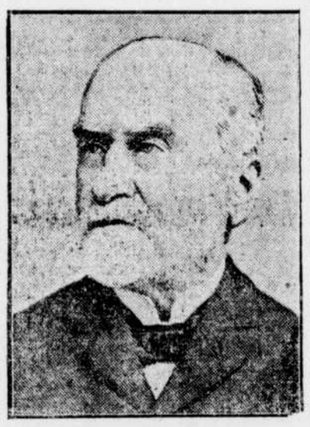
M. Adélard de Martigny est né à Varennes d'une des plus anciennes familles du pays à laquelle se rattache le nom historique de Le Moyne.

Il exerça la profession de notaire pendant plusieurs années dans le comté de Beauharnois. Plus tard, il fut régistrateur de ce comté:

En 1874 il fut appelé à réorganiser la Banque Jacques-Cartier. Il en fut le directeur-gérant jusqu'en 1895, époque à laquelle il résigna ses fonctions. Après avoir été un des liquidateurs de la Banque du Peuple, il fut peu après nommé percepteur des droits sur les successions, fonctions qu'il exerça jusqu'à sa mort.

Il laisse une nombreuse famille composée de Madame de Martigny, née de Martigny, de six fils, dont Arthur, assistant-secrétaire de Sir Wilfrid Laurier, Hugue, secrétaire de l'honorable S. N. Parent, Adélard, médecin civil de la Police à cheval à Battleford; Henri, fonctionnaire municipal; Louis et Gustave, et deux filles: Juliette et Gabrielle, cette dernière, épouse de M. Gaspard Massue, de Varennes.

A la famille éprouvée, la "Presse" offre ses sympathies les plus sincères.



M. Adélard De Martigny, percepteur du Revenu, décédé, hier après-midi, à Varennes.—Photo. Laprès et Lavergne, 360 rue Saint-Denis, coin de la rue Ontario.

UNE DECOUVERTE TRES IMPORTANTE

UN ANCIEN TRAPPEUR CANADIEN-FRANCAIS DECOUVRE DES MINES DE CALCIUM ET DES VEINES DE QUARTZ ARGENTIFERE DANS LE COMTE DE CHAMPLAIN.

Un ancien trappeur de la baie d'Hudson, M. Clément Valade, aujourd'hui prospecteur, est passé ce matin à nos bureaux pour nous faire une intéressante communication. Sa qualité de coureur des bois et de chercheur de trésors naturels a donné à M. Valade une grande habileté à découvrir toutes les indications que la nature a placées sur la surface du globe pour exercer le génie des hommes. En vertu de ce sens divinatoire si perfectionné que possèdent les chercheurs, M. Clément Valade faisait des recherches, dans le comté de Champlain, en haut du Saint-Maurice, le long de la ligne en construction du transcontinental.

Il s'était attaché à faire ces recherches à cet endroit par déduction, après avoir constaté que la coupe géologique de cet endroit était la même qu'à Cobalt, qui n'est pas très éloigné de là.



Clément Valade, "prospecteur" et trappeur de la baie d'Hudson. — Photo. L. J. A. Péloquin, 542 avenue Mont-Royal.

Ses recherches ont été couronnées de succès, et il a découvert d'importantes mines de calcium et de longues veines de quartz, qui, selon les apparences, est du quartz argentifère. M. Clément Valade ne croit même pas être téméraire en assurant qu'il y a là aussi de l'or. Si ces prévisions sont fondées, il y aura là un nouveau champ d'activité ouvert à nos compatriotes et une source de richesses pour le pays.

M. Clément Valade sera à Montréal dans les premiers jours de septembre, muni de nombreux échantillons de ses découvertes et se tiendra à la disposition de tous ceux qui pourraient s'intéresser à elles.

M. Clément Valade est un homme très sérieux, qui nous a été présenté par des personnes dignes de considération, aussi, croyons-nous que sa communication mérite de tous la plus sérieuse attention.

UN MASKINONGE DE 38 LIVRES

M. Henri Beaudry, coin des rues Craig et Saint-Denis, arrive de Port Lewis, où il a fait une pêche merveilleuse, sous la direction du guide Joseph Génier. Entre autres poissons, il a pris un maskinongé pesant 40½ livres au sortir de l'eau. Ce matin, il pesait 38 livres. Port Lewis est une place qu'affectionnent tout particulièrement les pêcheurs. On y trouve en quantité l'achigan et le doré.

DEPART DE LORD ROBERTS

Lord Roberts est passé par Montréal, hier soir, en train spécial, en route pour Québec où il est monté à bord de l'"Empress of Ireland" pour l'Angleterre.

Il est parti à 7.30 heures, hier soir, d'Ottawa, accompagné de Lady Aileen Roberts, du capitaine Dawney et de Lady Susan Dawney.

Lord Roberts fera la traversée en compagnie de Lord Strathcona qui est aussi parti, ce matin, pour l'Angleterre.

UN NOUVEAU TRUC

UN INDIVIDU SE FAIT PASSER POUR DETECTIVE CHEZ LA VICTIME DE SON VOL.

Un individu qui se faisait passer pour détective se présentait, il y a quatre jours, chez Mme D. Beauchamp, 124 Sainte-Catherine Ouest, et lui demanda de le prendre en pension.

La dame avait une entière confiance en son nouveau pensionnaire qu'elle croyait réellement appartenir au bureau de la sûreté. Ce matin, cependant, quand il fut sorti de la maison, elle constata la disparition d'un costume complet qu'elle estimait à une grande valeur. Elle a immédiatement porté plainte et l'individu qui est connu, sera arrêté sous peu.

L'IMPRUDENCE D'UN ENFANT

Un jeune garçon verse de l'eau sur du carbure de calcium et y

MET LE FEU

Une terrible explosion se produit et le renverse sur le sol, lui brûlant grièvement les mains et

LA FIGURE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St Ephrem, 7 — Un accident des plus pénibles vient d'arriver dans notre village. Un jeune garçon, fils de M. Octave Roy, ex-maire de St Ephrem, s'est fait horriblement brûler la figure et les mains, hier avant-midi, par une explosion de gaz acétylène.

En jouant avec des petits amis, ayant trouvé une boîte remplie de carbure de calcium, le jeune Roy songea aussitôt à fabriquer du gaz et d'y mettre le feu. Dans ce but il versa de l'eau sur le carbure et approcha une allumette enflammée près de l'ouverture de la boîte.

Une terrible explosion se produisit, renversant violemment sur le sol l'imprudent enfant. Attirées par la détonation, plusieurs personnes accoururent et aperçurent la petite victime étendue sur l'herbe et privée de connaissance, la figure et les mains horriblement brûlées. On la transporta immédiatement à la maison et on fit mander en toute hâte le Dr R. Beauchesne.

La nouvelle de cet accident se répandit comme une traînée de poudre et causa une grande émotion dans le village où la famille Roy jouit de l'estime de tous.

CHUTE D'UNE PIECE DE FER

M. A. Sterft, débardeur, âgé de 36 ans, a été blessé à la jambe, hier après-midi, à 5 heures 40, par la chute d'une pièce de fer.

Le blessé a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

CARGAISON IDEALE

Victoria, C. A., 7. — Le vapeur "Tosa Maru" est arrivé ici avec une cargaison de femmes. Il se rend à Seattle, ayant à son bord plus de trente Japonaise mariées par procuration, et que leurs futurs maris ne connaissent que par leurs photographies.

LA COMMISSION ROYALE

Elle siège, aujourd'hui, à Valleyfiel. M. Simpson. surintendant de la "Montreal Cotton Co," est le premier témoin entendu. — Les raisons de la réduction des salaires.

(De l'envoyé spécial de la PRESSE)

Valleyfield, 7 — L'enquête de la commision royale s'est continuée aujourd'hui à Valleyfield. La séance s'est ouverte à 9.45 heures, ce matin; la "Monteral Cotton Co." était représentée par M. Montgomery et la fédération par MM. Bumbray, avocat de Montréal, et Papineau, recorder de Valleyfield.

M. Louis Simpson, surintendant de la compagnie à Valleyfield, fut le premier témoin entendu. Il produisit un rapport écrit sur les grèves qui sont survenues depuis qu'il est surintendant, c'est-à-dire depuis 20 ans. Ce rapport est très volumineux et constitue suivant l'expression de M. King, un exposé clair et complet de ces difficultés et des causes qui les ont amenées au point de vue de la compagnie. Il montre que depuis 1900, il y a eu

SIX GREVES

à la manufacture de Valleyfield dont 3 en 1900. Comme M. Taylor, M. Simpson n'a pas l'air à aimer beaucoup M. Paquette. Il dit qu'en 1906 une union fut formée à Valleyfield par M. Paquette et que durant l'existence de cette union les difficultés furent incessantes.

Finalement une grève éclata et les employés refusèrent de rien faire sans l'intervention de M. Paquette. Le président de la fédération vint donc de Montréal et après avoir eu plusieurs entrevues ils tombèrent d'accord sur les conditions d'un arrangement. Mais par les

A suivre sur la page 5

LE CONCOURS DE POPULARITE

Il est ouvert à tous les commis de détail de n'importe quelle catégorie. — Nouveau concurrent.

Le concours de popularité, ouvert par l'Association de Fermeture de Bonne Heure, n'est pas, comme certaines personnes ont été portées à le croire, ouvert aux commis-épiciers seulement, mais à tous les commis travaillant dans une maison de détail.

Les commis épiciers semblent, jusqu'à ce jour, y avoir mis plus d'intérêt que leurs confrères employés dans une autre ligne; on affirme cependant que bien des commis de maisons de nouveautés ont déjà une quantité de coupons de réunis et qu'ils les déposeront en faisant leur inscription.

Il ne faut pas oublier que demain la liste des concurrents sera close et ceux qui n'auront pas enregistré leurs noms seront privés de l'avantage de gagner les magnifiques prix offerts aux vainqueurs de ce concours.

Un nouveau concurrent s'est enregistré hier, dans la catégorie des commis-épiciers; c'est M. G. E. Préville.

Demain nous publierons une liste complète des concurrents enregistrés jusqu'à ce jour ainsi que la liste des prix.

LE GRAND-TRONC PACIFIQUE

DES TRAINS CIRCULERONT BIENTOT A L'OUEST DE WINNIPEG ET AIDERONT AU TRANSPORT DE LA RECOLTE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa ,7 — M. Schreiber, ingénieur consultant du Grand Trone Pacifique, vient d'apprendre que dans une quinzaine de jours, cette compagnie fera circuler ses trains de Winnipeg jusqu'à une cinquantaine de milles de Saskatoon, ce qui aidera considérablement au transport de la récolte de l'ouest. La compagnie a actuellement 700 hommes à l'ouvrage à l'Est de Prince Rupert, et deux milles à l'Est d'Edmonton.

LES CLUBS CONSERVATEURS

Tous les clubs conservateurs de Montréal sont convoqués au Club Cartier, pour dimanche à 2 heures, pour affaires très importantes.

FEU MONSIEUR ADOLPHE BROSSEAU

M. Adolphe Brosseau, fils de M. D. C. Brosseau, marchand épicier en gros, de la rue Notre-Dame Est, est mort hier soir, à 11 h. 45, après une longue et douloureuse maladie, supportée avec une grande résignation chrétienne.

Le défunt n'était âgé que de 45 ans. Il faisait partie de la maison dirigée par son père et était très populaire parmi les employés, comme parmi les clients de l'important magasin. Sa mort crée un vide difficile à remplir.

M. Brosseau était marié. Il laisse sa femme et une seule enfant, Mlle Germaine.

Le corps est exposé à la pension Simard, à l'angle de la rue Saint-Hubert et de la Place Viger.

Les funérailles auront lieu lundi matin.

A la famille en deuil, la "Presse" offre ses condoléances.

FEDERATION DES CERCLES

COUPON DE LA "PRESSE"

Concours de popularité chez les Organisateurs de la Fête Champêtre du Bout de l'Ile, Dimanche prochain.

Nom du Concurrent.....

.....

Adresse.....

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:
CANADA

EDITION QUOTIDIENNE { $3.50 par année. $1.75 pour 6 mois. $1.00 pour 3 mois.
EDITION HEBDOMADAIRE { $1.00 par année. 50c pour 6 mois.

Payable d'avance.

La "PRESSE" est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de la "PRESSE" (limitée).
T. BERTHIAUME, Président.

Toute lettre doit être adressée comme suit: La "PRESSE", No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS
A New York, W. J. MORTON, 919 Brunswick Bldg. 225 Fifth Ave, Corner, 26th St.

A Chicago, W. J. MORTON. M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER
Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE

1er AOUT

LUNDI	94,989
MARDI	94,908
MERCREDI	94,869
JEUDI	94,931
VENDREDI	94,978
SAMEDI	117,756
TOTAL	592,431
HEBDOMADAIRE	49,865
	642,296

Circulation des éditions quotidienne et hebdomadaire de la "Presse" pour la semaine dernière. **642,296**

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

98,738

La moyenne de la circulation de la "Presse", dans la ville de Montréal et la banlieue dépasse 45,000 copies par jour.

Aucun autre journal français de cette ville ne peut prouver que son tirage, pour la ville de Montréal et la banlieue, atteint le tiers de cette circulation.

LE COMMERCE DES BLANCHES

Madrid, 7 — Mardi, au moment où le navire "Isla de Panay" allait appareiller, des pêcheurs qui, du quai, assistaient à l'embarquement, remarquèrent qu'un nombre insolite de jeunes femmes, appartenant à la population des hameaux des environs de La Corogne, montaient à bord.

La police fut avertie et suspendit les embarquements. Le navire fut inspecté et on y trouva de nombreuses jeunes filles dont la plupart étaient mineures.

Presque toutes avaient été achetées à leur famille. Plusieurs cependant s'étaient engagées elles-mêmes après avoir fui le domicile familial.

Celles qui avaient été achetées ont été reconduites à leurs parents qui ont dû rendre l'argent qu'ils avaient reçu.

Les hommes de l'équipage déclarent qu'ils voulaient emmener leurs passagères à Ténériffe, pour les engager comme domestiques. En réalité, les jeunes filles devaient, dit-on, être dirigées sur Cuba, où la traite des blanches serait très active.

ACQUITTEMENT HONORABLE

Ernie Murphy, un jeune homme d'une vingtaine d'années sur qui pesait une accusation de vol, a comparu hier matin devant le magistrat Leet.

Plusieurs témoins ont été entendus à l'enquête préliminaire; mais le tribunal n'a pas jugé la preuve suffisante pour le justifier de faire subir un procès au prévenu qui a été libéré dans l'après-midi. Mtre Robert Maillet défendait Murphy.

CHRONIQUE

L'EXCELLENT M. GERONTE

On vient de me raconter une histoire dont les détails n'ont pas encore filtré dans le grand public; mais comme cela ne tardera pas, je m'empresse de vous la rapporter, dans l'espoir que vous me saurez gré de vous servir une primeur. Seulement, vous me permettrez de déguiser les noms et de mettre un masque moliéresque aux deux héros de l'aventure, en attendant que le procès qui va suivre révèle leur véritable identité.

M. Géronte est un excellent homme, rentier, mais non exagérément, et généralement estimé de ses voisins. Il habite une maison fort convenable, sa propriété, dans la rue A..., au sein du foubourg B.... Vous voyez que je suis précis.

L'excellent M. Géronte vient de se marier pour la troisième fois. Deux fois veuf, ayant deux fois goûté de la vie conjugale, ayant du bien au soleil qui lui assurait l'indépendance, il n'hésite pas, malgré ces avantages, de convoler une troisième fois. Il est donc permis de supposer—cas rare—que M. Géronte avait été favorisé dans ses deux premières expériences matrimoniales.

Mais voilà, pour s'être marié deux fois, pour avoir enterré deux femmes, il ne faut plus être de toute première jeunesse, et l'excellent M. Géronte était d'un âge mûr, très mûr, quand il aida tout récemment sa troisième femme à gravir les marches de l'église ou devait se célébrer son troisième hyménée. Il était mûr, M. Géronte, parce qu'il avait cinquante-sept ans, et qu'il est convenu de placer la maturité un peu avant cet âge, voilà tout. Donc, il était mûr, c'est entendu, mais sa femme, elle, ne l'était pas encore. Elle avait vingt-cinq ans et n'en paraissait que vingt. Il y avait donc bien quelque chose à dire au sujet de l'assortiment par rapport à l'âge...

N'importe, n'est-ce pas? On se marie à l'gâe qu'on veut, avec qui on veut ,et, si une jeune femme épouse un vieil homme, c'est qu'elle le veut bien.

Mais dans le quartier on ne pensa pas ainsi. Tous les voisins de tous les quartiers ont la fâcheuse habitude de s'occuper plus des affaires d'autrui que des leurs; c'est pourquoi les commères et aussi les compères du voisinage glossaient si fort ce matin du dernier jour de bonheur de ce pauve M. Géronte.

Les femmes, embusquées derrière leurs "jalouseries", échangeaient des réflexions d'une fenêtre à l'autre, guettant le retour des mariés.

Quand M. Géronte descendit de voiture avec sa jeune femme, le silence se fit. Un silence terrible.

Candide, ignorant des colères qu'il avait soulevées, l'excellent M. Géronte aida sa troisième femme à gravir les marches de son escalier, comme il lui avait fait gravir les marches de l'église. Lorsque le nouveau ménage eût disparu dans son home, les papotages reprirent leur vol:

—Hein, Mame Giroux, avez-vous vu?

—M'en parlez pas, Mame Florent, ça vous tourne les sangs d'voir une chose pareille.

—Eh ben, glapit à son tour la veuve Brindamour, avez-vous la femme du vieux?

—Mais taisez-vous, interrompit Mlle Estelle, une vieille fille — laide — de quarante-quatre ans, c'est pas sa femme, c'est sa fille!

—Et sa fille cadette encore! C'est tout de même dégoûtant, clama une grosse mémère goitreuse.

—Ecoeurant, écoeurant!

—N'est-ce pas, ma chère!

Pendant que le venin coulait des langues, l'excellent M. Géronte installait sa jeune femme à son foyer.

Il l'aimait... Ils eussent été heureux... Mais la malignité publique veillait, ne pouvant tolérer le scandale d'un pareil bonheur. Le premier soir, les nouveaux époux bénéficièrent d'une sérénade de chaudrons, de canistres et de tisonniers; le lendemain, un beau petit paquet fut déposé dans leur boîte aux lettres: il contenait les déchets d'un copieux souper qui avait fait son devoir; le surlendemain, quand M. Géronte se coucha, son lit s'effondra: les pieds avaient été sciés. Et chaque jour on trouvait de nouvelles inventions pour tarabuster le ménage...

Or, l'excellent M. Géronte soupçonnait fort le jeune Dorante, qui avait vainement papillonné autour de sa jeune femme, d'être l'auteur de tout cela. Il se rendit chez un avocat afin d'aviser aux moyens qu'il convenait de prendre pour envoyer le jeune Dorante au pénitencier, ne fût-ce que pour quatorze ans.

Mais l'avocat, qui, comme tous ses confrères, était honnête et désintéressé, lui dit:

—Prenez patience. On se lasse de tout, même d'ennuyer son prochain.

Mais M. Géronte ne prit pas patience, et, comme les mauvais tours se faisaient chaque jour plus nombreux et plus méchants, un matin qu'il se sentait dans le nez une demi-tonne de moutarde, il prit sa meilleure plume et écrivit au jeune Dorante une lettre... une lettre... enfin une lettre à faire trembler d'effroi les plus invétérés persécuteurs d'un ménage inoffensif.

Et pour que nul n'en ignore, il traça sa lettre sur une carte postale.

Le jeune Dorante, muni de ce document terriblement comminatoire, se rendit chez un avocat, précisément le même qui avait conseillé la patience à M. Géronte, et celui-ci intenta aussitôt une action en dommages-intérêts fabuleux, réclamant la contrainte par corps en cas de non exécution.

A moins d'un arrangement amiable, la cause viendra après les vacances, et les vipères du quartier siffleront les plus beaux airs de leur répertoire.

Pauvre M. Géronte!

LAURENT BART.

7-8 — 1908.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Chez les libéraux. — Dentistes banquetés. —Pas de titres, pas de travaux. — Condamné pour vol. — Souvenirs historiques. — Projet de construction d'un hippodrome. — Il vole son bienfaiteur.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 7. — Les libéraux de la capitale tiendront lundi prochain, dans les différents quartiers de la ville, des assemblées pour nommer les délégués à la prochaine convention libérale.

—La commission des écoles séparées a accepté les plans et devis des architectes Sullivan et Weekes, pour l'addition de quatre nouvelles classes au lycée catholique d'Ottawa.

—Les délégués à la convention des dentistes du Canada, qui a eu lieu ici en ce moment, ont assisté à un banquet donné en leur honneur, à l'hôtel Russell, par leurs confrères locaux. Au nombre des invités se trouvaient: MM. les contrôleurs Champagne, Hopewell, l'échevin Wilson, le Dr White, principal de l'Ecole Normale; le lieutenant-colonel G. C. Jones, directeur-général du corps médical de l'armée.

—M. W. Wainwright, vice-président de la compagnie de chemin de fer du Grand Tronc, était de passage hier à Ottawa. Il a déclaré que les travaux de construction de l'hôtel et de la station ne seraient repris que lorsque le gouvernement aurait remis à la compagnie les titres de propriété de l'emplacement acheté sur le parc Major pour l'érection de l'hôtel.

—Lawrence Corcoran a été condamné hier, par le juge Gunn, à cinq ans de pénitencier pour trois accusations de vol portées contre lui. Corcoran s'était introduit chez plusieurs résidents de la basse-ville et avait fait main-basse sur plusieurs articles, entr'autres, une horloge, un pardessus et des vêtements dont il s'était débarrassé ensuite à vil prix.

—Deux anciens canons qui ont servi à la défense de la Citadelle de Québec, durant le siège de cette ville par le général Wolfe, en 1759, seront probablement cédés sous peu à la ville de Toronto, à moins qu'Ottawa ne se décide à en faire l'acquisition. Ces deux canons, qui sont accompagnés d'un certain nombre de boulets en usage à cette époque, sont la propriété de l'hon. F. E. A. Evanturel; il les avait obtenus de son frère, le col. Evanturel, commandant du 5e bataillon à Québec, alors que lui-même était orateur de la Législature d'Ontario, et les avait placés en face de sa demeure à Alfred. Ayant l'intention de vendre cette propriété pour venir s'installer définitivement à Ottawa, il trouve ces reliques un peu encombrantes et a décidé de s'en débarrasser. Durant son séjour à Québec, pendant les fêtes du IIIe centenaire, M. Gustave Evanturel, son fils, avait reçu d'un Américain une offre de $1,000 pour ces souvenirs historiques, mais après s'être enquis du montant des frais de transport et de douane l'Américain avait retiré son offre. M. Evanturel écrivit alors au maire Oliver, de Toronto et celui-ci a promis de soumettre cette question au bureau de contrôle.

—M. Colin Campbell, un des directeurs du Montreal Jockey Club, était à Ottawa hier, pour essayer d'obtenir de la compagnie du Pacifique Canadien qu'un train spécial soit mis en réquisition pour transporter directement à l'hippodrome de Blue Bonnets, le jour de la fête du Travail les personnes d'Ottawa qui désireraient assister au meeting d'automne du Montreal Jockey Club. Si la compagnie donne droit à cette requête le train partirait d'Ottawa à 11.30 du matin pour être à Montréal vers 2.30, c'est-à-dire une demi-heure avant l'ouverture des courses. Les excursionnistes seraient de retour le même soir vers 10 heures. Interrogé sur le projet de construction aux environs d'Ottawa d'un hippodrome semblable à celui de Blue Bonnets, M. Campbell a répondu que l'idée était certainement excellente, mais que pour en assurer la réussite il fallait qu'aucune dépense ne soit épargnée pour faire du premier coup une piste parfaite à tous les points de vue. Si ce projet réussit Ottawa sera compris dans le circuit composé actuellement de Montréal, Woodbine, Hamilton et Windsor.

—Il est fortement question de transférer les quartiers généraux de la division militaire de l'Est d'Ontario de Kingston à Ottawa.

—Le régiment des Gardes à pied du gouverneur-général enverra des représentants au concours de tir qui s'ouvrira à Toronto, le 24 courant. L'équipe sera sous le commandement du capitaine Philips.

—Un jeune immigré anglais, que M. Laliberté, marchand de la rue Saint-Patrice, avait recueilli sur le pavé, il y a un an, et qu'il hébergeait depuis ce temps là, a disparu hier emportant avec lui une somme de $12, que M. Laliberté lui avait confié pour aller régler un compte chez un marchand de bois. On pense que le jeune filou s'est enfui vers l'ouest par le premier train, avec l'argent de son protecteur.

BATTU ET ENDUIT DE GOUDRON

Bushville, Ind., 7 — Après avoir été atrocement battu et recouvert de goudron et de plumes, John Tribbey, cultivateur bien connu, a été lié à un arbre. Les auteurs de cette cruauté auraient agi pour se venger de Tribbey, qui courtisait une jeune fille. On lui avait ordonné de disparaître, mais il n'en avait pas tenu compte. Ce qui donna lieu à l'attaque lâche dont il a été victime. Ses assaillants, qui étaient masqués, étaient au nombre d'une vingtaine.

DEMONSTRATION PAROISSIALE

Les fidèles de Saint-Grégoire de Nicolet célèbrent le retour de leur curé M. l'abbé E. Grenier, arrivant de Terre-Sainte.—Fêtes inoubliables.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Grégoire de Nicolet, 7. — Jamais la paroisse de Saint-Grégoire ne fut le théâtre d'une fête plus belle que celle de dimanche dernier, organisée à l'occasion du retour de M. l'abbé Ed. Grenier, notre curé revenant de son pèlerinage en Terre-Sainte.

M. le curé vint de Trois-Rivières en automobile, mise à sa disposition généreusement par M. Ad. Provencher, ass.-greffier de la cour supérieure, et accompagné par MM. les marguilliers et suivi d'une foule de gens accourus à sa rencontre. Des voitures couvraient la route du St Laurent, du fleuve au village.

Il arriva vers 3 hrs au bruit du canon et au son de la fanfare, acclamé par la foule en face du presbytère et de l'église. Après avoir salué tout le monde, il se rendit à l'église où une adresse lui fut présentée par M. le docteur Trudel, au nom de la paroisse. Il lui souhaita la bienvenue, lui disant la joie de tous de le revoir en bonne santé, lui prouvant leur estime, leur respect, et leur fidélité.

M. le curé, après avoir béni le peuple, répondit, louant la générosité et la grandeur d'âme de ses paroissiens qui comme des chrétiens bien nés savent prouver qu'ils sont des hommes de foi, d'action, de bon mouvement. Il les remercia en termes délicats pour le don précieux d'un calice en or avec burettes qu'il reçut en cette circonstance inoubliable pour lui. Il a aussi remercié ses confrères présents: Mgr P. H. Suzor, prélat domestique; MM. L. H. Lavallée, représentant Mgr de Nicolet; Chs Ed. Bruneault, principal de l'Ecole Normale; Eugène Denoncourt, Séminaire des Trois-Rivières; le R. P. Léon Bouvet, O. M. I., procureur de l'Université d'Ottawa; MM. Edouard Brunel, curé de St Célestin; Basile Prince, curé de St Léonard; Hercule Grenier, curé de Waltham, E. U.; Y. Leclerc, curé de Ste Anne de Woonsocket, E. U.; Donat Baril, Séminaire des Trois-Rivières; Achille Prince, vicaire à Central Falls, E. U.; Stephen Grenier, vicaire à Central Falls, E. U.; N. Pepin, chapelain de l'Hôtel-Dieu de Nicolet; H. Marcotte, Séminaire des Trois-Rivières; V. S. de Carufel, curé de Ste Angèle de Laval; R. Brassard, vicaire à St Léonard; Agénor Théroux, Séminaire de Nicolet; P. F. Pratte, curé du Précieux Sang; MM. R. Faucher, Ovide Bergeron, A. Baril et Elie Poirier, séminaristes.

Puis il y eut bénédiction solennelle du Saint-Sacrement et chant du "Te Deum".

Le soir, une séance dramatique et musicale a été donnée en l'honneur de M. le curé.

L'opérette, accompagnée par Mlle Landry, fut fort admirée, chaque actrice rendant son rôle parfaitement. Mlle Alice Béliveau se fit remarquer par la douceur de sa voix, Mlles Joséphine Grenier et Ant. Bergeron par des manières distinguées de rendre leur rôle respectif. On applaudit spécialement Mlle Alice Rouleau dans son chant de Godard, "Cachés dans cet asile".

Ces demoiselles sont des élèves du couvent de l'Assomption et font honneur à cette maison. La comédie, "Les Roches Noires" eut aussi un bon succès. L'attention de l'auditoire fut soutenue jusqu'à la fin. Les rôles étaient bien rendus.

Au nom des jeunes, M. Omer Hébert lut une belle adresse à M. le curé, qui répondit en quelques mots.

Il y avait une salle comble, ça été un succès brillant.

Après la séance, tout le village était comme en feu. Toutes les maisons étaient illuminées par des lanternes aux couleurs différentes. Les rues étaient assiégées par une foule d'étrangers venus de toutes parts se joindre à la paroisse.

On remarquait la beauté de l'illumination au presbytère, à l'école des Frères, au couvent, chez M. Benj. Rouleau, chez Mlles Béliveau, le Dr Trudel, N. Poirier, A. Vigneau, A. Bourque, Joseph Bussière, Viens,etc.

Les feux d'artifices lancés sous la direction de M. l'abbé M. Brassard durs 2 heures pendant lesquelles la fanfare joua ses meilleurs airs.

Cette fête splendide fait honneur, beaucoup d'honneur à la paroisse, et M. le curé a raison d'en être fier. Les organisateurs ont reçu des félicitations de tous côtés.

LA DISTRIBUTION DES RECOMPENSES

LES MARCHANDS - EPICIERS ONT FAIT HIER SOIR LA DISTRIBUTION DES PRIX GAGNES AU PIQUE-NIQUE DU 15 JUILLET.

Hier soir, les marchands épiciers se sont réunis au local du No 270, rue Sainte-Catherine, pour la distribution des prix gagnés au pique-nique qui eut lieu à Highgates Springs, Vt., le 15 juillet dernier.

Une centaine de personnes étaient présentes et l'assemblée était présidée par M. A. Laniel. Les deux vice-présidents, MM. J. A. Doré et J. D. Boileau ainsi que M. H. Laniel, trésorière et A. Sarrazin, secrétaire, étaient assis de chaque côté du président.

On commença la distribution des prix vers les neuf heures et il était onze heures qu'on n'avait pas encore fini. Ces prix étaient nombreux et de grande valeur. C'était le digne couronnement du magnifique pique-nique du 15 juillet.

CONTRE LE MANQUE D'APPETIT

Prenez le Phosphate Acide de Horsford

Son usage est recommandé pour restauration de l'appétit, des forces et la vitalité.

SCENES D'HORREUR

Tabriz, 7. — On se bat depuis trente-cinq jours dans les rues de Tabriz, et le nombre des morts est estimé à huit cents. Un grand nombre des plus belles résidences de la ville et des centaines de boutiques ont été pillées. Les pertes de ce chef s'élèvent à plus d'un million. Les missionnaires américains ont été exposés aux balles égarées, mais bien qu'ils aient souvent vu la mort de près, aucun n'a été blessé.

LA POLITIQUE FRANÇAISE

Paris, 7 — L'ambassadeur de France à Berlin, M. Cambon, a fait dernièrement la déclaration suivante au sujet du Maroc:

Aucune difficulté grave ne divise notre gouvernement du gouvernement impérial, et mon impression est nettement optimiste. Je ne doute pas, je n'ai jamais douté de la bonne volonté du gouvernement allemand, et il est une chose à laquelle je me suis attaché, en ce qui me concerne, avec obstination: c'est à jouer franc jeu avec lui.

Dire la vérité toujours; c'est comme cela qu'on est fort.

Nous avons au Maroc une tâche difficile, très difficile; on nous prête trop généreusement toutes sortes d'arrière-pensées, et quand une occasion se présente à nous de dissiper celles-ci, de montrer qu'elles sont sans fondement, nous ne la saisirions pas? M. Pichon a agi avec la plus grande sagesse et la plus grande habileté en cette circonstance, en communiquant les instructions du général d'Amade.

Nos relations avec l'Allemagne sont donc aussi bonnes que nous le pouvons souhaiter. Est-ce à dire que nous soyons absolument garantis contre toute difficulté? Je ne vais pas jusque-là. L'opinion publique, nerveuse et impressionnable, chez nous, l'est autant en Allemagne. Mais je n'aperçois pour le moment aucun sujet d'inquiétude; car non seulement nous ne pratiquons pas, nous ne pratiquerons jamais de politique agressive vis-à-vis de l'Allemagne, mais encore nous continuerons à lui démontrer, comme nous l'avons fait jusqu'ici, la loyauté de nos intentions et de nos actes.

CONGRES DE SAVANTS

Berlin, 7. — Le congrès international des sciences historiques, qui attire les savants de tout l'univers, se tient à la salle Philarmonique. Le docteur David Jayne Hill, ambassadeur des Etats-Unis en Allemagne, a prononcé le discours d'ouverture. Il a exprimé les idées suivantes:

"Le rôle de l'historien ne consiste pas à traiter les lois inflexibles, les formules uniformes et universelles, comme fait le mathématicien", dit-il, "mais les variations de la conduite humaine, et à mesurer son succès et sa faillite au point de vue des entreprises rationelles: car l'histoire est le régistre des efforts de l'homme en vue de résoudre les problèmes en face desquels le mettent sa nature et son entourage. Il est pénible pour l'humanité de constater que, bien que vivant dans un univers gouverné par une loi, comme résultat de sa liberté, elle s'est quelquefois trompée, et qu'elle se trompera encore sans une adhésion loyale aux grands principes."

FATALE EXPLOSION

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Halifax, N. E., 7 — Un pénible accident s'est produit, ce matin, à la scierie de la Parensboro Lumber Co., à 20 milles de Windsor.

Edward Keith a été tué et Swimmer et Learley ont été gravement blessés par l'explosion d'une chaudière. Les médecins de Windsor ont été appelés.

PROFESSION RELIGIEUSE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 7. — Au couvent des Dominicaines de l'Enfant-Jésus, Mgr l'auxiliaire, assisté du T. R. P. Hage, Prieur du couvent des Dominicains de Québec et du R. P. Arsène Roy du même couvent, présidait à une profession et à une vêture.

Sa Grandeur, dans une allocution, a exposé quelques-unes des prérogatives de la Très Sainte-Vierge que toute religieuse doit s'efforcer d'imiter pour répondre d'une manière aussi parfaite que possible à l'appel du divin Maître.

Ont reçu le saint habit: Mlles Lenora Houle, de St Dominique de Bagot, en religion Soeur Marguerite Marie; Amélia Jannelle, de Franklin, N.H., en religion, Soeur Coeur de la croix, Laura Blanchard, de Wawcook, comté de Sheppard, en religion Soeur Marie Stephanie.

Ont renouvelé leurs voeux temporaires: Mlles Adéline Carmichael, de Charlesbourg, en religion soeur Marie de la Victoire; Adélia Robichaud, de St Jean, Port Joli, en religion soeur Cécile du St Sacrement; Mlle Hélène Drapeau, de Fall-River en religion, Soeur Jeanne d'Azor a prononcé ses voeux perpétuels.

UN CONGRES INTERNATIONAL

UNE IMPORTANTE CONFERENCE DES PECHEURS CANADIENS ET AMERICAINS A EU LIEU MERCREDI, A GANANOQUE.

Parc Mille Iles, N. Y., 7. — Mercredi, une importante conférence a eu lieu, à Gananoque, au sujet de la pêche dans les eaux internationales, entre le Canada et l'Etat de New York. M. Tinsley, de Toronto, chef des inspecteurs de la chasse, M. Dargavel, l'hon. sénateur Derbyshire et M. Oliver Adams, vice-président de l'association de pêche et de chasse d'Ontario, et plusieurs autres éminents Canadiens intéressés dans les choses de la pêche, assistaient à cette réunion. L'Etat de New York était représenté par le Commissaire McCullon, d'Albany et par d'autres représentants.

Les Américains protestèrent énergiquement contre la licence de $5 par tête. On émit le projet d'établir une ouverture uniforme de saison de l'Atlantique au Pacifique ouvrant le 9 juin; les eaux internationales seraient aussi ouvertes à chacun gratis.

L'Etat de New York ne pense pas qu'il soit juste de payer dans les eaux canadiennes.

Un comité composé du col. Staples, R. P. Grant, Wm. Thompson et du commissaire McCullon, représentant New York, conférera avec M. Tinsley de Toronto, Charles Britton de Gananoque et M. Dargavel.

THEATRE NATIONAL

GRANDE REOUVERTURE, LUNDI 17 AOUT.

La réouverture du théâtre National, l'établissement populaire par exemple de Montréal, aura lieu lundi, 17 août, et elle nous réserve de véritables surprises.

Sans être indiscret, nous pouvons déjà annoncer que dans le spectacle d'ouverture qui sera un nouveau drame sensationnel, nous aurons les débuts de quatre nouveaux artistes. Nous aurons aussi le plaisir de retrouver une artiste des plus aimées du public.

Ensuite la direction nous réserve pour la première semaine de septembre une autre surprise. Nous aurons le plaisir d'applaudir un jeune premier rôle femme de grande valeur.

Enfin, au milieu de septembre, nous aurons le retour parmi nous d'un des favoris du public.

Ajoutons qu'en cette saison le programme sera des plus variés et contiendra un très grand nombre de nouvelles pièces.

Dès aujourd'hui les ouvriers se sont mis à l'oeuvre afin que notre "National" ouvre ses portes tout flambant neuf.

UN BON MARCHEUR

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 7 — M. Ed. N. Clark, historien anglais, ancien éditeur du "Monmenhshire Advertiser" a entrepris, pour le compte du syndicat des journaux Pearson de Londres, de parcourir à pied toute la distance entre Québec et Vancouver. Il quittera Québec samedi prochain à une heure de l'après-midi.

L'entreprise sera des plus hasardeuse, surtout quand arrivera la saison d'hiver, mais Clark compte sur la bonne hospitalité des Canadiens. Il sera accompagné d'un vieux militaire Indien, du nom de Harry Johnson. Ils espèrent avoir un bon accueil des amis de Montréal, à leur arrivée dans la métropole.

PARIS DANS L'OMBRE

Paris, 7 — Hier soir, Paris a été plongé dans l'obscurité, pendant deux heures, à cause de la tentative des électriciens de faire leur grève générale.

Ce projet, qui a avorté, est attribué au désir des ouvriers révolutionnaires de se venger d'une ordonnance du préfet de la Seine, promulguée cet après-midi, fermant la bourse du travail à l'union confédérée du département de la Seine, à cause de la part prise par la bourse du travail dans les récents désordres.

Le courant fut interrompu un peu avant neuf heures au grand détriment des hôtels, restaurants, théâtres, bureaux de journaux et places publiques.

En arrivant pour prendre leurs services, les membres de l'équipe de nuit déclarèrent leur intention de ne pas travailler et d'interrompre le courant. Le directeur de l'usine ne se laissa pas intimider et menaça de renvoi immédiat tous les électriciens qui persisteraient dans cette attitude. Après avoir délibéré pendant quelque temps, les employés cédèrent et reprirent leur travail.

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

Cœur d'Enfant

Grand Roman dramatique par Charles de Vitis. :: ::

TROISIEME PARTIE

AU PAYS DES TSARS

98 suite.

—Non! mais tu ne me le dis pas tous les jours et à tous les moments du jour et quand je te vois, je veux que tu me le répètes pour tous les moments où tu n'es pas là.

—Folle!

—Oui, oui, folle de mon cher mari!

Le cher mari fronça les sourcils et Graciette s'en aperçut et s'en alarma aussitôt.

Elle possédait cette intuition, cette prescience des femmes aimantes qui ne les trompe jamais.

—Quoi! qu'y a-t-il? Hugues. Il y a certainement quelque chose.

D'Anouville hésita un instant.

Il n'aurait peut-être rien provoqué encore, mais puisqu'elle l'interrogeait, à quoi bon reculer?

Il se décida.

Il fallait en finir, tout d'un coup. Pourquoi tergiverser?

Vite! comme le chirurgien qui met le fer dans la plaie.

Seulement le chirurgien guérit la plupart du temps et ce bourreau d'âme allait causer un mal terrible à la pauvre patiente qui l'attendait là, haletante.

—Eh bien! oui, il y a quelque chose.

—Dis, dis vite, au nom du ciel!

—Mon père...

—Ton père! C'est vrai, tu ne m'en parles jamais.

—Il m'a écrit.

—Que dit-il? que veut-il?

Il se mit à genoux devant la jeune femme.

—Ecoute, Graciette, j'ai été bien coupable envers toi. Mon père ignore notre mariage. Je ne lui en ai jamais rien dit... Et...

—Et quoi? Grand Dieu!

—Et il me rappelle à Paris.

—Eh bien, j'irai avec toi.

—Impossible, ma Graciette.

—Mais si, tu me présenteras, et je saurai bien trouver grâce aux yeux de ce père farouche; je t'aime tant! Mon amour me suggérera le moyen de ttucher son coeur.

—Non! non! tu ne le connais pas.

—Enfin, que veut-il?

—Me marier.

—Te marier! Mais tu l'es! mais tu es mon mari et je suis ta femme! A mon tour de dire: Impossible!...

—Oui, sans doute... Seulement, il faut prendre une autre voie pour réussir... j'irai seul à Paris et je parlerai à mon père. J'espère réussir.

—Tu espères?... et si tu ne réussis pas? cria Graciette avec désespoir.

—Sois tranquille, je parlerai si bien!

Il la couvrit de baisers, mais les larmes de Graciette coulaient, coulaient à flots, silencieusement, comme si elle n'avait jamais pleuré.

Hugues ne pleurait pas avec elle. Il était calme en un pareil moment!

Ce calme redoublait l'inquiétude et la douleur de la pauvre Graciette.

. . . . . .

Le lendemain de cette triste journée, le jeune femme obtint de reconduire Hugues jusqu'à la station de Kolpino. Et encore il ne lui donna cette autorisation qu'avec répugnance; car il craignait fort que dans le train de Moscou quelqu'un pût la voir.

Forcément ,les adieux furent calmes et réservés.

Graciette revint dans la ville, désespérée.

Elle ne savait pas encore ce qui l'attendait.

Elle commençait seulement à goûter à la coupe d'amertume.

X

LA CLINIQUE

Dans le quartier sud-ouest de Moscou, sur le "Champ des Vierges", non loin du couvent de Novo-Diévitchy, une voiture allait, presque au pas.

Elle s'arrêta devant un grand bâtiment construit en pierres de taille blanches.

Sur la façade, on voyait écrit ces mots:

CLINIQUE DE L'UNIVERSITE

Une très jeune femme, soutenue par une domestique, descendit de la voiture et péniblement s'avança vers la grande porte de la maison hospitalière.

La domestique sonna. On ouvrit.

—M. le Directeur? Puis-je le voir? interrogea la jeune femme.

—Certainement, madame, répondit le "dvornik" (portier). Veuillez prendre la peine de passer dans le parloir, ici, à côté; on va le prévenir. Vous n'attendrez pas longtemps.

Les deux femmes entrèrent dans la pièce qu'on leur désignait. Visiblement, celle qui paraissait être la maitresse souffrait. Ses traits magnifiques étaient altérés, ses joues creuses; son teint avait pâli extrêmement.

Il fallait une raison majeure pour qu'elle se fût traînée jusque-là. Et encore la température n'était guère favorable. On était arrivé au commencement de l'hiver et Moscou se couvrait de neige.

Un homme d'une cinquantaine d'années entra.

La figure glabre, l'oeil blu et doux, les cheveux légèrement grisonnants, vêtu d'une redingote noire, il réalisait le type du directeur d'hôpital.

—Madame, je vous présente mon respect. A qui ai-je l'honneur?...

La jeune femme rougit.

—Permettez-moi, monsieur le directeur, dit-elle, de ne pas prononcer mon nom. J'ai des motifs de le cacher. Je suis souffrante; je vais être mère. Pouvez-vous me faire soigne dans votre maison?

Ces quelques mots très simples étaient prononcés d'une voix harmonieuse, et celle qui les prononçait avait un air de si grande distinction et en même temps paraissait en proie à un si profond chagrin que le directeur fut conquis aussitôt.

Pour la forme, il dit pourtant:

—Certainement, madame, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour vous contenter. Je me permettrai seulement de vous rappeler un article du règlement de la maison. Il faut un passeport. Avez-vous un passeport sur vous?

—J'en ai un. Je me suis munie de papiers qui, établissent mon identité; mais ils ne devront être produits qu'en cas de nécessité absolue, tout à fait à la dernière extrémité; par exemple, si un malheur survenait.

— Parfaitement, parfaitement. C'est bien ainsi que nous l'entendons.

—Avant tout, monsieur le directeur, veuillez prendre ce portefeuille qui contient en billets un millier de roubles environ.

Elle tendait le portefeuille que le directeur prit

—Je ne le prends, madame, que pour le mettre en lieu sûr. Nous réglerons votre pension plus tard; on vous soumettra les prospectus de la maison, ainsi que leurs tarifs....

"Voulez-vous avoir l'obligeance de me suivre? je vous introduirai dans mon cabinet et vous indiquerai mieux encore ce que vous avez à faire, en arrivant.

La malade suivit son interlocuteur.

Quand ils furent arrivés dans le cabinet, il la fit asseoir devant son bureau, alluma une bougie, plaça devant elle de la cire à cacheter, une grande enveloppe et un cachet, et dit:

—Vous allez simplement, madame, introduire votre passeport et les papiers que vous désirerez dans cette enveloppe; vous la cachetterez, en faisant dans la cire le signe que vous voudrez, et tout sera dit.

La jeune femme exécuta ces instructions.

—C'est très bien, continua le directeur. Maintenant ,voici:

"Je suppose bien que rien de fâcheux ne vous arrivera ici, mais enfin! comme il faut tout prévoir; en cas de mort, on ouvrirait le pli qui va être déposé par vous-même dans un casier grillé, au chevet de votre lit. Sinon, aussitôt après votre rétablissement, lorsque vous quitterez la maison, l'administration vous remettra le même pli cacheté, sans qu'une main indiscrète l'ait effleuré.

—Je me réserve de me faire connaître, si je veux obtenir un acte de naissance en règle.

Le directeur s'inclina.

Les formalités accomplies, il conduisit aussitôt sa cliente dans une chambre fort propre où elle prit congé de sa suivante, après que celle-ci eût déposé là le menu bagage qui avait été apporté.

Désormais, elle appartenait à la Clinique.

Presque aussitôt, elle sentit le besoin de s'aliter.

Une infirmière l'aida à se déshabiller et la revêtit ensuite d'une sorte de casaque de molleton, en la coiffant aussi d'un bonnet de cotonnade blanche, ornée d'une petite garniture plissée.

La patiente se laissait faire avec une douceur admirable.

Elle fut bientôt couchée sur un très bon lit en fer, entouré de rideaux blancs et composé d'un sommier, de deux matelas, d'un traversin et de deux oreillers.

Au sommet du lit, pendait une cordelette de soie solide, munie à son extrémité d'un morceau de bois en forme de manche de vrille, à portée de la main. Ce qui permettait à la malade de prendre un point d'appui, quand elle voulait se soulever.

Au chevet, cette cage grillée, où on déposa ses papiers et les quelques bijoux qu'elle avait apportés.

A côté du lit, une table de nuit supportant une écuelle, une carafe, une théière, et quelques autres ustensiles. Le tout en métal argenté.

A côté encore, sur la muraille, on voyait une petit cadre in-octavo, dans lequel on avait glissé une feuille de papier avec des indications imprimées et des blancs. La place du nom et celle de l'état civil étaient vides, mais on y lisait la date de l'entrée, la nature de la maladie et la date. Plus tard on inscrirait la date de la guérison et les observations particulières qu'on aurait trouvé intéressantes à recueillir.

Les rideaux des fenêtres étaient éblouissants de blancheur, les doubles vitres transparentes, les boiseries lavées, le parquet scrupuleusement ciré.

A SUIVRE

SPORT ET ATHLETISME

LA GRANDE JOUTE DE DEMAIN

Composition probable des équipes pour cette lutte mémorable.

LA CROSSE

Aucune joute, dans ces dernières années, n'a excité autant d'intérêt chez les Canadiens-Français de Montréal, que celle de demain, entre le National et les Capitals, à Maisonneuve.

Le championnat serait directement en jeu que la tension des esprits ne serait pas plus grande.

Le National a eu hier sa dernière pratique de la semaine et nous pouvons dire au public que l'équipe canadienne-française est confiante. Elle se rend parfaitement compte qu'elle aura à faire face à des adversaires très redoutables ; elle connait leur valeur, mais tout de même, elle espère sortir victorieuse de cette rencontre.

Les partisans des Shamrocks et du Montréal aimeraient à voir vaincre le National.

Quant aux gens de Toronto, ils ne demandent rien autre chose. Aussi s'accorde-t-on à dire là-bas que les Capitals n'ont pas une chance sur dix de gagner à Maisonneuve.

Nous nous refusons à envisager le désappointement que causerait la défaite du National.

Une dépêche d'Ottawa nous informe que Fred. Taylor s'est blessé à l'épaule en pratiquant, avant-hier soir. Il jouait comme inside home, et voulant saisir une passe plutôt élevée de Johnny Powers, tomba. Fagan culbuta sur lui, et l'épaule de Taylor s'enfonça dans le sol. Il fut obligé d'abandonner la pratique et pendant une heure on le massa vigoureusement au membre blessé.

Les Capitals viendront ici accompagnés d'un grand nombre de leurs partisans.

Si le temps est beau, l'assistance à la joute sera la plus nombreuse vue à aucune joute cette saison.

Les équipes s'aligneront probablement comme suit :

Buts du National
L'Heureux
Cattarinich — Duckett
Taylor — Gorman
Dicaire
Powers
Sauvé
Allan
Lachapelle — Gauthier
Butterworth — Starrs
Dulude
Aschfield
Groulx
Pringle
Lamoureux — Pitre
Shea — Macdonald
Dussault
Fagan
Hutton
Buts du Capital

L'équipe des Shamrocks qui se mesurera demain avec les Tecumsehs, à Toronto, sera privée des services de Paddy Brennan et de Hughes qui ont joué contre le National. Munday comme centre, et Maher et Maguire, deux jeunes, joueurs, figureront sur le home.

HOCHELAGA VS. ST MICHEL

La joute entre ces deux clubs, dimanche, au terrain du National, sera tout un événement. Les deux clubs s'y préparent avec ardeur.

VICTOIRE DE JERRY B.

Ce cheval gagne hier une bourse de $5,000 dans les courses du Grand Circuit.

TROTTEURS

Kalamazoo, Mich., 7 — Hedgewood Boy a fait hier après-midi les deux plus rapides épreuves de la saison, à l'amble, au Parc Recreation.Il a gagné la première épreuve de la classe de 2.05 en 2.03¼, et la seconde en 2.03¾.

Hamburg Belle a établi un nouveau record de 2.06¼ pour la piste, en remportant la victoire dans la classe de 2.11, trot.

Jerry, le favori, a gagné le Prix de l'hôtel Rickman, de $5,000. Sommaire :

Classe de 2.13, amble, prix de l'hôtel Rickman, $5.000 :

Jerry B., Argot Wilkes, Pansy Miller, par Garland M., Cox	1	1	1
Hal Raven, Snow	2	2	2
The Liar, Cares	5	3	3
Miss Castle, McMahon	3	5	6
Star Direct, Boone	7	4	4
Prince Arundel, Geers	8	6	5
Phoenix, Durfee	6	7	d
Bob Manager, Orendorff	4	d	
Miss Ace Bell, Shenk	d		

Temps, 2.07¾, 2.07, 2.06¼.

Class de 2.11, trot, prix de $1,000 :

Hamburg Belle, par Axworthy-Sallie Simmons, par Simmons, Andrews	1	1	1
Truest Jack, McHenry	3	4	2
Othello, Fairbanks	4	2	3
Octoo, McLane	2	3	4
Mochester, Geers	d		
Just the Thing, Patton	d		

Temps, 2.04¼,2.03, 2.03¼.

Classe de 2.17, trot, prix de $1.000 :

Sid Axworthy, par Axworthy-Gold Leaf, par Sidney, Cox	5	5	1	1	2
Queen of Woodcliffe, par Sidney H. Ripple, par Phalles, Castle et Gahagan	1	3	4	5	1
Black Silk, par Symboleer-Silk, par Westbrook, Dean	3	5	1	2	4
Composer, Benyon	2	2	2	3	3
Dan K., Burns	4	4	3	4	d

Temps, 2.15¼, 2.12¾, 2.12½, 2.13, 2.13¼.

Classe de 2.05, amble, prix de $1,500 :

Hedgewood Boy, par Chitwood — Sweet	1	1	1
Red Bow, McMahon	6	2	2
Judex, Farley	3	3	3
Major Mallow, Mallow	4	5	4
Dana Patch, Hersey	8	4	5
Princess Helen, Sunderlin	5	7	6
R. F. D., Robinson	7	6	d
Alice Pointer, McDevill	2	d	
Blacklack, Andrews	d		
Reproachless, Shank	d		
Aileen Wilson, Wilson	d		

Temps, 2.03¼, 2.03¾.

Une magnifique coupe — sans parler des autres récompenses — seront les prix de la victoire.

La "Presse", qui a jusqu'ici prêté son plus actif concours à l'entreprise de la Fédération des Cercles, espère que les divers amateurs sportifs aimeront à se rendre dimanche prochain, au Bout de l'Ile, afin d'encourager nos jeunes compatriotes.

COUREURS

MAYFIELD GAGNE UNE BOURSE DE $5.000

Saratoga, 7 — Mayfield à John Sanford, a gagné hier le Prix Alabama de $5,000. Stamina arriva première, mais fut déqualifiée par les juges pour avoir nui à Mayfield. Le jockey E. Dugan fut suspendu pour le reste du "meeting", et condamné à $100 d'amende pour sa brutalité.

Le jockey T. O'Brien fut de son côté suspendu pour la balance des courses, à cause de l'incompétence dont il fit preuve.

Le jockey Shilling conduisit quatre coursiers à la victoire.

Prix Alabama, 1 1-8 mille : Mayfield, 105, Shilling, 5 à 1, 1 ; Anoyma, 105, arrivée première mais a été déqualifiée. Notter, 7 à 2, 2 ; Beckon, 116, McCahey, 8 à 1, 3. Temps, 2.01. Stamina est

ARRIVEE DE LONGBOAT A TORONTO

Toronto, 7 — Tom Flanagan est arrivé ici sans bruit, hier. Quant à Tom Longboat, il s'est rendu sur la réserve Indienne, près de Hamilton, où il restera jusqu'à samedi.

L'arrivée des deux hommes a passé presqu'inaperçue. Il n'y a pas eu de fanfares cette fois pour les recevoir.

TOURNOI ATHLETIQUE AU BOUT DE L'ILE

Un des tournois sportifs les plus populaires de la saison — entre amateurs — sera sans contredit celui de dimanche prochain, au parc du Bout de l'Ile. La course de fond — 7 milles et 1-5, réunira tout ce que Montréal et les environs comptent de meilleurs coureurs. Ceux du National ainsi que les coureurs de Roumageon, sont inscrits sur les listes d'entrée.

Des nageurs comme Honoré Lessard, J. P. Lyons, V. Cyrihot, W. Sharpe, etc., se disputeront la victoire. Les prix accordés aux vainqueurs des courses de 3 milles, 1 mille, et dans les cent verges, sont magnifiques et valent la peine d'être disputés.

La Fédération des Cercles Dramatiques de Montréal, qui est l'organisatrice de ces tournois, invite tous les clubs de la Fédération des Cercles Amateurs du Canada de venir, dès ce soir, s'inscrire auprès du secrétaire, M. X. Narbonne, No 227 rue Maisonneuve.

BOSTON SHOE STORE

LE MAGASIN QUI VOUS FAIT EPARGNER DE L'ARGENT.

VENTE D'ECOULEMENT COMPLET

De temps-ci nous réduisons le plus possible nos prix—ce sont nos CLIENTS qui en PROFITENT. Nous n'aurons pas plus de difficultés à écouler toutes nos lignes de chaussures d'hommes, aux prix que nous demandons, que si nous échangions de l'or à la moitié de sa valeur.

Pour samedi, nous offrons quelques occasions remarquables — les meilleures que nous ayons offertes depuis le commencement de notre GRANDE VENTE D'ECOULEMENT COMPLET.

On ne saurait trouver ailleurs d'aussi splendides offres



Souliers en canevas blanc, pour hommes. Valant jusqu'à $2.00. PRIX DE NOTRE VENTE D'ECOULEMENT COMPLET..... .....

$1.00

Souliers de $3.50 en cuir verni et bronze, semelles à trépointes Goodyear, pour hommes. PRIX DE LA VENTE D'ECOULEMENT COMPLET $1.90





Souliers de $5.00 en cuir verni, bronze et en veau tan de Russie. Quelques-uns à boucles, d'autres à boutons, pour hommes. PRIX DE LA VENTE D'ECOULEMENT COMPLET $2.90

BOSTON SHOE STORE

ANGLE DES RUES STE CATHERINE ET MANSFIELD.

Ouvert le soir. Commandes par la poste promptement remplies.

PARTIES DE BASEBALL D'HIER

BASEBALL

LIGUE DE L'EST

La pluie a empêché Montréal et Newark de jouer hier.

Jersey City et Toronto devaient jouer deux parties, du moins, c'est ce que prétend Jersey City. Toronto arriva en retard, le gérant Schaffly prétendant ne rien connaitre du tout de cet arrangement. Jersey City réclama la partie par 9 à 0, et fut soutenu par le président Powers. La deuxième partie fut empêchée par la pluie.

A Providence :

	R.	H.	E.
Providence. . . . .00215000—	8	10	0
Buffalo. . . . . .00001000—	1	4	4

Batteries — Frock et Peterson ; McConnell, Archer, McAllister et Ryan. Umpires, Black et Murray. Assistance, 2,500.

A Baltimore :

	R.	H.	E.
Baltimore. . . . . .00000110x—	6	11	1
Rochester. . . . . .00000100 3—	4	9	0

Batteries — Pearson et Hearne ; Maroney et Erwin. Umpire, Walker. Assistance, 1,200.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P. C.
Providence.	54	39	581
Baltimore.	54	41	568
Newark.	52	45	536
Buffalo.	49	45	521
Montréal.	45	50	474
Toronto.	43	48	473
Rochester.	40	50	444
Jersey City.	38	57	400

LIGUE NATIONALE

A New-York :

	R.	H.	E.
Cincinnati. . . . .001000220—	5	9	1
New-York. . . . .000000000—	0	5	5

Batteries — Spade et Schlei ; Ames, McGinnity et Bresnahan.

A Brooklyn :

	R.	H.	E.
Saint-Louis. . . . . .002000—	2	3	0
Brooklyn. . . . . .000000—	0	0	1

Batteries — Lush et Bliss ; Bell et Bergen. Partie arrêtée à cause de la pluie.

A Philadelphie :

Première partie :

	R.	H.	E.
Chicago. . . . . .001010003—	5	10	4
Philadelphie. . . . .00203200x—	7	6	1

Batteries — Lundgren, Overall et Kling ; Sparks et Dooin.

Deuxième partie :

	R.	H.	E.
Chicago. . . . . .000010200—	3	6	5
Philadelphie. . . . .03000200x—	5	9	1

Batteries — Reulbach et Moran ; Foxen et Dooin.

A Boston :

	R.	H.	E.
Pittsburg. . . . . .330020000—	9	10	1
Boston. . . . . .000010000—	1	4	2

Batteries — Leever, Maddox et Gibson ; Boultes, Lindaman et Graham.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P.C.
Pittsburg.	59	37	615
New-York.	57	38	600
Chicago.	56	40	583
Philadelphie.	51	41	554
Cincinnati.	49	50	495
Boston.	42	54	438
Brooklyn.	35	58	376
Saint-Louis.	32	63	337

LIGUE AMERICAINE

A Saint-Louis :

	R.	H.	E.
Saint-Louis. . . .00030000x—	3	6	1
New-York. . . . .10000000—	1	8	3

Batteries — Howell et Spencer ; Hogg et Sweeney.

A Chicago :

	R.	H.	E.
Chicago. . . . .0000000010001—	2	7	2
Boston. . . . . .0001000000000—	1	7	3

Batteries — White et Sullivan ; Cicotte, Steele et Criger.

A Cleveland :

	R.	H.	E.
Cleveland. . . . .15000000x—	6	8	0
Washington. . . .000000100—	1	9	2

Batteries — Falkenberg et Clarke ; Johnson et Kahoe.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P.C.
Détroit.	60	36	625
Saint-Louis. . . .	60	39	606
Cleveland.	54	43	557
Chicago.	54	44	551
Philadelphie. . . .	45	49	479
Boston.	46	52	469
Washington. . . .	36	59	379
New-York.	32	65	330

PETERSEN EST CHAMPION

PONS EST FORCE D'ABANDONNER LA PARTIE APRES 30 MINUTES DANS LA LUTTE FINALE DU TOURNOI DE L'ALCAZAR D'ETE.

Paris, 7 — Nombreux public hier soir, à l'Alcazar d'Eté, pour la finale du Championnat des Champions qui opposait le Français Paul Pons au Danois Petersen.

Au bout de 30 minutes de lutte, Pons se voyait dans l'obligation de quitter le ring, atteint d'une entorse.

Après un long massage, il tentait, mais en vain, de reprendre la lutte et son rival, Petersen était déclaré champion des champions.

La soirée avait débuté par une rencontre Emejkal-Vervet, véritable lutte de sauvages, dont la victoire revint au lutteur français.

RESULTAT DES LUTTES PRECEDENTES :

POULE FINALE

PAUL BAHN, 113 kilos, Allemand, vainqueur de GRENNA RAFFAELI, 110 kilos, Italien, par une double prise de tête.

Temps : 1e m. 15 s.
L'ovation va à Grenna. Pourquoi ?

PETERSEN, 112 kilos, Danois, vainqueur de CAZEAUX, 93 kilos, Français.

Première reprise. — Voilà pour Cazeaux l'occasion de jouer une grosse partie.

Malgré toute sa prudence, Cazeaux ceinturé est contraint d'aller au tapis. Il n'en paraît guère plus fier et fait des efforts désespérés pour s'en aller. Le boujre y arrête, ce qui lui vaut d'enthousiastes applaudissements....

Avouons qu'ils sont joliment mérités.

Deuxième reprise. — Après un assaut de boxe où Cazeaux paraît avoir l'avantage, le Bordelais ceinturé vigoureusement, est enlevé de ceinture à reboursons comme un petit enfant et gentiment posé au tapis sur les deux épaules.

Le triomphe de Pétersen est splendidement accueilli. Temps : 12 m. 42 s.

PAUL PONS, 129 kilos, Français, vainqueur de CONSTANT LE MARIN, 104 kilos, Belge.

Première reprise. — Constant est au bout de six minutes amené à terre et de suite en grand danger.

Un ramassement de tête est pourtant splendidement évité par le courageux Belge, qui parvient même à se relever.

Deuxième reprise. — Constant aborde Pons avec beaucoup plus de confiance. A son tour, il cravate le "Grand" et l'amène à terre. Pons ne bronche pas, mais il a son idée. Un bras roulé splendidement porté, puis une prise d'épaule paraissent devoir mettre fin au combat. Constant échappe encore.

Troisième reprise. — "Jusqu'à résultat, déclare Lefeovre, car il n'y aura plus de match nul."

Constant, dessous, fait de superbes efforts pour éviter le dur travail du "Grand." Par trois fois il y réussit, mais une prise de bras met fin à ce beau combat.

Constant est tout autant applaudi que Pons. Temps : 34 m. 10 s.

VERVET, 108 kilos, Français, vainqueur de RAOUL DE ROUEN, 111 kilos, Français.

Première reprise. — Par un bras roulé, Vervet tomba Raoul, mais du mauvais côté. Raoul n'a fait que rouler. Vervet bien ceinturé en arrière est à son tour projeté à terre, il y surpasse une prise d'épaule et mène la vie dure à Raoul.

Deuxième reprise. — La cravate est permise, a dit Lefebvre. Aussi Vervet s'en donne-t-il à coeur joie. Cela lui vaut d'amener Raoul au tapis et d'en triompher splendidement, par un surpassé de bras à terre.

Vervet est fort joliment applaudi, Raoul aussi. Temps : 13 m 5 s.

CONSTANT LE MARIN, 104 kilos, Belge, vainqueur de MEHMED, 99 kilos, Turc.

Splendide ovation à Constant le Marin, aussi excellent lutteur que champion sympathique. Temps : 3 m. 30 s.

CAZEAUX, 93 kilos, Français, vainqueur de PAUL BAHN, 113 kilos, Allem.

Première reprise. — C'est d'abord à l'avantage de Cazeaux un choix de cravates d'excellente qualité offert à Bahn, lequel riposte aux jambes. Naturellement, Cazeaux se fâche, et l'orchestre est par deux fois menacé sérieusement.

Tout étant rentré dans l'ordre, Cazeaux marque un joli "coup d'arpin." Bahn s'en sauve de justesse. Ceinturé en avant, l'Allemand retourne à terre ; une fois de plus il échappe en force. Bahn, victime d'un bras roulé par lui manqué a encore le dessous.

Deuxième reprise. — D'une bourrade violente Cazeaux déséquilibre Bahn et l'envoie au tapis. Ce dernier surpasse encore et est tout de suite relevé.

Cravaté à son tour, Cazeaux est un instant descendu. Bahn fournit alors un effort splendide, mais ne peut empêcher le Bordelais de reprendre le meilleur.

La fin de la reprise voit les deux hommes debout.

Troisième reprise. — C'est Bahn qui retourne le premier au tapis ; il y prend immédiatement un petit avantage, que Cazeaux réduit à néant par un superbe bras roulé.

Ovation splendide à Cazeaux, tandis que de vigoureux sifflets accueillent le salut de Bahn.

Temps : 25 m. 45 s.

Au moment où Lefebvre annonce la dernière lutte, un terrible remue-ménage dans la coulisse prouve surabondamment que Bahn n'a pas accepté sa défaite.

Cazeaux sort à nouveau vainqueur de ce match supplémentaire.

Bravo Cazeaux !

PAUL PONS, 129 kil., Français, vainqueur de ROMANOFF, 127 kil., Russe.

Première reprise. — Les deux "poids lourds" sont aux prises.

Ce match, digne d'une grande finale, s'annonce comme devant être fort disputé. La première prise sérieuse, une cravate, échoit au "grand" ; Romanoff s'agenouille au tapis, pour se relever presque aussitôt. Le reste se passe en feintes et en prises manquées.

Deuxième reprise. — Pons débute encore par une cravate, il continue par une de ces prises de bras qu'il affectionne particulièrement.

Romanoff échappe, mais de justesse. Il est plus heureux à une seconde tentative de Pons ; cette fois, le jeune Russe a le dessus.

A son tour, Pons paraît en grand danger, mais ce n'est qu'une légère émotion pour les partisans nombreux du champion français. Pons se défait, avec assez de facilité, d'une sévère prise de tête.

Troisième reprise. — Romanoff, décidément en forme splendide, parvient à inquiéter Pons, mais victime de sa témérité, il est splendidement retourné par une prise de bras.

Temps : 22 m. 6 s.

Chaude ovation au "grand".

POULE FINALE

PAUL BAHN, 113 kilos, Allemand, vainqueur de MEHMED, 99 kilos, Turc.

Première reprise. — Mehmed premier au tapis, tente un bras roulé et le manque ; Bahn, avec la même prise, est beaucoup plus heureux.

Bahn et Mehmed sont fort applaudis.

Temps : 4 m. 10 s.

RAOUL DE ROUEN, 111 kilos, Français, vainqueur de GRENNA RAFFAELI, 110 k., Italien.

Première reprise. — Un tour de bras à la volée est manqué de peu par Raoul, Grenna reprend le meilleur, mais Raoul échappe complètement.

Ceinturé en arrière, Raoul va au tapis ; il tente en vain deux bras roulés, surpasse un ramassement de tête ; puis, coup sur coup, manque encore deux belles prises d'épaule.

Deuxième reprise. — Grenna, avec beaucoup de mal, parvient à ceinturer Raoul et à le descendre. Grenna, bien sur ses gardes, ne s'y laisse pas prendre.

Troisième reprise. — Deux fois Grenna paraît perdu ; à la troisième prise d'épaule, solidement maintenue, l'Italien est tombé.

Très chaude ovation au jeune Rouennais.

Temps : 22 m. 11 s.

CONSTANT LE MARIN, 104 kilos, Belge, vainqueur de VERVERT, 108 kilos, Français.

Première reprise. — Fort jolie passe de lutte solidement vive et parfaitement menée.

Lavantage se précise en faveur de Constant, ce qui a le don de rendre Ververt furieux.

Deuxième reprise. — Bien pris en ceinture arrière, Constant est contraint d'aller au tapis. Dix secondes lui suffisent pour s'en échapper. Une double prise d'épaules ne donne pas à Constant le résultat voulu. Vervet a merveilleusement surpassé et a maintenant le dessus.

Ca ne fait pas l'affaire du champion belge. Un bel effort l'amène sur Vervet, ce dernier est alors à deux doigts de la chute. Mais Vervet n'a pas dit son dernier mot, et jusqu'à la fin de la reprise il gardera le meilleur.

Troisième reprise. — Cette lutte mémorable recommence par un intermède amusant. Un jeune soldat, au tout premier rang du ring, est chargé à fond par les deux combatants et radicalement tombé par Constant.

Constant, à terre, triomphe enfin de Vervet par un splendide bras roulé.

Folle ovation aux deux lutteurs valeureux.

Temps : 26 m. 34 s.

LUTTE LIBRE HORS CHAMPIONNAT

CAZEAUX, 98 kilos, Français, vainqueur de SMEJKAL, 114 kilos, Bohémien.

Voici venu l'instant solennel.

D'abord houleuse, la poule, car poule il y a, devient très calme au coup de sifflet, après toutefois que le docteur Phélan ait été choisi comme arbitre, Smejkal récusant Fénelon parce que bordelais comme Cazeaux. Fénelon ne paraît pas jaloux.

La suite ne saurait se raconter ; c'est immédiatement un mélange de lutte libre, de boxe, et de jiu-jitsu, les jambes jouant dans l'affaire un très grand rôle. L'avantage est parfaitement imprécis.

Tour à tour, Cazeaux et Smejkal semblent devoir triompher. Pourtant, Smejkal bien pris en ramassement de tête paraît perdu, Cazeaux lui-même se croit vainqueur.

Il le sera d'ailleurs quelques instants plus tard par une ceinture avant.

Cazeaux connait alors le plus beau succès de sa carrière de lutteur.

Naturellement, Smejkal proteste énergiquement, il est pourtant bien vaincu. T.: 17 m. 8 s.

RAOUL DE ROUEN, 111 kil., Français, et SMEJKAL, 114 kil., Bohémien, font match nul.

CAZEAUX, 93 kil., Français, vainqueur de GRENNA RAFFAELI, 110 kil., Italien, par un surpassé de bras à terre.

Cazeaux est longuement ovationné.

Temps : 15 m. 40 s.

PAUL PONS, 129 kil., Français, vainqueur de MEHMED, 99 kil., Turc, par une prise de bras.

Temps : 3 m. 52 s.

PETERSEN, 112 kil., Danois, vainqueur de VERVET, 108 kil., Français, par une solide prise de bras.

Temps : 15 m. 37 s.

POULE FINALE

CONSTANT LE MARIN, 104 kil., Belge, vainqueur de J. BAHN, 113 kil., Allemand.

Première reprise. — Sur une mutuelle ceinture manquée, les deux hommes roulent au tapis, sans y rester d'ailleurs.

Bahn y retourne presqu'aussitôt sur une violente tirade, et tout de suite, il lui faut subir nombre de prises de force. Il s'en tire en mordant Constant, ce qui lui vaut les sifflets du public et l'intervention de Fénelon. Sur une ceinture en souplesse joliment portée par Constant, Bahn échappe et se relève.

Une cravate le ramène au tapis, où un ramassement de tête le met à deux doigts de sa perte.

Deuxième reprise. — Constant ne veut pas de sa prise à terre, ce qui n'empêche pas Bahn d'être violemment descendu et radicalement tombé par un ramassement de bras.

Temps : 11 min. 20 sec.

PAUL PONS, 129 kil., Français, vainqueur de VERVET, 108 kil., Français.

Première reprise. — Vervet, malgré tous ses efforts, est contraint d'aller à terre, pour éviter une fâcheuse ceinture. Il profite d'un moment d'inattention du "grand" pour lui échapper, ce qui lui vaut de nombreux applaudissements.

Vervet, malgré toute son habileté, est pourtant ramené au tapis. Une prise de bras paraît devoir lui être fatale. Une seconde fois il se tire d'affaire.

Deuxième reprise. — Prudemment allongé, Vervet surpasse au bon moment une prise d'épaule, ce qui lui vaut sans doute un solide bras roulé. Vervet ponte désespérément pendant quelques secondes, mais il est vaincu et bien vaincu.

Chaude ovation au "grand".

Temps : 14 min. 5 sec.

CAZEAUX, 93 kil., Français, vainqueur de SMEJKAL, 114 kil., Bohémien.

Première reprise. — Autant l'entrée des deux hommes sur le ring est vigoureusement applaudie, autant tout aussitôt le calme parfait s'établit dans la salle et sur la scène. On sent que l'instant est solennel.

En bon Bordelais, Cazeaux se risque de quelques cravates, Smejkal riposte par des rentrées formidables en ceinture. Puis c'est Smejkal qui cravate hardiment Raymond.

Farceur, Cazeaux, à coup de tête, envoie le Bohémien dans l'orchestre. Décidément cela s'annonce aussi mal que mardi dernier.

A coups de sifflet, Fénelon arrive pourtant à conserver le meilleur. Hélas, les choses se gâtent vite. Smejkal, projeté à terre et n'ayant fait qu'y passer, se relève mécontent, et Cazeaux en fait sans tarder la vilaine expérience.

Deuxième reprise. — "Cette reprise sera illimitée," annonce le gros Lefebvre, et la foule applaudit.

Cazeaux, giflé, sourit largement ; cela ne l'empêcha pas d'être joliment ceinturé et descendu. Smejkal paraît tout heureux de son succès et en profite pour tarabuster Cazeaux.

"Laissez-le faire, crie ce dernier à Fénelon, j'aurai mon tour."

Et, effectivement, Cazeaux a son tour ; il empoigne en prise d'épaule le brutal Smejkal sans pourtant pouvoir en triompher.

Smejkal étant dessous, le combat cesse pour un instant d'être terrible. Les deux combattants farouches goûtent quelques secondes d'un repos bien gagné.

Cazeaux paraît tenir la bonne prise. Smejkal pourtant lui échappe et, en s'échappont, rentre dans Cazeaux à coups de genou et de tête.

Vous pensez qu'alors la fureur de Cazeaux est à son comble : les deux hommes roulent dans l'orchestre, cassant sur leur passage les ampoules de la rampe.

Fénelon ne sait plus comment s'en tirer. Un brave machiniste veut enlever les éclats de verre semés sur le tapis. Cazeaux s'y oppose ; c'est alors Smejkal — spectacle peu banal — qui fait l'office de balayeur.

Enfin, le combat reprend tout en faveur de Cazeaux, qui, à la seconde tentative, triomphe de Smejkal par une ceinture avant.

C'est le triomphe de Cazeaux.

Temps total : 1 heure, 3 m. 30 s.

LA NAGE

COURSES A LA NAGE A L'ILE STE HELENE

Les septièmes courses handicap hebdomadaires du club de Natation Montréal auront lieu samedi après-midi.

Voici le programme :

1—100 verges, hand., junior.
2—50 verges., "Trudgeon," senior.
3—Course en cuvette, junior.
4—Concours de plongeons, senior.
5—Chasse au canard, sr et jr.

Les courses annuelles auront lieu dans deux semaines.

TOURNOI DE TENNIS

Voici le résultat des parties d'hier dans le tournoi de tennis qui se poursuit depuis quelques jours :

PARTIES SIMPLES, DAMES

Mlle Clay, Montréal, bat Mlle Summerhayes, Toronto, 10-12, 8-6, 6-1.

Mlle Hague, Montréal, et Grier, Montréal, battent T. Stewart, St Jean, N. B., et McAvity, St Jean, N. B., 4-6, 7-5, 6-4.

MONSIEUR ET DAME

Mlle Waugh, Montréal, et Craig, Montréal, battent Mme Hole, Montréal, et T. Stewart, St Jean, N. B., 4-6, 6-4, 6-7.

Mlle Hutchinson, Montréal, et Dunlop, Montréal, battent Mlle Henry Montréal et Andras, Lachine, 6-4, 6-3.

PARTIES SIMPLES, CANADA

Sherwell, Montréal, bat Grier, Montréal, 6-4, 6-0.

Suckling, Montréal, bat Boys, Barrie, 6-2, 6-2.

PARTIES SIMPLES, OUVERTES

Sherwell, Montréal, bat Dunlop, Montréal, 6-3, 6-3.

Sherwell, Montréal, bat Boys, Barrie, 6-4, 7-5.

Suckling, Montréal, bat Veysey, Montréal, 2-6, 6-4, 6-1.

PARTIES SIMPLES, NOVICES

Hutchison, Montréal, bat Evans, Montréal, 9-7, 8-6.

Palmer, Montréal, bat McArthy, Montréal, 6-4, 6-4.

HANDICAPS

Chipman, Montréal, bat Larkin, Montréal, 6-4, 2-6, 6-3.

Wickes, Montréal, bat Sargent, Montréal, 7-5, 6-1.

Kerr, Ste Catharines, bat Inches, St Jean, N. B., 7-5, 6-1.

G. Suckling, Montréal, bat Hutchison, Montréal, 7-5, 6-3.

Le Trilby jouera demain à 2 heures avec le Frontenac Ind. Il lance un défi au Belerive, d'Hochelaga, et au Montcalm, pour un enjeu. Inf. Donat Desforges, 20 ruelle St Alexis.

A suivre sur la page 13

PROGRAMME DE SAMEDI

Crosse. — Joute Capital-National, 3 h. 30, Maisonneuve.

Joute Shamrocks-Tecumseh, à Toronto.

La Rame. — Régates de Vaudreuil et de Lachine. A Ottawa, régates de la Canadian Canoe Association, et à Ste Catherine, Ont., ouverture du Henley Canadian.

Athlétisme. — Tournoi de la société Caledonienne, 1 heure, terrrain de la M. A. A. A.

JESS APPLEGATH

CHAPEAUX



CHAPEAUX

Gris Perle $3.00 pou $1.00
Gris Perle $2.50 pour $1.00
Gris Perle $2.00 pour $1.00

De Paille $3.00 pour $1.00
De Paille $2.50 pour $1.00
De Paille $2.00 pour $1.00

Voyez notre vitrine à l'occasion de notre

Vente Annuelle d'Écoulement d'Été

Tous les chapeaux de paille et mous gris perle réduits à $1.00

Prix Réguliers $2.00, $2.50, $3.00 et $3.50.

Pour créer de l'espace pour nos Célèbres

Chapeaux de $2.50

dans les plus nouveaux styles anglais et américains pour l'automne

Panamas de $15, $18, et $20 Vendus à . . . $6.50

Il faut vendre le Stock d'Eté.

JESS APPLEGATH

467 et 469 rue Sainte-Catherine Ouest,

PRES PEEL.

Ouvert le Soir. Magasin de Toronto : 89 rue Yonge.

31,7 C

The "All-Right Tailors"

ont ouvert un nouveau magasin à 43 rue Sainte-Catherine Ouest (Edifice Casino), sous la direction de M. D. B. Viger.

Complets et pardessus sur commande, depuis $12.00 et chaque complet est garanti parfait.

Venez nous voir.

Wheeler Allardice & Co.,

Aussi à 916 Boulevard Saint-Laurent. 235-v,n-C

MME CLOUTIER EN TOURNEE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 7. — Mme Cloutier, la femme canadienne la plus forte du monde, est revenue d'une tournée dans un grand nombre de villes, où elle a donné plusieurs exhibitions de sa force musculaire.

Nous avons eu le plaisir de la voir aux bureaux de la "Presse," et comme toujours, elle a été la bienvenue.

Mme Cloutier ne paraît pas fatiguée des nombreuses exhibitions qu'elle a données depuis quelques semaines. Partout elle a soulevé les applaudissements des nombreux assistants qui étaient heureux de voir ce qu'une femme canadienne pouvait avoir de force et d'endurance.

Mme Cloutier s'est fait construire un appareil de toute beauté pour soulever de terre un cheval de 1,200 livres. Cet appareil sera éclairé par des lampes électriques.

Voici les différentes villes que visitera notre femme forte et où elle donnera des séances :

Ce soir, aux chutes Montmorency ; lundi, à Roxton Pond ; mercredi, à Marieville ; jeudi, à Farnham ; samedi à Waterloo ; le 26, à L'Assomption, pour l'ouverture de l'exposition ; le 7 septembre, à St Hyacinthe ; le 8, à Terrebonne ; le 9, à Jacques-Cartier ; le 10 et le 11, à Huntingdon ; le 15, à Laprairie, et le 18, à Ottawa.

Nous souhaitons bon succès à Mme Cloutier.

UN ACCIDENT

Le coroner McMahon a disposé hier matin, sans convoquer de jury, du cadavre de Théophile Thaberge, le vieillard mort à l'hôpital Royal Victoria, à la suite d'un empoisonnement accidentel par le gaz.



Nous Faisons l'Impossible

Nous tirons plus de nos propres munitions que qui que ce soit — beaucoup plus. Nous faisons l'impossible pour que la qualité de nos produits soit la plus élevée. Nous éprouvons d'abord les matériaux bruts et ensuite nous essayons le produit fini en tirant sous toutes les conditions.

Pour toutes sortes d'armes. Coûtent un tiers à un cinquième moins cher que les munitions payant des droits de douane. Notre garantie met toute la responsabilité sur la Dominion Cartridge Co., Ltd., Montréal.

MUNITIONS DOMINION

A yw C

LA PRESSE

MONTREAL, 7 AOUT 1908

LA ROUTE RAPIDE PAR LE LABRADOR

La traversée en 67 heures par le navire de guerre l' "Indomitable" entre le Détroit de Belle-Ile et Fastnet, le premier phare de la Côte d'Irlande à Cape Clear, prouve absolument la théorie soutenue souvent par la "Presse" qu'un paquebot rapide peut aller de la rive canadienne à la rive anglaise en trois jours.

Nous enregistrons avec plaisir la première démonstration pratique de ce qui n'était jusqu'à présent qu'une théorie.

De Fastnet à Bristol, il y a 260 milles ; ce qui fait un total de 1,944 milles marins, exigeant un trajet de 78 heures à raison de 25 milles à l'heure. Il n'y a que 118 milles de chemin de fer, soit 2½ heures entre Bristol et Londres.

Qu'on y songe bien : 3¼ jours de mer seulement, entre Bristol et un port tout préparé, comme Antil's Cove, par exemple, près du Cap Charles, où il n'y a aucun creusage à faire, et où, pendant neuf mois, au moins, de l'année, les inconvénients de l'hiver ne se font pas sentir. En effet, le Détroit de Belle-Ile se bouche de bonne heure à l'automne et empêche la glace du Saint-Laurent de passr, tandis qu les courants du nord n'envoient leurs banquises de ce côté-là que de mars à mai.

Il y a 1,000 milles entre Montréal et les environs du Cap Charles, soit de 20 à 24 heures de chemins de fer. En sorte qu'un voyageur de Chicago prendra à peine 5 jours de chez lui à Londres ; un New-Yorkais 4 jours et 14 heures, un Montréalais 4¼ jours.

Le grand avantage, quand on en vient à calculer le coût des navires rapides pour la "Red line', qui est au moins de $7,000,000 chaque, c'est que deux feront l'office de quatre.

Tout le monde peut vérifier ces chiffres et, par conséquent, méditer sur l'importance du projet.

L'objection que la région du Labrador est ingrate pour un chemin de fer ne vaut rien. Elle est moins difficile et plus riche en minerais et en bois que les 981 milles entre Winnipeg et Sudbury. Cependant, l'aspérité et l'aridité de cette section n'ont pas empêché la construction du Pacifique Canadien.

LA SIGNIFICATION DES FÊTES DE QUÉBEC

Le "Citizen", d'Ottawa, a publié samedi, le premier août, sur la signification des fêtes du tricentenaire de Québec, un article que nous tenons à mettre en entier sous les yeux de nos lecteurs. Notre confrère de la capitale n'a pas toujours tenu sur les questions de race et de religion le langage patriotique que nous relevons avec plaisir dans son numéro de samedi. Cela prouve qu'ayant appris à nous mieux connaître, il a aussi eu le courage de modifier ses sentiments antérieurs et de nous apprécier à notre juste valeur. Nous ne pouvions, du reste, nous attendre à nulle autre chose d'un confrère qui est à la fois un journaliste de carrière et un soldat plein de bravoure, de sang-froid et de courage.

Nous citons textuellement l'article en question :

"Si le Tricentenaire de Québec doit signifier quelque chose dans l'histoire du Canada, c'est bien la disposition perpétuelle de l'esprit de secte dans le pays. Les rancunes de races, plus qu tout autre chose, ont menacé et retardé le progrès du Dominion. Jusqu'ici, nous nous sommes rappelé les divisions du passé et les divergences qui marquaient l'époque primitive de notre existence nationale. Nous avons ressuscité trop souvent le fait que nos grands-pères se sont combattus et que les uns ou les autres subirent les humiliations et les désastres de la défaite. Nous avons retracé le cours de notre origine jusqu'à la terre ensoleillée de France, ou jusqu'à la brave petite île d'Outre-Manche, et nous avons permis à nos préjugés de s'accoupler librement à notre orgueil.

"Mais le temps est venu d'enterrer le passé qui nous divise. Si nos préjugés ne peuvent disparaître sans que nous fassions aussi le sacrifice de notre orgueil, que cet orgueil descende dans la même tombe. Affrontant l'avenir, comme nous le faisons maintenant, nous n'avons pas le temps de nous attarder dans l'ombre des jours disparus. Si nous voulons envisager la grande tâche qui nous est confiée, il nous faut l'envisager ensemble ; le succès en dépend. Quoi qu'aient fait nos ancêtres, notre devoir est tout tracé aujourd'hui, comme limpide il était aussi pour eux naguère. Il doit être compris comme devant s'accomplir dans l'union et au moyen d'efforts communs. Les préjugés sont fatals. Les rancunes de races sont des éléments délétères qui empoisonneront l'esprit de notre vie nationale.

"Les luttes de nos ancêtres, sans doute, furent inévitables ; elles avaient la sincérité d'intention et ont servi à l'établissement de ce pays. Tous furent fidèles à leur devoir, tel qu'il le leur fallait accomplir à ce moment. Tous, bien que combattant les uns contre les autres, luttèrent pour ce qu'ils croyaient sincèrement être dans l'intérêt du Canada. Ils ont regardé dans l'avenir avec un oeil également scrutateur, et ils ont eu alors le rêve également patriotique de voir le pays grandir, leur rivalité ne consistant que dans le désir de prendre une part plus large que les autres dans l'orientation de ses destinées. Ils n'ont pas frémi devant la perspective de verser leur sang ; avec un égal courage et dans la même apothéose ils se battirent et moururent. Honneur à eux tous !

"Qu'une race ait été victorieuse, à la fin, peu importe ! Ce n'est pas de cela qu'il faut se souvenir. Le hasard ultime des batailles ne doit point servir de base à aucun orgueil de race. Tout ce qui devrait faire notre orgueil et tout ce qui devrait faire appel à notre bon sens, c'est que chacun de nos ancêtres était prêt à sacrifier sa vie pour le Canada et pour ce qu'il croyait être dans le meilleur intérêt du pays.

"Mais, maintenant, tout est fini. La même herbe pousse sur le champ rougi par le sang des adversaires d'autrefois ; c'est la même teinte verte qui couvre leurs tombes. Les Plaines d'Abraham viennent de recevoir une consécration nouvelle et cette consécration n'est pas en l'honneur du vainqueur seulement, mais pour la glorification de tous ceux qui luttèrent pour un but commun. Les fils de la terre ensoleillée de France et ceux de la vaillante petite île d'outre Manche, s'unissent ici aujourd'hui, pour ne plus jamais se séparer. Honneur à Wolfe ! Honneur à Montcalm ! Gloire éternelle leur soit rendue par tous les Canadiens !

"Qu'il soit reconnu comme anti-patriotique celui qui désormais s'appellera un Anglais ou un Français. Ne permettons pas aux rivalités de race d'obscurcir l'aurora de cette nouvelle époque. Ne soyons plus Anglais ; ne soyons plus Français ; soyons tous des Canadiens !

"Nos ancêtres nous ont légué de grandes qualités ; ils nous ont transmis leur plus bel héritage.

"La diversité de notre langage n'est qu'un hazard des circonstances. Elle n'a pas plus d'importance que la diversité de la couleur de nos cheveux ou du contour de notre visage. Quelles que puissent être la différence de nos traditions, de nos origines, de notre langue, de notre religion, de notre éducation, il est un fait qui brille comme un soleil dans la constellation du ciel, c'est que nous sommes tous des Canadiens du Canada."

Nous remercions le "Citizen" de cet article écrit avec sincérité et dans un généreux esprit. Nous croyons, comme lui, que les rancunes ou les animosités de race doivent être pour jamais bannies de notre vie nationale. Nous devons tous travailler dans un effort commun à la prospérité et à la grandeur du Canada.

Mais, nous pouvons aussi être tous des Canadiens, tout en conservant le caractère qui nous est propre et tout en restant fidèles à nos traditions respectives.

L'union de toutes les races et de toutes les croyances pour la prospérité générale et le bonheur du pays ne signifie pas et ne doit pas signifier leur fusion, ou l'absorption des unes par les autres.

Les fêtes de Québec auront, tout de même, eu pour résultat d'établir entre les citoyens d'origine française et les anglo-saxons un courant de sympathies vraies et profondes qui ne s'étaient jamais manifestées auparavant, et qui, nous l'espérons avec notre confrère du 'Citizen", seront permanentes et durables.

RÈGLEMENTS DE POLICE CONTRE LES PARESSEUX

La cour du recorder et nos magistrats de police voient assez souvent, trop fréquemment devant eux des maris sans coeur, des fainéants qui refusent de supporter leur famille par le travail.

Si l'accusation est suffisamment prouvée, on les envoie en prison pour des périodes variant de quinze jours à six mois. Durant la réclusion de ces maris paresseux, la femme et les enfants sont souvent sans pain à la maison.

Ne serait-il pas possible d'appliquer à cette classe de délinquants une législation ou simplement les règlements de police qui existent en certains pays enropéens ?

Ainsi, en Norwège, un homme valide qui refuse de travailler peut recevoir un avertissement de la police, qui peut également lui indiquer l'endroit où il doit aller chercher du travail. Cette action officielle est dirigée contre la paresse et les paresseux. Elle est destinée à empêcher que la commune ait à sa charge l'entretien du paresseux ou que la famille de celui-ci ne soit dans l'obligation d'avoir recours à la loi sur la protection des pauvres.

Si une personne refuse de faire le travail qui lui est assigné, si elle l'abandonne sans raison, si elle est renvoyée pour mauvaise conduite, si enfin ceux qu'elle doit soutenir tombent, dans le délai d'un an, par suite de son retour à des habitudes de paresse, à la charge de la loi sur la protection des pauvres, les autorités peuvent l'envoyer dans une maison de travail pour une période de dix-huit mois, et pour une période de trois ans, s'il y a récidive. La rémunération de son travail, disposition que le gouvernement Gouin a introduit cette année dans notre législation, est payée par l'institution elle-même à la famille du malheureux. De cette façon, le délinquant est puni, mais sa famille n'en souffre point.

LE FRANCAIS DANS L'ALBERTA

On lit dans le "Courrier de l'Ouest" du 30 juillet, ce qui suit:

"Les plaintes de quelques nationalistes de la vieille province, au sujet de l'emploi de la langue française, nous ont beaucoup intéressés. . . .

On s'imagine sans doute qu'il n'y a plus de Français dans l'Alberta et que la langue anglaise est la seule parlée.

Pourtant le gouvernement provincial de notre province a jugé que l'élément français était assez fort pour avoir droit lui aussi à sa langue, et soit dit sans ironie, nous n'avons pas eu besoin de signer des requêtes pour obtenir la traduction en français de l'Acte des Améliorations Locales, "Local Improvements Ordinance". Le département des Travaux Publics vient de faire ce travail et tous nos gens vivant à la campagnne qui ne comprennent pas bien le sens de la loi en anglais n'auront qu'à écrire au Département à Edmonton, et recevront la dite brochure, franc de port.

Nous félicitons le Gouvernement de son esprit progressif et espérons que bientôt le département de l'Education fera traduire aussi l'Acte de l'Ordonnance des Ecoles".

Et dire que plusieurs croient que la langue française n'est plus qu'une relique dans l'Ouest! Pour une minorité sacrifiée, nous ne sommes pas si mal!"

LES ACCORDS ANGLO-RUSSES

Monsieur le général Chanoine, ancien ministre de la guerre en France, vient de publier dans le "Gaulois" de Paris, un fort intéressant article sur les accords anglo-russes. Il les envisage surtout au point de vue des communications par voies ferrées entre la Russie, l'Empire anglais des Indes et l'extrême Orient.

La sincérité des accords conclus entre la Russie et la Grande-Bretagne, écrit-il, et leur efficacité dans l'avenir, ne pourraient se manifester par des preuves plus réelles et même plus faciles que la jonction des voies ferrées du Turkestan russe avec celles de l'Inde anglaise, jonction qui ne présente aujourd'hui pas plus de difficultés que celles des chemins de fer français avec ceux de l'Italie, de la Suisse et de l'Allemagne.

L'entente des deux grands empires européo-asiatiques pourrait aplanir à cet égard toute espèce de difficultés et ne se heurterait pas aux mêmes obstacles que cette "pénétration pacifique" qui devait, à travers le Maroc, tracer une voie ferrée de Tlemcen à l'Atlantique par Oudjda, Taza, Fez et Casablanca.

Comme les canaux de Panama et de Suez, la jonction des réseaux ferrés asiatiques russe et anglais ouvrirait de nouvelles perspectives sur l'avenir de l'humanité tout entière. Par le nord comme par le sud de la mer Gaspienne, les vallées de l'Indus et du Gange peuvent être reliées au continent européen et à l'Angleterre elle-même, plus facile ment et en bien moins de temps qu'il n'en a fallu pour construire le Transsibérien.

A diverses reprises depuis plus de trente ans, des études et des propositions avaient été faites pour relier l'Inde anglaise à l'Europe, au moyen de voies ferrées à travers la Turquie d'Asie, la Perse et l'Afghanistan. On sait à quelles discussions a donné lieu le chemin de fer de Bagdad, qui semble entrer aujourd'hui dans le domaine des réalités. Mais, d'autre part, l'extension des voies ferrées russes de la Transcaucasie vers l'Inde serait autrement facile à réaliser que la construction d'un chemin de fer qui traverserait l'Asie-Mineure dans toute son étendue. Un chemin de fer russe allant de Vladikaukase à Chikarpour, par le littoral de la Caspienne et la Perse, n'aurait qu'environ 3,500 milles, tandis que de Scutari à Chikarpour, par l'Asie-Mineure, il en aurait 4,600, sans compter les obstacles du terrain.

Un projet par le nord de la mer Caspienne, partant de Saratoff, sur la Volga, pour aboutir à Peschawer par Khiva, Balkh et Kaboul, après avoir suivi le cours de l'Amou-Déria, semble pouvoir réaliser le tracé le plus court entre Londres et Calcutta. Un autre tracé, conçu jadis par M. de Lesseps et l'ingénieur français Cotard, passait par Orembourg et Samarkande, pour aboutir à Peschawer. L'étendue de cette ligne, entre Calais et Calcutta aurait été de 11,000 milles, sur lesquels, à cette époque déjà lointaine, 8,000 milles étaient construits ; les 3,000 milles restant pouvaient être construits en six à huit ans, moyennant environ un $100,000,000. Les trains internationaux auraient mis environ onze jours pour parcourir la ligne dans toute son étendue. Les neuf mille milles du Transsibérien ont coûté plus cher et ont présenté bien d'autres difficultés.

On peut donc dire que la non exécution de ces projets provenait moins des difficultés matérielles ou de la dépense que des antagonismes politiques ou économiques des nations qui auraient pu les réaliser. Aujourd'hui, si les accords conclus entre elles sont sincères, subsiste-t-il des inconvénients quelconques, sinon à les reprendre, mais tout au moins à les étudier de nouveau ? Ces études seraient des gages et des probabilités de paix, de progrès et d'entente entre les grandes nations

Examen de grammaire:

Le professeur. — Dites-nous ce que vous savez sur les verbes.

L'Elève. — M'sieu les verbes, c'est tout le contraire des chefs d'Etat.

—Comment cela?

—Puisqu'ils s'accordent toujours avec leurs sujets.

MOXIE

TRADE MARK REG. U.S. PAT. OFF.



"Moxie ! oui, madame, c'est ce que les médecins modernes recommandent maintenant contre la sensation de fatigue au printemps. Nous en buvons nous-mêmes et en donnons à nos familles.

"Moxie est meilleur pour vous que tous les remèdes de printemps, car il ne contient aucune drogue dangereuse.

"Moxie nourrit les nerfs, tonifie l'estomac et rafraîchit généralement tout le corps. Buvez-en et vous ferez plus aisément votre ménage.

"Ayez le véritable. Commandez-en une caisse chez votre épicier, aujourd'hui, et gardez-en constamment à la maison."

$2.50 la caisse; 25 cents la bouteille; 5 cents le verre à toutes les fontaines.

M. L. DOHAN, 690 RUE NOTRE-DAME Ouest, MONTREAL ET RICHMOND, Qué, Distributeurs.

A yw

LE VIN ST-MICHEL



Défiez-vous des Contrefaçons

Le succès d'un produit engendre la contrefaçon.

On ne s'avisera jamais de contrefaire un produit dont le mérite ne serait pas universellement reconnu.

LE

VIN ST-MICHEL

ne pouvait pas échapper à cette consécration du succès. Des commerçants absolument dépourvus de scrupules et de conscience, au risque de compromettre la santé des victimes de leurs dangereuses contrefaçons, ont cherché —sans succès—à l'imiter au détriment du consommateur trop confiant.

Le VIN ST-MICHEL ne se vend jamais au gallon.

Exigez que les bouteilles soient revêtues de l'Etiquette ci-contre et que le bouchon étampé: Vin St-Michel soit recouvert d'une calotte de paille de maïs, retenue par un ruban auquel est suspendue la médaille de St-Michel.

BOIVIN, WILSON & CIE.
AGENTS GENERAUX,
MONTREAL.

Eastern Drug Co. Agents pour les Etats-Unis, Boston, U.S.A.

Résumé des reglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des terrains de la puissance au Manitoba, ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homesteads par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout invididu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins, une entrée par proclamation peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou soeur du futur colon.

Une demande d'entrée ou de résiliation faite personnellement à tout sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification" ou fraude, l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une résiliation doit le faire en personne et posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande de résiliation du même individu tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Là où l'entrée est cancellée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur de résiliation aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs, pour annulation, doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

1.—Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

2. — Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain. Un co-propriétaire en terrain ne sera pas tenu à cette formalité.

3. — Si le père—ou la mère si le père est décédé — d'un propriétaire de homestead demeure sur la ferme possédée seulement par lui, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans le voisinage du homestead ou sur un homestead entré pour lui dans les environs, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

4. — Le mot "voisinage" des deux précédents paragraphes veut dire pas plus de neuf milles en ligne directe, exclusivement des largeurs allouées aux routes croisantes dans l'arpentage.

5. — Un propriétaire d'homestead, désireux de remplir ses devoirs de résident en concordance avec les articles ci-dessus, pendant qu'il habite avec des parents sur une ferme lui appartenant, devra notifier l'agent du district de cette intention.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN.

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être loués pour une période de vingt et un ans à un taux annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Une royauté de 6 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur le charbon marchand.

QUARTZ — Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins, sur le claim, ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

301—n



Pour illustrations d'annonces et de Catalogues

LE DPT. DE PHOTOGRAVURE DE LA PRESSE
MONTREAL.

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL PAYE ; - - - $2,500,000
FONDS DE RESERVE : $2,000,000

NOS MANDATS DE VOYAGES de $10 et $20, payables en tous pays sur endossement du bénéficiaire en présence de celui qui les paie, indiquent le montant d'argent à toucher en monnaie étrangère sans autre frais que le timbre-quittance là où il est légal ; servent à identifier le voyageur, le protègent contre le vol et se négocient en dehors des heures de banque. ed

CLARK'S OX TONGUE

La Meilleure ! Beaucoup Appréciée.

On n'offre pas la "LANGUE DE BŒUF CLARK" comme une viande à bon marché, mais bien comme la meilleure de toutes les Conserves.

La production d'une langue aussi parfaite—au dire des experts mêmes — demande un soin extrême dans le choix de la langue : une salaison parfaite, une cuisson et une mise en boîtes scientifiques.

L'accomplissement parfait de toutes ces diverses exigences, voilà le secret de l'immense succès de la "LANGUE DE BŒUF CLARK".

WM. CLARK, MFR., MONTREAL.

A ed

Un Grand Appétit

et un estomac sain sont l'indice d'un foie actif, qu'on trouve chez tous ceux qui font usage des Pilules de Beecham. Ces dernières assurent une excellente digestion, bonne haleine et sommeil profond. Aucun autre remède n'est aussi bon que

Beecham's Pills

Vendues partout. En boîtes de 25c. (10) A k

VOYEZ A CE QUON VOUS DONNE LA

BIERE DAWES

DE LACHINE

Si vous voulez la bière la meilleure et la plus hygiénique qui soit sur le marché.

DAWES & CO., LIMITED

La plus grande brasserie du Canada.
Etablie en 1811.
BUREAU-CHEF, LACHINE.
Succursale à Montréal, 521 rue Saint-Jacques et à Ottawa. 211—n

POUDRE A PATE COOK'S FRIEND

ne coûte que 25c la livre. Il ne se vend rien de plus pur et de plus satisfaisant à aucun prix. A

20 A 35 P. C. D'ESCOMPTE

à 60 jours et à 3 mois ; voilà ce que nous offrons, cette semaine, sur toute la marchandise qui se trouve dans notre magasin d'articles de ménage à 5 étages. Achetez maintenant, vous économiserez de l'argent. Ouvert le soir. Notre devise est celle-ci : Excellent traitement à tous. LANDE BROS., 234 rue St Laurent, près Dorchester. 231—6

La Compagnie de Construction et de Pavages Modernes
DE MONTREAL.

Construction d'aqueducs, pavages de chaussées, dalles de trottoirs, etc.

Tél. Bell Main 5054 — Edifice de la New York Life Ins. Co., Chambre 204.

11 PLACE D'ARMES, Montréal. 221—M.J.v.s.n

NOUVELLES OUVRIÈRES

Nouveaux officiers du Conseil des Métiers et du Travail.—Les électriciens à Paris. — Le travail des enfants. — Les télégraphistes et la grève. — Les colporteurs de fruits. — L'Union des Barbiers. — Héroïsme ouvrier à Fernie.— Les réunions de ce soir.

A la réunion du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, hier soir, au Temple du Travail, on a fait l'élection des officiers pour l'exercice 1908-09. Ont été élus: Présidents, L. Beuloin; vice-président, J. Séyal; secrétaire-archiviste anglais,



M. L. Beuloin, élu président du Conseil des Métiers et du Travail, hier soir.—Photo. J. A. Dumas, 460 rue St Denis.

A. White; T. Bertrand, secrétaire-archiviste français; G. B. Brunet, secrétaire correspondant; L. Lefebvre, secrétaire-financier; I. Tremblay, trésorier; H. Scoffield, guide; R. Cubbin, G. Leroy et G. Morache, auditeurs.

× × ×

Les électriciens, à Paris, ont fait une courte grève, hier soir, la ville entière étant plongée dans l'obscurité pendant deux heures. Les ouvriers cédèrent et reprirent le travail sur menace de renvoi immédiat. Les raisons de cette grève se trouvent dans la promulgation d'une ordonnance du Préfet de la Seine, fermant la bourse du travail à l'Union Confédérée de la Seine, à cause de la part prise par la Bourse du Travail, dans les récents désordres. C'est à minuit que les lumières ont été éteintes. A deux heures du matin, l'ordre était rétabli.

× × ×

A la séance d'hier de l'enquête sur l'industrie textile, on a fait l'étrange découverte de la présence, dans certaines filatures, d'enfants de onze, douze, treize et quatorze ans. Ces enfants travaillaient pour presque rien. La chose était pourtant connue depuis longtemps, mais il a fallu une enquête pour porter les faits à la connaissance de l'autorité. Les unions ont une active campagne à faire contre ces abus.

× × ×

On parlait hier soir d'une grève probable des télégraphistes du Pacifique. On ne serait pas satisfait du salaire actuel. Des télégraphistes de Montréal soutiennent ne rien savoir du caucus secret d'hier, dont il a été tant question dans la soirée, et ils vont jusqu'à dire qu'ils n'ont jamais entendu parler de cette prespective de chômage. L'avenir, cependant, n'est pas assuré.

× × ×

Ce soir, les colporteurs de fruits et légumes discuteront la grande question qui les occupe depuis quelque temps. Il s'agit de porter la taxe qu'ils payent actuellement $130 à $200. Les colporteurs prétendent que cette augmentation est trop forte.

× ×

A la dernière réunion de l'Union des Barbiers, local 453 de Montréal, plusieurs choses intéressantes ont été rapportées. On a accepté la démission du président, M. J. F. Z. Dépatie, et l'on a élu à sa place M. W. Payette, ci-devant du local 340 Escanaba, Mich. M. Payette jouit d'une très grande popularité aux Etats-Unis et son entregent et son expériense, depuis son arrivée à Montréal, lui ont valu d'être appelé à diriger le local 453.



M. W. Paquette, le nouveau président de l'Union des Barbiers de Montréal.

M. Di Muro, secrétaire, a rappelé que les barbiers de Grand'Mère s'étaient formés en union et que partout, dans les vitrines des établissements tenus par les nouveaux membres, on voyait la carte d'union.

Lundi prochain, 10 août, il y aura grande réunion du local, à la salle Saint-Joseph, 137A rue Sainte-Elisabeth. Cette réunion sera très importante pour tous les barbiers de Montréal qui devraient avoir à coeur d'encourager le principe unioniste.

M. H. Di Muro et L. Doré, respectivement secrétaire et trésorier du local 453 ont été réélus, malgré leur offre de démission.

Le bureau exécutif du local 455 se compose comme suit:

Wilfrid Payette, président; J. A Lapointe, vice-président; G. Di Muro, sec. fin. et correspondant; A. Lafond, secrétaire-archiviste; Lorenzo Doré, trésorier.

× × ×

On parle beaucoup du courage héroïque manifesté par les employés de chemin de fer, lors de la conflagration de Fernie. Au risque de leur vie, ces hommes ont fait passer des trains spéciaux pour aller sauver les malheureux citadins menacés par le feu. Ils méritent d'être cités à l'ordre du jour.

Loge Mont-Royal, No 711 des machinistes, No 243, rue Maisonneuve, jonction de la rue Sainte-Catherine.

—Union No 249 des coupeurs de cuir, No 784, rue Sainte-Catherine est. — Sec., James O'Reilly, No 252a, rue Rivard.

—Union No 178 des charpentiers de navires, No 137a, rue Sainte-Elisabeth.

—Club ouvrier Saint-Louis du Mile-End Nord, No 89a, rue Beaubien. — Sec., Jos. Duquette.

—Union des briquetiers, Bourse du Travail. — Agent d'affaires, H. Brunette, No 127, Saint-Dominique. — Tél. Bell, Est, 5631.

—Union des plâtriers, Bourse du Travail. — Sec., I. Tremblay, No 15, rue Resther.

—Union des électriciens, Bourse du Travail, 129, rue Saint-Dominique. — Secrétaire, Jules Lusignan.

—Union No 98 des charpentiers en fer, No 3889, rue Notre-Dame ouest.

—Union des Colporteurs de fruits. Salle Chagnon, coin des rues Panet et Ontario. Affaires très importantes.

× × ×

Le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal s'est réuni hier soir, au Temple du Travail, sous la présidence du camarade Louis Beuloin, président.

Tous les officiers étaient présents et environ 75 délégués assistaient à la réunion.

MM. A. Lefebvre et A. Savage sont admis comme délégués de l'Union des Tailleurs-Couturiers.

Il a été reçue une lettre de la Fédération Canadienne des Employés Civiques demandant l'aide du Conseil en vue d'organisation.

Le Conseil décide d'écrire au Comité de la Voirie demandant que les employés de la Corporation obtiennent un congé le Jour de la Fête du Travail.

Le Conseil décide également de prendre quatre billets pour le pique-nique et tombola du Conseil des Métiers et du Travail de Troy, N. Y., afin de les aider à construire un Temple du Travail.

Le Conseil décide également d'inviter sir Wilfrid Laurier, l'hon. M. Borden, ainsi que le maire Payette d'assister à la procession de la Fête du Travail.

M. John Flett, organisateur de la F. A. du Travail, de passage à Montréal, adresse quelques mots aux délégués.

Les camarades Quesnel, 2e vice-président général de l'Union des Chaudronniers, et R. Bancroft, organisateur de Toronto, firent chacun un petit discours bien touché.

On fit ensuite l'élection des officiers du Conseil pour le prochain terme qui donna le résultat suivant:

Louis Beuloin, élu président par acclamation.

Vice- président Jake Segal, élu par acclamation.

J. B. Brunet, secrétaire-correspondant, élu par acclamation.

Ls. Lefebvre, secrétaire-financier, élu par acclamation.

T. Bertrand, secrétaire-archiviste, français, élu par acclamation.

M. White, secrétaire-archiviste anglais.

I. Tremblay, trésorier.

J. Scofield, guide.

Comité exécutif: J. A. Rodier, Z. Lespérance, J. A. Lefebvre, O. Proulx, J. Girard, White, E. Charbonneau.

Un comité composé de MM. A. Verville, J. Ainey, S. Segal, R. Lynch et A. Filiatrault est nommé pour travailler conjointement avec le Comité du Parti Ouvrier pour recevoir le leader du Parti Ouvrier d'Angleterre, Meir Hardie, qui sera à Montréal, le 25 août.

Les délégués suivants sont nommés pour représenter le Conseil au Comité Général du Parti Ouvrier: R. Salmon, I. Tremblay, Z. Lespérance, B. Drolet, Geo. Duval, J. Viau, E. Charbonneau, White, M. Paquette, J. A. Rodier, G. R. Brunet, J. Segal, E. Poitras, J. Girard, Ls. Beuloin, H. Bernier, O. Proulx, T. Bertrand, M. Bailey et T. Fisher.

Le Conseil décide d'envoyer trois délégués au Congrès des Métiers et du Travail du Canada qui se réunira à Halifax le mois prochain.

Les camarades Louis Beuloin et Gus. Francq sont élus délégués au premier tour de scrutin et le délégué Tom Fisher fut élu comme délégué, après une lutte des plus vives, entre les délégués Brunet, Lynch, Drolet et Stevens.

× × ×

La Fédération canadienne des employés civiques, a sa réunion du 26 juillet, a décidé d'avoir une assemblée publique prochainement pour se réorganiser sur des bases plus solides, dans l'intérêt des charretiers journaliers de la corporation. Pour pouvoir chômer plus dignement la Fête du Travail il a été résolu de prendre une part dans le journal "L'Ouvrier." M. Proulx a fait un éloquent discours dans l'intérêt du journal ouvrier et M. J. A. Guérin a beaucoup intéressé l'assemblée par ses bonnes paroles d'encouragement. Un vote de remerciement a été offert au Conseil des Métiers et du Travail pour le concours qu'il a accordé à l'union contre la dimunition des salaires des ouvriers de la corporation.

× × ×

Dimanche matin, au Temple du Travail, rue Saint-Dominique, se réunira le comité de la Fête du Travail, à dix heures.

M. John Nicolson, un vieux citoyen de Lachine, s'est présenté au bureau des détectives provinciaux, ce matin, pour leur demander de rechercher ses deux chevaux qui ont été volés dans son champ pendant la nuit.



M. J. Doré, réélu trésorier de l'Union des Barbiers de Montréal.

LA COMMISSION ROYALE

Suite de la première page

MANOEUVRES DELOYALES

de M. Paquette, ces arrangements ne purent être mis à effet et les employés qui étaient retournés à l'ouvrage durant les négociations se remirent en grève. Le ministre du travail fut alors appelé à intervenir et les difficultés furent définitivement réglées. L'acte le plus important du bureau de conciliation nommé par le ministre du travail fut l'établissement d'un bureau de conciliation permanent qui devait existé jusqu'en avril dernier. A cette date les employés trouvant que ce bureau les empêchait de se mettre en grève refusèrent de le continuer. Quelque temps après

LA REDUCTION

de 10 pour cent sur les salaires fut annoncée, et la grève du mois de mai éclatait. La réduction des salaires avait été imposée par le mauvais état du marché du coton et ne fut faite pour aucune autre raison.

Interrogé par M. King, il dit que le dividende payé par la "Montreal Cotton Co." est actuellement 8 pour cent. En septembre dernier, la "Montreal Cotton" avait des commandes autant qu'elle pouvait produire jusqu'au mois de juin de cette année. Mais ces commandes furent contremandées avec le résultat que les marchandises

SONT ACCUMULEES

dans leurs entrepôts. S'ils avaient pu prévoir qu'il y aurait pareille dépression des affaires, les directeurs n'auraient certainement pas payé 8 pour cent lors de leur dernier dividende, quoique ce 8 pour cent fut payé à même des profits réalisés dans le passé.

M. Simpson a fait une enquête complète sur la dépression qui s'est fait sentir dans l'industrie du coton et il a constaté que cette dépression a été éprouvée dans tous les pays du monde. C'est lui qui a conseillé la réduction des salaires des employés. Il n'a pas conseillé de réduire ni les salaires des officiers supérieurs, ni les dividendes, car cela ne

LE CONCERNAIT PAS

En Angleterre, un avis d'un mois est donné par l'une ou l'autre des parties en cause quand un changement se produit qui pourrait amener des difficultés dans les relations entre patrons et employés.

Il dit qu'en Angleterre, des grèves comme celles qui ont eu lieu à Montréal et à Valleyfield ne se seraient jamais produites. Il y a une association des patrons en Angleterre et une association des employés .Ces associations sont en relation au moyen d'un comité conjoint.

Toute cette partie du témoignage de M.Simpson sur les "trades unions" est des plus instructives et des plus intéressantes et il est malheureux que le manque d'espace nous empêche de la rapporter. Le témoin ne voit pas qu'une union ouvrière soit utile à Valleyfield.

Il croit que la différence des langues est déjà une cause de difficulté.

Il suggère la formation d'un comité de citoyens indépendants des parties en cause, qui serait chargé de règler les difficultés. Il ne croit pas que la crise actuelle finisse avant

QUELQUES MOIS

A Mtre Bumbray, il dit que la dépression générale des affaires est difficile à attribuer à une cause particulière. Il l'attribuerait, pour sa part, à la mauvaise récolte au Canada, et à la rareté de l'argent aux Etats-Unis. Il est convaincu que la préférence de 33 ⅓ accordée à l'Angleterre fait dommage à l'industrie du coton au Canada. Il répète qu'une union ouvrière

N'EST PAS NECESSAIRE

et qu'un comité formé comme il l'a dit serait ce qu'il faudrait pour régler les difficultés. Il croit que l'union est morte.

Mtre Bumbray lui demande s'il ne croit pas que l'un des moyens d'éviter les difficultés dont il a parlé à propos de l'usage des deux langues, ne serait pas d'apprendre

LE FRANCAIS

lui-même. M. Simpson dit qu'il n'en a pas eu le temps et qu'il croit que tout le monde devrait apprendre l'anglais dans des écoles publiques.

—"Ne croyez-vous pas, demande Mtre Bumbray, qu'il est plus facile à un homme intelligent d'apprendre une langue étrangère qu'à toute

UNE POPULATION?

—"S'il en a le temps, oui, répond M. Simpson. Après la dernière grève la compagnie ne refusa pas de reprendre un homme parce qu'il s'était mis en grève; elle refusa simplement de reprendre les agitateurs. M. Papineau, recorder de Valleyfield, interroge le témoin, qui lui répond que la réduction de 10 pour cent ne s'appliquait qu'aux salaires des fileurs. Il ne croit pas que 60 heures de travail soient trop pour les enfants et pour les femmes, surtout à la fabrique de Valleyfield, où les conditions hygiéniques sont excellentes.

M. Simpson est remplacé dans la boite par M. Neveu, ex-président du local No 1, qui déclare qu'il a voté contre la grève, et qu'il est convaincu d'avoir agi dans l'intérêt des employés.

La séance s'ajourne alors, pour être reprise à 1 h. 30.

UN PETIT MONSTRE

New-York, 7 — Les médecins de l'hôpital Bellevue viennent de démontrer qu'un être humain peut vivre sans cerveau. Ils citent à l'appui de leur prétention, le cas de Marie Gascomo, décédée à cette institution après quarante heures d'existence. L'autopsie a révélé qu'elle était née sans cervelle. La tête et la figure de l'enfant ressemblaient rien moins qu'à celle d'une grenouille, les yeux étaient sortis de leurs orbites.

L'on crut d'abord à une extraordinaire difformité du crâne et l'on pensa qu'avec le temps la tête reviendrait à l'état normal, mais il n'en fut rien.

L'enfant n'avait absolument pas de matière cérébrale dans la tête. Les docteurs déclarent qu'il n'y a pas de cas analogue connu du monde scientifique.

LE CARDINAL GIBBONS

Son Eminence le cardinal archevêque de Baltimore, actuellement en la Ville Eternelle, à l'occasion du Jubilé Sacerdotal de Pie X, serait dangereusement malade.

LA VIE SIMPLE DE SON EMINENCE.

Des dépêches, venant de Rome, nous transmettent chaque jour des nouvelles très pessimistes, au sujet de la santé de l'Eminentissime cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, en ce moment en la Ville Eternelle, à l'occasion du jubilé sacerdotale du Pape. Son Eminence serait dangereusement malade, tellement que les médecins craignent pour sa vie et lui ont recommandé un repos absolu.

Mgr J. Gibbons est âgé, il est né en 1834 à Baltimore même. En 1868, il était élu évêque titulaire d'Adramythe et premier Vicaire apostolique de la Caroline du Nord, puis en 1872 transféré, à l'évêché de Richmond. Au mois de mai 1877 il était élu évêque titulaire de Jonopolis et coadjuteur de l'archevêque de Baltimore, Mgr Bayley, auquel il succédait comme archevêque de Baltimore le 3 octobre de la même année.

En 1886, le Pape Léon XIII le créa cardinal, et il reçut le titre de Sainte Marie in Transtevere.



Son Eminence le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore. — Photo. Canada Newspaper Syndicate Ltd.

Mgr Gibbons est d'une humilité extraordinaire, toute sa vie en est imprégnée. Voici ce que l'"Opinion publique" publiait l'année dernière à propos de la vie simple du bon cardinal:

La vie simple et toute humble du cardinal Gibbons, de Baltimore contraste singulièrement avec la hauteur de sa fonction et le luxe coutumier, aux Etats-Unis.

Le cardinal n'a pas de palais, pas de carrosse doré traîné par des chevaux fringants, pas de vêtements pompeux, pas de serviteurs en livrée. Sa table est aussi toute frugale. C'est dans une ancienne et spacieuse demeure, désignée sous le nom de "palais cardinalice" qu'habite le prélat. Quand Son Eminence monte en voiture, c'est dans un fiacre ordinaire loué pour la circonstance. Le plus souvent il va à pied, soit pour se rendre où l'appellent ses fonctions ou dans le simple but de prendre de l'exercice. La silhouette du cardinal Gibbons cheminant par les rues est familière aux habitants de Baltimore.

Ses habits, à l'exception des jours où il préside au trône, sont des plus simples. Sa soutane ne diffère de celles des prêtres ordinaires que par la bande rouge au collet. Avec la calotte de même couleur et l'améthyste que le prélat porte au troisième doigt de la main droite ce sont là les seuls insignes visibles de son rang, insignes que son caractère d'évêque l'oblige à porter en tout temps.

Le cardinal n'a pas de garde de corps ou de valets, et rien ne le distingue des autres citoyens de l'endroit. C'est à sa vie régulière et méthodique que le prélat attribue l'état de santé dont il jouit encore à l'âge de 72 ans. Le cardinal résume ainsi son régime de vie: "Je travaille un peu, je dors un peu, je mange un peu, je marche un peu, je fume un peu, je lis beaucoup et je puis dire aussi que j'écris beaucoup".

Auteur de trois volumes, le prélat en prépare actuellement un quatrième qui paraîtra sous peu. Après son travail, le cardinal a ses heures de repos et de récréations. Souvent il lui arrive de passer une soirée à une fête sociale et il s'y intéresse. On l'a vu à Washington assister il y a un an, à un dîner donné par les membres du club Gridiron. Mais ce que le prélat prise par-dessus tout, c'est la lecture des livres sérieux. Son palais cardinalice occupe presque les deux tiers d'un édifice situé sur la rue Saint-Charles, entre les rues Mulberry et Franklin. C'était autrefois la partie la plus fashionable de la ville, mais l'extension des affaires en a fait un quartier commercial avec magasin de mode, d'habits pour hommes.

Des maisons de pension forment même cercle autour de la demeure du cardinal qui est resté seul à cet endroit, quand le reste des habitants ont fui vers d'autres quartiers.

L'ameublement de la demeure cardinalice est d'une extrême simplicité. Le plancher de la salle d'entrée est carrelé. Aucun tapis ne le recouvre.

Son entourage compte plusieurs prêtres et le service domestique de toute la maison est fait par trois soeurs de la Providence qu'aident une jeune négresse et un garçonnet de 14 ans. Aucun domestique n'est attaché à la personne du prélat.

Voici la journée du cardinal: Levé à 6 heures, il passe une heure en prière et en méditation. Vient ensuite l'offrande du saint sacrifice à la Cathédrale et l'action de grâces. Après le déjeuner à 8 heures, il dépouille son courrier. De neuf heures à dix heures, vient l'expédition des affaires concernant l'archidiocèse. Le vice-chancelier et son secrétaire l'aident dans son travail. De 10 heures à 12 heures 30, c'est la réception des visiteurs. Le cardinal revêt ensuite l'habit civil, se coiffe d'un chapeau haut de forme et s'appuyant sur sa canne va par les rues à ses affaires privées ou officielles. De retour à 1 heure 30, il dîne, puis se repose une demi-heure. Il se livre ensuite à des travaux littéraires jusqu'à l'heure de réception de l'après-midi, 4 heures 30. A cinq heures, il sort en voiture pour revenir au palais. Il lit les journaux jusqu'à 6 heures 30, alors que le souper est servi. La soirée est consacrée à la récréation. Quelquefois le prélat reçoit des amis, ou encore assiste à un banquet ou à une fête sociale. La plupart du temps il passe la soirée à lire dans sa bibliothèque.

Vers dix heures le cardinal se retire dans sa chambre.

Chaque premier dimanche du mois il prononce le sermon à la cathédrale. Les autres dimanches sont consacrés à la visite des églises du diocèse pour les fins de confirmation et d'ordination. Sa charge, comme syndic de l'université catholique de Washington lui impose encore force travaux.

Le cardinal mange peu et on s'étonne qu'en prenant si peu de nourriture, il puisse conserver sa santé et sa vigueur. Au déjeuner et au souper, pas de viande. On ne lui en sert que le midi.

Son plat favori est l'agneau rôti. Le cardinal fume peu, trois cigares par jour, au maximum.

Voilà la vie habituelle de ce prélat qui, des fenêtres de son palais peut voir la maison où il naquit. Sous ses fenêtres se trouve aussi la vieille cathédrale, la première construite en Amérique, où à 27 ans, il était ordonné prêtre, consacré évêque à 44 ans, archevêque dix ans plus tard et finalement, promu à la pourpre cardinalice, après un laps de sept autres années. Chaque été, l'éminent ecclésiastique va passer deux semaine avec son frère et ses deux soeurs à la Nouvelle-Orléans."

Ce serait un grand deuil pour l'Eglise de Baltimore si Son Eminence quittait cette vie.

LES INSTITUTRICES A SAINT-HYACINTHE

Le professeur Charles Lefèvre de l'Ecole Normale-Laval traite de l'enseignement du dessin à l'Ecole Primaire.

(De l'envoyé spécial de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 7 — Les travaux du congrès pédagogique de Saint-Hyacinthe se poursuivent toujours activement, au couvent des dames de La Présentation de Marie, sous la présidence de l'honorable Pierre Boucher de la Bruère.

A la séance d'hier après-midi, le surintendant de l'Instruction publique avait à ses côtés, M. le chanoine L. J. Guertin, vicaire-général du diocèse; M. l'abbé G. C. Richard, aumônier des dames de La Présentation, et M. l'échevin Samuel Casavant.

Celui qui avait à parler, n'est pas un inconnu à Saint-Hyacinthe. Directeur des écoles de coupe dans la province de Québec, le professeur Chs. Lefèvre, de l'école normale Laval compte ici de chaudes sympathies. Quatre années durant il s'est dévoué à l'éducation domestique des jeunes filles et des femmes, soucieuses d'apprendre l'art si utile de la confectiin des vêtements et son passage à Saint-Hyacinthe était celui d'un ami véritable, éprouvé et sincère.

Cette fois, M. le professeur Lefèvre avait à traiter du dessin ou plutôt de l'enseignement du dessin à l'école primaire.

Son travail dont nous publions ci-dessous un résumé encore bien incomplet, a particulièrement intéressé l'auditoire nombreux qui s'était donné rendez-vous chez les religieuses de La Présentation.

Le conférencier a traité du dessin, non pas au point de vue utilitaire, mais au point de vue éducatif. Regardez partout, dans les écoles, dans l'industrie, dans les professions et dans les arts, ceux qui réussissent: ce sont ceux qui savent "s'y prendre." Notre devoir et notre but est donc d'enseigner aux enfants dont nous avons charge, à savoir observer ou encore, comme nous le disions plus haut, à "savoir s'y prendre". Enseignez donc aux enfants à savoir observer, dans le monde physique, et ensuite, naturellement, sans s'en apercevoir, ils pourront voir dans le monde intellectuel. Le dessin, auquel vous ne croyez pas (et c'est pourquoi vous ne l'enseignez pas) est le meilleur moyen d'apprendre à observer. En France, on a tellement reconnu cette vérité, qu'en la ville de Paris seulement, on a un budget spécial de vingt millions de francs, pour l'enseignement du dessin. Sans le dessin, vous ne pouvez faire d'observations, vous ne pouvez voir. Le dessin est la clef de l'instruction. Pour apprendre, il faut savoir observer; et le dessin est le meilleur moyen d'habituer l'élève à l'observation. C'est le plus excellent instrument à la disposition de l'éducateur, pour développer l'intelligence de ceux qui sont confiés à ses soins. Il ne faut pas, cependant, toucher au dessin industriel et artistique dans les écoles primaires; mais seulement au dessin élémentaire. En Europe, la première chose qu'on enseigne, dans les écoles primaires, c'est le dessin. Et le but que poursuivent les pédagogues, en agissant ainsi, est de développer l'esprit d'observation. Pour l'enseigner, vous ne vous servirez, en commençant, que de deux modèles, par exemple: une porte et un châssis, etc.

Il ne faut pas penser qu'on dessine avec la main, comme il ne faut pas penser que c'est avec la main qu'on écrit une lettre, mais c'est avec l'esprit.

Guillaume, le plus fort en pédagogie artistique, dit qu'en sachant faire un rectangle, on sait le dessin.

Et M. Lefèvre s'est ensuite appliqué à démontrer comment on doit enseigner le dessin aux jeunes enfants, dans les écoles élémentaires; comment savoir trouver les proportions, c'est là tout le dessin.

Le dessin est la philosophie de l'école primaire, car c'est lui qui apprend à l'enfant à observer. Il ne faut pas trop exiger de l'enfance; il faut être un peu élastique, et les résultats n'en seront que meilleurs. Quand vous aurez habitué l'enfant à observer, dans le monde physique, il observera, dans le monde intellectuel, tout comme M. Jourdain faisait de la prose sans s'en apercevoir.

Après avoir enseigné à l'enfant comment observer, il faut lui apprendre la perspective d'observation, et commencer dès l'âge le plus tendre.

Après quelques conseils aux jeunes institutrices, le distingué professeur a fait, au tableau, des démonstrations pratiques de la plus haute importance.

La séance, qui fut relativement courte, s'ajourna ensuite au lendemain matin.

SEANCE DU MATIN

(De l'envoyé spécial de la PRESSE)

St-Hyacinthe, 7. — C'est aujourd'hui le dernier jour du congrès pédagogique de St-Hyacinthe. Ce matin, à la séance de 8,30 heures, que présidait le surintendant de l'instruction publique, nous remarquions M. le chanoine L. J. Guertin, V.G., M. le chanoine J. B. Dupuis, MM. les abbés G. C. Richard, aumônier des Dames de la Présentation, et L. N. Raymond du séminaire; M. Labarre, principal de l'école Champlain à Montréal; M. P. B. Blais, instituteur.

M. H. NANSOT,

Le conférencier inscrit au programme, pour la première partie de la séance était M. H. Nansot, inspecteur d'écoles pour le comté de Témiscouata.

Le sujet à traiter: conciliation entre le besoin d'activité chez les enfants et les exigences de la discipline.

M. Nansot a commencé par expliquer ce qu'est l'activité. En termes ordinaires, on veut signifier par là, qu'un tel travaille beaucoup, qu'il a beaucoup d'activité. Telle machine est en activité, quand on veut dire qu'elle travaille beaucoup; telle autre machine entrera en activité dans un mois.

La signification vraie du mot activité, c'est la vertu et la puissance d'agir, c'est-à-dire, de produire des actes. Dieu est actif, tous les êtres créés à son image sont actifs. Dans les minéraux l'activité est purement matérielle. Chez les animaux, l'activité est soumise à l'instinct naturel, mais les êtres supérieurs agissent par eux-mêmes, et sont responsables de leurs actes. Dieu a donné à l'homme l'intelligence, pour lui permettre de choisir entre ce qui est bon et mauvais, entre le bien et le mal, mais il faut admettre que cette intelligence a été affaiblie par la faute originelle, et ne pas croire comme Jean-Jacques Rousseau, qu'elle est naturellement parfaite. Les enfants ont de la peine à faire le bien, et ils font bien le mal. Pourquoi? C'est parce qu'ils n'ont pas d'expérience. C'est mal de dire à l'enfant: il faut faire ceci ou cela, parce que c'est le règlement qui le veut. Il faut lui laisser sa liberté d'agir. Girardin disait; J'ai toujours remarqué que les enfants élevés selon un certain idéal, étaient idéalement mal élevés. Pour bien élever un enfant, il faut s'y donner corps et âme. Il faut, pour cela, avoir le sentiment maternel, car l'activité de l'enfant est un danger, s'il n'est guidé par l'expérience. Certaines institutrices ont la réputation d'être aimables, qui, chez elles, sont de vrais diables. Il faut s'emparer de la direction de l'activité chez l'enfant et bien se mettre dans l'idée que la tête de l'enfant n'est pas un vase à remplir, l'enfant n'est pas un arbuste à cultiver, mais c'est un être doué d'une intelligence et d'une volonté libre. Les enfants travaillent avec nous, et ce sont eux qui ont la tâche principale à accomplir. Le travail de l'éducation, c'est l'enfant qui le fait lui-même et le grand secret, c'est de trouver les meilleurs moyens possibles, pour employer son activité, car cela gagné, tout est gagné.

Il faut de la volonté, de l'habileté et du savoir faire, chez l'institutrice, une grande patience et un courage à toute épreuve. Il faut faire en sorte que l'enfant agisse librement. Le savoir seul, n'arrive à rien, le savoir et le savoir-faire, réunis, sont la perfection.

Quand on s'adresse à la mémoire seulement, on traite les enfants comme des vases à remplir. Quand on ne s'adresse pas à la raison, ce qu'on dit à l'enfant entre par une oreille et sort par l'autre. Les discours à des enfants ne produisent rien de bon, c'est du temps perdu, et ça ne produira que de l'ennui. Il faut que l'enfant prenne part à la leçon, il lui faut de l'activité, il lui faut du travail à faire, il faut l'intéresser, autrement, il n'aura que du dégoût pour l'étude et il ne sera pas discipliné. Sans intérêt, pas de discipline possible. Il est bien important de préparer les leçons. Malgré qu'on ait de bons diplômes, on ne sait que peu de choses, car il y a une grande différence entre le savoir, pour soi, et le savoir qu'on veut transmettre à autrui. L'expérience dépend moins du nombre des années que de l'esprit d'observation. La manière d'acquérir les connaissances à plus d'importance que le savoir lui-même.

Le conférencier indique ensuite comment il faut enseigner les lettres aux enfants, c'est-à-dire, petit à petit, trois ou quatre voyelles avec trois ou quatre consonnes et leur enseigner à les réunir, de manière à former des mots. Il recommande fortement l'usage des tableaux et des gravures, pour aider l'enfant, et lui faire comprendre ce qu'il dit ou ce qu'il écrit. Quand on veut être compris par ceux à qui l'on écrit, il faut écrire lisiblement et quand on veut être compris par ceux à qui l'on parle, il faut bien parler correctement.

L'orthographe est d'une importance relative puisqu'elle varie sans cesse. L'expression des sons suffit, à la rigueur, comme dans la sténographie, mais cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas l'apprendre, seulement, il n'est pas nécessaire que l'enfant la connaisse pour commencer à exprimer sa pensée par l'écrit. Il faut bien exercer l'enfant à comprendre ce qui est bien et ce qui est mal. Par exemple, vous avez donné à Pierre, une punition qu'il devra faire sous trois jours. Le lendemain, il vous fait un travail qui mérite une récompense. Demandez-lui s'il aime mieux faire sa punition et avoir la récompense, vous êtes certaine qu'il va dire: oui, s'il est orgueilleux, et, de votre côté, vous saurez bien enlever la punition. Traitez les enfants comme des êtres libres de leurs actions. N'allez pas le mettre à genoux en employant la force de vos bras, mais faites-le se mettre à genoux. L'indiscipline vient presque toujours de la faute de l'instituteur. Soyez patientes, bonnes, aimables, justes, et préparez vos classes pour les rendre intéressantes. L'activité, la puissance d'agir est le grand facteur de l'éducation. Sans son concours, tout est nul ou presque nul. Il faut gagner l'affection des enfants, comme il faut gagner leur confiance. Ce que vous pouvez faire, c'est peu de chose; mais ce que fait l'enfant, c'est tout.

SECONDE CONFERENCE

A dix heures, M. Labarre, le président du congrès, présenta aux institutrices réunies le second conférencier de l'avant-midi, M. J. B. Labarre, principal de l'école Champlain, à Montréal, qui a traité de l'enseignement de la grammaire française à l'école primaire.

C'est un travail fort important que cette conférence, bourrée d'enseignements pratiques et d'observations utiles, fruits d'une expérience consommée. Le distingué principal de l'école Champlain a fort intéressé son auditoire.

Voici un résumé de son discours:

L'étude de la grammaire exige l'exercice d'une fonction analytique dont le tout jeune enfant est incapable. A moins que cet enseignement ne soit donné suivant une méthode naturelle, et ne soit adapté au degré de développement des facultés intellectuelles des élèves

Il faut présenter la matière de façon à ce que l'idée de la chose et le nom de cette chose soient associés. Par exemple, pour une leçon sur la définition du nom, je montrerai aux enfants un objet, je le ferai nommer, et j'écrirai sur le tableau le nom de cet objet. Je ferai ainsi nommer divers objets, diverses personnes. Ecrivant au tableau ces noms, je demanderai aux élèves de dire quelque chose de chacun de ces noms, écrivant au tableau les petites phrases dictées par les enfants.

Je ferai distinguer la différence entre l'objet et le mot écrit au tableau. Je demanderai aux enfants les noms qui sont dans les phrases écrites au tableau.

Pour une leçon quelconque, il vaut mieux remonter de l'exemple à la règle que de descendre de la règle aux applications.

C'est la marche que suit l'esprit dans l'acquisition des connaissances. L'objet se présente d'abord aux sens externes et y produit une impression; cette impression passant par l'imagination y fait naître une image de l'objet. L'intelligence aussitôt avertie exerce sur cette image sa vertu abstractive et en dégage l'intelligible.

Dès lors, l'idée est formée, la science est acquise.

C'est l'observation de cette loi qui a caractérisé l'enseignement de Pestalezzi et de Frechel.

Lorsque les mots sont associés à l'expérience, ils servent comme de réservoir à la pensée; et lorsqu'ils reviennent devant les yeux, l'esprit, par le moyen de la mémoire, se rappelle les idées qui leur étaient associées. Il faut que l'institutrice mette de l'intérêt dans son enseignement, c'est l'âme du succès.

Pour cela il lui est nécessaire de préparer soigneusement ses leçons, ne laissant rien au hasard et à l'inspiration du moment; de faire un usage constant du tableau noir, de questionner presque sans cesse.

Il ne faut pas attribuer tous les insuccès à la méchanceté des enfants, mais plutôt au défaut de préparation et de méthode.

Chez certaines maîtresses, les enfants apprennent tout avec facilité tandis qu'avec d'autres les choses les plus faciles deviennent des difficultés. L'enseignement est une vocation, et ceux qui s'y livrent de leur âme, font un grand bien à l'humanité.

M. O. E. Dallaire, directeur de l'école d'industrie laitière à Saint-Hyacinthe, a parlé cet après-midi. Nous publierons demain un résumé de sa conférence.

JOLI CONCERT

(De correspondant régulier de la PRESSE)

Pierreville, 7. — Un joli concert a eu lieu, à Abénakis Springs, jeudi soir. Un programme des plus attrayants avait attiré un auditoire très nombreux. Le fait est que la salle assez spacieuse, ne put contenir toute la foule.

Il nous a été donné d'entendre M. Paul Dufault, ténor new-yorkais bien connu.

L'excellent chanteur a su se faire applaudir comme toujours.

M. Emile Taranto, violoniste de Montréal, figurait aussi au programme; il a exécuté avec brio plusieurs jolis solos et a eu les honneurs du rappel.

Mlle Claire Vanasse a déclamé avec toute l'habileté qu'on lui connaît; elle fut particulièrement ravissante dans "Si je t'aimais."

MM. Dufault et Taranto ont été très habilement accompagnés au piano par Mlles Rachel Gill et Amelie Blondin.

TARIF

invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de LA "PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE", 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'ouvrons pas nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 rue Craig Est. Main-d'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

BOULANGER — Vous trouverez bon ouvrier avec grande expérience dans plusieurs systèmes de panification, en vous adressant 284 Saint-Timothée. 235—6

CUISINIER sobre demande emploi, 15 ans d'expérience, jour ou nuit. Bonnes références. S'adresser J. A. Laverdure, 187 Champlain. 233—3

COMPTABLE d'expérience, bon sténographe et bon clavigraphiste demande position, meilleures références. Ecrire à casier 98 la "Presse". 233—6

COUPLE sans enfants demande emploi pour garder une ferme, bonne expérience, iront n'importe quelle partie éloignée. Se présenter ou écrire 260A Sanguinet. 235—2

COUPLE Français, sans enfants, bonnes références, demande à faire l'entretien d'une maison en échange du logement, chauffage, éclairage. Ecrire Casier 143, la "Presse." 235—2

FRANCAIS, sérieux, bonnes références, demande emploi garçon magasin, bureau, similaire, quelconque. Apprendrait facilement conduire cheval Travailleur, sobre. Edel, Ecrire Casier 60 la "Presse". 231—5

FRANCAIS, âge mûr, demande emploi, travail intérieur, sait conduire cheval, aussi le jardinage. S'adresser Leroux, chez Brunel, 121A rue Saint-Antoine. 234—3

GARCON boulanger sobre et actif demande emploi. S'adresser 59 avenue Duluth. 234—2

GARDIEN de bureau demande place, ayant références et certificats pour la tenue des bureaux depuis plusieurs années, chauffage de fournaises une spécialité. Ecrire Casier 113, la "Presse". 235—2

HOMME — On trouvera un "millright" honnête et sobre, aussi capable dans le bois, meilleurs références fournies. S'adresser 47 avenue Archambault. 233—3

HOMME demande emploi comme gardien de nuit, ingénieur diplômé. S'adresser Café de la "Patrie", 110 Ste Catherine Est, Armidas Beauchamp. 233—4

HOMME demande emploi comme collecteur, gardien, distributeur, pour voiture ou toute autre place de confiance. S'adresser à J. A. A. Bouvier, 696 avenue Letourneux, Maisonneuve. 235—6

HOMME, connaissant bien la ville, désire une place comme charretier ou cocher, meilleures références fournies. 23 Saint-Dominique. 235—3

JEUNE homme parlant les deux langues demande emploi, hôtel ou restaurant. Bonnes références. Ecrire D. N., 2184½ Sainte-Elisabeth. 232—3

JEUNE HOMME ayant plusieurs années d'expérience comme teneur de livres, demande position comme tel, peut fournir les meilleures références possibles. Ecrire casier 86 la "Presse". 233—2

JEUNE HOMME, 5 ans d'expérience comme épicier, fournira références. Gros et détail. S'adresser J. Désautels, 327 Dorchester Est. 235—3

LORRAIN, 40 ans, au courant du dessin, compétent dans tous les travaux de construction en fer et machinerie, possédant l'allemand, le français et un peu d'anglais, désire position comme intendant ou gérant. Mentionnez salaire et conditions. S'adresser par lettre, 260 rue Centre. 234—6

UNE BONNE MODISTE demande de la couture dans les familles privées. Adresse: 14 Chêneville. 6,7

UN FRANCAIS breveté associerait bailleur de fonds pour exploitation armes chasse. Gros bénéfices. Réparations, serrurerie, travaux d'art, forge, lime, précision. On prendrait de suite place premier ouvrier. Bonnes références. Dupont, 22 rue St Dominique. 233—3

ELEVES DEMANDES

COURS DE M. DE KERMENO, 271A Ontario Est, Bell Est 1720. Le cours des vacances commencera samedi, 1er août, à 9 heures a.m. Lettres et sciences. 226—12

COURS — Spécial. Sténographie française, anglaise, comptabilité pratique, conversation anglaise. Prix spécialement bas. Institut Sténographique Elle, 490 Sainte-Catherine Est, Tél. Est 2807. 232—6

ELEVES DEMANDES — Leçons privées, anglais, français, latin, bonnes conditions, satisfaction assurée. No 671 Sainte-Catherine Est, entre Beaudry et Visitation. 232—6

ELEVES DEMANDES — Cours Salvagniac, agrégé français; brevets médecine, art dentaire, etc. Deux heures quotidiennement. Prix "A forfait. Ecrire 92 Est, Port Arthur. 233—3

ELEVES DEMANDES — Demoiselle anglaise conversant dans les deux langues enseigne parfaitement l'anglais, enfants ou adultes. Progrès rapides, 330 St Denis. Termes modérés. 234—3

ELEVES DEMANDES — Lemoiselle allemande désirerait donner des leçons d'allemand. Possède meilleures références. Adresse: A. W., 36A rue Drummond. 234—3

ELEVES DEMANDES — Vu la grande demande de sténographes et de comptables parlant les deux langues, nous donnerons un cours complet de sténographie ou de comptabilité à tous les élèves parlant le français et l'anglais et qui s'inscriront cette semaine-ci. A une grande réduction de prix. La sténographie de Boyd peut être apprise en 30 jours. Classes du jour et du soir tout l'été. Ne manquez pas cette chance exceptionnelle, venez nous voir aujourd'hui. Moon's Great School of Business, édifice Karn, 468 rue Sainte-Catherine Ouest. Téléphone Uptown 2005. 231—6

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Vu la grande demande de télégraphistes et de chefs de gare pour les chemins de fer que l'on construit dans l'Ouest et pour remplir les positions dans l'Est, nous donnerons notre cours complet de télégraphie et d'affaires de chemins de fer valant $50, à tous ceux qui s'inscriront cette semaine pour la modique somme de $35 comptant. La télégraphie s'apprend facilement et promptement à notre école qui est la mieux outillée dans l'Est du Canada et sous la direction de professeurs d'expérience. Si vous voulez suivre le meilleur cours, c'a vous payera de suivre celui de cette école moderne. Les classes sont ouvertes le jour et le soir toute l'année. Bureau ouvert tard chaque soir. Moon's School of Telegraphy, édifice Karn, 468 Ste Catherine Ouest. Téléphone, Uptown 2005. 231—6

HOMME GARCONS DEMANDES

BARBIER — On demande un bon barbier pour commencer lundi, devra s'adresser 216 St Laurent.

BARBIER — On demande un bon barbier pour la journée de samedi. Bon salaire, 2108 St Laurent.

BARBIER — On demande un bon barbier pour samedi, bons gages. 55 Fairmount.

BARBIER — On demande un barbier compétent pour demain, samedi, $4.00 pour la journée, coin Roy et St André.

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente. S'adresser à F. X. Pouliot, 65 St Sulpice. Heures courtes.

BARBIER — On demande un barbier d'expérience pour samedi, 721 St Laurent.

BARBIER — On demande un bon barbier pour le samedi. Bons gages. S'adresser à 536 Ontario Est, près Amherst.

BARBIER — On demande un barbier et un apprenti qui peut raser, pour samedi, 300 Wolfe.

BARBIER — On demande un barbier chez Frank St Germain, 226 Champlain.

BARBIER — On demande un bon barbier pour la journée de demain, de 9 a.m. à 11.30 p.m., 1611 St Laurent.

BARBIER — On demande un barbier de première classe, bon salaire. S'adresser 47 Dorchester ouest.

BARBIER — On demande un bon barbier, 6 rue Bonsecours.

BARBIER demandé au No 259 Craig Ouest.

BOULANGER — APPRENTI — On demande un apprenti boulanger et un compagnon. S'adresser 264 Wolfe.

BOULANGER demandé au No 35 Vitré Est.

CUISINIERS — On demande une coupie de chefs cuisiniers de premier ordre. S'adresser au département des wagons-lits, C. P. R., Glen Yards, Westmount. 233—3

CHARPENTIER demandé. Doit avoir tous ses outils, emploi constant à l'homme voulu. Gages $40.00 par mois, avec pension. S'adresser à A. J. Higgins, St Lawrence Hall, 135 rue Saint-Jacques.

CUISINIER, CUISINIERE — On demande cuisinier ou bonne cuisinière, pour hôtel de campagne d'une population de 4,000 âmes. Pour informations, s'adresser immédiatement par lettre ou téléphone, H. Bernier, Victoriaville. 235—6

COUPLE — On demande immédiatement un couple marié sans enfant, bien recommandé, comme cocher et servante générale, $50.00 par mois. Ecrire à boîte 150 la "Presse". 235—2

COMMIS DE BUVETTE — On demande un commis de buvette de première classe et expérimenté, parlant les deux langues, 759 boulevard St Laurent.

ETUDIANT — On demande un étudiant en pharmacie, 2 à 4 années d'expérience, excellente position pour homme sérieux et honnête. S'adresser pharmacie Lamontagne, 823 Lasalle, Maisonneuve. 234—6

FORGERON — On demande un bon forgeron de voiture à 225 rue William. 235—2

FERBLANTIER - COUVREUR — On demande un bon ferblantier-couvreur. S'adresser au No 25 rue Mance.

GARCON — On demande un garçon pour prendre soin d'un cheval et livrer les effets à domicile, et ouvrage général, références exigées. S'adresser E. P. H. Raby, 790 Chaussé. 235—6

HOMME — On demande, à notre département des biscuits, un homme pour la pâte de guimauve et les glaces. The Montreal Biscuit Co., avenue Brewster, Saint-Henri. 232—6

HOMMES et femmes pour apprendre métier de barbier en huit semaines, gradués gagnent $12 à $18 par semaine; aidons à vous placer. Catalogue gratuit. Moler Barber College, 119 rue Craig Ouest, Montréal. 2—n

HOMMES — Des hommes d'expérience demandés, parlant les deux langues, pour livraison et prendre soin des chevaux, références exigées. Se présenter entre 6 et 7 heures, aujourd'hui, 395 boulevard Saint-Laurent.

HOMME — On demande un homme pour ouvrage général. Grand Hôtel, Wilfrid Corbeil, prop.

HOMME de confiance demandé pour faire la livraison dans un magasin de fer, devra parler les deux langues et avoir références. P. Jubinville, 358 rue Rachel.

HORLOGER — Bon horloger demandé immédiatement au No 1213 rue Ste Catherine Est, sachant parler anglais et français, et aussi opticien bien recommandé.

JEUNES GENS demandés de suite, pour étudier la télégraphie, pour occuper des positions de chemin de fer aussitôt que qualifiés; cours jour et soir. S'adresser Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 232—6

JEUNES HOMMES — On en demande 25 pour se faire qualifier comme chauffeur de locomotives. Aussi 10 jeunes hommes comme serre-freins et 25 télégraphistes. Salaires de $60 à $100.00 par mois. Toutes les demandes doivent être envoyées avant vendredi le 7 août. S'adresser immédiatement, au No 141, rue St Pierre, Chambre 3, Ouvert le soir. 232—5

JEUNE HOMME demandé, de 2 à 3 ans d'expérience, dans la photographie, place d'avenir pour un jeune homme intelligent. Ecrire à Boîte 98 la "Presse." 233—3

JEUNES GENS DEMANDES

Nous demandons des jeunes gens pour apprendre la télégraphie. Les salaires payés par les chemins de fer sont de $55.00 en montant. Le Grand Tronc Pacifique en a besoin d'un grand nombre. Belles positions en perspective. Nous avons la meilleure école sous tous rapports. Ecrivez ou venez nous voir. Montreal Telegraph and Railroad Business School, 120 Ste Catherine Est. Bâtisse la "Patrie". 234—6 F

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme d'une douzaine d'année. S'adresser 234 Orléans, Maisonneuve. 235—2

JEUNE GARCON demandé, de 16 ans, fort pour épicerie, avec un peu d'expérience. Un jeune garçon de St Henri sera préféré. S'adresser 113 Ste Elisabeth, St Henri. 235—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme dans une épicerie, pour livrer les marchandises. Références exigées. S'adresser à 100 Sainte-Catherine Ouest.

MARECHAUX-FERRANTS — On demande des maréchaux-ferrants. S'adresser chez Napoléon Guy, 1601 Notre-Dame Ouest.

MANICURE — On demande un manicure et un commis connaissant l'art de la coiffure et le massage. Doivent parler anglais. Sami. Tarrante, 373 rue Sainte-Catherine Ouest. 232—6

Succursale de La "Presse" No 66 Rue Sainte-Catherine Est

Les petites annonces de la "Presse" sont reçues à notre succursale de la Rue Sainte-Catherine et aux autres succursales de la "Presse" aux mêmes prix qu'au bureau-chef.

La succursale de la "Presse" de la Rue Sainte-Catherine émet les mandats express, envoie les messages télégraphiques, fait l'expédition des colis par express. Comptes de gaz et d'électricité perçus à ce bureau pour la M. L. H. & P. Co.

HOMME GARCONS DEMANDES

Manufacture de Tabac

Ecôteurs de tabac de la Virginie, chacun 100 livres par jour; aussi jeune homme d'expérience comme assistant contremaître pour le tabac. 35 rue Lemoine. 234—3 F

PATISSIER — On demande un patissier comme second, aussi un apprenti ayant déjà travaillé. S'adresser 442 Ontario Est. 234—3

PEINTRES—On demande deux bons peintres de véhicules, à 225 rue William. 235—2

PATISSIER — On demande un bon pâtissier immédiatement. A. et A. Martin, 393 rue St Joseph, Lachine.

TAILLEUR — On demande un tailleur pour dames, pour aller à Halifax, N. E., un pouvant également coudre et tailler sera préféré, devra fournir les meilleures références. S'adresser par lettre à Mark Fisher, Sons and Co., ou en personne, mardi prochain, le 11 du courant, entre midi et une heure. 235—3

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux; on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ont. 79—n

VOYAGEURS demandés pour vendre un produit bien annoncé. S'adresser 41 Ste Catherine Ouest, après-midi. 234—3

VOYAGEUR expérimenté demandé pour la province de Québec. Doit être bien connu et avoir de bonnes références. Salaire et dépenses. S'adresser immédiatement à M. Auerback, 296 rue Notre-Dame Ouest.

VOYAGEUR — On demande très bon voyageur pour couvrir le territoire de Québec à Ottawa sur les deux rives. Un d'expérience préféré, doit être sobre, travaillant. — Must be et hustler.—Ecrire à Casier 149, la "Presse." 235—2

FEMMES, FILLES DEMANDEES

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière pour un hôtel. S'adresser à P. Nadeau, Waterloo, P. Q. 234—2

CLAVIGRAPHISTE — On demande immédiatement une clavigraphiste d'expérience sachant les deux langues. S'adresser Daoust Realty Ltd, chambre 9, édifice la "Presse", 4 à 5 p.m., ou 9.30 à 12.30 a.m.

COUTURIERES — On demande des couturières d'expérience pour coudre et plisser à la machine les blouses en soie et en linon. Nous avons beaucoup d'ouvrage. Bon salaire. Des personnes d'expérience seules seront acceptées. S'adresser 287 Notre-Dame Ouest. 235—2

CUISINIERE, FILLE — On demande une cuisinière et fille de salle. 25 Place Jacques-Cartier.

COUTURIERES — On demande de bonnes couturières. S'adresser à J. E. Saucier, 233 St Jacques, au deuxième étage.

DAME DEMANDEE, comme agent, pour introduire notre système d'achat. Costumes, jupes, blouses, etc., bon salaire à une personne compétente. S'adresser à Boîte B. P. 1213, en ville. 235—2

Empaqueteuses de Tabac

Doivent avoir de l'expérience, boîtes ou paquets, 35 rue Lemoine. 234—3 F

Faiseuses de Chemises

Filles d'expérience demandées pour poser les poignets après les chemises. S'adresser Tooke Bros., 302 Ste Elisabeth, St Henri. 234—3 F

FEMMES d'expérience demandées pour introduire dans les familles un produit de première nécessité. 41 Ste Catherine Ouest, après-midi. 234—3

FEMME

capable demandée pour faire des tuques et des ceintures. Ecrire à Boîte 145 la "Presse". 235—2

FEMME compétente et ponctuelle demandée pour la cuisine. Balmoral Café, 352 rue Notre-Dame Ouest.

FILLES d'expérience demandées pour poser les bandes de cou et les colets aux chemises. S'adresser Montreal S. et U. Co., 10 Saint-Pierre. 232—5

FILLES — On demande une fille de chambre et une pour aider à la cuisine. S'adresser 73 ave Viger.

FILLES — On demande une fille pour finir les bords des pantalons sur machine "Arbes." S'adresser R. C. Wilkins, 23 rue Dowd, près Bleury. 235—3

FINISSEUSES — On demande de bons finisseurs dans les chapeaux de laine. S'adresser à J. Godin, ville St Paul. 235—2

INSTITUTRICES demandées à l'Ile Perrot, deux institutrices ayant leur diplôme pour école élémentaire. Pour informations, s'adresser Michel Leduc, secrétaire-trésorier, Ile Perrot, Nord Qué. 232—5

INSTITUTRICES—On demande deux institutrices diplômées, pouvant enseigner l'anglais et le français. Salaire $150 par année. Ecrire immédiatement à O. Desmarais, sec.-trés., Bromptonville, Qué. 235—2

INSTITUTRICE — On demande pour le mois de septembre une institutrice pour une maison privée, chez Joseph Deschamps, à Repentigny. 234—6

INSTITUTRICE assistante demandée. Diplômée, ou non. Salaire $12.00 par mois. S'adresser immédiatement à l'Ecole St Charles, du Bas du Sault.

INSTITUTRICE — On demande institutrice diplômée, français et anglais, salaire $200, et une institutrice diplôme élémentaire français, salaire $150. S'adresser Jules Roger, sec.-trésorier, Notre-Dame du Laus. 235—6

JEUNE FILLE demandée pour servir la crème à la glace; devra parler les deux langues. S'adresser immédiatement 453 Notre-Dame Ouest.

LAVEUSE DE VAISSELLE — On demande une bonne laveuse de vaisselle, au No 153 Saint-Laurent.

MODISTE — Bonne modiste de chapeaux demandée. S'adresser Mme Jacques, Verchères, Qué. 230—6

MODISTE de chapeaux demandée, très expérimentée, étant capable de servir au salon, parlant les deux langues. Références exigées. S'adresser à Mme Cormier, 262 Lagauchetière Est. 233—6

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE demandée pour presbytère de campagne, une sachant faire la cuisine. Ecrire casier 802 la "Presse", Montréal. 228—9

SERVANTE — On demande une servante général. S'adresser No 53 chemin Lachine, Verdun, près de la Troy Laundry. 230—6

SERVANTE — On demande immédiatement une bonne servante. Pas de lyavage. S'adresser au No 487 rue Mont-Royal. 233—6

SERVANTE — On demande une servante générale pour petite famille, bonnes références. S'adresser au No 1159 St Jacques.

SERVANTE — On demande une servante générale au No 53 rue Garnier.

SERVANTE — On demande une bonne servante sachant faire la cuisine, pour une famille de deux personnes âgées, logeant dans un plain-pied. S'adresser immédiatement au No 536 Sherbrooke Est. 235—2

SERVANTE générale demandée, références exigées, pour une seule personne, pas de lavage. 730 Saint-Hubert, 2 à 5 heures p.m.

SERVANTE — On demande une servante dans petite famille, pas de lavage ni repassage. 253 Sherbrooke Est.

SERVANTE générale demandée, où on garde une autre servante. Se présenter au No 214 avenue Laval, nouveau numéro. 235—2

SERVANTE — Bonne servante demandée, bonne position, belle chambre seule, venez voir avant d'aller ailleurs. S'adresser 664 boulevard Saint-Joseph, coin Saint-Urbain, deux rues plus haut rue Mont-Royal. 235—2

SERVANTE générale demandée sachant faire la cuisine. S'adresser 31 Drummond.

SERVANTE — On demande une servante générale et une bonne d'enfants au No 486 de la rue Sherbrooke Est. Bonnes recommandations.

SERVANTE — On demande une servante propre, fiable, aimant les enfants, pouvant commencer le 3 août ou le 6. Références exigées. Bons gages. S'adresser 148A Fullum. 235—3

SERVANTE — On demande une fille comme fille de chambre et ouvrage général dans un hôtel. 14 carré Papineau, Hôtel Ste Marie.

SERVANTE — On demande une servante immédiatement, elle devra savoir servir la table. 472 Dorchester Est.

SERVANTE — On demande une bonne servante, pas d'enfant, pas de cuisine, lavage et repassage en dehors. S'adresser 312 Amherst. 235—3

SERVANTE générale demandée immédiatement. S'adresser 479 rue Notre-Dame Ouest.

SERVANTE — On demande une servante générale, 135 Notre-Dame Ouest. 235—2

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés à Montréal et dans la Province de Québec, pour vendre article de toilette pour dames. Dames et demoiselles de préférences. S'adresser chambre 5, 289 Sainte-Catherine Ouest. 234—3

AGENTS — On demande de bons agents honnêtes et travaillant, pour une nouvelle affaire, pouvant se faire bon salaire. S'adresser Napoléon Cadieux, marchand tailleur, 1236 Saint-Jacques. 235—2

AGENT solliciteur demandé. Salaire ou commission. S'adresser Alfred Tyler, London, Ont. 236—n

AGENTS d'assurance d'expérience demandés. Conditions libérales et emploi permanent. La Caisse Générale, 11 boulevard St Laurent. 235—3

CHAMBRES A LOUER

CHAMP DE MAHS, 114. — C. A. L. — Chambres double et simple à louer, bon confort, étage du bain. 234—3

DELORIMIER, 1099A. — C. A. L. — Bonne chambre meublée à louer. 233—6

DORCHESTER OUEST4 — C. A. L. — Deux chambres devant, sur la rue St Laurent, bain, gaz, possession immédiate, chauffage eau chaude.

LAMONTAGNE, 8 — C. A. L. — Grande chambre à louer, maison privée, pas d'enfant. 235—3

PARC LAFONTAINE, 506D. — Deux pièces sur le devant, meublées ou non, améliorations modernes, famille pas d'enfants. 233—3

RACHEL, 456A — C. A. L. — Trois chambres non meublées à louer, 456A Rachel. 233—3

RICHMOND, 374 — C. A. L. — Coin Notre-Dame, magnifique salon double meublé ou non, avec usage de la cuisine si préféré, $8.00 par mois. 235—3

ST ANTOINE 228A — C. A. L. — 5 chambres non meublées, à l'étage du bain 203 si désiré. Loyer très bas. 230—6

SAINT-ANDRE, 972 — C. A. L. — Chambre à louer, meublée ou non, usage de cuisine si désiré. 232—6

ST HUBERT, 684 — Grandes et petites chambres à louer, possession immédiate, améliorations modernes. Téléphone à la maison. Pas d'enfant. Belle occasion. 233—3

SAINT-DENIS, 107. — C. A. L. — Magnifique chambre double sur l'étage du bain, lumière Auer, chauffée à la vapeur, eau chaude pour le bain. 235—3

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

AMHERST, 564 — C. M. — Plusieurs chambres proprement garnies. Prix 75 cents et $2.50 par semaine. 234-3

BEAUDRY, 286 — C. M. — Grande chambre meublée, pour une ou deux personnes, famille privée, gaz, améliorations modernes. 234—3

CADIEUX, 391 — C. M. — Coin Ontario, grandes et petites chambres, améliorations modernes, messieurs préférés. Usage du téléphone. 233—26

DORCHESTER EST, 198. — C. M. — Chambre meublée, poêle à gaz, garde-robe dans la chambre, $2.25 par semaine, gens tranquilles seulement. 233—3

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

DORCHESTER, 113, EST — Chambre meublée, avec garde-robe et poêle à gaz, pour couple ou deux messieurs, maison tranquille. 234—3

DROLET, 22 — C. B. — Près carré St Louis, grande chambre meublée, sur devant, avec usage bain, gaz, famille privée, deux personnes. 234—3

DORCHESTER EST, 251. — C. M., près Saint-Denis. Chambres bien meublées, étage du bain, grandes et petites. 235—3

HOTEL DE VILLE, 155 — C. M. — Magnifique chambre double, avec garde-robe, sur le devant, gaz, étage du bain, $2.25. 232—6

HERMINE, 20 — C. M. — Grandes chambres bien éclairées, près de la rue Bleury. 234—3

NOTRE-DAME, EST, 173. — C. M. — Belles chambres sur le devant, à louer, gaz Auer, bain, eau chaude. Bell Tél., maison tranquile, prix modéré. 235—3

RUE SAINT-DENIS, 268 — C. M. — De belles chambres pourvues des accommodations les plus modernes, telles que eau chaude, meubles et tapis neufs, bains émaillés, peuvent être retenues immédiatement en s'adressant à 268 Saint-Denis, près Demontigny. Prix raisonnable. 222—26

SAINTE-CATHERINE EST, 388. — C. M. — Belle grande chambre de devant, étage du bain, améliorations modernes. Possession immédiate. 233—3

SAINT-DENIS, 400B. — C. M. — En bas, jolie chambre à 6 piastres. Autre chambre en avant, lavabo. Prix modéré. Possession immédiate. Famille privée. 234—3

STE CATHERINE OUEST 34 — C. M. — Jolie grande, petite chambres devant, lumière Auer, bain, privilège cuisine, maison tranquille, confortable. Gens stables désirés. 234—3

SAINT-DENIS 303 — C. M. — Belle chambre confortablement meublée, sur l'étage du bain, lumière Auer et eau chaude, dans famille privée. 29,7

SANGUINET, 282 — C. M. — Près Ontario. On trouvera de belles chambres doubles sur le devant, meublées à neuf, confort du chez-soi. 234—3

SAINT-HUBERT, 624. — C. M. — Magnifique chambre à louer, dans famille privée, améliorations modernes, confort désirable. Pension si désirée. 235—3

ST HUBERT 224, nouveau No. — C. M. — On trouvera une jolie chambre meublée sur le devant. 235—3

SAINT-URBAIN, 459 — C. M. — Grandes chambres meublées ou non, chauffées à l'eau chaude, lumière Auer, bain, w.c., coin Ontario. 235—3

SAINTE-ELISABETH, 126. — C. M., près Sainte-Catherine. Jolie chambre à louer, claire, propre, fraîche, tranquille, étage du bain, possession immédiate. 235—3

CHAMBRES ET PENSION

AVENUE HOTEL DE VILLE, 97 — C. E. P. — On demande un bon pensionnaire bien recommandé. Maison privée. 234—3

BERRI, 182-184—C. E. P.—Chambres et pension, meublées ou non. Prix modéré. 235—3

MME MAILLE — C. E. P. — Annonce au public qu'elle rouvrira, les chaleurs passées, sa maison. Pension moderne, table de première classe, comme toujours à la semaine ou au repas. Magnifique chambre double, confort désiré. 404 Dorchester Est, près Saint-Hubert. 230—6

PENSION SAINT-LOUIS — C. E. P. 492 Saint-Denis — A deux pas du carré Saint-Louis. Les personnes désirant un bon confort, trouveront belles chambre spacieuses et bien aérées, installation moderne, lumière Auer, etc., etc., table soignée. Tramways passent à la porte, conduisant aux gares Viger, Bonaventure et Windsor. Aussi pension de table. Tél. Bell Est 4172. 230—6

PENSION SAINT-DENIS, 57 rue St Denis. Aux touristes, vous trouverez magnifique chambre-salon et autres très bien meublées à neuf, aussi pension de table de première classe, salle à manger à l'étage d'entrée, service de première classe, site enchanteur. Téléphone Est 4298. 230—6

SAINT-DENIS, 74 — C. E. P. — Pension parisienne. Avis aux touristes. Les personnes désireuses d'un bon confort doivent s'adresser à cette maison; ne pas confondre avec les maisons similaires; cuisine française et chambres vastes, bien décorées et salues, bain, lumière Auer, installation moderne et de premier ordre, à proximité de toutes gares, centre de la ville. Tramways devant la porte. Repas, 35c. et repas à la carte. Téléphone Bell Est 4931. 221-18

ST HUBERT, 199 — C. E. P. — On trouvera à cette adresse chambre et pension de première classe. 230-6

SAINT-DENIS, 124. — C. E. P. — Jolies chambres garnies avec ou sans pension, simples ou doubles et usage de petite cuisine si désirée. Beaux portemanteaux, lumière Auer, chauffage à l'eau chaude, usage du bain. 124 Saint-Denis, coin Dorchester Possession immédiate. 231—6

ST DENIS, 472A—C.E.P.—Deux chambres sur le devant, une avec balcon, très bien meublées, usage salon et boudoir, pension de première classe. 232—6

SAINT-HUBERT, 213 nouveau numéro. — C. E. P. — Belles grandes et petites chambres pour 2 messieurs, ou couple. Améliorations modernes. 231—6

SAINT-DENIS, 1295A. — C. E. P. — Beau salon double — bay window — grande véranda, étage du bain, améliorations modernes, pension de table première classe. Prix modéré. 231—6

SHERBROOKE EST, 373 — C. E. P. — Chambre et pension de première classe, magnifique localité, électricité, aussi pension de table. 232—6

SHERBROOKE EST, 325 — C. E. P. — Près St Denis, magnifique salon, boudoir, lit-meuble, tapis de velours, miroir, cheminée, gazelier. Tél. Est 1268. 233—6

ST DENIS, 348 — C. E. P. — Belles chambres doubles et simples. Eau froide et eau chaude. Téléphone. 234—3

SAINT-DENIS, 142. — C. E. P. — Chambres double et simple, étage du bain, maison de 1ère classe, eau chaude, téléphone. Très bonne pension. 235—3

SAINTE-ELISABETH, 127 — C. E. P. — Chambre et pension, chambre à louer, avec pension si on le désire, gaz, bain, téléphone. 235—3

SAINT-HUBERT, 46. — Pension Sainte-Cécile — Mme Côté, propriétaire — Magnifique chambre de salon, pension de table première classe. Les touristes pourront se procurer chambre, pension, avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone Est 4121. Site enchanteur, balcon, beaux arbres, proximité des bateaux, gares Viger, Windsor, Bonaventure. 235—6

CHAMBRES ET PENSION

SANGUINET, 197 — C. E. P. — Chambre et pension dans une famille privée. 234—3

CHAM. PENSION DEMANDEES

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES, entre 1020 rue Sainte-Catherine Est, pension et chambres pour deux hommes, dans une famille privée. Pour plus amples détails s'adresser à 1020 rue Sainte-Catherine Est.

PENSION D'ETE

BERTHIERVILLE — Pension d'été — Bonne pension à la campagne, chez des cultivateurs, près de la rivière, beaucoup d'ombrage, près chars et bateaux. Ed. Gauthier, Berthierville. 235—2

MAISONS A LOUER

APPARTEMENTS FRONTENAC, square Saint-Louis, 7 et 8 pièces, chauffées, eau chaude, poêle à gaz, gazeliers, électroliers, concierge, etc. Parfait état, possession immédiate, loyer modéré. S'adresser au concierge, sur les lieux. 219—26

AU CENTRE — Trois logements à louer, un 6 chambres, passage, w. c., 2 de 3 chambres, w.c., très confortables, possession immédiate. S'adresser 187 Vitré Est. 231—6

AVENUE DUMONT, 16 et 28 — M. A. L. — Magnifiques plain-pieds, haut et bas, 5 pièces, possession immédiate, $10.00. Edouard Beaudry, 66 St Jacques. Bell Main 4187; Marchands 621. 232—6

AIRD, 92. — M. A. L., près Sainte-Catherine, à Maisonneuve, 8 pièces modernes, bain, gaz, électricité, $16.00, pour $11.00. Possession immédiate. Dr Cadot, 710 Logan. Bell Est 786. 233—6

AVENUE LAURIER — Logement à louer, 2 logements de 4 chambres, 319 et 321 avenue Laurier, près St Denis, un possession immédiate, l'autre avant le premier de septembre, loyer $9.00. S'adresser M. Desjardins, épicier, 329 avenue Laurier, ou J. A. Desrosiers, 98 St Georges. 234—6

AVENUE VIGER, 1 — M. A. L. — Milieu et haut, sept pièces, fournaise eau chaude, service du concierge, avenue Viger. S'adresser 100 St André, aussi milieu 114 St André. 232—6

AVENUE COLONIALE, 374. — M. A. L. — Beau plain-pied, 6 pièces, bien chaud, en bon ordre, possession immédiate. S'adresser 61 Demontigny Est. Tél. Est 1532. 234—6

AVENUE PROVIDENCE, 223 — M. A. L. — Beau plain-pied neuf, entre de Montigny et Ontario. S'adresser 5 à 8 heures p.m., No 478 St Hubert. 234—6

AMHERST — M. A. L., près Sherbrooke. Logement de quatre chambres, 1er étage. Possession immédiate. S'adresser par téléphone, Westmount 1716.

BERRI 1297-1301 — M. A. L. — Très beaux plain-pieds, 6 pièces, bain, w. c., possession immédiate. O. Massicotte, bâtisse la "Patrie".

DORION—Près du Parc Lafontaine, très beau logement neuf, 7 pièces, gaz, électricité, loyer $13. O. Massicotte, bâtisse la "Patrie". Tél. Bell Est 3804. 232—6

BERRI, 882 — M. A. L. — Logement de 4 grandes pièces et passage, avec écurie pour 4 chevaux. En parfait état. S'adresser 342 avenue Grovenor, Westmount. Phone Westmount 1796.

BOYER, 163. — M. A. L. — Bas, près de la rue Mont-Royal, 6 chambres, bain, w.c. et gaz, $12.50 par mois, payable d'avance. S'adresser J. W. Demers, 498 Mentana. 234—6

BEAUDRY — M. A. L. — 3 logements, améliorations modernes, bon marché à bons locataires pour fin d'année, possession immédiate. S'adresser Joseph Brien dit Desrochers, 489 Beaudry. 235—6

BOULEVARD SAINT-LAURENT, 338. — M. A. L. — 10 pièces chauffées, avec les dernières améliorations, à 338 boulevard Saint-Laurent, angle Sainte-Catherine. S'adresser à J. Feldman, 338 Saint-Laurent. 235—2

CADIEUX, 397. — M. A. L. — Logement de 5 pièces, $12 par mois, aussi chambres garnies, au même numéro. 232—6

DES ERABLES — M. A. L. — Plain-pied 7 chambres, milieu, imité, ménage fait, gaz, w.c., parfait état, 1258 des Erables, Delorimier. S'adresser 1260, ou 19 marché Bonsecours. 230—6

IBERVILLE, 584 — M. A. L. — Logement de 6 pièces, améliorations modernes, loyer modéré, ménage nouvellement fait. S'adresser sur les lieux, à M. Frs. Lalancette. 231—6

LASALLE, 598 — Près Ontario, à Maisonneuve, M. A. L. — Logement, 5 pièces, loyer $9.00. Brunet, Jasmin et Parizeau, 76 St Jacques, ou M. Pilon, épicier, 689 Lasalle, Maisonneuve. 233—6

M. A. L. — Plain-pied, 8 pièces, avec toutes les améliorations modernes, dans une localité centrale. S'adresser 9 Mont-Royal, coin Papineau. 231—6

M. A. L. — A louer, immédiatement, beau grand logement avec bain, w.c., près des écoles et de l'église, des usines du Pacifique, les chars passent à la porte, belle place pour louer des chambres, prendre des pensionnaires, ou pouvant faire pour deux familles. 1159 Papineau. Tél. Est 4915. 235—2

M. A. L. — Deux petits côtés de maison à louer, un 3 pièces et l'autre 2, en arrière église Saint-Pierre. S'adresser Ls Barré, 99A Saint-Hubert. 235—6

ONTARIO, coin Panet — M. A. L. — Plain-pied à louer, avec façade en pierre, améliorations modernes, 7 pièces, gaz, électricité, bain, w.c., loyer $16. S'adresser 760 Ontario Est. 233-6

PLAIN

A VENDRE

BRIQUES — Bonnes vieilles briques de Montréal, à vendre à bon marché, au coin Craig et Chenneville. S'adresser sur les lieux ou à S. Rochon, jr., Bell Est 2870. 235—6

CONFISERIE A. Monarque et outillage de pâtisserie à vendre. Se présenter au No 731 rue Notre-Dame Est. 230—6

CLIENTELE — Bonne clientèle de laitier à vendre, dans le meilleur quartier de la ville. Débit, 50 gallons, avec bidons, chevaux et express. S'adresser 194 Waverley. 234—5

CLAVIGRAPHE à vendre, Remington, machine toute neuve. S'adresser No 1 rue Ste Elisabeth, ville. 234-5

CHAUDIERE à goudron à vendre, sur roues, en parfait état. Bon marché. S'adresser J. St Amand, 1975 St Laurent. 235—2

ENGIN — A vendre bon enfin et drill, pour creuser puits artésien, dans pierre et terre, à bonnes conditions. S'adresser à Alex. Fontaine, comté Bagot. Uptown, P. Q. 232—6

ENGIN à gazoline à vendre, de 5 forces de seconde main, quelques mois seulement en usage. S'adresser J. B. Bélanger, 1787 Saint-Laurent, Montréal. 235—5

ETAL DE BOUCHER à vendre à bonnes conditions. S'adresser 185 rue McCord.

MINNOWS à vendre, tous du beau "blue side," 25c la douzaine. Venez les voir, articles de pêche, bon choix et prix modérés, chez R. N. Sévigny, 510 rue Saint-Jacques, près de la gare du Grand Tronc. 231—6

MAISON de pension à vendre, pour cause de maladie. S'adresser 191 rue du Champ de Mars. 231-6

MOULIN à scie à vendre, avec planer, sticker, scie à bardeaux. A lattes et à "clapboard"; 10,000 billots dans la cour du moulin. Bon pouvoir d'eau, bonne maison neuve, deux étages, grand terrain, très bonne place pour manufacture d'ouvertures et boîtes, distance de 12 arpents du chemin de fer. S'adresser N. Paradis, Christieville, Qué. 233—5

MEUBLES ET VETEMENTS par paiements faciles, aux prix du comptant, toutes sortes de meubles, poêles, tapis et prélarts, aussi gros assortiment de complets tout faits ou confectionnés sur commande, pour hommes, aux plus bas prix, ou par paiements hebdomadaires. Universal Furniture Co., 53 rue Craig Ouest. 208—26

MEUBLES ET VETEMENTS par paiements faciles, aux prix du comptant, toutes sortes de meubles, poêles, tapis et prélarts, aussi gros assortiment de complets tout faits ou confectionnés sur commande, pour hommes, aux plus bas prix, ou par paiements hebdomadaires. Universal Furniture Co., 53 rue Craig Ouest. 233—26

MAISON de pension à vendre, 10 chambres, bien meublées, rapportant $75 par mois. S'adresser 262 Lagauchetière Est, coin Saint-Denis. 233—6

MEUBLES — A vendre, ménage complet, six pièces, bien meublées, le tout à grand sacrifice. Une occasion superbe pour jeune couple de monter une maison à bon marché. S'adresser à Mme I. Cardin, 224 Mont-Royal. 33—6

MEUBLES — A vendre, couchette, matelas et table de salle à dîner et tapis. S'adresser 318 rue des Seigneurs. 235—6

MOBILIER DE SALON — A vendre, mobilier de salon, trois chaises et sofa, en parfait état, le propriétaire quittant la ville. On peut le voir l'après-midi de 3 à 6. S'adresser à M. Coulston, concierge, sous-sol, 11 Saint-Edouard, partant de la rue Bleury.

MEUBLES — A vendre, mobilier de chambre, couchette de fer et de cuivre, comptant ou termes faciles. F. Guibord et Cie, 916 rue Sainte-Catherine Est. 235—6

OUTILLAGES pour confiserie à vendre, poêle, glucose, tables de marbre 3" x 4' x 7', planches pour couler chocolats, etc., vendra en bloc ou séparément, très bon marché. 92 Ste Catherine Ouest. 235—2

PAPIER à couverture à vendre, bon marché, coal tar, goudron, papier à lambrissage, jaune ou noir, papier et 3 plis, etc. The National Coal Tar Co, 21 rue Wellington. Main 2992. 212—26

PAS CROYABLE ! — Pas de planche à laver ! Pas de moulin à laver ! Pas d'eau de Javelle ! Pas de brûlage de linge ! Pas de frottage ! Garantie ! Poudre à laver électrique ! Demandez-la à votre épicier. Electric Washing Fluid Co., 52 Bonsecours. 218—26

POELES pour le temps des chaleurs, poêles à gaz, à la gazoline et à l'huile de charbon: 25c, $1.50, $2.00, $2.25, $2.75, $3.00, $3.50, $10.00, $16.00. Poêles à gazoline: $2.50, $3.00, $5.50. Poêles à l'huile: 90c, $1.10, $1.50, $2.25, $2.60, $4.75, $5.50, $7.50. J. M. Guindon, 988 Ste Catherine Est, coin Cartier, autrefois Gain. 210—26

POELE de cuisine à vendre — McClary Famous range — quelques meubles de ménage. S'adresser No 1 carré St Louis. 23.—6

POELE — Magnifique poêle à vendre, avec réchaud : Le Séducteur, manufacturé par la maison G. Chapleau, en bon état ; a coûté $45; vendra pour $15 comptant. S'adresser 863 Cadieux. 235—2

QUICK LUNCH — A vendre, à bonnes conditions, bonne clientèle, situé sur la rue Saint-Paul, No 127, Québec. Cause de vente, séparation de société. S'adresser à Martin, 127 Saint-Paul, Québec. 235—6

REEMDE — A vendre, un remède breveté bien connu ; on vend pour cause de mauvaise santé. Pour renseignements, s'adresser à George Wood, 100 rue Ontario Est. 233-6

RESTAURANT ET MAISON DE PENSION à vendre, bonne localité, bail 2 ans. Bon marché à prompt acquéreur. Conditions faciles. S'adresser Antonin Boyer, 6 rue Claude. 234—6

SCIE à ruban à vendre, fonctionnant à bras ou pédale, nouveau brevet, très utile pour menuisier, voiturier, etc. J. H. Wilson, 318 Notre-Dame Ouest. Main 133. 230—6

TOLE — A vendre à bon marché, 1 gros lot de tôle galvanisée de shed 3' x 8' bonne pour couverture de grange et autres bâtisses. Hotte et Foisy, sur quai section 21 au pied de la Slip, rue Berri. 233—6

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

ATTELAGE pour voiture de famille et de voiture légère à vendre bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser Oscar Rivet, 812 Notre-Dame Ouest. 230—6

CAPOTES de voiture, coussins, couvertures imperméables, marchand manufacturier de harnais, fouets, brosses, savons, peignes, couvertes de chevaux, et tout ce qu'il faut pour chevaux et écuries. Dowell, 102 Saint-Henri. 227—12

CHEVAL à vendre, pesant 1,300 livres, convenable pour toutes voitures. S'adresser le midi et à 6 heures le soir, 170 Montgomery, Parc Frontenac. 231—6

CHEVAUX à vendre, deux chevaux et carrosse, carriole, robe et harnais, le tout de première classe et bon marché S'adresser 386 Montcalm. 231—6

CHEVAL — A vendre cheval pur sang, chasseur. S'adresser à 9 rue Hermine. 233—6

CHEVAUX et voitures à vendre. S'adresser 192 rue Forsyth. 233—6

CHEVAL à vendre bon marché pour un prompt acheteur, pesant 1,100 lbs, propre à toutes sortes d'ouvrage. S'adresser 625 rue Maisonneuve. 233—6

CHEVAUX — A vendre un char de gros chevaux de trait et chevaux pour fins générales. Aussi bidet alezan de belle allure dompté pour la ville. O'Neil et Co., 663 rue Saint-Paul. 233—6

CHEVAL — A vendre, superbe cheval gris — aussi charrette anglaise, — 16 mains, 1,250 livres, dressé pour selle et chasse. J. A. Denault, Main 1155. 233—3

CHEVAUX — Nous venons de recevoir un char de chevaux assortis, pesants et légers. S'adresser Latreille et Séguin, 122 rue Colborne. 234—6

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

CHEVAUX, harnais, bogheis légers et de famille, à vendre, tout en parfait état. Conditions faciles. S'adresser 1029 St Jacques, porte voisine de l'épicerie J. B. Vanier. 234—6

CHEVAL — A vendre, un beau cheval brun castor, aussi 2 bons tombereaux à charbon en bon état ; le propriétaire n'en ayant plus besoin, 269 Montcalm.

CHEVAUX — Bons chevaux à xendre, bien domptés, selle et voiture. 188 Hutchison.

EXPRESS — Un express d'épicerie, ainsi qu'une jument, un lot de madriers, planches et bois, carré, seconde main, vendra à sacrifice. S'adresser C. Moraud, 963 Saint-Jacques. Bell 2627. 233—6

EXPRESS à vendre pour épicier, boucher ou buanderie, entre bon ordre. Dufort et Desrochers, voituriers, rue Inspecteurs. 235—6

JUMENT — La fille de la célèbre Fanchette, jument de première classe, ambleuse, cinq ans, garantie sous tous rapports, à vendre bon marché. Oscar Rivet, 812 Notre-Dame Ouest. 230—6

VOITURE — A vendre, jolie voiture Gladstone, style anglais, fabriquée par B. Leueux. Peut être vue au No 4 Cathcart. S'adresser 213 Saint-Paul. Tél. Bell 2829 Main. 230—6

VOITURES — Avendre, deux charrettes pour boucher, de seconde main, et deux express, six express neufs, 336 Rachel, ou 88 avenue Labelle. Tél. des Marchands 2088. 230—6

VICTORIAS neuves à vendre, pour famille privée, surrey, kensington, express, bogheis. Aussi victorias privées, seconde main, rockaway, etc. La Cie A. C. Larivière, 71 Saint-Antoine. 231—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE, magnifique piano carré orchestral Evans, caisse en palissandre, 7 1-3 octaves, touches en ivoire, pieds sculptés, en parfait état. Prix $150.00, $5.00 comptant et $5.00 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest.

A VENDRE, très beau piano droit Morris, caisse en noyer de fantaisie, 7 1-3 octaves, plaque toute en fer, touches en ivoire, ne saurait être distinguée d'un neuf. Prix régulier $350.00, maintenant $245.00, $10.00 comptant et $6.00 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest.

A VENDRE, un des plus beaux pianos droits Hardman, de New-York, magnifique caisse en noyer, panneaux sculptés, trois pédales, en parfait état. Prix régulier $625.00, Maintenant $300.00, $10.00 comptant et $7.00 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest.

A VENDRE — Nous avons un bel assortiment de pianos carrés et droits d'occasion, depuis $40.00, et nous ne vous conseillerions pas d'acheter votre piano avant de nous voir. Nous vous vendrons un piano pour $5.00 comptant et $4.00 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest. 234—3

ORGUE — A vendre orgue D. W. Karn à caisse de piano, 11 jeux, 4 groupes d'anches, voix humaine, 2 soufflets à genou, magnifique son. Seulement $9,000, à conditions faciles. Layton Bros., 144 rue Peel. 7.10

PIANO — A vendre immédiatement, un piano droit, grand format, 3 pédales, caisse en palissandre, presque neuf, avant coûté $400, pour $190. Cause de départ. S'adresser 93 de Montigny Est. 232—6

PIANOS — 50 pianos droits, neufs, prix spéciaux et conditions généreuses. The Leach Piano Co., Ltd, 560 rue Ste Catherine Ouest, près Drummond. Personnel français.

ANIMAUX DOMESTIQUES

ANIMAUX à vendre, Ayrshire de tous âges, importés, offerts en vente privée à la ferme Ste Marguerite, Trois-Rivières, Qué. S. A. Gouin, propriétaire. 233—5

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILE à vendre, une belle automobile Cadillac, 1 cylindre, modèle 1906 ; une chance exceptionnelle d'acheter un beau char à bon marché. Pour plus amples renseignements adressez-vous à L. M. Lefebvre, 246 rue Rachel. 230—n

AUTOMOBILE A VENDRE — Vingt chevaux, cinq places, n'ayant servie que quelques fois, fournira certificat de mécaniciens, pour état du moteur, capote pliante, pneus neufs, lampes, etc. Bargain pour prompt acheteur. Boîte Postale 1152. 232—6

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS du C. P. R. à vendre, scié, à $1.50 le voyage, charbon, prix courant. Spécialité : charbon de Strenning, à $2.50 le voyage, livré ; de plus, bois de construction à prix réduit. S'adresser 1004 Mont-Royal. S. Désy. Tél. Est 97. 231—6

BOIS A VENDRE — Rognures de bois du C. P. R., $1.50 et $1.75 le voyage, livré, personne autre ne vend ce bois. 1153 Papineau. Tél. Est 6275. 231—6

CHALOUPE YACHT A VENDRE

BATEAU — A vendre, bateau à moteur, 30 pieds de long, avec couverture, lampes en cuivre, etc. Quatre cylindres, machine à 4 cycles. Vitesse 25 milles. Beau bateau de famille. Ecrire à boîte B. P. 249, Montréal. 234—6

YACHT à gazoline à vendre, parfait état, 33 pieds, 12 c. v. Occasion. Téléphonez Main 1608. Boîte poste 269. 256—n

YACHT — Magnifique yacht gazoline à vendre, tout neuf, 22 x 4½, engin 6 H. P., très bonnes conditions. Voir à Ste Thérèse, Emile Desjardins. 232—6

YACHT à gazoline, 23 pieds par 4.6, neuf, engin 2 cylindres, 5 forces, tout de première qualité, vaut $450. A qui le bargain ? $315.
35 pieds, couvert, engin 2 cylindres, 12 forces, $665.
22 pieds par 5, engin 2 cylindres, 8 forces, $450.
24 pieds, engin 3 cylindres, $285.
25 pieds, engin 10 forces, 2 cylindres, tout neuf, $550.
J'en ai plusieurs autres, dont 2 à vapeur.
L. Fortier, 43 Notre-Dame, Vlauville. Bell E. 3315. 234—6

PROPRIETES A VENDRE

A VILLE SAINT-LOUIS, boulevard St Laurent — P. A. V. — Belle localité, maison en pierre à bosse, couverture double, deux logements et deux magasins, 12 places d'écurie, terrain 80 x 42¼. Prix $7,000. Cause de vente : départ. Pour détails écrire immédiatement à casier 63 la "Presse". S. V. P. pas d'agents. Cette propriété n'a jamais été annoncée. Vrai bargain. 232—6

BEAUDRY, 320, près Sainte-Catherine — P. A. V. — Deux logements, trois étages, prix $3,300. Conditions faciles. S'adresser immédiatement au propriétaire, 367 Panet, après 8 heures le soir seulement. 231—6

BEAUDRY, Nos 314, 314A, 314B, 316, 316A, 316B — P. A. V. — Six magnifiques plain-pieds, construction de première classe, améliorations modernes, près Ste Catherine. Loyer $1,272. Prix $13,800. Notaire Rieutord, 234 Amherst. 231—6

BORDEAUX — P. A. V. — Trois logements, rapportant $315.00 par année. Prix $2,800, $1,000 à $1,500 comptant. S'adresser 1242 Bordeaux. 232—6

BORDEAUX — P. A. V. — Deux plain-pieds, bois et brique, installation lumière électrique et gaz. S'adresser 1333 rue Bordeaux. 233—6

COTTAGE en brique à vendre à trois étages, 7 pièces, 6 et 7 finis à neuf. S'adresser 1371 St Urbain.

CASGRAIN — P. A. V. — Une vraie belle petite maison, 3 logements avec écuries, rue Casgrain près St Zotique, rapporte 12 pour cent. S'adresser Jos. Bélanger, 756 Casgrain.

PROPRIETES A VENDRE

DE MONTIGNY EST, 735, 737, 739 — P. A. V. — Près Visitation, magasin et trois logements, avec écurie, loyer $516, prix $4,600. Ecrire au propriétaire, casier 29, la "Presse." 231-6

FABRE — P. A. V. — Maison deux étages, bois et brique, près du Parc Lafontaine, pour $2,000. S'adresser 28 rue Fabre. 234—6

GALT, 133 — Verdun — P. A. V. — Cinq plain-pieds loués $612 par année, bain émaillé, façade brique pressée, pour $5,100. Hypothèque à 6 pour cent. S'adresser 133 Galt. 231—6

LASALLE, P. A. V. — Maison à vendre à bon marché. Nos 574-580 rue Lasalle. S'adresser R. Roy, 136 rue Maisonneuve. T. Marchands 1719. 230—7

LETOURNEUX — P. A. V. — Coin Ste Catherine, 2 côtés, 4 logements, loyer $684, prix $5,700. Autre rue Lasalle, 3 côtés, 6 logements, vendra en bloc ou séparément. S'adresser au propriétaire, 195 Letourneux, Maisonneuve.

MONTREAL ANNEXE — P. A. V. — Quatre magnifiques coins, très bien situés pour épiciers, etc., vendus immédiatement. S'adresser personnellement entre 7 et 8 heures, le soir, 934 St Denis. 230—6

P. A. V. — Grande occasion, propriété située dans le centre de la ville, plain-pieds, logements et maisons à un seul logement. S'adresser immédiatement P. Fishman, 71A Saint-Jacques. Main 3196. 230—26

PARC LAFONTAINE, Nos 502, 504, 506 — P. A. V. — Porte voisine rue Dufferin. Aussi deux autres logements. Une très belle localité. Loyer $800. Prix $8,100. Ecrire propriétaire, casier 30, la "Presse." 231-6

PLESSIS, 557, 559, 561 — P. A. V. — Quatre logements, avec écurie, magnifique terrain, 40 x 113. Loyer $450. Prix $3,900. Pour permis de visiter, s'adresser notaire Rieutord, 234 Amherst. 231—6

PARTENAIS — P. A. V. — Maison de 12 logements, revenus $1728, prix $15,000, $4,000 comptant, balance $500 par année. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques, Main 2538. 232—6

PARC LAFONTAINE — P. A. V. — 3 logements, revenu $90 par mois. Prix $11,500, avec un grand terrain en arrière. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. 232—6

P. A. V. — Bon marché, maison neuve, bois et brique, 3 logements, rapporte $26.00 par mois ; prix $2,700, comptant $1,500. 559 Chambord. 232—6

P. A. V. —Maison nouvellement construite à vendre, bois et brique, façade brique pressée, 6 logis, 5 et 6 pièces. Vendra pour $7,500, comptant $3,000. 389 Bourbonnière. 232—6

PANET — P. A. V. — Près rue Ste Catherine, maison neuve, 3 beaux plain-pieds rapportant au delà de 10 pour cent. S'adresser 283 boulevard St Laurent. 235—6

PRINCE-ARTHUR EST, 92 — P. A. V., $3,500, cottage en brique, 10 pièces, chauffage à l'eau chaude et la meilleure plomberie à découvert. Possession en septembre. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame ouest. 235—6

SAINT-LAURENT — P. A. V. — Propriété commerciale à vendre, située à la ville St Louis, comprenant 2 logements. Conditions faciles. S'adresser par lettre à casier 19, la "Presse." 230—6

ST CHRISTOPHE — P. A. V. — 6 logements, revenu $792, prix $7,000, $2,000 comptant, balance à cinq pour cent. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. Main 2538. 232—6

UNE VENTE FORCEE — P. A. V. — $2,900 achèteront quatre logements et une boutique de charpentier, 216-218 rue des Manufactures, rapportant $456 par année. Conditions $1,100 comptant. Lot 50 x 120. Cause de vente : le propriétaire sans travail. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 230—6

VERDUN — Propriété à vendre, de deux étages, $850.00, $600.00 comptant, la balance $5.50 par mois sans intérêt.

UN COIN de rue de 50 pieds par 100, avec eau et canaux, pour $650.00, $50.00 comptant. S'adresser C. Allard, 1163 Wellington, Verdun. 233—6

VIAUVILLE — P. A. V. — A vendre, belle propriété, 22 et 24 avenue Prévost, Viauville, en face du parc et en vue du fleuve, 2 logements de 8 pièces, à part chambre de bain et corridor, chauffés à l'eau chaude, en bonne condition. S'adresser 737 Demontigny Est. 234—6

PROPRIETES DE CAMPAGNE

A SAINT-JEROME — Résidence privée à vendre, boutique de forge, voitures, avec outillage, grands enpots, bonne clientèle, au meilleur centre de la ville. Vendra à bonnes conditions. S'adresser Zoël Charron, Saint-Jérôme, comté Terrebonne. 227—26

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETE DE CAMPAGNE DEMANDEE — On désire acheter ou louer un cottage de campagne moderne, 7 ou 8 pièces, grand terrain, près de l'eau, des chars et de Montréal. Donner détails et conditions par lettre seulement. S'adresser 1059 Delorimier. 235—5

TERRAINS A VENDRE

AU CENTRE de Montréal, terrain à vendre, mesurant 20 x 80. Magnifique localité, ruelle arrière et de côté, aussi deux lots à Tétreaultville, centre. Vendra séparément si désiré; bon marché à prompt acquéreur. S'adresser "Bisson", 246 avenue Hôtel-de-Ville. 234—6

DES ERABLES — Terrain à vendre, près Sherbrooke, 25 x 125. Conditions faciles à prompt acheteur. S'adresser par lettre à 1099A Delorimier. 233—6

DEUX TERRAINS à vendre à Delorimier, rue Chapleau, au nord de la rue Masson. S'adresser O. Brousseau, 860 DeMontigny Est. 234—6

GAIN — Terrain à vendre à Delorimier, près de l'église. Conditions faciles. S'adresser 652 rue Garnier.

NEW WESTMOUNT — La propriété foncière est le placement le plus sûr et le plus profitable pour vos épargnes. Procurez-vous des lots à bâtir à NEW WESTMOUNT, à 11 cents le pied carré, payables 10 pour cent comptant et $5.00 par mois — ou plus si vous le désirez, — et ils ne tarderont pas à vous enrichir. Venez, écrivez ou téléphonez à Geo. Marcil et Cie, 180 Saint-Jacques, pour plans et pamphlets gratuits. 159—n

VILLE ST LOUIS — Terrains de choix à vendre, 25 x 110, sur l'avenue du Parc, un peu passé Fairmount ; meilleure localité ; les plus bas prix pour n'importe quels lots au centre de St Louis. Il faut vendre immédiatement car le propriétaire s'en va en Europe. P. Fishman, 71A St Jacques. Main 3196. 232-5

LOTS A VENDRE

ROSEMONT — Lots à vendre, cause de décès, chance exceptionnelle. 2 lots, 4,140 pieds, conditions faciles, petit capital, à prompt acheteur, seul coin à vendre dans tout Rosemont. Ecrire à casier 116 la "Presse". 235—2

A VENDRE OU A ECHANGER

SUZANNE — Propriété à vendre ou échanger, maison, brique, 2 étages, 2 logements, magasin, hangar, écurie, près des chars et de l'église, termes faciles. Propriétaire 87 Suzanne. 233—6

TERRE à vendre ou à échanger, à de bonnes conditions, pour propriété de ville, à St Jérôme. S'adresser 240 rue Marquette. 232—6

A ECHANGER

A ECHANGER — Plusieurs terrains bien situés à Tétreaultville et libres d'hypothèques ; échangeraient contre propriété ou commerce. S'adresser à boîte 1188 B. P., Montréal. 231-6

OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETEURS et vendeurs, visitez le Marché d'Immeubles de Montréal, 141 Saint-Pierre, coin Craig. On fait le commerce des immeubles de toutes sortes dans la ville, et les alentours. 110—n

OCCASIONS D'AFFAIRES

CHANCE D'AFFAIRES — Grande occasion de devenir l'associé d'une importante compagnie manufacturière de Boston, sur le point d'ouvrir une succursale au Canada. Gros profits, quelques milliers de dollars achètent un demi-intérêt. Doit prendre une part active. Ecrire Toomey, 150 State St., Boston, Mass. 230—6

CHANCES D'AFFAIRES — Maisons de pension, 11 à 13 chambres meublées, boutiques de barbier, magasins de cigares, hôtels, épiceries, magasins de bonbons, confiseries. P. Fishman, 71A Saint-Jacques. Main 3196. 231—6

HOTELS A VENDRE

HOTEL à vendre pour $6,000, $500 comptant, balance facile. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538.

HOTEL à vendre ou à échanger contre une propriété, recettes $150 par semaine. Prix $5,000. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538.

HOTEL de campagne à vendre pour $5,000, $1,000 comptant, 20 chambres, 50 places d'écurie, recettes $200 par semaine. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. 230-6

RESTAURANT — A vendre, restaurant, salle à dîner et logement de 14 chambres meublées, rapportant plus que le loyer, près des théâtres, une des meilleures places d'affaires de la ville. Recettes de $250 par semaine. Occasion pour une personne de faire un bon placement. 11 Sainte-Catherine Ouest. 240—6

HOTEL de campagne à vendre, avec terrain, 25 arpents, près de Montréal. Conditions avantageuses. S'adresser A. M. Champigny, 72 Notre-Dame Est, chambre 19. 234—6

HOTEL A VENDRE — Chs. Lebeau. Chambres 11-12, bâtisse la "Presse." Montréal. — A 18 milles de Montréal. Prix $13,000, comptant $3,000. Echangera contre propriété. Revenus $25.00 par jour.

HOTEL A VENDRE — Chs. Lebeau. — A 30 milles de Montréal. Prix $5,000, comptant $1,000, revenus garantis, $175 par semaine. Chance exceptionnelle.

HOTEL A VENDRE — Chs. Lebeau. — A 40 milles de Montréal. Prix $4,000, comptant $1,000, compris la propriété. Echangera contre terrains.

LES GENS ayant des terres, propriétés, terrains, à échanger contre hôtels, sont invités à venir me voir. Chs. Lebeau, chambre 11-12, bâtisse la "Presse."

RESTAURANT — Magnifique restaurant licencié à vendre, situé 401 et 403 Ontario Est, coin Saint-Hubert. Bonne place d'affaires, très bonne clientèle. Pour informations, s'adresser sur les lieux. 233—6

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN à vendre, bonbons, cigares, jouets, papeterie, petite bière blanche, crème à la glace, bonne place d'affaires. Vente pour cause de santé. 714 Parc Lafontaine, près église Imaculée-Conception. 232—6

MAGASIN de ferronnerie à vendre, dans un bon centre, avec clientèle, bon stock, avec bonnes conditions, cause de maladie. Ecrire Casier, 72 la "Presse." 232—6

MAGASIN à vendre, cigares, bonbons, crème à la glace, vitrines, fixtures, etc. De plus, une recette spéciale de bière d'épinette et limonade, loyer $7.50 par mois. Je vendrai le tout pour $325. Une offre raisonnable ne sera pas refusée, situé au No 265 Bleury, près Sainte-Catherine. 232—6

MAGASIN à vendre, cigares, bonbons et rafraîchissements, avec petit logement meublé, fait de bien bonnes affaires, bonne raison pour vendre, 784 rue Mont-Royal. 234—6

RESTAURANT — A vendre, magnifique café non licencié, rue Sainte-Catherine Ouest, établi depuis 10 ans. Vendra comptant, pour cause de maladie. Boîte 406, Succursale la "Presse." 66 Sainte-Catherine Est. 234—6

RESTAURANT de crème à la glace très bien situé, vaut $1,200, vendra $500, doit être vendu immédiatement, propriétaire part pour l'Ouest. 92 Ste Catherine Ouest. 235—2

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE et restaurant à vendre, bonne clientèle, bonne recette de bière blanche, crème à la glace, cause de départ, bon marché à un prompt acheteur. 305 Rivard. 231—6

EPICERIE licenciée à vendre, faisant affaire pour $200 à $250 par semaine, coin de rues, aussi cheval et voiture, conditions faciles. 207 rue Barré. 231—6

EPICERIE non licenciée à vendre, logement compris, beau coin, bonne place d'affaires, rafraîchissement compris et recette spéciale de petite bière. Cause : abandon des affaires. S'adresser 36 Ontario Est. 232—6

EPICERIE à vendre, non licenciée, bon coin, bonne place d'affaires. S'adresser au No 1707 Notre-Dame Est, Hochelaga. 232—5

EPICERIE licenciée à vendre, ayant pour $1,000.00 de marchandises, bonne clientèle. S'adresser à 2934 St Laurent, ville St Louis. 232—6

EPICERIE à vendre, la meilleure épicerie licenciée de Delorimier, clientèle de choix et comptant, beau stock frais à vendre à un prompt acheteur. S'adresser aux propriétaires, 1329 avenue Papineau, Delorimier. 233—6

EPICERIE non licenciée à vendre, faisant de bonnes affaires, avec une première clientèle, située dans un des meilleurs quartiers de la ville, une bonne place d'avenir pour un commerçant. S'adresser 328 Clark, Bell Tél. Est 2008. 235—6

EPICERIE non licenciée à vendre, logement compris, beau coin, bonne place d'affaires, vendra à bon marché. S'adresser au No 1414 Demontigny. 235—2

EPICERIE — A vendre belle épicerie, non licenciée, dans une bonne localité. S'adresser chez Laporte et Martin. 235—2

FERMES A VENDRE

BOUCHERVILLE — LONGUEUIL — Terre à vendre, entre Boucherville et Longueuil, contenant 108 arpents cultivables, vendra avec toute la récolte. 269 Montcalm.

COMTE DE RESTIGOUCHE — Terres à vendre — Constatant que les Canadiens-Français sont de bons cultivateurs, nous aurions à leur offrir de bonnes terres dans le comté de Restigouche. Le choix est aux premiers qui écriront à boîte 140, Dalhousie, N. B. 161—n

SAINTE-ADELE — Ferme à vendre, une belle ferme de 125 acres, sur le bord d'un beau lac, à très bon marché. Pour autres détails s'adresser Dr W. Grignon, Sainte-Adèle, Qué. 231—15

SAINT-HENRI DE MASCOUCHE, Cabane Ronde — Terre à vendre ou à échanger contre propriété de ville, belle terre située à 3 arpents station du C. P. R. S'adresser 442 Cuvillier, Montréal. 233—5

TERRES à vendre à Saint-Jérôme et dans le nord, à bonnes conditions. Ecrivez pour liste de prix à Drouin et Lorrain, Saint-Jérôme, comté Terrebonne. 150—lmjvs-n

KODAKS

KODAKS de R. F. Smith, 116 Notre-Dame Ouest. Haut de la ville, 148 Peel. Exposition de nouveaux et uniques cameras français et anglais. Demandez nouvelle liste d'occasions. 233—26

REPARATIONS

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 292 Mont-Royal. Marchands, 2159. 216—26

REPARATIONS — Vieux poêles remis à neuf. Venez ou envoyez une carte postale chez F. Guibord et Cie, marchands, 916 rue Sainte-Catherine Est, près Papineau. 235—6

GAZOLINE

NOTRE GAZOLINE est la meilleure sur le marché, demandez nos cotations. Morency, Côté Cie, 3 magasins, 900 Ste Catherine, Bell Est 5351; 204 Ste Catherine, Bell Est 3690; 13 Mont-Royal, Bell Est 3361. 226—26

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — Mme E. Ratelle, successeur du prof. M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds. Heures du dimanche, 9 à 2. 163 rue Saint-Denis. Tél. Est 5345. Manicure et massage de la figure pour dames. 109—n

PLISSAGE FRANCAIS

MODISTE et plissage français accordéon. Nous faisons les toilettes aux derniers goûts, blouses et costumes, jupes plissées. Prix modéré, 382 Craig Est, 2e porte Place Viger. Main 4828. 254—n

PERDU

ARGENT — Perdu, un $10, entre rues Marie-Anne et Duluth, chez Arsène Lamy, mercredi, 5 du courant, entre 5 et 6 heures p.m. Récompense 1050 St Denis.

COLLERETTE — Perdue collerette de perles noires, du Parc Lafontaine passant par Plessis, Ontario, Maisonneuve et Ste Catherine. Récompense à 141 Papineau.

CHIEN — Perdu, chien English Bull-Dog Brindle, pesant 50 livres, avec tache blanche sur l'estomac, perdu le 5 au soir. Punition sévère à celui qui le détiendra. 456 Sainte-Catherine.

EXPRESS — Enlevé devant l'église St Patrice, un express de boucher vert foncé, drapé blanc une ligne, train rouge, cheval rouge, queue coupée, deux petites taches de rouge sur les flancs. Récompense 2102 St Hubert.

JUMENT — Perdue, dimanche, 2 août, grande jument brune ferrée devant, déferrée derrière, ayant deux cicatrices aux pattes de derrière. Récompense, 1791 Ste Catherine Est, Palais Textile, donnera renseignement.

MONTRE en or pour dame, perdue entre l'hôpital Western et l'avenue Grovenor. Récompense à 360, av. Grovenor. 234—2

PERDU le 17 juillet, un trousseau de clefs, au bureau de poste principal, rue St Jacques. Prière de rapporter au bureau d'informations, Bureau de Poste principal, rue St Jacques. Récompense libérale. 225—n

PORTE-MONNAIE — Perdu portemonnaie contenant de l'argent, cartes de membre du Board of Trade, de Montréal, M. A. A. A., cartes d'affaires et autres papiers. Récompense appropriée à quiconque le rapportera. Ecrire à casier No 142 la "Presse". 235—2

TROUVE

PORTEFEUILLE — Trouvé, portefeuille contenant billet de banque et des papiers de conséquence et chèques de mailes. On pourra le réclamer en payant les frais. 390 rue Beaudry.

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter par gros et petits montants, sur hypothèque. Achats de billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc., etc., transactions sur "pawn tickets". J. A. Denault, agent financier, 17 Côte Place d'Armes. 215—26

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 1333 Notre-Dame Ouest ; bureau : banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862; Main 529. 121—n

A PRETER — A la ville ou à la campagne. Notre bureau étant établi depuis près de 15 ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrire Osw. Chaput Cie, édifice la "Presse." 177—n

ARGENT à prêter sur hypothèque, à conditions faciles. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 71 Saint-Jacques. Tél. Main 2785. 221—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, à 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser "Maison de Finance Cadieux," 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 233—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. S'adresser à Ths Touzin, notaire, 20 rue Saint-Jacques, et 1418 boulevard Saint-Laurent. 235—6

ARGENT à prêter sur première hypothèque, sur propriétés de la ville et des banlieues environnantes. Conditions faciles. Romulus Lavallée, notaire, 97 Saint-Jacques. 235—6

PRETS sur hypothèques, gros et petits montants, intérêts courants. Conditions faciles. H. R. N. Viau, courtier, 74 Saint-Gabriel. Main 5761. Résidence 1195 des Erables, Est 1267. 226—26

PRETS TEMPORAIRES — $10,000 sur maisons en construction. Aussi prêts à longs termes. J. A. Paquin, notaire, 20 St Jacques. Téléphone Main 3000. 230—6

ON DEMANDE A EMPRUNTER

EMPRUNT — On demande à emprunter cinq cents dollars, sur bonne garantie, pour un an, paiera un par cent mois. Ecrire Casier 90 la "Presse." 233—6

EMPRUNT —On demande à emprunter deux cents piastres pour six mois, bonnes garanties. Ecrire à casier 140 la "Presse".

SALAISONS

SALAISON — Grande réduction sur les viandes et légumes, chez Jos. Courville, 1029 St Jacques, Uptown 1325, aussi un étal, 259 avenue Green, Westmount 44. Une visite vous convaincra des prix et qualités. 234—6

DIVERS

ALCOOLISME — Guérison positivement garantie par écrit ; nous rembourserons tous frais s'il n'y a pas cure complète. Dr McNerny Medical Co, 17 Côte Place d'Armes. 215—26

AVIS AUX ENTREPRENEURS —Soumissions demandées pour construire un cottage de 30 x 35, à deux étages, à Longueuil. S'adresser à N. Vermette, Longueuil. 232—6

AVIS AUX CULTIVATEURS — Ceux qui ont besoin de bon fumier, au char, feraient mieux de donner leur commande maintenant. N'attendez pas à cet automne, parce que vous vous exposez ne pas en avoir. Pour les prix, s'adresser Edmond Lefebvre, 34 Mont-Royal. Tél. Est 3614. 223—6

AVIS par le présent est donné que je ne serai pas responsable pour tout achat contracté en mon nom à partir du 5 août 1908. Alderic Meunier, polisseur en bijouterie, 51 rue Champagne. 235—3

AVIS — Madame Arthur R. Dubuc, donne avis qu'elle

COMMERCE ET FINANCES

UN SIEGE A LA BOURSE

Le siège à la bourse de feu Victor G. Gray, agent de change, décédé la semaine dernière, a été vendu à Burnett and Co., au prix de $17,000.

Il est probable que cette somme sera réclamée par le curateur aux biens du défunt, ce dernier prétendant que les membres de la bourse n'ont pas plus de privilèges que les créanciers ordinaires.

Les réclamations des agents de change, avec qui Gray faisait affaires et envers qui il était endetté, atteignent le chiffre de $18,000. La vente du siège à $17,000, ferait disparaître presque toutes les dettes du défunt envers les agents de change si la prétention du curateur était trouvée bien fondée.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heures p.m.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
Ast.C.R.S.	.....	...	BANQUE		
Bell Tél.Co.	138	...	Brit. N. A.	145	.....
B.C.Pk. As.	72	.....	Commerce	....	181
" R. Pfd.	72	.....	Dominion	.....	.....
Ca. Conver.	.....	10	East Town	.....	149
Can. Pacific	172⅞	172⅞	Hamilton	.....	.....
New Pacific	.....	.....	Hochelaga	136	.....
Det.El.Ry.	40¾	40¾	Imperial	.....	.....
Dom. C. Co.	58¾	58	Merchants	.....	162
" Pfd.	100	96	Molsons	.....	.....
D.I.& St Co.	18	15¾	Montréal	234	232
" Pfd.	65¾	65	Nationale	.....	.....
Dul.Comn.	15	13	New Bruns.	.....	.....
" Pfd.	.....	.....	Nova Scotia	277¾	.....
Halifax	100	98	N.S. New.	.....	.....
Hav. Elec	27	25¾	Ontario	.....	.....
" Pfd.	74¾	74	Ottawa	.....	.....
Illinois T.P.	68	67¾	Québec	127	124
Int. C. Com	62	58	Royal	218	.....
" Pfd.	.....	.....	Royal New.	.....	.....
ItP LC.mt.C.	.....	122	Sovereing	.....	.....
Lake W Com	89¾	89	Standard	.....	.....
"	.....	112	Toronto	.....	.....
Lau.Paper.	102	101¾	Union	136	135¾
" Pfd.	112	108	COTONS		
Mackay Co.	70¾	69¾	C.C.C. Co.	50	48
" Pfd.	70¾	69	D. Tex. Co.	42¾	41¾
Mex.L.& P.	70¾	69	" Pfd.	95	94¾
" Pfd.	104¾	103¾	Montréal	110	105
Mtn.St Raul	119¾	119	BONDS		
M.L.P.& P.	95¾	95	Bell Tell	103	.....
M. C.& M.	.....	.....	C. C. Co.	.....	90
Mor. St Ry.	182¾	181¾	Can. Con.	87¾	87
New St Ry.	.....	.....	Dom. Coal	92¾	91
M.I.D.C. Co	.....	.....	Dom. Cot.	93¾	92¾
" " Pfd.	.....	.....	D. I. & S.	77	76¾
M.St Work.	.....	61	Hal. Tram.	.....	96
" Pfd.	.....	93	H. E. Ry.	.....	.....
Marconi W.	.....	.....	Keew. Mill.	101¾	100
M. Tél. Co.	138	135	Lake Wood	.....	105
Nipissing	7¾	7¾	Laur. Paper	111	107
O.T. & L.	.....	.....	Mag. Is. De.	.....	97
N.S. St Co.	48¾	47¾	M.E.L. Co	35¾	34¾
" Pfd.	.....	108	Mex. L. P	54¾	53
N.W. Land	110	.....	M. L. H. P	.....	.....
North Star	.....	.....	M. St Ry.	100	.....
Og. Mil. Co.	108	105	Mont. Ware	.....	.....
" Pfd.	118	116¾	N.S.S.Cl...	105¾	103
Penman's Ld.	33	32	N.S.Con...	.....	102¾
" Pfd.	.....	.....	Ogil Milling	110¾	105
R.&N.O.Co.	75¾	74¾	" Série B.	105	100
R.J.L.&P.O	58¾	58¾	Price Bros.	.....	100
Sao Paulo	139½	138¾	Tor. Radial	.....	.....
Sha.W. & P.	72	70	Rich. Ont.	.....	.....
St John E.R.	.....	97	Rio de Jan.	55¾	55¼
Toledo.	9¼	9⅛	Sao Paulo.	.....	95¾
Toronto	105¾	105¾	St John R.	.....	.....
Trinidad	.....	.....	Tex. S. A.	90	75
Tri.Ry Pfd	.....	.....	" B.	89	85
Twin City.	91¾	91	" C.	96	85
West India.	.....	89	" D.	95	85
Winnipeg ..	.....	165¾	W. India.	85	80
Wind hotel	.....	.....	Winnipeg	.....	100¼
.....	8	...	Win.Hotel.	98	.....

VENTES D'HIER APRES-MIDI:

Detroit Unit.—5 à 46½.
Dom. Iron Com.—25 à 16, 25 à 16.
Mont. Power.—30 à 95 3-8, 10 à 95.
Mont. Street.—25 à 181.
Tex. Bonds.—75,000 à 85C.
Illinois.—10 à 87¼.
Havana Pf.—50 à 77.
Nip.—25 à 7¾.
Mo. Street.—25 à 172½, 25 à 172½.
Rio.—25 à 52¾, 15 à 53.
Dominion Coal.—25 à 59.
Toronto Rls.—50 à 105½, 2 à 105.
Tex. Pref.—10 à 85.
Shawinigan.—100 à 70.
Rio Bds.—2000 à 85¼, 4000 à 85½.
Twin City.—25 à 91.
L. Woods Comon.—10 à 89¼, 10 à 89¾.
L. Paper Pref.—10 à 111½.
Toledo Rwy.—15 à 8¾.
Soo Comon.—25 à 117 5-8.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Mont. St. Bds. — $1500 à 100.
Mex. L. and P. Bds. — $2000 à 86¼.
Rio Bds. — $10,000 à 85½.
Mer. Bk. — 8 à 154½.
Havana. — 50 à 27.
Textile Bds. — $1000 à 85 C.
Rich. et Ont. — 3 à 76.
Mexican. — 20 à 69½, 20 à 69 5-8, 10 à 69½.
Mont. St. Ry. — 25 à 181, 50 à 181¼, 25 à 181 3-8.
Halifax Ry. — 15 à 100.
Ohio Trac. — 15 à 15⅝.
New Street. — 159 à 172½.
Toronto Ry. — 50 à 105⅝, 50 à 106, 50 à 105 7-8, 100 à 106, 39 à 105⅜.
Can. Pac. — 50 à 172¼.
Illinois Pfd. — 5 à 87½, 20 à 87¾, 9 à 88.
Soo Com. — 50 à 118, 25 à 118 1-8, 125 à 118½, 100 à 118¾, 25 à 118 7-8, 50 à 119, 60 à 119½, 50 à 119¾, 25 à 119½, 50 à 119.
Rio. — 50 à 53, 100 à 52¾, 100 à 53.
Power. — 15 à 95½, 75 à 95.
Shawinigan. — 15 à 71.
Coal. — 25 à 58½, 75 à 58.
Iron Pfd. — 50 à 64, 75 à 65, 5 à 63½.
Scotia. — 8 à 50.
Mex. Pfd. — 200 à 104½.
Mackay. — 10 à 69½.
Toledo. — 125 à 9¼.
Erreur hier après-midi : Shawinigan, 1000 à 70, devait se lire : 200 à 70.

BOURSE DE NEW YORK

Cour fournis à la "Presse" par MM. L. G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue St François-Xavier, Montréal.

VALEURS	Ouv	12.30	VALEURS	Ouv	12.30
Am Car. F	40¾	41	K. & Tex.C.	32	32
" Prf.	103¾	103¾	" Prf.	65	65
Am. C. Oil.	35¾	35¾	Lk. & Nash.	109¾	110¾
Am.Loc Co.	58	57¾	Mann. Elev	.....	.....
A. L.Copper	81¾	82⅞	Miss. Pac.	59	59⅝
Am.Smel C	101	101¾	Metropolit.	.....	.....
" Prf.	.....	.....	Norf. & W	75	75
A.Sug R.Co.	134⅞	135	M.St.P.&S.S.M	118¾	119¾
A.T. & S.F.	89¾	89	" Prf.	.....	.....
" Prf.	.....	.....	N.Y.C. & H.	109⅜	109¾
Balt & Ohio	92¾	92¾	N.Y.O. & W.	42¾	43¼
" Prf.	.....	.....	Nat.Lead.C.	86	88¾
B. R.T.	53¾	55¾	Pacific Man.	.....	.....
C. & Al.Co.	.....	.....	Penn. R. R.	126¾	126¾
Can. Pac.	172	172¼	P.Steelcom.	35⅜	36⅜
Can. South.	.....	.....	People Gas.	93	93⅝
Ches & Ohio	43¾	43¾	Phil. & R.	125¾	126⅛
C. & N. W	141½	141¾	" 1 Prf.	.....	.....
C.M.& St P.	144¾	144¾	"11 Prf.	.....	.....
Pac.& R.	.....	.....	R. Island c.	18¾	18¾
" Prf	.....	.....	South. R. c.	19⅝	20
C.G. N. Y.	139⅜	140⅜	" Prf.	50¾	51
Col. F. & I.	34⅝	34⅝	South. Pac.	95⅜	96¼
C.C.C.&St.L.	.....	.....	Ten. C. & I.	.....	.....
D.Lark &W	.....	.....	Texas Pac.	25¾	25¾
Del. & Hud.	170¾	171	Twin City	.....	.....
Det. U. Ry.	.....	.....	U. S. L.C.	.....	.....
D. & R.Co.	.....	.....	" Prf.	.....	.....
" Prf.	67¾	67¾	U S.S.com.	86¾	87¾
D.S.S.& At.	.....	.....	" Prf.	110¾	110¾
" Prf.	.....	.....	U.S.Rub.c.	34¾	36
Erie Rail.	24¾	24¾	" Prf.	.....	.....
"1I Prf.	.....	.....	U. Pacific c.	157⅜	158⅜
" I Prf.	40¾	40⅝	" Prf.	83	83
Great Wet.	6⅝	6⅝	Wabash.	14	14
Gen. Elec.	146¾	146¾	" Prf.	28⅜	28⅜
Hoc. Valley	.....	.....	West U.Tél.	86¾	88¾
Ill.Central.	140⅝	140⅜	Wis.C. com.	21¾	22
Money	.....	.....	Mackay Co.	.....	.....
Great North	138½	139⅜	" Prf.	.....	.....
Prf.	.....	.....	North Pac.	143¾	144¾

COMPENSATION

Rapport hebdomadaire de la chambre de Montréal

1908. . . . . $26,465,714
1907 29,773,076
1906 28,595,037

LA BANQUE D'ANGLETERRE

Le rapport financier de cette institution, pour la semaine terminée ce matin, accuse une diminution dans la réserve de £1,429,000; dans l'encaisse métallique, de £1,062,953, et dans les dépôts du public, de £602,000. La circulation a augmenté de £366,000. Le taux d'escompte est resté le même, à 3½ pour cent.

RECETTES DU SOO

Les recettes de la quatrième semaine de juillet indiquent une diminution de $7,607 et depuis le 1er juillet une diminution de $175,000.

LA BOURSE DES MINES

Les dernières cotations fournies à la "Presse" par M. L. J. Des Rosiers, courtier, 47 rue Saint-Vincent:

NOM	Vendeurs	Offre	Demande
Colombie Anglaise			
Consolidated Mines	$100.00	..	.....
Canadian Gold Fields	.10	..	.....
Rambler-Cariboo	1.30	..	.....
North Star	1.00	..	..
Monte Christo	1.00	.....	.....
White Bear	.10	.....	.....
International Coal & Coke	1.00	.....	.....
Diamond Vale Coal	1.00	12	12½
Alberta Coal & Coke	1.00	.....	.....
Dominion Copper	10.00	.....	.....
Novelty	.10	.....	.....
Granby	100 00	.....	.....
COBALT			
Cobalt Lake	1.09	11½	12½
Cobalt Central	1.00	35	37
Conlagas	5.00	5 10	5 40
Crown Reserve	1.00	52½	53
City of Cobalt	1.00	1 20	1 40
Foster	1.50	36	39
Green Meehan	1.00	10	12
Kerr Lake	5.00	2 80	3 00
Little Nipissing	.100	22	25
McKinley-Darsay	1.00	76	81
Nipissing	8.00	7½	8
Nova Scotia	1.00	28	29
Peterson Lake	1.00	12½	14
Right of Way	1.00	2 50	3 00
Silver Queen	1.00	90	1 01
Silver Leaf	1.00	12	12⅜
Trethewey	1.00	91	95
Tamiskaming	1.00	81½	82⅜
Mon. Reduction & Smelting	6.00	..	.....
" " Prf	5.00	..	1 00
Empire Cobalt	1.01	.....	.....
Larose Consolidated	5 00	5 50	5 60
Progress	.....	.....	36

Le marché est particulièrement tranquille à la bourse des mines aujourd'hui. Quoique les demandes sont limitées les prix maintiennent un ton ferme.

Une seule vente de 250 Crown Reserve à .52 a été enregistrée cet avant-midi.

COMMERCE

GRAINS ET FARINES

Les derniers avis télégraphiques concernant les marchés d'Europe sont comme suit les marchés d'Europe :

LONDRES : —
Blé disponible, ferme.
Mais en transit, peu actif.
LIVERPOOL —
Blé disponible, ferme.
Blé Manitoba No 1. . . . . 8s 5d
Blé rouge d'hiver No 2. . . . . 7s 7½d à 7s 10d
Futur maïs, ferme.
Septembre. 7s 7 1-8d
Décembre. 7s 6 5-8d
Futur maïs, tranquille.
Septembre. 5s 7¾d
Maïs disponible, ferme.
Américain nouveau. 7s 4d à 7s 4½d

MARCHE DE MONTREAL

AVOINE—Marché tranquille et limité.
Avoine blanche No 2. . . . . .48c
Avoine No 3. . . . . .47c
Manitoba rejetée. 46c
FARINE — Demande bonne et prix soutenus.
Patente du printemps, sacs. . .$6.10
Seconde. $5.60
Patente d'hiver. $5.80
Straight rollers. . . . . $4.30 à $4.50
Straight rollers en sacs. .$1.90 à $2.10
Extras. . . . . .$1.85 à $1.95
ISSUES DE BLE—Marché ferme.
Son Manitoba. . . . . .$22.00 à $23.00
Recoupes — Shorts. $25.00
Son d'Ontario. . . . .$20.00 à $20.50
Moyens. . . . . .$24.00 à $25.00
Recoupes — Shorts. . .$24.00 à $25.00
Moulée pure. . . . . .$30.00 à $32.00
FARINE D'AVOINE—Marché tranquille, à $2.37½ le sac.
FARINE DE MAIS — Ferme, de $1.85 à $1.95.
POIN. Très ferme. Nous cotons No 1 $12.00 à $13.00; No 2, extra, de $11.50 à 12.00; No 2 ordinaire, de $9.50 à $10.00, et trèfle pur, $7.00 à $7.50; trèfle mêlé, de $8.50 à $9.00 la tonne, en gare.

INDUSTRIE LAITIERE

FROMAGE. — Marché tranquille mais ferme. Nous cotons: fromage de l'Ouest, 12¼c à 12½c; de l'Est, 12c à 12 1-8c.
BEURRE — Ferme. On cote comme suit: crémerie de choix, de 23¾c à 24c en gros lots et 24½c aux épiceries.
PRODUITS DE LA FERME.
OEUFS. — Marché actif, prix fermes. Nous cotons: oeufs frais, de choix, 23c; No 1, 20c; No 2, 16c la douzaine.
FEVES—Le marché est tranquille. Fèves par jobs, $2.00 à $2.05 le boisseau.
LE MIEL. — Marché tranquille, prix fermes.
Blanc, en gâteau. . . . .14½ à 15c
Brun de. . . . . .13c à 13½c
SIROP D'ERABLE — Le sirop en vend 5c par quart; et 6c en bidon, la livre. Sucre, de 6c à 7c la livre.

MARCHE AUX BESTIAUX

PORCS VIVANTS: Demande meilleure, prix ferme. Les lots de choix sont cotés à $7.25 le 100 livres. Porc abattus à l'abattoir se vendent $10 à $10.25 le 100 livres.
SALAISONS — Gros lard canadien, tierces, $34 à $34.50; en baril, $23 à $23.50.
SAINDOUX — Composé, tierces de 375 livres, 9c; boîtes de 50 livres, 9¼c; seaux de 20 livres, 9½c; saindoux pur, tierces de 375 livres, 12c; boîtes de 50 livres, 10½c; seaux de 20 livres, 12c.
JAMBONS — De 25 livres et plus 12½c; de 18 à 25 livres, 13c; de 12 à 18 livres, 13c; de 8 à 12 livres 13½c.
BOEUF: — Choix, $5.25 à $5.35; bon, $4.75 à $5.00; assez bon, $4.50 à $4.75; commun, $2.25 à $3.35; inférieur, $2.00 le cent livres. Demande active.
VEAUX. — Choix, $3.00 à $6.00;.
AGNEAU. — De $3.00 chacun.
MOUTON. — Choix, $3.50.

LA RECOLTE CANADIENNE

On évalue généralement, à Winnipeg, la récolte de l'ouest canadien à au moins 116,000,000 de boisseaux de blé.

LA HAUSSE DU BLE

Sur tous les marchés du monde le cours du blé a monté hier. En Angleterre, notamment, la hausse a été déterminée par les rapports défavorables des récoltes de France et des autres pays d'Europe.

Ces rapports ont également eu leur répercussion sur le marché américain qui, du reste, avait déjà une tendance nettement marquée à la hausse sur les rapports défavorables de l'ouest où la sécheresse et la rouille noire font un dommage considérable à la récolte.

LE PACIFIQUE CANADIEN ET L'ALGOMA CENTRAL

On dit que les négociations qui se font depuis quelque temps pour l'achat de l'Algoma Central par le Pacifique sont définitivement rompues, à cause de la disproportion qui existe entre le prix demandé et les profits que peut donner la ligne. L'Algoma Central part du Sault Sainte-Marie et se dirige vers le nord, il forme la base d'un triangle dont les deux autres côtés sont la ligne du Sault et la ligne principale du Pacifique. Comme il ne rejoint pas au nord la ligne principale, le Pacifique avait commencé des arpentages pour le compléter et avoir ainsi une ligne directe du Sault Sainte-Marie.

DOMINION COAL

TABLEAU COMPARATIF DE PRODUCTION

	1908	1907	1906
Janvier	312,358	252,248	231,606
Février	283,858	226,190	225,716
Mars	344,129	203,194	210,220
Avril	300,450	316,384	296,417
Mai	332,588	328,947	333,777
Juin	342,906	319,560	325,911
Juillet	364,673	321,000	318,291

PRODUCTION DES MINES DE COBALT

Tableau récapitulatif donnant la production des mines du district de Cobalt pour la semaine écoulée le 1er août et pour les sept mois écoulés depuis le 1er janvier :

Buffalo	759,350	
Conlagas	714,480	
Cobalt Lake	341,683	
Crown Reserve		128,000
Cobalt Central		247,515
City of Cobalt	42,210	781,240
Drummond	62,300	300,700
Foster		238,400
Kerr Lake		522,974
King Edward	.....	127,240
Larose	285,040	3,577,442
McKinley	.....	2,019,260
Nipissing	120,600	2,285,960
Nova Scotia	311,775	
Little Nipissing . . .	40,110	
Nancy Helen	40,000	367,110
O'Brien	63,790	3,734,437
Peterson Lake		41,237
Right of Way	121,100	612,100
Provincial		142,210
Silver Leaf	61,410	258,030
Silver Cliff	52,000	
Silver Queen		879,310
Townsite		130,700
Temiskaming		445,000
T. et H. B.	724,000	
Tretheway	170,250	1,664,296
Watt	54,630	420,990

MISSOURI PACIFIC

Les recettes de la quatrième semaine de juillet indiquent une diminution de $229,000, et depuis le 1er juillet, une diminution de $404,050.

LA MULTIPLICATION DES BANQUES

Il y a aujourd'hui, aux Etats-Unis, 205 banques nationales de plus que l'an dernier à pareille date.

Durant juillet, trente-sept de ces institutions ont été organisées, avec un capital totalisé de $2,115,000.

ADMISSION A LA COTE

Admis à la cote officielle de la bourse de New York $17,184,000 de capital-actions de la American Steel Foundries.

LES RECETTES DU DULUTH

Les recettes brutes du D. S. S. et A., de juin, indiquent une diminution de $165,154, soit une diminution sur les recettes nettes de $54,473.

LES DIVIDENDES DIMINUENT

Dix des principales sociétés industrielles et six compagnies minières de première importance ont versé pour le premier semestre de l'année, environ dix-sept millions de moins en dividende que pour le semestre correspondant de 1907.

Le détail de cette diminution se lit comme suit :

	Dividende	Diminut.
U. S. Cast Iron Pipe	$12,106,300	$242,126
Inter. Sil. pfd . . .	6,607,500	66,075
Quincy Mining . . .	2,750,000	715,000
Am. Smelt. com . .	50,000,000	875,000
Granby Consol . . .	13,500,000	540,006
Cal. et Hecla	2,600,000	3,000,000
Wolverine	2,500,000	300,0000
Crucible Steel pfd .	24,436,500	300,000
Anaconda	30,000,000	3,000,000
Western Union . . .	98,587,000	1,971,740
Amal. Copper . . .	153,887,900	4,616,637
Distillers Securi . .	32,478,840	649,576
Elec Et. Bat. pfd .	17,785,800	649,576
Inter. Paper pfd . .	22,539,700	225,397
Sloss-Sbef. com . .	10,000,000	25,000
U. S. Realty	16,162,800	80,814
Total		$17,173,853

REVUE IMMOBILIERE

Montréal, 6 août 1908.

La semaine dernière a été comparativement calme dans les trois bureaux d'enregistrement ; Monsieur Ouest n'a eu qu'une vente, que nous ne publions pas, l'ayant déjà rapportée dans un autre bureau d'où dépend la plus grande partie de la propriété. Il n'y a que le quartier St Denis qui ait encore un bon nombre de ventes.

C'est la saison des vacances qui est la cause de ce calme.

Les prêts hypothécaires sont moins nombreux; les taux semblent présenter plus d'écart, les gros placements sur garantie de premier ordre se faisant parfois à 5 pour cent, tandis que pour les petits prêts, le taux de 7 pour cent est plus fréquent.

Les terrains à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Rues	Quartiers	Prix le pied
Sheppard	Ste Marie	18c
Fabre	St Denis	20c
St Hubert	St Denis	31c
Labelle	St Denis	15c
Gilford, coin	St Denis	37c
Boyer, coin	St Denis	42c
Mont-Royal	Delorimier	50c
Hutchison. . . .	Ville St Louis	45c
Laurier	Outremont	46c
Sherbrooke	Westmount	40c

Voici les totaux des prix de vente par quartier :

Quartier Ste Marie	$ 468
Quartier Papineau	2,000
Quartier St Jacques	24,300
Quartier Lafontaine	17,000
Quartier St Louis	20,600
Quartier St Laurent	19,700
Quartier Ste Marie Rosemount	235
Quartier St Jean-Baptiste . .	600
Quartier St Denis	21,800
Quartier St Gabriel	102,145
Quartier St Henri	17,350
Maisonneuve	4,000
Delorimier	8,600
Ville St Louis	17,790
Outremont	7,850
Westmount	6,300
Total	$270,738

VENTES ENREGISTREES A MONTREAL

DU 27 JUILLET AU 1er AOUT 1908

BUREAU DE MONTREAL EST
Quartier Ste Marie

Rue Sheppard, lot No 1358-126, terrain de 26 x 100, vacant. Mme veuve Chas Sheppard à Jos. T. Marchand. $468.—72568.

Quartier Papineau.

Rue Dorion, Nos 107 à 111, maison en bois et brique, lot No 479, terrain de 50 x 55. Mme veuve John Slattery à Désiré Bertrand. $2,000.—72578.

Quartier St Jacques.

Rue Labelle, No 3, maison en bois et brique, lot No 466, terrain de 18 x 53. Mme veuve Jean-Bte Cardinal à J. Stanislas Cardinal. $2,000.—72553.

Rue Labelle, No 1, maison en bois et brique, lot No 468, terrain de 18 x 53. Jean-Bte Pépin à Théophile A. Cardinal. $2,500.—72554.

Rue Ste Catherine Est, No 529 à 533, magasin en pierre et brique. Droits dans le lot No 787, terrain de 49 x 127 et autres propriétés. Octave Derome à Rose de L. Derome, épse Lr de G. G. Béliveau. $4,303 à réméré. —72555.

Rue Montcalm, Nos 21 et 23, maison en pierre et brique, lot No 36, terrain de 4,490 pieds en superficie. Charles R. Murray à The Canadian Pacific Railway Co. $7,000.—72558.

Rue Amherst, Nos 76 à 80, maison en brique, lot No 281, terrain de 5,891 pieds en superficie. Wm Galbraith à Hyman Cooperman. $8,500.—72562.

Quartie rLafontaine.

Rue St André, Nos 770 à 780, maison en bois et brique, lots Nos 1207-41, 42 et 43, terrain de 72 x 94. Charles P. Metcalfe à Louis Roger. $6,500.—72551.

Rue Montcalm, Nos 361 à 363, maison en bois et brique. Partie du lot No 1145, terrain de 2,461 pieds en superficie. Louis Latendresse à Ulric Granger. $3,000.—72556.

Rue St Hubert, Nos 388 à 390, maison en pierre et briqué, lot No 1203-114, terrain de 26 x 109.9. Charles A. Prévost à Hector Prévost. $7,500.—72573.

Quartier St Louis.

Avenue Laval, Nos 7 à 11, maison en pierre et brique. Partie des lots Nos 898 H. G., 898 P-2, 898 D. 2. B et C., terrain de 25 x 105. La Corporation Episcopale Catholique Romaine, de Montréal, à Michel-Germain Tessier. $8,600.—72577.

Avenues des Pins, Nos 158 à 166, et Coloniale, Nos 202 à 204, maisons en bois, pierre et brique. Partie des lots No 972-809, terrain de 4,011 pieds en superficie. La succession James Cochrane à Charlotte B. Gross, épse Jos. A. Besner. $12,000.—72586.

Quartier St Laurent.

Avenue du Parc, Nos 188 à 192, maison en pierre et brique, lot No 45-18, terrain de 25 x 104. Jos. Ulric Cartier à Wm F. Dunbary. $13,500.—72-545.

Rue St Alexandre, No 129, maison en bois et brique, lot No 225, terrain de 4,143 pieds en superficie. Mme veuve Ewing G. Smith et autres à Wm Patrick Grant. $6,200.—72582.

BUREAU DU COMTE D'HOCHELAGA

Quartier Sainte-Marie — Rosemount.

Rue Holt, lot No 172-2124, terrain de 2,250 pieds en superficie, vacant. The Rosemount Land and Improvement Co. à Godfroy et Oliva Cusson, $235 — 147-484.

Quartier Saint-Jean-Baptiste.

Rue Cadieux, No 1051, et avenue de l'Hôtel de Ville, maison en bois, lot No 29, terrain de 40 x [illegible] Octave Mousseau à Hyacinthe [illegible] Fortier, $600, rétrocession — 147365.

Quartier Saint-Denis.

Rue Boyer, lot No 5-412, terrain de 25 x 114, vacant. Alphonse Bourassa à Joseph Ferron, $300 — 72340.

Rue Boyer, lot No 5-412, terrain de 25 x 114, vacant. Joseph Ferron à Jos. Aimé Roy, $305 — 147341.

Rue Cardinal, la ½ S. du lot No 331-235, terrain de 28 en front, 26 en arrière x 95, superficie 2,315 pieds, vacant. Huntly R. Drummond à Marie-Lse Dubois, veuve Jos. L. Daoust, $275 — 147-353.

Rue Fabre, lot No 339-362, terrain de 25 x 103, vacant. Les Frères de l'Instruction Chrétienne à Napoléon Frenette, $512 — 147372.

Rue Fabre, lot No 339-366, terrain de 25 x 103, vacant. Les Frères de l'Instruction Carétienne à Côme Frenette, $512 — 147374.

Rue Fabre, lot No 339-365, terrain de 25 x 103, vacant. Les Frères de l'Instruction Chrétienne à Aurèle Thibaudeau, $512 — 147376.

Rue Saint-Hubert, No 2845, coin Bélanger, maison en bois et brique, lot No 7-669, terrain de 25 x 101. Alphonse Bergeron à Olivine Molleur, épouse Arthur Hétu, $1,500 — 147378.

Rue Saint-Hubert, lots Nos 325-353-1 et 2, terrain de 24 x 67, vacant. Isafe O. Préfontaine à Joseph Ferron, $500 — 147381.

Rue Labelle, la ½ S. du lot No 8-761, terrain de 25 x 102, vacant. Alfred Richer à Barthélémy Boyer, $386 — 147-396.

Rue Gilford, coin Saint-Hubert, lots Nos 325-190 et 191, terrain de 42 x 83, vacant. Joseph Daniel à Joseph Ferron, $1,300 — 147399.

Rue Boyer, lot No 328-456, terrain de 25 x 95, vacant. Mme Aldéric Guilbault à Wilfrid Lacroix, $1,000 — 147401.

Rue Saint-André, Nos 1328 et 1330, maison en bois, pierre et brique, lot No 325-77, terrain de 22 x 75. Aldéric Guilbault sr. à Wilfrid Lacroix, $3,000 — 147402.

Rue Labelle, No 2610, maison en bois, lots Nos 489-527A et B, terrain de 57.6 en front, 53 en arrière x 101.6. Mme veuve Jos. T. Michaud à Aldéric Chartrand, $500. — 147,422.

Rue St Hubert, Nos 1651 et 1653, maison en bois, pierre et brique, lot No 325-389, terrain de 21 x 75. Mathilde Durocher à Jos. Adolphe Catellier, $2,600. — 147,429.

Rue St André, maison en construction, droits dans le lot No 488-159B et 160B, terrain de 50 x 80. Eusèbe Foisy à Frs d'Assise Gagnon, $450 et hypothèque. — 147,435.

Rue Huntley, Nos 1234 et 1236, maison en bois et brique, la moitié nord-ouest du lot No 8-461, terrain de 25 x 100. Alfred Sirois à Napoléon Dépatie, $3,200. — 147,439.

Rue Chambord, Nos 386 à 386B, maison en bois et brique, lot No 330-151, terrain de 24 x 70. Mme L. Arthur Bernard à Frédéric Giroux, $3,000. — 147,495.

Rue Dufferin, Nos 1554 et 1556, maison en bois et brique, lot No 5-363, terrain de 25 x 110. Euclide Sarrazin à Ernest Séguin, $1,900. — 147,499.

Quartier St Gabriel

Rue Knox, No 139, maison en bois et brique, la moitié indivise des lots Nos 3336-5, 3336A-3, 3295-1, partie sud-ouest de 33336A-4 et 3295-2, terrain de 3352 pieds en superficie. Treffié Descent à Alfred Descent, $300. — 147,370.

Rue Bourgeois, No 410, maison en brique, partie ouest du lot No 3167-10, terrain de 19 x 87. Philibert Finlayson à Wm Cox, $3,800. — 147,420.

Rue St Patrice, Nos 264 à 286 ; rue Island, Nos 242 à 246, manufacture, outillage, etc, lots Nos 3007, 3008, 3009, 3011, partie de 3010 et de 3006, terrain de 28,848 pieds en superficie. R. C. Jamieson and Co. Ltd., à P. D. Dodds and Co., Limited, $98,045. — 147,444.

Quartier St Henri

Chemin de la Côte St Paul, Nos 141 à 151, maison en bois et brique, lots Nos 1703-55 à 58, terrain de 80 x 94.6½ d'un côté et 146 de l'autre. Mme veuve Hilaire Frigon à Philippe Nucciaroni, $10,000. — 147,359.

Rue Notre-Dame Ouest, Nos 2575 et 2577, maison en bois et brique, lot No 1703-114, terrain de 24 x 80. Ferdinand Tremblay à Virginie Gauthier, épouse Honoré Lefebvre, $2,343.86. — 147,595.

Rue Cazelais, Nos 37 à 41, maison en bois, pierre et brique, lot No 1674-18A, terrain de 2365 pieds en superficie. Mme Félix Lauzon à Normandine Olier, épouse Albert Gohier, $5,000. — 147,400.

MAISONNEUVE

Avenue Letourneux, No 400, maison en bois et brique, lots Nos 8-269 et 240, terrain de 50 x 100. Albert Leney à David Andreco Leney, $4,000. — 147,335.

DELORIMIER

Avenue Mont-Royal, la moitié nord-est du lot No 153-182 et la moitié sud-ouest de 183, terrain de 40 x 80, vacant. Louis Corbeil à J. H. Arthur Lamarche, $1,600. — 147,424.

Rue des Erables, maison en bois et brique, lot No 215, terrain de 25 x 100. Jos. Aubain à Joseph Robin, $3,000. — 147,440.

Avenue Papineau, maison en brique, lot No 153-17, terrain de 40 x 80. Henry Hannaford à Jane Dance, veuve de Richard Hannaford, $4,000, rétrocession. — 147,450.

VILLE ST LOUIS

Avenue Buller, maison en b

MANIFESTATION PEU BANALE

CINQUANTE HOMMES SE RENDENT AU POSTE DE POLICE DE MONCTON ET VEULENT FAIRE RELACHER TROIS DETENUS.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Moncton, N. B., 7 —Hier soir, après que les constables eussent été partis pour faire leurs rondes, 50 immigrés, employés dernièrement à la construction du Grand Tronc-Pacifique se sont rendus en corps au poste de police pour faire relâcher les trois prisonniers, Walsh, Lamlett et Corich, qui doivent être transportés à Dorchester, pour y attendre leur procès qui aura lieu en septembre.

L'officier de police Boudreau, qui était en charge du poste, refusa naturellement d'acquiescer à cette demande et parvint à renvoyer les manifestants.

UN REFUS A GUILLAUME II

Londres, 7. — Le correspondant du "Daily Telegraph", à Copenhague, annonce qu'il a appris de source autorisée, que le gouvernement français a refusé poliment à l'empereur Guillaume, d'avoir une entrevue avec le président Fallières, lorsque ce dernier, revenant de rendre visite à l'empereur de Russie, traversait la Baltique.

L'INTERCOLONIAL

CE CHEMIN DE FER AURA BIENTOT UNE DOUBLE VOIE ENTRE MONCTON, N. B. ET HALIFAX, N. E.

La voie de l'Intercolonial sera doublée, c'est la déclaration que vient de faire M. M. J. Butler, député-ministre des chemins de fer et canaux.

Déjà les plans sont en préparation pour la section entre Moncton, N. B., et Halifax, N. E., et seront bientôt terminés.

L'augmentation du trafic surtout dans les provinces maritimes, demande cette amélioration, et c'est surtout entre Saint-Jean, N. B., Halifax, que la nécessité d'une double voie devient de plus en plus impérieuse.

MLLE FALLIERES

Une dépêche datée de Paris mande que le mariage de Mlle Anne Fallières, fille du Président de la République à M. Lanes, secrétaire du Président, va avoir lieu le 10 août, en l'église de la Madeleine.

Le journal le "Gaulois" dit, au sujet de la cérémonie religieuse, que Mgr Amette, archevêque de Paris, tolèrera la présence du Président Fallières, en l'église de la Madeleine, pour la circonstance.

× × ×

Comme on le sait, le Président de la République française a encouru l'excommunication lancée par le Pape Pie X, au lendemain de l'application de la loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat, votée par les Chambres et signée par le Président de la République.

Cette excommunication empêche de participer aux sacrements de l'église, mais n'empêche point d'entrer à l'église, ce qui explique pourquoi Mgr l'archevêque de Paris tolèrerait la présence du Président, au mariage de Mlle Fallières, en l'église de la Madeleine, lundi prochain.

IMMENSE INCENDIE

Midway, Ky., 7 — Cette ville a été menacée de destruction, mercredi soir. Un incendie, allumée par une main criminelle, a réduit en cendres, cinq entrepôts et la distillerie de la S. Greenbaum Co., 47,000 barils de whisky ont été brûlés. Les pertes sont énormes.

CHOC DE TRAMWAYS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 7 — Une collision s'est produite hier matin, entre deux tramways, au coin des rue St Jean et des Glassis. Les deux voitures ont été très endommagées, mais heureusement aucune personne n'a été blessée.

NOUVEAU CABINET

Constantinople, 7 —Le grand vizir Said Pacha et le ministère nouvellement formé, ont démissionné. Le Sultan a invité Jammedelin et Kismil Pasha, à constituer un nouveau cabinet.

Les journaux affirment que Mohmet Ali Bey, ambassadeur aux Etats-Unis, a été rappelé.

M. HERBETTE AU CLUB CANADIEN

Le Club Canadien a convié, hier soir, M. Louis Herbette à un dîner improvisé en son honneur. Le représentant de la France s'est rendu à l'invitation et le banquet, auquel assistait une cinquantaine des membres du club, fut en tous points charmant.

Au dessert, M. Guillaume Boivin porta un toast à la santé de M. Louis Herbette, qui répondit par un petit discours finement ciselé.

FEU MARIA RENAUD

Nous apprenons la mort prématurée de Mme Alphonse Thibodeau, anciennement de la maison Thibodeau frères. M. Thibodeau, de son nom de fille Maria Renaud, n'était âgée que de 24 ans. Elle était la fille de M. William Renaud, ex-comptable.

Le service funèbre aura lieu demain matin, samedi, à 8 heures, à l'église Saint-Jean-Baptiste.

Nous offrons à M. Alphonse Thibodeau et à la famille de la défunte, nos plus sincères condoléances.

MONUMENT AU CURE LABELLE

LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JEROME SOUSCRIT $5,000.00 POUR CE PROJET. — FORMATION D'UN COMITE.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jérôme, 7 — Une séance importante du conseil municipal a eu lieu, mercredi soir, sous la présidence du maire Nantel. Il s'agissait de discuter le projet de l'érection d'un monument au roi du nord, le curé Labelle.

Etaient présents, les conseillers Laviolette, Bertie, Danis, Parent, Giraldeau, Filion et un grand nombre de citoyens.

Après quelques discours des principaux citoyens, le conseil vota à l'unanimité cinq mille piastres pour le projet si-haut mentionné.

Un comité spécial fut organisé. Il se compose de MM. le curé De la Durantaye, S. J. Rolland, J. E. Prévost, Dr Vanier, C. de Martigny, Jean Prévost et J. D. A. Fournelle.

Ce comité se mettra immédiatement à l'oeuvre et demandera un concours entre les artistes.

Le monument sera érigé au milieu du parc Labelle, en face de l'église.

On sait que le sculpteur Laliberté s'occupe de cette question avec un dévouement tout particulier.

LORD STRATHCONA

Lord Strathcona s'embarquera aujourd'hui pour l'Angleterre.

A son sujet, une dépêche de New Westminster est ainsi conçue:

"Lord Strathcona, haut commissaire du Canada, en Angleterre, a accepté l'invitation du maire Keary d'assister à l'exposition provinciale, ici, en septembre et octobre. Il prendra aussi part à la célébration du centenaire de Simon Fraser; son oncle, John Stuart, était le compagnon de Fraser, dans son fameux voyage de découvertes, et c'est lui qui a donné à la rivière Fraser, le nom de son ami".

PELERINAGES PELERINAGES

1858 Année jubilaire des apparitions de Notre-Dame de Lourdes 1908

Dix-neuvième Pèlerinage à NOTRE-DAME DE LOURDES DE RIGAUD

Dimanche, 16 août 1908, par le C. P. R., sous la direction du T. R. P. Coutu, assistant du T. R. Père Général des Clercs St Viateur, visiteur au Canada. Prix du passage, aller et retour:

	ADULTES	ENFANTS
Gare Viger, Mile-End, Outremont-Junction, Côte-des-Neiges, Gare Windsor, Westmount, Montréal-Junction	$1.00	$0.50
Dorval	0.80	0.40
Valois, Lake-Side, Pte-Claire, Beaconsfield	0.70	0.35
Ste Anne de Bellevue, Vaudreuil	0.55	0.30
Ile Cadieux	0.50	0.25
Como, Hudson, Hudson Heights, Lavigne	0.40	0.20

Pour informations, Tél. Bel. 2519. A

QUEBEC ET LEVIS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 7 — Le lieutenant-colonel Oscar Pelletier revient à Québec comme chef du service militaire de ce district et le lieutenant-colonel Roy retourne à Montréal. On ajoute que M. Victor Pelletier reviendra à Québec, en qualité d'aide-de-camp du nouveau lieutenant-gouverneur, sir E. Pelletier.

—Le lieutenant-colonel Oscar Pelletier, qui était à bord du vapeur "Richelieu," arrivé hier matin à Québec, est tombé soudainement malade et a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Québec.

—L'honorable S. N. Parent, président du Transcontinental, lors d'un dîner à la citadelle, avec le gouverneur-général et le prince de Galles, a reçu les meilleures félicitations de Son Altesse Royale pour avoir donné à Québec, lorsqu'il en était le maire, un vif essor dans la voie du progrès.

—La révérende Mère St Jean de la Croix, du couvent des religieuses du Perpétuel Secours de St Damien, transportée à l'Hôtel-Dieu de Lévis, la semaine dernière, y a subi une grave opération. Les médecins ont bon espoir de la ramener à la santé. Il n'en est pas de même de Alme Boutin, que l'on a aussi opérée, mais que l'opération ne pourra probablement pas sauver.

—Deux garçons de Québec ont comparu en cour de police pour avoir volé avec effraction des effets dans un hangar d'un marchand de la Côte d'Abraham.

Le premier a été envoyé à l'école de réforme pour trois ans ; le second, qui en était à sa première offense, a eu sa sentence suspendue.

—Une jeune fille, Mlle Amanda Parent, a été attaquée par un voyou qui, après lui avoir demandé son argent, lui asséna un violent coup de poing à la figure, pour ensuite prendre la fuite par la rue Laliberté.

La jeune fille se rendait chez une amie qui habite rue des Fossés, quand non loin de la Cie Paquet, arriva le lâche agresseur, que la jeune fille n'a pu reconnaître.

—Le "Don de Dieu" est sur le point d'entreprendre un voyage dans l'intérieur du Canada. Un syndicat de Québecquois a loué ou acheté ce vaisseau, qui a figuré aux fêtes de Québec, dans le but de le promener de port en port.

Les négociations, nous dit-on, sont à peu près conclues et le "Don de Dieu" partira mardi pour Trois-Rivières, Montréal, Kingston, Ottawa, Toronto, etc.

—La population de Lévis n'a pas oublié le mouvement qui s'est fait à la mort du poète lauréat Louis Honoré Fréchette, pour lui élever en notre ville un monument. Un jeune sculpteur canadien, M. Laliberté, prépare en ce moment une maquette d'un monument, et attend une action des autorités pour se mettre à l'oeuvre.

M. Laliberté nous a fait parvenir une couple de croquis de l'oeuvre projetée. L'un représente une femme, "La Légende d'un Siècle" ; le second, le poète dans l'attitude pensive qui lui était familière.

La ville de Lévis, en élevant un monument à Louis Honoré Fréchette, peut être assurée du concours empressé de tous les admirateurs du grand poète, et ils sont nombreux. Maintenant que les fêtes de Québec sont passées et que tout est rentré dans son cours normal, les autorités de Lévis pourraient convoquer une assemblée des citoyens pour s'occuper de ce projet patriotique.

La parole est à Lévis, et nous sommes persuadés que ses citoyens ont trop vivace dans le coeur la religion du souvenir pour ne pas suivre avec ardeur le mouvement.

—Les arcs de triomphe érigés dans les rues St Joseph et St Paul viennent d'être acquis par la "Quebec Land Co.," qui les fera installer sur les terrains qu'elle possède à Limoilou.

—La femme St André, de Montréal, a comparu en cour de police sous l'accusation d'avoir volé une collerette à la maison Paquet.

Elle proteste de son innocence.

L'enquête est fixée à mardi prochain.

—A St Malo, à l'âge de 10 mois, est décédé Joseph Cyprien Gustave, enfant de M. Wilfrid Gauvin.

—A Limoilou, à l'âge de 1 mois, Marie-Cécile-Simonne, enfant de M. Pierre Richard.

CHASSE AU VOLEUR

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 7 — Le détective Tom Walsh est à la recherche d'une montre d'or et d'une somme d'argent importante, qu'une personne étrangère s'est fait voler, à Québec, hier soir, dans des circonstances tout à fait curieuses.

AMUSEMENTS

Français Chaque après-midi et soir

Semaine du Lundi 10 Août
Ouverture de la saison

A. J. Spencer donne le plus grand drame des temps modernes.

Sold Into Slavery

En 4 actes et 8 tableaux, par S. A. Judson.

Nombreuse troupe. Magnifiques décors. Superbe illumination électrique.

Prix : 10c, 20c, 30c, 35c et 50c.

Guichet maintenant ouvert. 233—4 E

LE THEATRE BENNETTS
ROUVRIRA LE 10 AOUT
LUNDI, EN MATINEE.

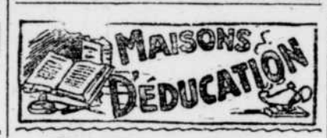
Billets maintenant à vendre. Mettez votre nom sur notre liste de souscription pour la saison. 233—3 E

PARC DOMINION
TOUTE CETTE SEMAINE
HERR GRANADA & ALMA FEDORA
DANS LEUR
Merveilleuse Représentation sur Fil Aérien
finissant par un beau feu d'artifice.
SEMAINE PROCHAINE — Fêtes des Employés de tramways.
ADMISSION 10c ENFANTS 5c
207—n E

Parc Schmer
(Tous les jours, à 3 p.m., et 8 p.m.)
VAUDEVILLE, MUSIQUE, ETC., ETC.
Admission, 10 cents; Enfants, .05c.
235—n E

OUI METOSCOPE
Vues Animées
624 RUE SAINTE-CATHERINE EST.
Bell Tél. Est 1183. March. 650.
53—n E

GRANDE OUVERTURE
NATIONOSCOPE VUES ANIMEES
Dimanche 9 Août 1908 avec Attractions de New York
PRIX—MATINEES. 5, 10, 15
SOIREES. 10, 15, 25
232—5



International Business College
198 Sainte-Catherine Ouest
REOUVERTURE LE 17 D'AOUT
Cours commercial, sténographie, claviographie et télégraphie. Toutes matières enseignées par des experts, d'après les METHODES les plus NOUVELLES. Attention toute spéciale à l'enseignement PRATIQUE de L'ANGLAIS. Une visite nous est toujours agréable. Prospectus sur demande. Tél. Main 309. — ANGUS CAZA, directeur. 234—n

Séminaire de Ste Thérèse
Cours classique et cours commercial. La rentrée est fixée au mercredi, 2 septembre. A 7,11,14,18,21,25,28,1

NAVIGATION



Agence de Voyages
RIVET
Billets par toutes les lignes, EUROPE, ANTILLES, AMERIQUE DU SUD, Etc.
3 croisières d'été pour 1908
La Méditerranée, (Palestine, Grèce, Turquie, Egypte). La Norvège, (le Cap Nord). Les Antilles, etc.
Bureau, avec une organisation complète, pour billets de passage et renseignements.
13 boulevard St Laurent. Tél. M. 4007.
Brochures, circulaires, horaires, etc., envoyés sur demande. 40—n

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
De New York au Havre-Paris, (France)
Départ chaque jeudi à 10 hrs. a.m.

LA BRETAGNE	août 13
*LA LORRAINE	août 20
*LA TOURAINE	août 27
*LA SAVOIE	septembre 3
*CHICAGO (Supplémentaire)	septembre 5
*LA PROVENCE	septembre 10

*Paquebots à deux hélices.
Renseignements: Demaray, Arcadeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. n

R & O NAV. CO.
Bureau des billets de la Ville, 128 rue St Jacques, vis-à-vis le bureau de poste.
LIGNE PANORAMIQUE DE L'AMERIQUE
LIGNE MONTREAL-TORONTO (viâ les Mille Isles et Rochester, N. Y.) — tous les jours, excepté le dimanche, à 12 heures, midi.
LIGNE MONTREAL-TORONTO-HAMILTON, (viâ les Mille-Iles et la Baie de Quinté) — Le vapeur "Belleville" part tous les vendredis à 7.00 p. m. Bas prix spéciaux sur cette ligne.
LIGNE MONTREAL-QUEBEC. — Tous les jours, à 7 p. m.
LIGNE QUEBEC-SAGUENAY. — De Québec, tous les jours à 8.30 a. m.
199-1mMjv—n

OTTAWA RIVER NAV. CO.
STEAMERS DE LA MALLE entre
MONTREAL et OTTAWA
Excursion à Carillon, $1
Prenez le train de 8 a.m. pour LACHINE
RAPIDES { Hudson, par le C. P. R., 1.30 p.m.; retour par bateau, $1.00.
Ste Anne, C. P. R. ou G. T. R., 1.30 p.m.; retour par bateau, 50c.
Lachine, G. T. R., 5 p.m.; retour par bateau, 50c.
Bureau principal, 165 rue Communes. Tél. Main 1029.
Bureaux des billets, 137, 128 et 178 rue Saint-Jacques; hôtel Windsor; G. T. R., gare Bonaventure et Saint-Henri. 224—n

CIE NAVIGATION CAN-DU-LUMBER
MONTREAL-QUEBEC
Impérial, White Star, Préfontaine.
Quai Bonsecours à 5.00 P.M.
Aller et retour : Sorel, $1.25 ; Trois-Rivières, $2.50 ; Québec, $5.00.
Voyage - Promenade le Dimanche par le vapeur Impérial :
Pour St Sulpice, Lavaltrie, Lanoraie Sorel. Départ à 8.30 a.m.
Inauguration d'un service de Fret et de Passagers entre
Montréal, Sorel, Saint-Ours, Saint-Roch, Saint-Denis, Saint-Antoine, Saint-Charles, Saint-Marc, Beloeil Village, Beloeil Pont, St Hilaire, Saint-Mathias et Chambly.
Par le Vapeur "WHITE STAR"
tous les mardis et vendredis et retour à Montréal tous les mercredis et dimanches soir vers 11 hrs. p.m.
Magnifiques voyages pour touristes à des prix modérés.
Taux réduits pour fret. Cargaison assurée contre tous risques.
58 Notre-Dame Est. Tél. Main 974
Quai Bonsecours. Tél. Main 3108.
193—n

SOUMISSIONS DEMANDEES

La Compagnie de la Cité des Tentes demande des soumissions pour l'achat des articles suivants, qui seront livrés immédiatement:

2,000 lits de camp en fil métallique résistant, 2½ et 3 pieds de large.
500 lits de camp Imperial, 2½ pieds de large.
500 lits de camp et matelas combinés, 2½ pieds de large.
2,500 matelas en bourre de laine pour convenir aux lits de camp ci-dessus.
3,000 oreillers en laine, 14½ x 24 pouces.
5,000 paires de couvertes en flanellette.
7,000 paires de draps C. C., 54 x 87 pouces.
5,000 taies d'oreillers, 17 ½x28 pouces.
900 douzaines de serviettes en grosse toile, 36 x 18 pouces.

Aussi un grand nombre de petites et de grandes tentes que l'on peut voir sur les lieux.

Les quantités ci-dessus sont approximatives et les soumissionnaires devront donner un prix pour chaque item.

Tous les articles ci-dessus sont en parfait état.

Des échantillons seront envoyés sur demande aux soumissionnaires ne demeurant pas à Québec.

Les soumissions seront reçues jusqu'au 8 août.

Adressez:

A. L. ROWELL,
Gérant.
Boite Postale 350. Québec, ou sur les lieux.
231—5

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
VOYAGES DE FIN DE SEMAINE

CALEDONIA SPRINGS	$2.10
KNOWLTON	$2.10
STE AGATHE	$2.00

et beaucoup d'autres endroits désirables. Billets bons pour aller le samedi et le dimanche, et pour revenir le lundi suivant.

Excursions au Bord de la Mer

SAINT-JEAN, N.-B.	$11.50
SAINT-ANDRE, N.-B.	11.50
HALIFAX, N.-E., (viâ Saint-Jean, et D. A. Ry seulement)	13.50
(Viâ les Montagnes Blanches)	
PORTLAND, Maine	7.50
OLD ORCHARD BEACH	7.75
KENNEBUNKPORT	8.10

Billets bons pour partir les 10, 11, 12 et 13 août.

Bons pour revenir jusqu'au 31 août 1908.

Avec arrêt aux points de Mégantic et de l'Est, pour les billets de Saint-André, N.-B., Saint-Jean, N.-B., et Halifax.

Pas d'arrêt avec les autres billets.

EXCURSION A BON MARCHE
Ottawa et Retour, $3.35
DE MONTREAL

Billets bons pour partir par les TRAINS de l'après-midi, du 7 août, et les trains du matin du 8 août 1908 et bons pour revenir jusqu'au 10 août 1908.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE, 129 rue Saint-Jacques, près du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
CANADIAN CANOE ASSOCIATION MEET, OTTAWA
Montréal à Ottawa et Retour pour $3.35
Billets bons pour partir par les trains de l'après-midi, du 7 août et les trains du matin, du 8 août. Limite du retour, 10 août.

Excursions au Bord de la Mer
DE MONTREAL A
PORTLAND - - et retour - - $7.50
OLD ORCHARD - et retour - $7.75
KENNEBUNKPORT et retour $8.10
Dates de départ: Août, 10, 11, 12, 13. Limite de retour: août, 31 1908.

PORTLAND—OLD ORCHARD
Les trains partent de Montréal à 8 heures a.m., et 8.15 p.m. tous les jours. Wagons-salons Pullman sur les trains de jour et wagons-lits sur les trains de nuit.
Excellent service de char-buffet sur les trains de jour entre Montréal et Portland.

Voyages de Fin de Semaine à Bon Marché
DEPART — Le Samedi ou le Dimanche par n'importe quel convoi.
RETOUR — Jusqu'au Lundi par n'importe quel convoi, comme suit:

Abenakis Springs	$3.00
Beloeil	.80
Bluff Point (Cliff Haven, N. Y.)	2.80
Burlington, Vt.	3.05
Cornwall	2.15
Highgate Springs, Vt.	1.85
Massena Springs	2.65
Parc Otterburn, y compris une admission au Parc	.90
Plattsburg, N. Y.	2.65
Québec	4.90
Rouses' Point	1.70
Sherbrooke	3.30
Sainte-Anne de Bellevue (en chars)	.75
Sainte-Anne de Bellevue, aller en chars et revenir en bateaux	.80
Saint-Hyacinthe	1.30
Saint-Jean	1.00
Vaudreuil	.80
Ottawa	*0.45

Aussi plusieurs autres endroits.
*Bon pour revenir jusqu'au lundi, par les trains du matin seulement.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE: 130 rue Saint-Jacques, Tél. Main 460 et 461, ou à la gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY
GARE BONAVENTURE UNION
VOYAGES
A
Prix Réduits
AUX
Villes d'Eaux, le Bas St Laurent et les Provinces Maritimes
DEPART les 10, 11, 12 et 13 Août
Bon au retour jusqu'au 31 Août 1908

MURRAY BAY	$7.50
CAP A L'AIGLE	$7.50
ST IRENEE	$7.50
RIV. DU LOUP	$7.50
CACOUNA	$7.50
ST JOHN	$11.50
CHARLOTTETOWN	$14.50
HALIFAX	$13.50
SYDNEY	$18.00
ST JOHN'S NFLD.	$32.00

Réductions pour les autres endroits également

BUREAU DES BILLETS
141 rue St Jacques. Tels. { Bell Main 615 / Marchands 231
H. A. PRICE, A. G. des Pass. GEO. STRUBBE, Agt. des billets.
229—n

COMMON SENSE
tue les rats, les souris, les coquerelles, les punaises, les mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada. 101—n A

LA FEDERATION DES CERCLES AMATEURS

La lutte sera corsée entre les onze candidats au concours de popularité des organisateurs.—Trois superbes prix, une coupe et deux médailles, sont offerts par la Presse."

Le trophée ira à l'organisateur le plus populaire. — Les deux autres récompenses de la "Presse" seront pour les vainqueurs des jeux. — Grande assemblée des membres des cercles et associations sportives ce soir, à 8 heures.

Nous sommes heureux de publier, aujourd'hui, les photographies des concurrents du concours de popularité que la "Presse" a inauguré, hier, entre les membres du comité d'organisation générale de la grande fête de dimanche prochain, au Bout-de-l'Ile.

Comme nous l'annoncions hier, onze concurrents sont en présence: MM. J. H. Roy, Raoul Leblanc, X. Narbonne, Evangéliste Demers, J. P. R. Daoust, J. W. Dupras, Emery K. Gravel, Napoléon Lafortune, Stanislas Roger, Raoul Coutlée et Dolor Raymond.

La lutte sera rude, car plusieurs candidats sont bien décidés de la mener rondement jusqu'à la fin.

On recherche activement les coupons de la "Presse" et nombre d'amis sont à organiser une véritable campagne en faveur du candidat choisi.



M. J. H. Roy, du Cercle Saint-Georges, trésorier du comité d'organisation et concurrent au grand concours de popularité de la "Presse." — Photo. Laprés et Lavergne, 360 rue Saint-Denis, coin de la rue Ontario.



M. Raoul Leblanc, de l'Association Dramatique de Montréal, vice-président du comité d'organisation, et l'un des concurrents au grand concours de popularité de la "Presse." — Photo. J. A. Dumas, 460 rue Saint-Denis.



M. J. P. R. Daoust, du Cercle Sainte-Brigide, conseiller du comité d'organisation, l'un des concurrents au grand concours de popularité de la "Presse." — Photo. Albert Dumas, 251 rue Sainte-Catherine Est.



M. Stanislas Roger, du Cercle Jacques-Cartier, conseiller du comité d'organisation, concurrent au grand concours de popularité de la "Presse." — Photo. J. A. Dumas, 460 rue St Denis.



M. X. Narbonne, de La Littéraire, secrétaire du comité d'organisation et l'un des concurrents au grand concours de popularité de la "Presse."



M. Napoléon Lafortune, de La Littéraire, conseiller du comité d'organisation, concurrent au grand concours de popularité de la "Presse."



M. J. W. Dupras, du Cercle Littéraire des Nouveautés, conseiller du comité d'organisation et l'un des concurrents au grand concours de popularité de la "Presse."



M. Evangéliste Demers, du Cercle Mozart, conseiller du comité d'organisation, concurrent au grand concours de popularité de la "Presse." — Photo. L. J. A. Péloquin, 541 avenue Mont-Royal.



M. Emery K. Gravel, du Cercle Sainte-Cunégonde, conseiller du comité d'organisation, concurrent au grand concours de popularité de la "Presse." — Photo. J. Grenier, 1355 rue Notre-Dame Ouest.



M. Raoul Coutlée, conseiller du comité d'organisation, concurrent au grand concours de popularité de la "Presse."

Les derniers préparatifs sont faits et, pourvu que la température ne soit pas trop maussade, le "tout Montréal" qui aime le bon air, la fraîcheur, la variété des amusements se rendra au Bout-de-l'Ile pour la grande fête champêtre de dimanche prochain.

Outre les jeux, courses, tournois sportifs de tous genres, nous réservons une grande surprise pour demain à nos lecteurs. Il y aura dimanche après-midi, le 9 août, vers quatre heures de l'après-midi, l'une des plus belles attractions qui se puissent voir. Tous et chacun pourront en profiter gratuitement. Qu'on ne l'oublie pas!

LIRE LA "PRESSE" DEMAIN

La "Presse" de demain contiendra tous les détails relatifs à la fête du Bout-de-l'Ile. Nous publierons le programme au complet, ainsi que la liste des magnifiques prix qui seront décernés aux vainqueurs.

Près de deux cents récompenses pourront être distribuées aux champions.

Pour ce qui est du concours de popularité, le prix en sera donné par la "Presse" et consistera en une

MAGNIFIQUE COUPE

La "Presse" accordera également deux superbes médailles, l'une d'or et l'autre d'argent, à ceux qui triompheront dans les divers tournois.

Les concurrents, dans les différents genres de sports, sont fort nombreux et se recrutent parmi ce que Montréal et les environs possèdent de mieux en fait d'amateurs.

Qu'il nous suffise de dire pour aujourd'hui que les coureurs du "National" et du "Roumageon, A. A. A." sont au nombre des concurrents pour la course de 7 milles et un cinquième. Dans les concours de natation nous aurons le plaisir de voir aux prises Lessard, Lyons, Sharpe, Cyphot, etc.

La grande assemblée de ce soir, au No 227 de la rue Maisonneuve, devra réunir tous ceux qui s'intéresse au succès de la grande fête de dimanche.

Ceux qui font partie du choeur devront se rendre au même endroit.

L'assemblée commencera à 8 heures précises. Le comité général compte sur l'aide de chacun pour lui faciliter la tache. On ne devra pas oublier pour ceux qui ont reçu des billets à mettre en vente qu'il faut faire un rapport complet des billets reçus, ce soir, à M. J. H. Roy, le trésorier général.

Ceux qui font partie de la représentation théâtrale sont priés de se rendre, à 8 heures, au No 488A Amherst.

AU FOND D'UN PUITS

Sherbrooke, 7 — Un jeune homme, Samuel Fréchette, a été tué pendant qu'il travaillait à la "Dominion Chrome Co.", du Lac Noir. Il était occupé à donner des signaux entre deux puits, situés à 200 pieds l'un de l'autre. Dans un moment de distraction, il tomba dans l'un de ces puits et on le trouva sans vie. Le Dr Triganne a tenu une enquête. Le verdict a été : mort accidentelle.

DELAWARE & HUDSON
Un Charmant Voyage
Montréal à New York
VIA LES LACS
Champlain et George.
Billets et renseignements aux bureaux du Grand Tronc. 235-2

TRIOMPHE SANS PRECEDENT

Une foule de plus de 12,000 personnes avait envahi le rond de courses Delorimier, hier après-midi, pour admirer le magnifique programme préparé par l'Association des Bouchers de Montréal.

COURSES ET SPORTS MAGNIFIQUES



Course nommée, un mille à répéter, dans laquelle le cheval de M. Narcisse P ageau est arrivé premier ; celui de M. C. Desjardins, deuxième ; celui de M. Geoffrion, troisième, et celui de M. Leriche, quatrième.

Le 26e pique-nique annuel des bouchers a eu lieu hier après-midi, au rond de courses Delorimier.

Jamais fête du genre n'a remporté un succès plus beau, plus complet.

Chacun sait quel travail font chaque année les bouchers pour faire de leur pique-nique une fête sportive sans pareille.

Or, la fête d'hier a été plus belle que jamais. Ce ne fut pas seulement un succès, mais un véritable triomphe qu'elle a remporté.

Le rond Delorimier n'a jamais vu foule pareille; on estime à plus de 12,000 le nombre des personnes, hommes, femmes et enfants, qui se sont rendus sur le terrain.

La grande estrade, malgré ses colossales dimensions, n'a pu contenir la moitié des spectateurs qui se sont répandus un peu partout, autour de la piste. Du pavillon des juges, le coup d'oeil était réellement splendide. Partout où l'oeil se portait, ce n'était que gaies toilettes, riches équipages. La joie et la satisfaction se lisaient chez tous, surtout dans le regard des membres des différents comités qui ont tant travaillé pour assurer le succès de la fête.

Le travail d'organisation avait été aussi, si bien fait, que malgré le contre-temps de la veille, alors que le ciel semblait avoir ouvert ses cataractes sur notre ville, le succès de la fête n'a nullement été compromis. Les bouchers ont fait mentir le proverbe: "Fête passée, adieu...."

Le président de l'Association, M. Auguste Prévost, qui a présidé à toutes les séances consacrées à l'organisation, était radieux, hier, en contemplant les succès de l'oeuvre pour laquelle il a tant travaillé. Les félicitations ne lui ont pas fait défaut; si elles peuvent récompenser pour les fatigues endurées, M. Prévost a été payé au centuple, pendant l'après-midi d'hier, alors que se sont déroulées les féeries qu'il avait contribué à préparer.

Le trésorier, M. Hermas Poitras, n'a fait que de courtes apparitions sur le terrain, occupé qu'il était dans le bureau d'administration. Sa venue au milieu de ses confrères était toujours le signal de chaudes félicitations. M. Poitras est un trésorier modèle qui depuis près de 15 ans remplit à la satisfaction de tous, ses importantes et délicates fonctions.

Nommer les autres officiers, c'est dire la part qu'ils ont prise au succès: M. Narcisse Pageau, 1er vice-président; M. Georges Fischer, 2e vice-président; M. Wilfrid Sauvé, secrétaire; M. Arthur Paré, secrétaire-correspondant; M. F. St Onge, ass.-trésorier; M. A. Landry, ass.-secrétaire, et MM. Léon Beaupré et A. T. Gariépy, commissaires-ordonnateurs.

Voici quels étaient les membres des différents comités:

Comité de Réception: MM. J. B. Bourassa, Edouard Leduc, McDuff Lamb, Jos Jeannotte, P. Bédard, Jos Denis, Alfred Leduc, F. Bayard, J. B. Lamoureux, N. Pageau, Geo. Fischer, Auguste Prévost.

Comité d'Organisation: MM. N. Pageau, Geo. Fischer, H. Poitras, W. Sauvé, F. St-Onge, A. Paré, A. Geoffrion, L. Beaupré, A. T. Gariépy, C. Desjardins, J. B. Lamoureux, Auguste Prévost, Achille Dompierre, Jos Courville, Arthur Leduc.



La course des journalistes, au pique-nique des bouchers, au rond des courses Delorimier, hier après-midi. — A lire de gauche à droite : MM. R. Hurteau, A. M. Mousseau, Albert Laberge et Léon Trépanier.

Comité des Finances; MM. H. Poitras, F. St Onge, F. Leroux, Eph. Renaud, Ls Montpetit, Jos Laperle, N. Mérineau, J. A. Beaudry, Geo. Fischer, N. Pageau, J. B. Lamoureux, Auguste Prévost.

Comité de Police: MM. D. Bélanger, L. Beaupré, G. Courville, A. Bisaillon, A. T. Gariépy, F. St-Onge.

Juges pour Courses et Jeux: MM. N. Pageau, G. Fischer, H. Lambert, A. Paré, H. Beauséjour, Jos Courville, Aimé Leclaire, O. Patenaude, A. Dompierre, J. A. Beaudry, W. Sauvé, Auguste Prévost.

Juges pour Courses de Chevaux Trotteurs: MM. Jos Denault, J. B. Lamoureux, N. Pageau, N. Ethier, Jos St Jean, Alfred Leduc, Aimé Leclaire, A. Dompierre, Auguste Prévost, L. R. Trudeau, Secrétaire des Courses, Arthur Leduc, starter.

Juges pour Courses de Chevaux Coureurs: F. D. Gauthier, Jos Denault, A. Mignault, J. B. Lamoureux, P. E. Maurice, L. R. Trudeau, Secrétaire des Courses.

M. Arthur Leduc, comme starter des courses, ne saurait être surpassé. Ses connaissances sportives ne sont égalées que par sa courtoisie.

M. le notaire J. A. Couture a rempli les fonctions de secrétaire des courses avec une rare perfection.

Voici maintenant les résultats des courses :

Courses d'un quart de mille, pour hommes de polices et pompiers, 3 prix: $3.00, $2.00, $1.00 : 1er prix, J. B. Presseau; 2e, J. B. Forget ; 3e, Brouillet.

Course de cent verges, pour fils de bouchers, âgés de moins de 14 ans, 3 prix : $3.00, $2.00, $1.00 ; 1er, L. Jeannotte ; 2e, H. Bédard; 3e, Joseph Laurendeau.



M. Auguste Prevost, président de l'Association des Bouchers.

Course de cent verges, pour filles de bouchers, âgées de moins de 14 ans, 3 prix : $3.00, $2.00, $1.00 : 1er Mlles A. Bromley ; 2e, A. Corbeil ; 3e, A. Beaupré.

Course à trois jambes, 300 verges, ouverte à tout le monde, 3 prix : $3.00, $2.00, $1.00 : 1er, Presseau et Picard ; 2e, Légaré et Lebrun ; 3e, Brouillet et Forget.

Course à pied, 150 verges avec barrières, 3 prix, $3.00, $2.00, $1.00: 1er, R. Lafrance, 2e, John Griffin; 3, Jos. Picard, ex-aequo, J. B. Presseau et Ernest Latendresse.



M. Narcisse Pageau, 1er vice-président de l'Association des Bouchers. — Photo. J. A. Dumas, 460 rue Saint-Denis.

Course à pied, 300 verges: 1er, Ernest Latendresse; 2e, Ch. Blais; 3e, Albert Carle; 4e, E. Clavel.

Course de chevaux No 7: 1er, Forest; 3e, Desjardins, Cléophas; 4e, Geoffrion; 5e, Leriche.

Course à pied, 200 verges, ouverte seulement aux journalistes de Montréal : 1er prix, R. Hurteau ; 2e, Léon Trépanier ; 3e, A. M. Mousseau ; 4e, Albert Laberge.

Course de 200 verges, ouverte aux hommes gras, membres de l'Association : 1er prix, Léon Beaupré ; 2e, J. B. Lamoureux ; 3e, Felix Saint-Onge.

Course de deux milles, "Hurdle Race" : 1er, cheval de M. G. Vandelac ; 2e, celui de M. Brown ; 3e, celui de M. Rochon.

Course de 100 verges, membres du comité du pique-nique : 1er, H. Geoffrion ; 2e, C. Desjardins ; 3e, A. T. Gariépy ; 4e, E. Renaud.

Le chevreuil dont on a tant parlé n'a pu se sauver bien loin, entouré qu'il était par des milliers de personnes désireuses de s'en saisir au passage. C'est M. Euclide Danjou qui est devenu le propriétaire de la superbe bête.

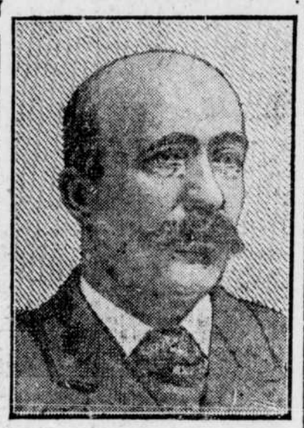
Parmi les personnes présentes sur le pavillon des juges, nous avons remarqué : MM. les échevins Gadbois, Séguin, J. B. Lamoureux, Proulx, Leclaire, Lespérance, Duquette, Couture, Prud'homme, Robillard, Major et Giroux ; MM. L. J. Tasse, G. Vandelac, Alph. Gervais, A. Richard, L. H. Painchaud, Dr Bruneau, Jos. Rochon, W. Boivin, président de l'Association des marchands détailleurs ; A. Laniel, président de l'Association des Epiciers ; J. A. Labonté, Placide Daoust, Alf. Ethier, pharmacien ; J. H. Parras, Arthur Gauthier, Manuel Perrault, le chef Campeau et un grand nombre d'autres.

M. l'échevin J. B. Lamoureux qui, pendant plusieurs années fut le président de l'Association des Bouchers, et qui en est encore le président honoraire à vie, a puissamment aidé ses confrères dans la mémorable journée d'hier.

Le service d'ordre, admirablement fait, était sous la direction du capitaine Bellefleur.



LES COUREURS LANCES SUR LA PISTE DE L'HIPPODROME DELORIMIER, LORS DU PIQUE-NIQUE DES BOUCHERS, HIER APES-MIDI.



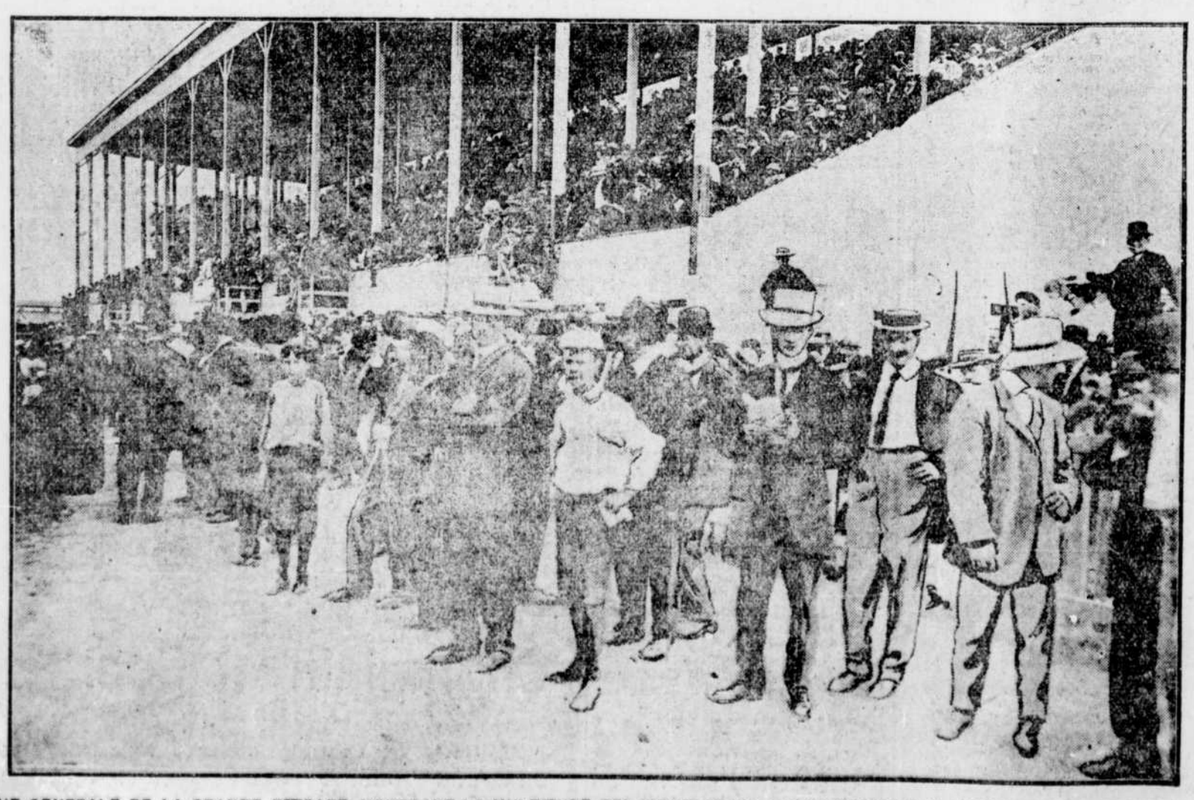
M. Hermas Poitras, trésorier de l'Association des Bouchers.



M. Arthur Leduc, starter des courses, au pique-nique des bouchers, hier après-midi. — Photo. Laprés et Lavergne, 360 rue Saint-Denis.



Course de deux milles, en boghei, ouverte aux chevaux de travail des bouchers, membres de l'Association. — Un des intéressants numéros du programme.



VUE GENERALE DE LA GRANDE ESTRADE, MONTRANT LA MULTITUDE DES SPECTATEURS QUI S'Y PRESSAIENT, AINSI QU'UNE PARTIE DE CEUX QUI ONT DU SE METTRE AUTOUR DE LA PISTE.

Course de chevaux No 7: 1er, Forest; 2e, Desjardins, Cléophas; 4e, Geoffrion; 5e, Leriche.

Course à pied, 200 verges, ouverte seulement aux journalistes de Montréal : 1er prix, R. Hurteau ; 2e, Léon Trépanier ; 3e, A. M. Mousseau ; 4e, Albert Laberge.

Course de 200 verges, ouverte aux hommes gras, membres de l'Association : 1er prix, Léon Beaupré ; 2e, J. B. Lamoureux ; 3e, Felix Saint-Onge.

Course de deux milles, "Hurdle Race" : 1er, cheval de M. G. Vandelac ; 2e, celui de M. Brown ; 3e, celui de M. Rochon.



M. Georges Fischer, 2e vice-président de l'Association des Bouchers.

Course de 100 verges, membres du comité du pique-nique : 1er, H. Geoffrion ; 2e, C. Desjardins ; 3e, A. T. Gariépy ; 4e, E. Renaud.

Le chevreuil dont on a tant parlé n'a pu se sauver bien loin, entouré qu'il était par des milliers de personnes désireuses de s'en saisir au passage. C'est M. Euclide Danjou qui est devenu le propriétaire de la superbe bête.

Parmi les personnes présentes sur le pavillon des juges, nous avons remarqué : MM. les échevins Gadbois, Séguin, J. B. Lamoureux, Proulx, Leclaire, Lespérance, Duquette, Couture, Prud'homme, Robillard, Major et Giroux ; MM. L. J. Tasse, G. Vandelac, Alph. Gervais, A. Richard, L. H. Painchaud, Dr Bruneau, Jos. Rochon, W. Boivin, président de l'Association des marchands détailleurs ; A. Laniel, président de l'Association des Epiciers ; J. A. Labonté, Placide Daoust, Alf. Ethier, pharmacien ; J. H. Parras, Arthur Gauthier, Manuel Perrault, le chef Campeau et un grand nombre d'autres.

M. l'échevin J. B. Lamoureux qui, pendant plusieurs années fut le président de l'Association des Bouchers, et qui en est encore le président honoraire à vie, a puissamment aidé ses confrères dans la mémorable journée d'hier.

Le service d'ordre, admirablement fait, était sous la direction du capitaine Bellefleur.

DANS LES CANTONS DE L'EST

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 7 — M. L. E. Panneton, C.R., Mme Panneton et Mlle Jeanne Panneton sont de retour de leur voyage en Europe.

—Mgr H. O. Chalifoux, V. G., s'est rendu à Saint-Edwidge de Clifton pour régler certaines affaires concernant cette paroisse.

—Les régates annuelles du "Massawappi Canoe Club" auront lieu à North Hatley demain après-midi.

—M. Stephen J. Lehuray, de Montréal, passe ses vacances à Sherbrooke dans sa famille.

—M. l'abbé Gauthier est en visite au palais épiscopal.

—M. L. J. Codère et sa famille sont partis pour un voyage aux Chutes Niagara.

—Alf. Audette, de D'Israéli, accusé d'avoir volé $1,400 à P. J. Rousseau, pour qui il travaillait, a plaidé coupable. Son avocat, Mtre O'Bready, a présenté au juge une déclaration du plaignant qui affirme avoir été remboursé de la somme dérobée et un certificat signé par 250 personnes, affirmant que l'accusé avait toujours joui d'une bonne réputation.

—La deuxième journée du concours de tir de la "Canada Trap Shooting" a été très brillante. M. G. Beattie a encore remporté le premier prix pour amateurs, ayant fait 373 points sur 400. Le prix pour professionnels a été gagné par H. H. Stevens avec un total de 373 points sur 400.

UNE SERIEUSE ACCUSATION

Georges Sénécal, un hôtelier bien connu, arrêté pour vol hier après-midi.

Les détectives Cowan et Pigeon ont arrêté, hier après-midi, Georges Sénécal, un hôtelier bien connu, et Louis Brière, un de ses employés, sous l'accusation d'avoir soustrait une somme d'argent importante à Fred. Jansen, un Suédois arrivé récemment de Cobalt.

Jansen prétend que durant quatre jours qu'il passa en compagnie des accusés, il lui fut filouté quelque chose comme $1,600.

Lorsqu'il arriva de Cobalt, où il avait demeuré pendant plusieurs années, le 30 juillet dernier, il était possesseur d'une somme de $7,000 qu'il déposa à la banque.

Les prévenus entreprirent de lui faire connaître la ville.

Un soir qu'il était nanti d'une somme de 600 dollars, les inculpés lui en auraient enlevé 500 sous prétexte de les mettre en sûreté.

Il ne revit plus la couleur de l'argent.

A une autre occasion, un pneu d'une automobile dans laquelle il se trouvait avec ses compagnons, creva; pour le faire réparer, il donna un chèque de 250 dollars; on ne lui donna pas "sa monnaie."

Les deux inculpés ont protesté de leur innocence et ils ont été remis en liberté moyennant un cautionnement de $1,000, et un cautionnement additionnel de $1,000 chacun.

DANS L'EMPIRE DU SULTAN

LE PARTI DES JEUNES TURCS A REMPORTE UNE VICTOIRE DECISIVE. — IL FORME LA MAJORITE DU NOUVEAU CABINET.

Constantinople, 7 — Le parti des "Jeunes Turcs" a remporté un triomphe complet. Un nouveau cabinet, composé pratiquement de leurs propres partisans, qui ont la confiance du public, est établi sur une base constitutionnelle, le Sultan ayant abandonné sa prétention au droit de nommer les ministres de la guerre et de la marine. Kiamil Pasha, qui, pour la troisième fois, devient grand vizir, a toujours combattu pour obtenir le régime constitutionnel.

Son ministère est composé de jeunes gens dont les principes sont d'un libéralisme large. Deux d'entre eux sont chrétiens.

Le nouveau cabinet publiera le plus tôt possible son programme, et se préparera à faire les élections. Le nouvel ambassadeur anglais a reçu une ovation lorsqu'il a présenté ses lettres de créances au Sultan. Il a offert les plus vives félicitations du gouvernement anglais à Abdul Hamid.

A Smyrne, un bataillon revenant de Salonique a ouvert les portes des prisons et libéré tous les criminels, même les condamnés à mort, puis il a fait une démonstration pacifique dans les rues en criant : Vive la Constitution !

NOUVELLES MARITIMES

COMMERCE DU PORT

Le secrétaire-trésorier du bureau des commissaires du port a présenté, hier, son rapport. Depuis l'ouverture de la saison, les recettes ont été de $141,360. Pour la même période, les recettes de 1907 ont été de $132,350, ce qui fait une augmentation de $9,009 pour 1908.

Le nombre des vaisseaux qui sont entrés dans notre port est de 362, avec un tonnage de 923,677.

Comme le démontrent les chiffres précités, le port de Montréal rapporte de beaux revenus et ces chiffres accusent une augmentation. Si la saison continue comme elle a commencé, l'année 1908 sera une des meilleures pour le port national du Canada.

EN ROUTE POUR MONTREAL

"Cervona", parti de Newcastle le 28 juillet.

"Englishman", parti d'Anvers le 28 juillet.

"Fremona", parti de Middlesboro le 28 juillet.

"Dominion", parti de Liverpool le 30 juillet.

"Victorian", part ide Liverpool le 31 juillet.

"Manchester Shipper", parti de Manchester le 31 juillet.

"Athenia", parti de Glasgow le 1er août.

"Grampian", parti de Glasgow le 1er août.

"Ontarian", parti de Londres le 1er août.

"Cairnrona", partid de Middlesboro le 5 août.

LE "VIRGINIAN" DONNE UN RECORD

La dernière traversée du "Virginian", de la ligne Allan, est la plus rapide qu'il ait faite jusqu'aujourd'hui. Il a quitté Montréal pour Liverpool vendredi, le 31 juillet. Hier soir, à 5.30 p.m., il a été signalé à 75 milles à l'ouest de Malin Head, ayant pris 5 jours, 8 heures et 50 minutes pour faire le trajet.

Le "Victorian", qui a quitté Liverpool le 31 juillet, est arrivé à Rimouski hier, à une heure de l'après-midi. Il arrivera ce soir à Montréal.

PORT DE MONTREAL

Le "Marina", de la ligne Donaldson, et le "Sardinian", de la ligne Allan, sont arrivés hier à Montréal.

Le "Parthenia", de la ligne Donaldson, est parti jeudi pour Glasgow.

Les vaisseaux dans le port sont les suivants : le "Cairnerag", le "Pomeranian", le "Tunisian", le "Southwark", le "Manchester Mariner", le "Herm", le "Nordfarer", le "Devona", l'"Ionian", le "Monmouth", le "Moctezuma", le "Marina" et le "Sardinian".

Le "Moeris", de la ligne Moss, venant de Liverpool, a été signalé à la Pointe au Père, à 5.25 heures, ce matin, et le "Dahomey", venant de Sydney, à 5 40 a.m.

L'"Ottawa," de la ligne Dominion, a quitté Liverpool, hier, à 3 heures p.m. Il est en route pour Québec et Montréal, ayant à son bord un grand nombre de passagers et un certain nombre de domestiques pour le "Women's Domestic Guild," de Montréal.

A LA POLICE

Charles Orlow et Frank Shawer, deux individus arrêtés par les détectives McLaughlin et Cowan, sous l'accusation de vagabondage, ont été trouvés coupables par le juge Choquet, qui les a laissés sortir de prison à condition qu'ils débarrassent la ville de leur présence.

DANS LA SASKATCHEWAN

La nomination pour les élections générales provinciales a eu lieu aujourd'hui et la votation se fera le 14 du courant.



L'hon. Walter Scott, premier ministre de la province de la Saskatchewan.

La nomination dans la province de la Saskatchewan, pour les élections provinciales, a eu lieu aujourd'hui. Dans la présente élection la province est subdivisée en quarante et un comtés.

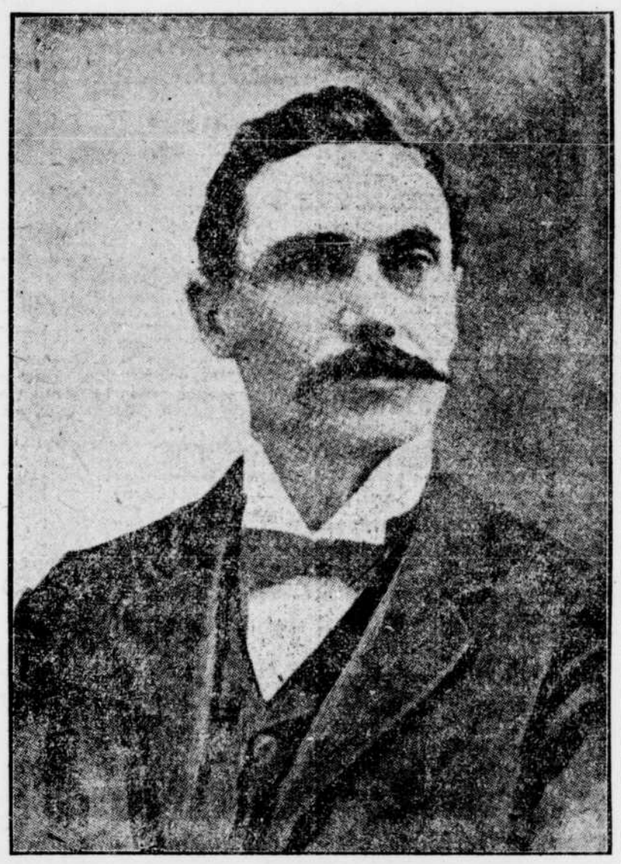
La votation aura lieu le 14 du courant.

L'hon. Walter Scott, le premier ministre du cabinet actuel, est à la tete des forces libérales et l'hon. M. Haultain commande aux troupes conservatrices.

Les autres membres du cabinet sont l'hon. M. W. H. Alphonse Turgeon, procureur général; l'hon. J. A. Calder, trésorier provincial et ministre de l'Instruction Publique et l'hon. M. Motherwell, commissaire de l'Agriculture.

La lutte n'aura duré que trois semaines. Elle est déjà fortement engagée entre les partis aux prises et promet d'être vivement contestée jusqu'au jour du scrutin.

Voici la liste des candidats:



L'hon. M. F. W. G. Haultain, le chef de l'opposition dans la Saskatchewan.

Comtés.	Libéraux.	Conservateurs.
Arm River	Geo. A. Scott.	B. J. Bott.
Battleford		H. Dewar.
Canora	J. D. Robertson	W. Johnson
Cannington	xJ. D. Stewart	Peter McLellan
Duck Lake	xHon. A. Turgeon	
Estevan	Geo. Bell	H. Yardley
Francis	J. J. Stevenson	Dr Mahan
Hanley	Dr James McNeil	P. H. Henrickson
Humboldt	xDr Neeley	
Kinistino		G. H. Johnson
Lloydminster		W. H. Mills
Last Mountain	S. J. Latta	T. A. Anderson
Maple Creek	W. R. Abbott	xD. J. Wylie
Moose Jaw comté		Harry Dorrell
Moose Jaw cité	J. R. Green	xH. Wellington
	O. B. Fysh — Ind.	
Milestone	Hon. J. A. Calder	A. F. Whitmore
Moose Mountain	Chas. Rosborough	xDr W. Elliott
Moosomin	A. S. Smith	xDr Ellis
Battleford Nord	D. A. Finlayson	A. E. Craig
Qu'Appelle nord	xHon. W. R. Mothewell	J. A. McDonald
Prince Albert comté	Andrew Knox	xS. J. Donaldson
Prince Albert cité	xHon. A. Turgeon	J. E. Bradshaw
Pelly		R. S. Dundas
Pipestone	Robinson	xA. B. Gillis
Pleasant Hills	H. W. Lindsay	H. W. Willway
	J. E. Paynter — Ind.	
Regina cité	xJ. F. Bole	H. W. Laird
Regina comté		F. C. Talt
Rosthern	xGerhard Ens	Dr A. B. Stewart
Redberry	xGeo. E. Langley	Claude P. Evans
Saskatoon comté	W. C. Sutherland	P. L. Summerfield
Saskatoon cité	A. P. McNab	James Wilson
Saltcoats	xThomas McNutt	A. A. Thompson
Swift Current	xHon. Walter Scott	W. Oswald Smith
Souris	John Young	A. Riddell
Qu'Appelle Sud	Eli Williams	xF. W. G. Haultain
Touchwood		Joseph Hollis
Vonda	A. F. Totske	W. MacKay
Wadena		R. H. Nicholson
Weyburn	Dr Mitchell	Geo. Beischel
Yorkton	xThos. H. Garry	W. D. Ouniop

x Députés sortants.



L'hon. J. A. Calder, trésorier provincial et ministre de l'Instruction Publique, Saskatchewan.

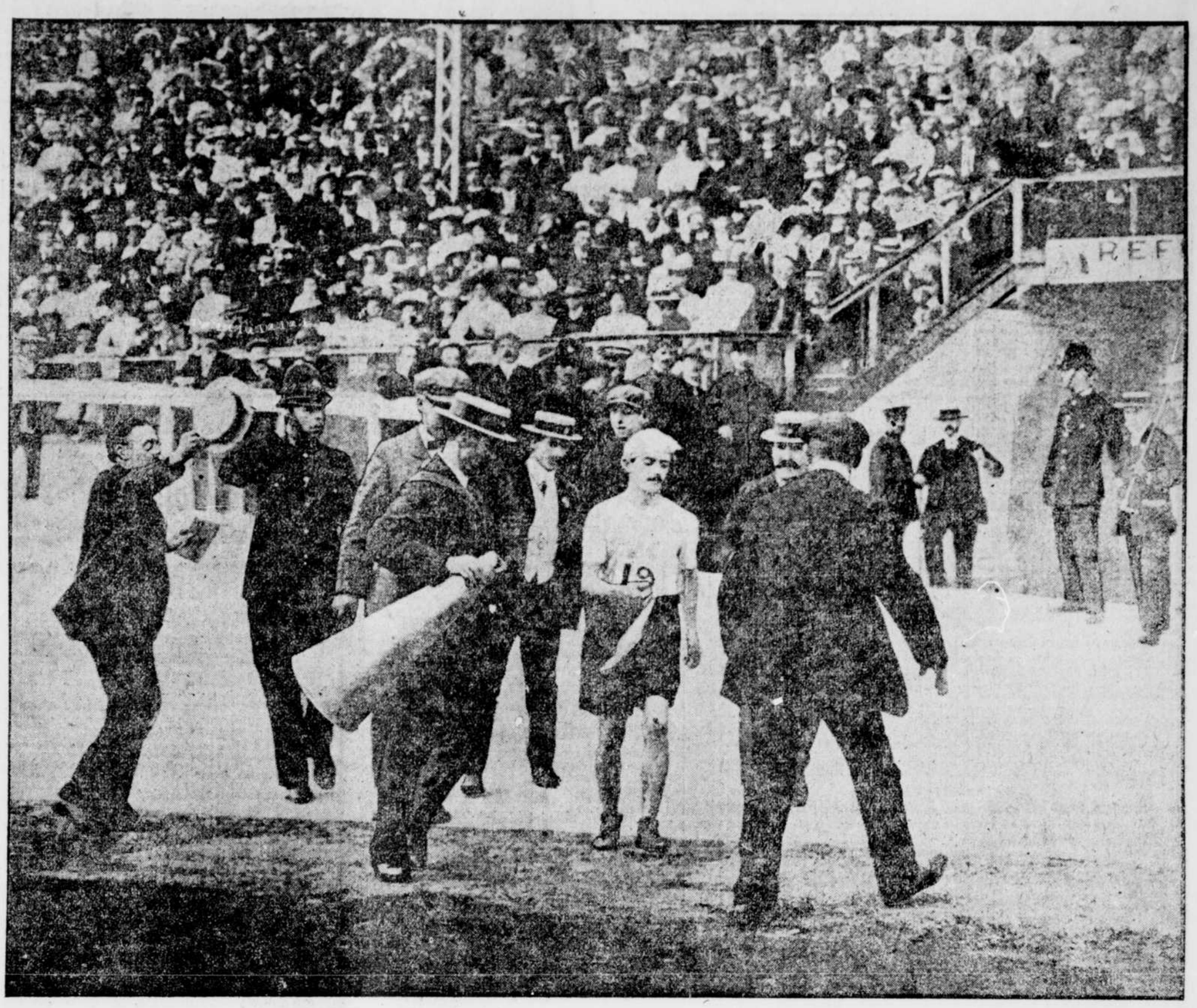


L'hon. M. W. H. Alphonse Turgeon, procureur général, dans le cabinet provincial de la Saskatchewan.



L'hon. M. Motherwell, commissaire de l'Agriculture, Saskatchewan.

FIN DE LA MEMORABLE COURSE DE MARATHON



LE DRAME DE LA COURSE DE MARATHON: L'ITALIEN DORANDO ENTRANT EPUISE DANS LE STADIUM POUR ETRE VAINCU.

L'incident tragique fourni par la course de Marathon de 1908 vivra éternellement dans le souvenir des hommes soucieux d'athlétisme. La "Presse" présente aujourd'hui à ses lecteurs le portrait du héros de cette inoubliable épreuve, l'Italien Dorando, entrant premier dans le Stadium, mais seulement pour être vaincu. Plus de 100,000 personnes, parmi lesquelles la reine et les membres de la famille royale attendaient l'arrivée du vainqueur. A la fin, des acclamations éclatèrent, et Dorando fit son apparition dans le Stadium. Il chancelait comme un homme ivre et il tomba trois fois d'épuisement avant d'arriver au but. Une foule d'officiers de la course se précipita sur la piste et aida l'Italien à se rendre au point d'arrivée. Ce secours donné de bon coeur fut cause que Dorando fut déqualifié. Hayes, des Etats-Unis, qui arriva deuxième, fut déclaré vainqueur.







1o. J. J. Hayes, des Etats-Unis, arrivant premier dans la course de Marathon. 2o. Le triomphe d'un athlète canadien, Kerr, de Hamilton, vainqueur des 200 mètres. 3o. L'Italien Dorando entrant au Stadium assisté des officiers de la course.

IMMENSE REVOLUTION EN PERSPECTIVE

Nous serions sur le point d'avoir, dans le district de Montréal, la production à bon marché de la force motrice, de l'éclairage et du chauffage.

Le charbon va-t-il enfin être supplanté par la tourbe dans la fabrication du gaz ?

Allons-nous être bénéficiaires d'une immense révolution dans la production à bon marché de la force motrice, de l'éclairage et du chauffage ?

La "Montreal Light, Heat and Power" va-t-elle pouvoir enfin satisfaire, à la fois, et les citoyens de Montréal, et les échevins, et ses actionnaires ?

Voilà trois questions, des plus importantes, que la fin de cette semaine verra peut-être résolues dans le sens affirmatif ! Au mois d'août de 1907, une compagnie organisée dans le Maine, sous le nom de "Peat Gas", s'est présentée à l'exposition de Jamestown, aux Etats-Unis, avec un brevet pour l'assèchement de la tourbe. Après y avoir démontré l'immense avantage de son procédé, il s'est immédiatement formée une compagnie américaine au capital de 28 millions, dans le but d'exploiter chez nos voisins le brevet de la "Peat Gas", en payant à cette dernière compagnie une royauté de dix cents par tonne de tourbe asséchée suivant son brevet.

Une autre compagnie est en voie de formation, pour exploiter au Canada le même brevet, sous les mêmes conditions et obligations.

Depuis lundi dernier plusieurs millionnaires de ces compagnies, accompagnés de leurs chimistes et experts analystes, sont réunis à l'usine de la compagnie "Peat Gas", à Saint-Bonaventure, P. Q., faisant une dernière expertise avant de commencer une immense exploitation.

On dit que la Montreal Light, Heat and Power, par ses hauts représentants, suit avec une attention profonde et intéressée ce qui se passe cette semaine à Saint-Bonaventure.

PIANOS AUX PRIX DE LA MANUFACTURE

En vous adressant à la "Canada Piano Co. Ltd.", 2732 rue Saint-Hubert vous pourrez acheter un piano au prix du gros ce qui veut dire une épargne de $100.00 à $150.00 par piano. r 235—3

UNE GRAVE ACCUSATION

GEORGE SNEICO AURAIT FRAPPE UN CHINOIS AVEC UNE HACHETTE APRES L'AVOIR BATTU.

Les constables Gagnon et Valade, chargés de service spécial par le chef Campeau, ont fait, hier soir, l'arrestation d'un nommé George Sneico allas Sneligrove, qui est accusé de voies de fait sur la personne du Chinois Lee Sing.

C'est au mois de juin dernier que Sneico aurait rencontré le fils du Céleste Empire, dans un restaurant tenu par un de ses compatriotes; sans raison apparente, prétend-on, le prisonnier battit affreusement sa victime à coups de poing et finit par lui asséner sur la tête un violent coup de hachette.

Sneico disparut immédiatement après avoir commis son agression, mais, croyant probablement que la police avait cessé de s'occuper de cette affaire, il revint en ville hier. Malheureusement pour lui, les constables Valade et Gagnon, qui étaient munis d'un mandat contre lui, le rencontrèrent sur la rue St Charles-Borromée et lui mirent de suite la main au collet. Le prisonnier fut conduit au poste central.

DEPECHES ROMAINES

On mande de la Ville Eternelle, que Son Eminence le cardinal Gibbons archevêque de Baltimore, indisposé ces jours derniers, va mieux. On lui a cependant prescrit un repos absolu.

× × ×

Les pélerins new-yorkais auraient été reçus hier, par le Souverain-Pontife, ayant à leur tête, Mgr Farley, leur archevêque. Ils auraient présenté à Sa Sainteté un édifice situé à New York, qui serait donné aux Pères de la Salette pour y établir un collège. Ce don est évalué à $50,000.

LE MYSTERE D'UN MEURTRE

Newark, N. J., 7 —Joséphine Amore, femme de Carmine Amore, a été arrêtée, hier, sous l'accusation d'avoir assassiné Micaelo Mortello.

Mme Amore a déclaré que Mortello la poursuivait de ses assiduités et qu'elle l'a tué en cas de légitime défense, quand il a voulu pénétrer dans son appartement en l'absence de son mari.

Mme Mortello, à son tour, a déclaré que son mari a été tué dans un corridor de la maison dans laquelle les deux familles Amore et Mortello ont leurs appartements, au moment où il revenait de faire une commission.

Amore a nié avoir eu connaissance de l'affaire. La police a retrouvé deux lettres de Madame Amore, l'une adressée à son mari et l'autre à son frère, dans lesquelles elle disait que Mortello avait cherché à l'induire à s'enfuir avec lui et l'avait avertie qu'il la tuerait si le 1er août elle ne s'était pas procuré $500 et n'était pas prête à partir avec lui.

La cour a refusé tout cautionnement.

NOS MILITAIRES

Québec, 7.— Nous apprenons de source recommandable, que le lieutenant-colonel O. Pelletier arrivera à Québec lundi prochain, pour reprendre son ancienne position dans ce district militaire, et que le lieutenant-colonel Roy ira à Montréal, remplacer le lieutenant-colonel Pelletier.

SAINT-NICOLAS

—Lundi dernier a été célébré le mariage de M. Arthur Plante à Mlle Marie-Louise Fréchette.

MORTS DANS LA TEMPETE

Copenhague, 7 — L'explorateur danois, Hylius Errichshen, et deux de ses compagnons, qui sont partis le 24 juin 1906, pour les régions, ont péri dans une tempête de neige. Les trois hommes faisaient une expédition sur la glace quand la mort est venue les surprendre. Les explorateurs avaient parcouru de grandes étendues de terres inconnues et dressé la carte de toute la côte nord-est du Groenland.

Errichsben et ses compagnons étaient sur un bloc de glace quand ils furent surpris par la tempête. La glace fut entraînée en pleine mer. Les provisions des explorateurs s'épuisèrent bientôt, et ils flottèrent pendant plusieurs jours. Quand le bloc de glace fut finalement ramené au rivage, les trois hommes n'eurent pas la force de se rendre à la station. Ils ont dû périr sur le rivage.

L'Esquimau qui a rapporté la nouvelle du désastre est arrivé à la station complètement épuisé et est mort immédiatement après avoir fait son rapport.

L'AUTO MEURTRIERE

Aix-la-Chapelle, 7 — Une automobile renfermant huit personnes de nationalité hollandaise et qui parcourait la route de Heerlen et Maëstricht, a heurté, près du village de Klimrade, une machine agricole et a été mise en pièces.

Une petite fille de dix ans, qui était dans l'automobile a eu la tête arrachée. Le chauffeur a été grièvement blessé et tous les autres voyageurs ont reçu des blessures plus ou moins graves.

60 MINUTES SALE

MAGASIN OUVERT A 8.30

Marchandises étalées dans les vitrines. Nous n'accepterons pas de commandes C. O. D. par téléphone ou par la poste.

Quand le timbre sonnera à 8½ hrs Demain Matin pour cette quatrième vente de la serie

Tout l'enthousiasme qui a caractérisé les ventes précédentes se manifestera sûrement. Les valeurs remarquables indiquées par les étiquettes de prix jaunes, ne manqueront pas d'imprimer dans l'esprit du public la grande importance qu'ont pour lui ces "ventes de 60 minutes."

W. H. Scroggie Limited

Chaque section de l'immense magasin est bondée de choses réellement de valeur pour les clients qui visent à l'économie.

Les prix en vigueur sont beaucoup plus bas que ceux demandés en tout autre temps hors de ces "ventes de 60 minutes," et nous vous conseillons de venir de bonne heure, disposé à rester toute la matinée pour avoir votre part de ces merveilleuses économies.

60 MINUTES SALE

MAGASIN FERME A 1 P.M.

Marchandises étalées dans les vitrines. Nous n'accepterons pas de commandes C. O. D., par le téléphone ou par la poste.

INDICATEUR DES VENTES DE SOIXANTE MINUTES

8.30 A 9.30.

Porcelaine Limoge, sous-sol.
Boîtes de mouchoirs japonais, rez-de-chaussée.
Mouchoirs de fantaisie, rez-de-chaussée.
Bas de dames, rez-de-chaussée.
Rubans taffetas, rez-de-chaussée.
Services de peignes de fantaisie, rez-de-chaussée.
Jupes tailleur, 2e étage.
Pantoufles de dames, 2e étage.
Rugs en tapestry, 3e étage.

De 9 à 10.

Marchandises en conserves, sous-sol.
Casseroles à confitures, sous-sol.
Soles noires, rez-de-chaussée.
Caleçons tricotés pour enfants, rez-de-chaussée.
Dentelle Valenciennes et torchon, rez-de-chaussée.
Patrons de blouses brodés, rez-de-chaussés.
Savon de toilette, rez-de-chaussée.
Tabliers d'enfants, 2e étage.
Chapeaux garnis, 2e étage.
Blouses de garçonnets, 2e étage.
Complets lavables pour garçonnets, 2e étage.
Coupons de marchandises blanches, 3e étage.
Hamacs, 3e étage.
Toile cirée pour table, 3e étage.

DE 10 A 11.

Assiettes souvenir, sous-sol.
Parfum, rez-de-chaussée.
Ceintures, rez-de-chaussée.
Chocolat, rez-de-chaussée.
Plats à fruits, rez-de-chaussée.
Jarres à marinades, rez-de-chaussée.
Couvre-pieds, rez-de-chaussée.
Dessus de coussin, rez-de-chaussée.
Enveloppes, 2e étage.
Blouses en linon, 2e étage.
Cache-corsets, 2e étage.
Caleçons en batiste, 2e étage.
Complets noirs pour hommes, 2e étage.
Chapeaux non garnis, 2e étage.
Préiart, 3e étage.
Serviettes de bain, 3e étage.
Images, 3e étage.

DE 11 A 12.

Olives, sous-sol.
Grands verres, sous-sol.
Chemises de négligé pour hommes, rez-de-chaussée.
Gants de dames et d'enfants, rez-de-chaussée.
Coupons de toile et de toile à essuie-main, provenant de manufacture, rez-de-chaussée.
Costumes-blouses pour dames, 2e étage.
Chapeaux en toile pour garçonnets, 2e étage.
Livres, 2e étage.
Boîtes à habillements, 3e étage.
Balayeuses de tapis Bissell, 3e étage.
Serviettes de table, 3e étage.

DE 12 A 1.

Sole à voile, rez-de-chaussée.
Flanellette, rez-de-chaussée.
Cache-corset, rez-de-chaussée.
Broderie, rez-de-chaussée.
Ombrelles d'enfants, rez-de-chaussée.
Serviettes en toile, rez-de-chaussée.
Flanellettes, rez-de-chaussée.
Costumes-blouses blancs, 2e étage.
Oreillers, 3e étage.
Musique, 3e étage.

ARRANGEMENTS PRIS DANS LE MAGASIN

Portes ouvertes à 8.30 a.m.

Le commencement des ventes dans chaque section est annoncé par la sonnerie des timbres qui sonnent de nouveau à la clôture de la vente. Ces ventes sont organisées pour éviter l'encombrement dans toutes les parties du magasin. Un personnel de vendeurs et de faiseurs de paquets supplémentaires assurera un bon service. Les marchandises sont étalées pour faciliter le choix et tout sera mis en oeuvres pour rendre agréables et profitables les heures d'achat de samedi matin.

Les paquets pourront être gardés au bureau d'accommodation, rez-de-chaussée, gratis, et on pourra les réclamer quand on sera prêt à quitter le magasin.

Un peu d'argent achètera beaucoup entre 8.30 et 9.30.

JUPES TAILLEUR POUR DAMES

Le peu qui reste de ce beau lot exceptionnel de jupes mises en vente, il y a deux semaines, valeurs régulières variant de $3.98 à $6.98, sera mis en vente samedi matin, de 8.30 à 9.30, à $1.39

Ces jupes sont en drap de vigogne, drap fin, alpaga, tweed et vénitien, bel assortiment de couleurs, toutes les grandeurs.

2ième ETAGE.

Pantoufles de dames, valeurs de $2.00 à $3.50, pour $1.39

Belles pantoufles en poulain verni ou en chevreau vici, effets d'escarpins ou à courroies ; semelles cousues à la main talons français ou cubains, appropriées pour la maison ou de toilette. Tous les points dans le lot mais pas dans chaque ligne. Valeurs régulières de $2.00 à $3.50 . . . . . $1.39
Lundi, de 8.30 à 9.30, pour . . .

2ième ETAGE.

Parures de Peignes de fantaisie, rég. 75c à $1.25, pour 25c

Achat spécial de magnifiques parures de peignes en écaille et en ambre, dans une jolie boîte, la plupart comprennent deux peignes de face, un gros peigne de chignon et barrettes de fantaisie.

Ces peignes sont incrustés de feuilles d'or, dans de magnifiques dessins. Voyez l'étalage spécial de la vitrine. Régulier 75c à $1.25. Samedi, de 8.30 à 9.30 la parure. 25c

REZ-DE-CHAUSSEE.

Rubans taffetas de 18c à 20c, pour 8½c la verge

Un achat spécial de RUBANS TAFFETAS unis, excellente qualité, dans toutes les plus flashionables nuances, pâles et foncées. Ils ont presque tous 4 pouces de large, et sont spécialement appropriés pour rosettes de chapeaux, boucles de cheveux, ouvrages de fantaisie, etc. Valeurs régulières 18c et 20c. Samedi, de 8.30 à 9.30, la verge 8½c

Tasses et Soucoupes de porcelaine de Limoges

Seulement 15 douzaines, joliment décorées. Régulier 45c, samedi, de 8.30 à 9.30, la tasse et la soucoupe 19c

AU SOUS-SOL.

8.30 à 9.30

Boîtes à mouchoirs japonais, magnifiques dessins laqués. Petite dimension 7 x 6. Régulier 75c, pour 29c
Grande dimension, 8 x 7. Régulier $1.00 . . . . . 39c
Pour . . . . .

REZ-DE-CHAUSSEE.

MAGNIFIQUES RUGS EN TAPESTRY

22 x 48 pouces. Régulier 75 cents. 39c
Samedi, de 8.30 à 9.30 . . . . .

3ième ETAGE.

Bas à cheville en dentelle uni et tout en dentelle, en coton et fil Lille, à pois de fantaisie et circulaires, de qualité supérieure, pour dames. Régulier 35c, 45c et 50c. Samedi, de 8.30 à 9.30 . . . . . 25c

Lots d'écoulements de mouchoirs de fantaisie provenant de manufacturiers, bords ourlés, en dentelle et découpés. Régulier 10c, 12c et 15c 6½c
De 8.30 à 9.30, pour . . . . .

REZ-DE-CHAUSSEE.

Vous ne devriez pas manquer de profiter de ces occasions.

Chemises de négligé pour Hommes

Un autre achat spécial de même qu'allé que celles que nous avons vendues en si grande quantité la semaine dernière. Plusieurs nouveaux dessins et nouvelles couleurs. Poignets attachés. Toutes les grandeurs. Régulier 75c à $1.00. Samedi, de 11 à midi. 59c

REZ-DE-CHAUSSEE.

Balayeuses de Tapis "Bissell's Champion"

Régulier $2.75. . . . . $1.95
Samedi, de 11 à midi. . . . . .

3e ETAGE.

Rayon des Livres, les meilleurs Livres du monde

Superbement reliés en toile écarlate et impression très nette sur beau papier, à ce prix remarquable. Valeur régulière 10c. De 11 à 12, chacun. 8c

2e ETAGE.

Boîtes à habillements en imitation de cuir

Avec angles en acier, grandeurs 22 x 24 pouces. Réguliers $1.60 et $1.75. Samedi, de 11 à 12. . . . . $1.40

BERETS EN TOILE POUR GARÇONNETS

Régulier 50 cents. 37½c
Samedi, de 11 à 12. . . . . .

Chapeaux en toile pour garçonnets. Réguliers 75c et 95c. Samedi, de 11 à 12. . . . . 37½c

2e ETAGE.

COSTUMES - BLOUSES !

En guingan et percale de fantaisie, joliment confectionnés, styles de cette saison, pour dames. Régulier $2.39. Samedi, de 11 à 12. . . $1.69

2e ETAGE.

BEAUX GANTS EN LILLE

Poignets jersey, 2 fermoirs à pression, points désassortis, noirs, bruns, mode, gris, pour dames et enfants. Réguliers 25 cts et 35 cts. Samedi. 10c

Une pinte d'Olives Manzella en jarre en verre

Régulier 35 cents. 25c
Samedi, de 11 à 12. . . . . .
La jarre comprise.

SOUS-SOL.

GRANDS VERRES CLAIRS

Convenables pour y mettre la gelée. Régulier 40c la douzaine. Samedi, de 11 à 12, la douzaine. 29c

SOUS-SOL.

Un lot de 100 douzaines de Serviettes de table

En toile, quelques-unes ourlées, d'autres non ourlées. Grand choix de dessins, à pois et à fleurs. Dimensions : 18, 20 et 22 pouces carrés. Valeurs $1.75, $2.00 et $2.25 la douzaine. Votre choix, samedi, de 11 à midi, chacune. 10c

3e ETAGE.

UNE LIGNE SPECIALE DE BRODERIE A CORSET

De 18 pouces, sur mousseline claire et batiste, plusieurs dessins au choix. Régulier 25c. Samedi, de 12 à 1, pour 15c

Si les bas prix marqués comptent pour quelque chose dans l'écoulement de ces marchandises, elles vont disparaître vite.

Chapeaux garnis et prêts à mettre à 25c

Vous serez certainement étonné de l'élégance et du style de ces petits chapeaux. C'est absolument ce qu'il faut pour magasiner, etc. Valeurs ordinaires 98c à $1.49. Samedi, de 9 à 10. . . . . 25c

SOIE TAFFETAS NOIRE, bonne qualité résistante.
MOIRETTE NOIRE, pour jupons.
SOIE HERCA NOIRE, de très bonne durée.
TAFFETALINE NOIRE, indéchirable.

Régulier de 45c à 50c. Samedi, de 9 à 10, la verge. **29c**

Caleçons en coton à côtes de bonne qualité, garnis de dentelle 27 à 28, faits en fil rond uni. Régulier 25c. Samedi, de 9 à 10 a.m. 15c

COUPONS DE LINON VICTORIA BLANC, COTON BLANC, NANSOUK BLANC ET BATISTE CLAIRE BLANCHE.

Coupons de 8 et 10 verges, valant $1.25 et $1.75. Samedi, de 9 à 10, votre choix, la longueur, chacune. 89c

3e ETAGE.

Seulement une douzaine de patrons de blouses brodés

Quelques-uns garnis de dentelle valenciennes française. Vendus régulièrement $1.35 et $1.75. Pour écouler samedi, de 9 à 10, chacun. . . 69c

REZ-DE-CHAUSSEE.

Tabliers d'enfants, couleurs de fantaisie

Rose, bleu pâle et vert pâle, avec empiècement et manches. Excellents pour protéger les robes d'enfants. Régulier 59c. Samedi, de 9 à 10. . 33c

2e ETAGE.

BLOUSES DE GARÇONNETS

En indienne anglaise de couleurs non changeantes. Régulier 57c. Samedi, de 9 à 10. . . 39c

Complets lavables genres Buster Brown et matelot, pour garçonnets. Régulier 69c. Samedi de 9 à 10. . . . . 37½c

2e ETAGE.

TOILE CIREE A TABLE

Toutes les ménagères devraient profiter de cette offre spéciale : Toiles cirées à table, 5-4 et 6-4, de la meilleure qualité, blanches, marbrées de fantaisie, dessins de mosaïques et bois naturel. 300 verges à vendre, samedi, dans notre vente de 60 minutes. Largeur 5-4. Régulier 25c la verge. De 9 à 10, samedi. 19c

Largeur 6-4. Régulier 35c la verge. De 9 à 10, samedi. 25c

3e ETAGE.

Un lot d'écouleemnt de manufacturier de dentelles valenciennes. Un assortiment considérable au choix. Régulier 2½c à 3c la verge. Samedi, de 9 à 10, la douzaine de verges. 19c

4 boîtes de blé-d'inde sucré.
4 boîtes de pois verts.
4 boîtes de tomates.

Valeur ordinaire $1.28. Samedi, de 9 à 10, **$1.00**

SOUS-SOL.

SAVON AU CONCOMBRE

Et à l'huile d'olive. Régulier 5c le morceau. Samedi, de 9 à 10, la douzaine. 35c

REZ-DE-CHAUSSEE.

Casseroles à confitures en granit

Réguliers 25c et 35c. Samedi, de 9 à 10. . . 19c

SOUS-SOL.

GRANDS HAMACS RESISTANTS

Tissés serrés. Régulier $3.10. Samedi, de 9 à 10 a.m. $2.45

3e ETAGE.

PRIX qui vont créer beaucoup d'animation entre 10 et 11.

75 Jolis dessus de Coussin en velours. Prix régulier $1.75 pour 84c.

La quantité limitée est le seul défaut qu'ont ces magnifiques dessus de coussin. Des milliers de personnes voudront profiter de cette occasion unique, une fois qu'elles auront vu l'étalage de la vitrine. Les dessus de coussin sont en joli velours de soie, grandeur 22 x 22 pouces, couleurs richement mélangées sur fond tout noir. Il y a toute une variété de couleurs : brun, doré, vert, rouge, pourpre, bleu, crème etc., et de dessins comprenant des effets japonais antiques, inventions héraldiques, festons et cottes d'armes. Valeur régulière $1.75. Notre prix, samedi, de 10 à 11. . . . . 84c

Gravures avec passe-partout, grandeurs 14 x 15 à 15 x 19 comprenant

de magnifiques fac-similés d'aquarelles, scènes typiques, chasse, canotage et autres sujets intéressants. Prix régulier 15c chacune. Samedi, de 10 à 11 heures. 7c

3ième ETAGE.

Plats à Fruits et Pots à Cornichons. Rég. $1.75. Samedi, de 10 et 11, 99c.

Nous nous sommes procuré un autre lot de ces jolis plats à fruits sur pied, à quadruple placage, couleurs: bleu, rouge et cristal. Rég. $1.75. 99c pour. . . . . .

Aussi, environ 2 douzaines de pots à cornichons en verre pressé, sur support à quadruple placage, complets avec fourchette. Régulier $1.75. 99c pour. . . . . .

Ceintures Echantillons, de 45c à $1.00 pour 25c.

Un lot charmant d'échantillons de ceintures en soie et en cuir, nouveaux dessins et nouvelles formes. Rég. 45c à $1.00. Samedi, de 10 à 11 heures, chacune. 25c

BLOUSES EN LINON POUR DAMES

Blouses en linon de bonne qualité, élégamment garnies de dentelle et insertion de broderie. Rég. 69c et 89c. Samedi, de 10 à 11 heures, chacune. 49c

2ième ETAGE.

PARFUMS ROGER & GALLET

Hudnuts Rimmel and Crown Perfumery Co., de la meilleure qualité. Rég. $1.25. Samedi, de 10 à 11, l'once. 50c

REZ-DE-CHAUSSEE.

PETIT LOT DE FORMES

de chapeaux non garnis, les meilleurs styles de New York. Rég. 75c à $1.50. Samedi, de 10 à 11. . . . . 25c

2ième ETAGE.

Complets noirs à doubles parements pour Hommes

en serge, bien confectionnés. Régulier $10.00 à $16.00. Samedi, de 10 à 11. . . . . $5.95

CACHE-CORSETS EN BATISTE

devant ample, col bas, devant avec quatre rangs d'insertion en biais, bandelette d'épaule en insertion de dentelle; col fini de dentelle. Rég. 29c. Samedi, de 10 à 11. . . . . 19c

CALECONS EN BATISTE, volant parapluie en linon, avec remplis à points d'ouriet et garnitures de broderie ou de dentelle. Rég. 39c. Samedi, de 10 à 11. . . . . 25c

2ième ETAGE.

Chocolat au Lait Suisse Cailler

Régulier 5c le morceau. Samedi, de 10 à 11, 2 morceaux pour. . . . 5c

REZ-DE-CHAUSSEE.

Seulement 300 verges de Prélart bien préparé

Régulier 25c la verge. Samedi, de 10 à 11. . . . . 17c

3ième ETAGE.

Assiettes-souvenirs du Troisième centenaire, avec portraits

de Wolfe, Montcalm et monument de Wolfe à Québec, au centre, bordure de cottes d'armes des provinces canadiennes. Rég. 50c. Samedi, de 10 à 11 . . . . . 19c

SOUS-SOL.

RAYON DE LA PAPETERIE

C'est le bon temps de vous procurerr ce qu'il vous faut pour le bureau. Une belle boîte d'enveloppes commerciales à texture crème, bien collée. Rég. 30c la boîte de 250. De 10 à 11, la boîte 22c

2ième ETAGE.

10 à 11 a. m. 3ième étage

Serviettes crème pour le bain, bordure rouge, grandeur 16 x 37. A vendre, de 10 à 11, chacune. 7c

3ième ETAGE.

Couvre-pieds doubles. Prix réguliers $1.25 et $1.50, pour 97c chacun

300 autres couvre-pieds doubles blancs et de couleur, choix de rose et blanc, rouge et blanc, bleu et blanc. Quelques-uns sont garnis de franges aux extrémités, d'autres sont très bien ourlés, prêts à servir. Vendus régulièrement $1.25 et $1.50. A vendre, samedi, de 10 à 11 a. m., à, chacun. . 97c

REZ-DE-CHAUSSEE.

EN VENTE DE 12 A 1

Magnifique Tissus à Voile en Soie 10c la verge. Régulier jusqu'à 50c.

176 pièces de tissu à voile en pure soie, acheté spécialement pour la vente de samedi. C'est, sans contredit, la plus belle collection de tissus à voile supérieur, que nous ayons jamais pu vendre à un prix aussi extrêmement bas. La vogue de New York et Paris, en couleurs, pois et effet de maille se trouve représentée dans la collection. Fish net simple et double, avec ou sans pois, noir, blanc et de couleurs, mailles de fantaisie avec groupes de petits pois, mailles de fantaisie avec pois de chenille de 2 grosseurs, d'autres avec pois de grosseur moyenne et large bordure formée de pois plus gros. Mailles blanches de fantaisie, avec gros pois de chenilles gris et une foule d'autres jolies nouveautés. De fait, il y a à peine deux pièces semblables dans toute cette nombreuse collection. Vous constaterez vite que ce sont des qualités de 35c à 50c. Nous les vendrons, samedi, entre 12 et 1, à, la verge **10c**

EN VENTE DE 11 A MIDI REZ-DE-CHAUSSEE

Coupons de Manufacture de Toiles de toutes sortes, 48c la longueur.

Coupons de damas de toile blanchi et non blanchi, 1½ et 2 verges. Coupons de toile à verrerie, carreaux rouges et bleus, 4 5, 6, 7 et 8 verges. Coupons de toile à rouleau, bordure unie et rouge, 5 et 7½ verges. Aussi coupons de grosse toile de Russie, toile à torchons de vaisselle, grosse toile écossaise, etc. Votre choix sur n'importe quelle longueur dans le lot, de 11 à midi, le coupon **48c**

REZ-DE-CHAUSSEE.

Nous n'avons pas de temps ni d'argent à perdre à publier des annonces de marchandises de qualité inférieure et non en rapport avec les prix demandés. Il vaut la peine d'attendre les occasions de l'heure de fermeture.

Costumes-blouses en linon blanc

magnifiquement garnies, pour dames. Régulier $1.59. Samedi, de midi à 1 heure $1.19

2ième ETAGE.

Serviettes en toile

Bonne grandeur, frangées ou ourlées, quelques-unes avec bordure rouge. Régulier 18c, 20c et 25c. Samedi, de 12 à 1 . . . . . 12½c

REZ-DE-CHAUSSEE.

Oreillers de lit de $1.15 pour 75c

36 paires d'oreillers de lit, en plume combinée, dessus en coutil artistique de fantaisie. Régulier $1.15 la paire. Samedi, de 12 à 1, la paire . 75c

3ième ETAGE.

Flanellette de toute sorte. Régulier 15c et 18c, pour 10c la verge.

500 pièces de flanellette anglaise de qualité supérieure, y compris flanellette rayée à chemise, couleurs et dessins assortis. Domet gris uni d'un fini mou et doux. Flanellette saxonne blanche, rose et bleu pâle, pour sous-vêtements d'enfants, flanellette à peignoirs de fantaisie, etc. C'est certainement la meilleure chance que vous aurez d'acheter la flanellette qu'il vous faut pour l'automne, aux prix du gros. Qualités de 15c et 18c. En vente de 12 à 1, la verge 10c

REZ-DE-CHAUSSEE.

Bourrures de cheveux, 12 pouces de long

avec fil métallique passant au centre, on peut leur donner la forme désirable. Régulier 12c et 10c. Samedi, de 12 à 1 . . . . . 7c

Ombrelles pour enfants, 19c

Un achat spécial d'ombrelles pour enfants, couleurs de fantaisie, à écouler à 19c

ECHOS MONDAINS

Mme Elzéar Méthot et Mlle Antoinette Méthot, du Cap Saint-Ignace, ainsi que Mme P. G. St Jorre, de Montréal, étaient ces jours derniers les hôtes de M. et Mme L. P. Méthot, à la "Villa des Brises", Pointe-aux-Trembles.

× × ×

Mesdemoiselles Marie et Rosa Lauzon, de la rue Coursol, sont revenues de Québec, après un séjour de trois semaines. Elles étaient les hôtes de M. Joseph Lauzon, leur frère.

× × ×

M. Henri Grenier, de la rue Provost, est en visite chez son grand-père, M. J. Lavallée, rentier à Cohoes. Il visitera Troy, Albany et New-York.

× × ×

Mademoiselle Célina de Blois, accompagnée de sa soeur, Délina, de Brockton, Mass., est en promenade pour un mois à St-Ours, chez M. Félix de Blois leur oncle.

× × ×

Mademoiselle Herculine Fontaine, de Woonsocket, est de passage à St Ours, l'hôte de M. Louis Duhamel son oncle.

× × ×

Dimanche dernier M. et Mme Théo. Bonin étaient de passage à St Ours, chez leurs frères, MM. Emile et Ovila Bonin.

× × ×

Mademoiselle Antoinette Dupré, accompagnée de M. Art Léonard, et de sa cousine, Bernadette, est en promenade à St Ours, chez son oncle M. Ulric Bouvier.

× × ×

Mlle Gabrielle Senez, de la rue Sanguinet, est en villégiature à Ste Marguerite, pour une quinzaine.

× × ×

Mlles Irène et Jeanne Senez, de la rue Sanguinet, sont pour une quinzaine à St Polycarpe.

× × ×

Mlle Nellie Hough, de la rue St-Hubert, est pour un mois chez des amis à Maskinongé, Yamachiche, Trois-Rivières, et Grand' Mère.

Le Dr L. M. Favier, de Grenville, Qué., est en visite chez sa soeur, Madame Nap Martel, de la rue St Antoine!

× × ×

Joseph Thérien, de Terrebonne, était de passage, ces jours derniers chez Monsieur Gabriel Landry, de la rue Chambord.

× × ×

Mlles Marthe et Alpheria Raymond, de Montréal, sont de passage chez M. Henri Raymond, à Saint-Hyacinthe.

× × ×

M. et Mme Victor Labbé, de Tawahawk, Wis., sont venus passer quelques jours chez M. J. E. Trépanier, de la rue Saint-Laurent, leur beau-frère.

× × ×

Mardi, le 18 août courant, aura lieu le mariage de Mlle Ida Martin, 247 Seigneurs, fille de M. Adolphe Martin, de Martin Frères & Cie, manufacturiers, à J. Avila St Pierre, l'un des propriétaires de l'Hôtel Oriental et Café de Luxe, 13 Ste Catherine Ouest.

× × ×

M. et Mme Emery Berthelet, de Maisonneuve sont de retour de leur voyage de noces. M. Berthelet a épousé Mlle Anna Nantel le 28 juillet. Ils ont visité Toronto, les Chutes Niagara, Chicago et Boston.

× × ×

Mardi prochain, le onze courant, Mme Berthelet recevra ses parents et amis au numéro 105 rue Orléans.

× × ×

Mademoiselle Coriane Barron, de Maisonneuve a été l'objet d'une fête intime à l'occasion de son vingtième anniversaire de naissance. Etaient présents: Mlle Blanche Vegindert, Mlles Maria et Jeanne Lambert, Edwina Barron, Madame Lapalme. Messieurs Louis Bigonesse, Albert Laniel, Normand Barron, L. Lapalme, Léo Barron, Henri Cardinal, etc.

× × ×

Mademoiselle Bernadette Labelle de St Jérôme, est en promenade à Montréal, pour une quinzaine.

× × ×

Mardi dernier, une charmante soirée avait lieu chez Mesdemoiselles Lavallée, de la rue Berri, à l'occasion de leur retour d'un voyage à Québec.

Etaient présents: MM. B. Fortin, J. Fortin, M. L. Demers, A. Lefèvre, B. Hurteau, B. Hogue, Y. Ouellette, E. Ouellette, Mme Demers, Mme A. Thériault, MM. Emile Jeannette, de St-Joseph du Lac, Albert Demers, E. Demers, M. Lefebvre, Avila Demers, Léon Demers, A. Thériault, F. Ouellette, W. Savard, etc.

× × ×

M. Emile Joanette, de St Joseph du Lac, est de passage à Montréal, pour une huitaine.

× × ×

M. et Mme A. Monette, Mlles Jeanne et Evelina Monette, M. et Mme A. Bourcier, passent une quinzaine chez M. P. Monette, à l'"Ancien Château", à Oka.

Mlle Laura Lacasse, de Saint-Henri, est de retour du Nominingue.

× × ×

Mademoiselle Berthe Brault, de Longueuil, est partie pour un voyage d'une dizaine de jours à Roxton Pond.

× × ×

M. et Mme R. Mathieu sont de retour de Québec.

× × ×

MM. C. Emile Bruchési et Albert Hay sont de retour d'un voyage d'une quinzaine à Québec.

Fermeture de Bonne Heure

Coupon de la "PRESSE"

Concours de popularité chez les commis n'étant pas compris dans la catégorie des commis-épiciers ou dans celle des commis de nouveautés.

Nom du concurrent . . . . . .
. . . . . .
Adresse . . . . . .

LES FINANCES AMERICAINES

Washington, 7 — L'année fiscale pour le Département du Trésor commence mal. Le tableau du mois de juillet indique un déficit considérable.

En effet, pour le mois de juillet, l'excès de dépenses sur les recettes montait à $24,868,544, ou près de $25,000,000. Ce qui signifie un déficit d'un million de dollars par jour. A la fin du premier mois de la dernière année fiscale, il y avait un surplus de près de $11,000,000.

Ce mois de juillet, non seulement les recettes sont basses, mais les dépenses sont hautes. Les recettes pour juillet montaient à $52,169,456 (en juillet 1907, $55,906,465) et les dépenses à $77,038,000 (en juillet 1907, $66,808,000). Les dépenses civiles du département de la guerre et diverses ont augmenté largement.

Il faut espérer que le Département du Trésor ne continuera pas dans cette voie fâcheuse et que les recettes s'amélioreront graduellement.

Fermeture de Bonne Heure

Coupon de la "PRESSE"

Concours de popularité chez les commis épiciers.

Nom du concurrent . . . . . .
. . . . . .
Adresse . . . . . .

LES FETES DE NOS FOYERS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Amqui, 7 — Ces jours derniers, M. et Mme O. Blanchet célébraient ici leurs noces d'or, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Une messe spéciale a été chantée pour la circonstance. M. le curé y a prononcé une éloquente allocution.

M. Blanchet est âgé de 70 ans; sa femme, née Desrosiers (Clarisse), a 69 ans. Ils ont eu treize enfants, dont neuf sont encore vivants, avec soixante-quinze petits-enfants et seize arrière-petits-enfants.



M. et Mme O. Blanchet, d'Amqui, qui viennent de célébrer leurs noces d'or.

La journée du jubilé s'est passée joyeusement. Des adresses et des cadeaux ont été présentés aux héros de la fête. La paroisse entière s'est unie de coeur à cette manifestation où il avait à célébrer un événement tenant à coeur à l'une des plus estimables familles d'Amqui.

JOLIE FETE A STE GENEVIEVE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ste Geneviève, 7—Mercredi était l'anniversaire de naissance du notaire J. A. Chauret, ex-député du comté de Jacques-Cartier.

Il était parti, le matin, pour la ville comme d'habitude, sans se douter de la belle fête qu'on lui préparait. A son retour, au Château de Pierrefonds, quelle ne fut pas sa surprise de voir ses bureaux et sa demeure pavoisés de drapeaux.

Ses amis intimes de Ste Geneviève, et ses parents, étaient tous réunis, fiers de venir lui souhaiter encore de longs et heureux jours. Ce fut une fête toute intime et personnelle. Une trentaine d'amis de Montréal et plusieurs autres venus des différentes paroisses du comté étaient présents à cette fête, dont M. Chauret gardera toujours un profond souvenir.

De gentilles jeunes filles avaient organisé une jolie séance intitulée: "Mes vingt ans". Les rôles étaient remplis par Mesdemoiselles Florina Chauret, Angéline Lacasse, Maria Chauret, Yvonne Chauret, et M. Gustave Lacasse, étudiant. Tous rendirent leurs rôles à merveille. Aussi les applaudissements des personnes présentes ne leur furent pas ménagés.

Il y eut ensuite chant et musique: MM. D. Globensky, Ernest Labelle et Mlle Maria Chauret firent passer de gaies moments par leurs chansons comiques. Mlle Angélina Lacasse et MM. Gustave et Jean-Louis Lacasse, récitèrent de jolis morceaux de déclamation appropriés à la fête.

M. Chauret ne pouvait laisser passer cette fête intime sans donner une marque évidente que cette démonstration amicale lui allait droit au coeur, et après que les rafraîchissements eurent été servis, il distribua à chacun des convives un magnifique souvenir, qui fera revivre dans le coeur de tous la fête inoubliable du 5 avril 1908.

En somme, le temps s'est passé agréablement et c'est avec regret qu'à minuit tous durent regagner leurs foyers, emportant avec eux un un bon souvenir de cette magnifique soirée.

Vous Blâmez l'Estomac

Mais l'indigestion chronique disparaîtra quand le foie, les reins et les intestins auront repris leur action normale.

Vous êtes sceptique.

Parce que vous avez essayé plusieurs médecines et que vous souffrez encore d'indigestion et de tous ses symptômes ennuyeux.

Prenez un autre traitement.

Laissez l'estomac tranquille, car la source de votre mal est dans les intestins et vous pouvez recouvrer une saine digestion en faisant usage des Pilules du Dr A. W. Chase pour le Foie et les Reins.

Ce traitement est en quelque sorte unique.

Il a une action spécifique et combinée sur le foie, les reins et les intestins, il nettoie parfaitement les organes excréteurs et filtreurs et guérit radicalement l'indigestion et la constipation.

La première dose vous convaincra que vous en bénéficiez et bientôt vous connaîtrez ce que c'est que d'avoir un bon appétit salutaire et une bonne digestion.

Mme Bernard Fortin, St Georges, Co. de Beauce, Qué., déclare:—

"Deux de mes filles étaient atteintes de maladie des reins; elles souffraient de terribles maux de tête, de mal dans les membres et de dérangements d'estomac et des autres symptômes de la maladie des reins. Elles ont été radicalement guéries par les Pilules du Dr W. Chase pour le Foie et les Reins, que je puis recommander chaleureusement comme une excellente médecine."

M. W. B. Manson, Mansonville, Qué., écrit:—"J'ai fait usage des Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins contre l'indigestion et la maladie du foie et des reins et elles m'ont fait grand bien. C'est la meilleure médecine que j'aie jamais employée pour ces maladies. Nous les gardons à la maison en cas d'éventualités."

M. Patrick J. McLaughlan, Beauharnois, Qué., déclare:—"Je souffrais de maladie des reins et de dyspepsie depuis 20 ans, et j'étais si malade que je ne pouvais dormir la nuit à cause des douleurs que je ressentais au dos, et j'étais obligé de me promener toute la nuit dans la maison, et je souffrais terriblement.

"J'essayai toutes sortes de médecines mais je n'en reçus aucun soulagement, alors je commençai à faire usage des Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins. Elles ont fait de moi un autre homme et tous mes maux semblent m'avoir quitté."

Le succès extraordinaire de cette médecine et le Livre de Recettes si recommandable du Dr A. W. Chase ont acquis à ce dernier une renommée universelle. Son portrait et sa signature sont sur chaque boîte. Pilules du Dr A. W. Chase pour le Foie et les Reins, une pilule par dose, 25 cts la boîte, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto, Ont. (11) A

LE SPORT

Suite de la page 3

Le St Paul Ind. a défait le jeune Dorion par 20 à 10.

Score par inning:

St Paul. . . . . .30900233x—20
Jeune Dorion. . . . . .30120101—10

Noms des vainqueurs: St Germain, c.; Morin, p.; Daris, 1b; Martel, 2b; Bonneville, s.s.; Laforce, 3b; Bonamie, r.f.; Lachapelle, c.f.; St Germain, l.f.

Pour toutes informations, s'adresser Morin, 627 Beaudry. Tél. Est 3532.

Grande assemblée du club Arlington, ce soir, à la chambre No 1, édifice de la "Presse." Tous les joueurs sont invités.

Le jeune Richmond jouera dimanche à 2 heures, avec le Windsor et à 4 heures avec le Carillon Amateur, sur la ferme Fletcher, au coin de l'avenue des Pins.

LE WILD ROSE DEFAIT L'ATHLETIQUE PAR UN SCORE DE 11 A 9

Devant l'une des plus nombreuses assistances jamais vues à Lachine, le Wild Rose a remporté sa quatorzième victoire de la saison sur le fameux Athlétique. Ce fut une lutte de pitchers entre Morin et Charron, qui, pour la deuxième fois cette année, jouaient l'un contre l'autre. Morin reçut un meilleur support de ses compagnons jusqu'à la huitième inning, tenant ses adversaires en échec. Mais le Wild Rose trouva le moment propice, scora six points, gagnant ainsi la victoire et en même temps prenant une belle revanche sur Morin qui avait été le seul cette année à infliger une défaite aux Wild Rose, à Joliette.

M. F. D. Monk lança la première balle et fit un petit discours après la partie, félicitant vainqueurs et vaincus de la mémorable partie du 2 août 1908.

Voici le score détaillé de la partie:

ATHLETIQUE

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Villeneuve, s.s.	6	2	2	0	0	2
Archambault, r.f.	5	3	3	0	0	0
Didier, 2 b.	4	1	1	2	2	0
Racicot, l.f.	3	0	0	0	0	0
Landerman, 1 b.	5	0	0	6	1	0
Courteau, 3 b.	3	0	0	6	1	0
Berthelot, c.f.	5	1	0	0	0	1
Sauvé, c.	5	0	0	15	3	1
Morin, p.	5	2	1	0	1	2
Totaux	41	9	7	24	9	6

WILD ROSE

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
A. Mallette, l.f.	5	0	1	1	1	0
R. Leduc, s.s. et r.f.	3	1	1	0	0	2
Dagenais, c.f.	3	0	0	0	1	0
E. Leduc, c.c.	4	2	1	8	2	2
A. Leduc, r.f. et s.s.	4	1	1	0	3	1
Dicaire, 2 b.	4	2	0	8	1	1
Lejour, 3 b.	3	2	0	2	0	0
Clément, 1 b.	4	1	0	5	1	0
Charron, p.	4	2	2	3	4	0
Total	34	11	6	27	13	7

Sommaire — Coups pour 3 buts, Archambault; coup pour 2 buts, Archambault; buts sur 4 balles, Morin, 3; Charron, 5; struck out, par Morin, 12; Charron, 7. Double jeu, Leduc à Dicaire à Clément. Morin à Courteau à Didier. Wild pitch, Charron. 2. Frappé par le pitcher, A. Mallette. Umpire, Tom O'Neil. Temps, 1½ heure. Scorer, H. Décarie. Assistance, 940.

FEU MME W. A. HODGE

Nous avons le chagrin d'annoncer la mort de Mme Hodge, épouse de M. W. A. Hodge, marchand de Montréal.

La défunte, née Aubry, (Amélia), n'était âgée que de 25 ans. Elle était la fille de feu J. Benj. Aubry, et la soeur de M. le Dr Hector Aubry, de l'avenue Laval. Une de ses soeurs est religieuse chez les Révérendes Soeurs du Précieux-Sang, à Notre-Dame de Grâce.

Elle laisse, pour la pleurer, son mari inconsolable et trois enfants en bas âge.

Mme Hodge était une femme accomplie et sa disparition crée un grand vide dans le cercle de ses connaissances, admirateurs de ses brillantes qualités du coeur et de l'esprit.

Les funérailles de cette femme de bien auront lieu demain, de la maison mortuaire, No 249 Avenue Laval. Le service funèbre sera chanté à 8 h. 30, en l'église St Louis de France.

A la famille en deuil, la "Presse" offre ses condoléances.

PRISONNIERE IRRESPONSABLE

Toronto, 7 — Le chef Falconbridge a donné l'ordre d'arrêter Eva Ethel, qui n'est âgée que de trois ans. C'est la première fois que pareille arrestation se fait dans cette province. Elle a été faite à la demande du père, M. John W. Whitefield, machiniste de Brantford.

M. Whitefield est marié depuis quatre ans, et dernièrement, sa femme l'a quitté. Elle a l'enfant et il paraîtrait qu'elle aurait l'intention de se rendre au Michigan, Etats-Unis

A NOTRE-DAME DES NEIGES

ON Y CELEBRERA LA FETE PATRONALE DIMANCHE PAR DE GRANDES REJOUISSANCES PUBLIQUES.

Notre-Dame de la Côte des Neiges sera en liesse dimanche, à l'occasion de sa fête patronale.

Il y aura grand'messe avec distribution d'un pain bénit comme au bon vieux temps; sermon de circonstance, etc.

Dans l'après-midi, un programme magnifique d'amusements a été préparé pour toute la population.

Le soir, il y aura grande illumination des résidences des citoyens.

M. le maire suppléant de Montréal, plusieurs échevins ont promis de prendre part à cette fête, ainsi que les deux députés du comté, au fédéral et au provincial, MM. Monk et Décarie.

DANS LA COLOMBIE

Panama, 7 — La conspiration formée contre le président Reyes, a échoué. Comme conséquences, plusieurs citoyens éminents de la Colombie ont été jetés en prison. Parmi les prétendus conspirateurs il y a des anciens membres de la Cour Suprême et de vieux généraux. Le Dr Angulo, qui a été chassé du pays, a répondu à ceux qui lui demandaient s'il avait des complices: Oui, tous les habitants de la Colombie sont lassés du gouvernement qui nous tyrannise et nous rend ridicules.

Le président Reyes a, dit-on, essayé de faire agir l'influence religieuse en sa faveur.

La situation est grave. La révolution est aux portes de la Colombie.

M. J. LACHAPELLE

Marchand - Tailleur,

101 rue Sainte - Catherine Est,

Entre les rues Cadieux et Hôtel de Ville.

MESSIEURS,

J'ai le plaisir d'annoncer à mes amis et anciens clients, au public en général, que je viens d'installer mon magasin et ateliers de tailleur au No 101 rue Sainte-Catherine Est, vis-à-vis la batisse de La Patrie, où est étalé le plus bel assortiment de marchandises du dernier gout.

Je possède là un choix d'une variété exceptionnelle d'étoffes et de tweeds de tous les genres et mes tailleurs se recrutent parmi ce qu'il y a de plus expert en "coupeurs" et en couturiers d'expérience. Des conditions d'achat très avantageuses dans mes importations me permettent de vous offrir un genre unique: le complet à $15.00 bien fait, élégant, bon, durable et seyant bien.

Je vous invite à pratiquer l'économie, car c'est l'économie que vous pratiquerez en me confiant votre commande pour un complet de $15.00 qui vous coute ailleurs $25.00. Je compte sur vos encouragements et en retour je vous promets pleine et entière satisfaction.

Votre bien dévoué,

Montréal, 7 Aout 1908. J. LACHAPELLE.

C

SHERBROOKE ET SES ENVIRONS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 7 — M. John Robinson, de Brompton, vient de s'éteindre à l'âge de 72 ans. M. Robinson est arrivé d'Angleterre dans le pays il y a plus de 27 ans.

—M. et Mme Jean Lefebvre, de Weedon, sont partis pour un voyage à Sherbrooke et autres places environnantes en compagnie de Mme E. Lefebvre, de Montréal.

—Un employé de la compagnie de téléphone, alors qu'il travaillait au haut d'un poteau, à Lennoxville, a échappé presque miraculeusement à la mort. Il est tombé en bas du poteau et en a été quitte pour quelques meurtrissures.

—Mlle Alice Therrien est en promenade à Montréal.

—M. et Mlle Couture, de Mégantic, Mme et Mlle Bousclam, de New Bedford, Mass., sont les hôtes de Mme T. A. Bourque.

—M. Etienne Roy, de Saint-Elie d'Orford, passe quelques jours avec son oncle M. D. Marceau, de Saint-Romain de Winslow.

—Mme Ambroise Champagne et Mme Thomas Rodrigue, qui étaient les hôtes de Mme Charles Grenier, sont retournés à Saint-Prosper.

—M. le notaire C. Omer Biron, Mme Biron et M. Yvan, de cette ville; M. L. R. Guilbault, Mme Guilbault et ses enfants, de Plessisville; Mme A. Bordeleau et Mlle Valentine Bordeleau, de Stanfold, sont partis mercredi pour passer dix jours de vacances à Salsbury, Mass.

—M. F. E. Beaudoin, principal du "Business College" de cette ville, est de retour d'une promenade à l'Ile aux Noix, chez l'hon. juge Demers, où il a rendu visite à M. Amédée Demers, son confrère.

—M. Georges Delisle, de Yamachiche, vient d'être nommé président de la compagnie d'assurance "La Foncière". Le nouveau titulaire est le frère de notre concitoyen M. T. Delisle.

—Les ours sont très nombreux, paraît-il, aux alentours de Sutton. Les cultivateurs font le guet et malheur à maître Martin s'il fait l'audacieux.

—Mme Trudeau vient de laisser l'hôpital du Sacré-Coeur où elle était retenue depuis quelque temps par la maladie.

—M. Joseph Drouin a épousé lundi matin, Mlle Letartre.

—Lundi matin, à East Angus, M. Desruisseaux conduisait à l'autel Mlle Anna Meunier.

—Une plainte a été portée par la Société Protectrice des Animaux contre Olivier Robidoux, d'East Angus, accusé d'avoir maltraité son cheval.

Pour faire avancer son cheval, l'accusé avait lacéré les flancs de la bête avec son couteau, à tel point que le sang jaillissait abondamment des blessures. Une femme témoin de la scène s'évanouit. Le juge a condamné l'accusé à $5 d'amende ou à trente jours de prison.

Sherbrooke, 6. — On rapporte de nouveaux feux de forêts dans les environs de Lyster.

— M. H. R. Van, de Mégantic était de passage à Sherbrooke, samedi dernier.

— En déchargeant un voyage de foin M. M. Young, de Moes River, est tombé d'une hauteur de 12 pieds et s'est fracturé un bras à deux endroits.

— M. Arthur Gendron est à Old Orchard Beach, pour une couple de semaines.

— M. et Mme Couture de Mégantic, Mme et Mlle Bofsclair de New Bedford, Mass., sont les hôtes de Mme T. A. Bourque.

FORCE DU COEUR

Force de coeur ou faiblesse de coeur ne signifie rien de plus que force de nerfs ou faiblesse de nerfs.

Il est positif que sur cent cas de faiblesse de coeur, il n'y en a pas un qui soit actuellement organiquement malade.

C'est presque inévitablement un seul tout petit nerf qui fait défaut. Ce nerf caché—le cardiaque ou nerf du coeur—exige nécessairement et doit avoir plus de puissance et plus de stabilité, avoir une plus grande force pour contrôler et pour guider. Sans cela, le coeur continue à s'affaiblir. Or l'estomac et les reins ont aussi ces mêmes nerfs contrôleurs.

Ceci explique clairement pourquoi, dans le passé, le Restaurant du Dr Shoop a fait tant de bien pour les coeurs faibles et souffrants. Le Dr Shoop a d'abord recherché la cause de ces douleurs, oppressions et palpitations inquiétantes du coeur. Le populaire remède du Dr Shoop est seul dirigé au soulagement de ces centres nerveux indisposés.

Il reconstitue, il renforce, il offre un véritable secours au coeur. Si vous voulez avoir le coeur fort, une bonne digestion, renforcissez ces nerfs—reconstituez-les — c'est absolument nécessaire, par l'usage du

RESTAURANT DU Dr SHOOP

Chez tous les pharmaciens. yw A

En Fait de BIERES en BOUTEILLES

LA

Gold Medal Tivoli

(Médaillée à Baden-Baden)

EST "UNIQUE".



Marquée au sceau de la qualité—(voyez l'étiquette sur la bouteille) — la Bière TIVOLI surpasse de beaucoup toutes les autres bières à cause de la saveur remarquable qui lui est propre.

Quand vous buvez de la TIVOLI, vous notez immédiatement le "piquant", la saveur désaltérante et délicieuse, qualités distinctives de la TIVOLI, et qui charment le palais au plus haut degré.

Votre fournisseur vend la

TIVOLI

Brassée et Embouteillée par Springfield Breweries Co., Springfield, Mass.

HUDON, HEBERT & CIE, Ltée, Montréal,

Seuls Agents au Canada. A

— Le lieut.-Col. O. L. Pope, de Bury, commandant le 7ième hussards prendra sa retraite l'année prochaine et sera remplacée par le major W. H. Murray.

— L'honorable juge Hutchinson et Mme Hutchison sont partis, lundi, pour aller passer quelques semaines à Cape Elisabeth Me.

— M. J. Mignault, de Sherbrooke, était à Québec, ces jours derniers.

— M. J. H. Boivin de Saint-Hyacinthe était de passage à Sherbrooke la semaine dernière.

— M. Mme et Mlle Panneton ont quitté Paris, le 25 juillet, pour revenir à Sherbrooke.

— M. Chartier, de Guthrie, est mort le 25 juillet, après une longue maladie.

— L'ouverture du 8ième concours annuel de la "Dominion Trap Shooting Association", a eu lieu mercredi sur les terrains du "Sherbrooke Gun Club." Malgré l'inclémence de la température, de bons résultats ont été obtenus.

53 tireurs ont pris part au concours mercredi. Le premier prix pour les amateurs a été gagné par M. G. Bealtie de Hamilton, qui a obtenu 190 points sur 200. Le deuxième prix des professionnels a été gagné par H. H. Stevens et J. A. A. Taylor qui ont fait chacun 190 points sur 200 et le 2ième prix par J. Aquier qui a obtenu 187 points.

Sherbrooke, 7 — M. l'avocat Emile Rioux réclame la somme de $500, en faveur de P. Fournier, son client, pour fausse arrestation.

—La commission de police, dans son rapport, a mentionné qu'il y a eu, le mois dernier, beaucoup plus d'arrestations que le mois précédent. Cela est dû au grand nombre de voyous des Etats-Unis en route pour les fêtes de Québec.

—MM. les échevins McManamy et Denault, délégués à la convention des Municipalités Canadiennes tenue à Montréal, ont donné leur rapport. M. l'échevin Denault croit qu'il y a trop d'échevins à Sherbrooke, pour le chiffre de la population.

—MM. les échevins Armitage et Simoneau ont été chargés de faire l'inspection des édifices publics de la ville dans le but de savoir si les moyens de protection contre le feu sont suffisants et si la vie des citoyens est en danger.

—Le salaire de l'avocat de la cité a été élevé de $750 à $1,000; celui de M. McCaw a été augmenté de $100; celui du chef de police, de $200.

—Hier matin, à 7.45 heures, un sérieux déraillement a eu lieu, à Danville. Trois chars chargés de bois de pulpe sont tombés en dehors de la voie. Deux des chars ont été brisés en morceau. Les passagers du train de Lévis ont pris un autre wagon qui les attendait. Le retard causé par cet accident a été de deux heures. L'un des serre-freins l'a paru belle et n'a réussi à s'en tirer qu'avec plusieurs meurtrissures.

—Mercredi, ont eu lieu, à Bromptonville, les funérailles de M. Joseph Boulanger, âgé de 76 ans, époux de Marie-Louise Coulombe.

Pourquoi devient-on Tuberculeux?

Parce qu'on ne tient pas compte d'un rhume de cerveau.

Parce qu'on néglige un rhume de poitrine.

Parce qu'on ne soigne pas une bronchite.

Parce qu'on ne sait pas préserver, aseptiser, antiseptiser ses voies respiratoires.

Parce qu'on ne connaît pas ou qu'on n'emploie pas les

Capsules Crésobène

Avec les CAPSULES CRESOBENE on empêche les rhumes de cerveau de tomber sur la poitrine. On calme la toux de la grippe ou de la bronchite, dont on cicatrise les lésions, terrains propices aux bacilles. On donne de la respiration aux Asthmatiques, aux emphysémateux. On préserve ses voies respiratoires de l'invasion microbienne en aseptisant l'arbre aérien jusque dans ses ramifications les plus intimes.

Les CAPSULES CRESOBENE possèdent une efficacité prodigieuse et opèrent des guérisons merveilleuses.

Que de temps gagné! Que d'ennuis supprimés! Que de catastrophes évitées! Par l'emploi de ce merveilleux produit.

BLESSURES AU CUIR CHEVELU

M. A. Ayotte, âgé de 33 ans, et domicilié au No 924 de la rue Sanguinet, a été victime d'un assez grave accident, mercredi après-midi, à l'angle des rues Saint-Denis et Mont-Royal. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, où les chirurgiens ont pansé les blessures qu'il avait au cuir chevelu.

MARIAGE D'UN POMPIER

Le pompier James Sullivan, de la station No 9, à la Pointe Saint-Charles, a été l'objet d'une sympathique démonstration, mercredi soir, de la part de ses camarades, à l'occasion de son mariage. Une bourse lui a été offerte et le capitaine Dick Bennett lui a exprimé les souhaits les meilleurs.

Ce matin, M. James Sullivan épousait Mlle Mary Hughes, à l'église Sainte-Anne.

Fermeture de Bonne Heure

Coupon de la "PRESSE"

Concours de popularité chez les commis de magasins de nouveautés.

Nom du concurrent . . . . . .

. . . . . .

Adresse . . . . . .

BOSTON SHOE STORE

Le Magasin qui vous fait Epargner de l'Argent.

Notre grande VENTE DE BALAYAGE COMPLET a été un tel succès que nous avons décidé de faire une fin de semaine extraordinaire en présentant au public, SAMEDI, des réductions de prix qui vont créer de la sensation dans le commerce de chaussures de cette ville. Août passe pour un mois tranquille, il est vrai, mais avec de pareils prix, nous comptons bien ne pas avoir un moment de répit, samedi, depuis l'ouverture des portes jusqu'à la fermeture du magasin, le soir.

Si vous tenez à avoir ce qu'il y a de mieux et de plus élégant en fait de chaussures américaines, N'ALLEZ PAS LAISSER PASSER LES OCCASIONS SUIVANTES, DEMAIN:

Souliers en canevas blanc, style napolitain, talons blancs, valant $2.50, pour dames.
PRIX DE VENTE DE BALAYAGE COMPLET. $1.00



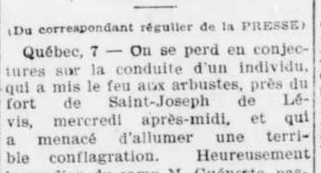
Souliers napolitains en veau tanné de Russie, jolies formes, talons cubains, nuances à la mode, pour dames. Valeurs de $3.50.
PRIX DE VENTE DE BALAYAGE COMPLET, SAMEDI SEULEMENT. $1.59



Sandales valant $1.00.
PRIX DE VENTE D'ECOULEMENT COMPLET dans tous les points 45c



403 paires de souliers napolitains en canevas blanc pour demoiselles et enfants, et une lot de souliers en chevreau Vici noir, pour fillettes et enfants. Valeurs de $1.25, $1.50 et $2.00.
PRIX DE VENTE D'ECOULEMENT COMPLET jusqu'à ce qu'il n'en reste plus. 69c



619 paires de souliers en duck et canevas blancs, gris et champagne. Les uns valaient $1.50, d'autres $2.50 et d'autres $3.50. Tant qu'il en restera durant cette VENTE D'ECOULEMENT COMPLET, à. . 69c

Songez-y, des souliers de canevas juste au temps de l'année où vous en avez besoin, valant $3.50 pour. 69c



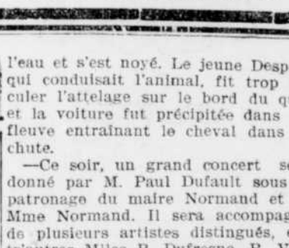
Souliers en chevreau verni, en poulain verni et en chevreau Vici, à talons hauts, bas, ou entre les deux, quatre formes de bouts. Quelques-uns se vendaient $3.00 et d'autres $3.50. Samedi seulement.
PRIX DE VENTE D'ECOULEMENT COMPLET. $1.49



Souliers napolitains en veau tan de Russie, pour demoiselles, enfants et garçonnets, avec talons bas, pour l'école, beaux bouts larges, semelles tannées au chêne. Toujours vendus à $2.50. PRIX DE VENTE D'ECOULEMENT COMPLET pour finir ce lot. . . . 69c



Souliers napolitains en duck et popeline sea Island, avec talons blancs recouverts, bouts unis, gros oeillets, tous les points. Valaient $3.00.
PRIX DE VENTE D'ECOULEMENT COMPLET, SAMEDI SEULEMENT. $1.19



Souliers et escarpins en chevreau Vici et en cuir verni et tan, pour dames, deux oeillets, boucles Gibson, tous les points, marchandises régulières. Véritables valeurs de $5 et $6.
PRIX DE VENTE D'ECOULEMENT COMPLET, pour samedi seulement. $2.98



BOSTON SHOE STORE

Angle des rues Ste Catherine et Mansfield

OUVERT LE SOIR. COMMANDES PAR LA POSTE PROMPTEMENT REMPLIES.

ETAIT-IL FOU OU CRIMINEL?

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 7 — On se perd en conjectures sur la conduite d'un individu, qui a mis le feu aux arbustes, près du fort de Saint-Joseph de Lévis, mercredi après-midi, et qui a menacé d'allumer une terrible conflagration. Heureusement le gardien du camp M. Guénette, passant en cet endroit le vit agir. Il s'avança à pas légers pour tâcher de saisir ce fou, mais le craquement d'une branche qui tombait, en ce moment du côté du gardien, attira l'attention de l'individu, qui prit ses jambes à son cou et qui doit courir encore, car il a été jusqu'ici impossible de le retracer.

M. Guénette dut demander le secours des gardiens des deux autres forts, pour éteindre les flammes qui se propageaient avec une rapidité alarmante et l'on travailla ferme pendant plusieurs heures.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Trois-Rivières, 7 — Mme W. Comtois, d'Asbestos Mills, a passé une partie de la semaine à Sainte-Angèle de Laval et à Trois-Rivières chez ses parents.

—Mercredi après-midi, le constable Vézina a opéré à la gare du Pacifique Canadien l'arrestation de deux pickpockets. Après avoir enlevé à un vieillard une somme de $20, se voyant surveillés de trop près, ils remirent aussitôt l'argent dans une autre poche de la victime. Leur manoeuvre fut cependant aperçue du constable Vézina, qui les conduisit au poste.

Ils ont été condamnés à 12 mois de prison par le juge Désilets.

—Mercredi après-midi, le cheval de M. Lajoie, charretier, est tombé à l'eau et s'est noyé. Le jeune Desprès qui conduisait l'animal, fit trop reculer l'attelage sur le bord du quai et la voiture fut précipitée dans le fleuve entraînant le cheval dans sa chute.

—Ce soir, un grand concert sera donné par M. Paul Dufault sous le patronage du maire Normand et de Mme Normand. Il sera accompagné de plusieurs artistes distingués, entr'autres Mlles B. Dufresne, R. Vallières de Saint-Réal, de Trois-Rivières, et de M. Albert Chamberland, de Montréal.

LES DENTISTES EN CONVENTION

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 7. — L'élection des officiers de l'association des dentistes du Canada a eu lieu hier. Ont été élus: président, Dr A. E. Webster, de Toronto; vice-président, Dr U. D. Cowan, de Regina Sask., secrétaire-trésorier, Dr J. G. A. Gendreault, de Montréal; membres du comité exécutif, Dr G. K. Thompson, de Halifax; Dr C. A. Murray, Moncton; Dr J. S. Baynall, Charlottetown, I. P. E.; G. F. Bush, Winnipeg; J. M. Guire, Colombie Anglaise; O. F. Strong, Edmonton, Alberta. L'installation du nouveau président fut faite par les docteurs U. C. Gowan de Peterboro et W. Secombe de Toronto.

Fermeture de Bonne Heure

Coupon de la "PRESSE"

Concours de popularité chez les Demoiselles de magasin.

Nom de la concurrente . . . . . .

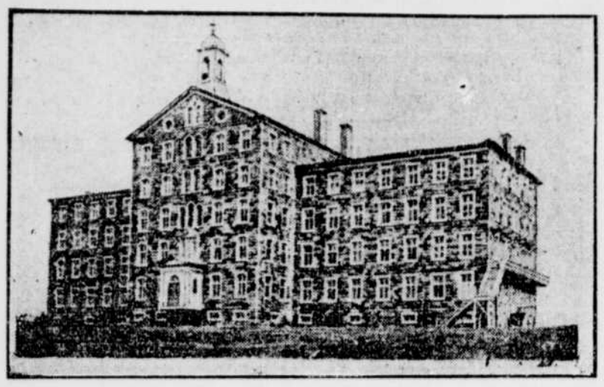
. . . . . .

Adresse . . . . . .

BENEDICTION D'UN COUVENT

Mgr de Rimouski bénit solennellement la nouvelle maison des Soeurs du Saint-Rosaire en sa ville épiscopale.

BELLES FETES A CETTE OCCASION



Le nouveau couvent des Soeurs du Saint-Rosaire, à Rimouski.

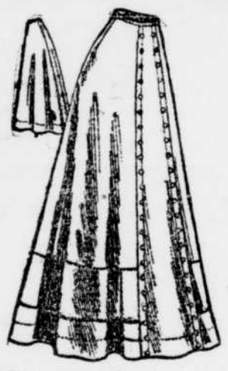
(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Rimouski, 7. — Mercredi dernier, de grandes fêtes religieuses ont eu lieu chez les soeurs du St Rosaire de Rimouski à l'occasion de la bénédiction de leur nouveau couvent, situé dans la partie sud de la ville. Le nouvel édifice, qui est un de nos plus beaux monuments, est construit tout en pierre. Commencé durant l'été de 1905, il était terminé en juin 1908 et mercredi dernier avait lieu sa bénédiction solennelle. La communauté toute entière était à la joie pour célébrer dignement ce beau jour. Un grand nombre de prêtres du diocèse et étrangers assistaient à la cérémonie. Le matin à 9 hrs eut lieu, en la nouvelle chapelle, une messe pontificale, célébrée par Mgr Majoric Bolduc, P. D. S., à l'intention des bienfaiteurs de la communauté. Le temple divin avait été admirablement décoré pour la circonstance. Les décorations jointes aux mille lumières qui éclairaient le choeur, offraient un beau spectacle. MM. les abbés Pierre Brillant, curé de Cedar Hall ,et Pierre Banville, vicaire de Métis, assistaient le célébrant de la messe. Un bon nombre de personnes de la ville assistaient. M. le chanoine Sylvain, aumônier des soeurs du St Rosaire, fit le sermon de circonstance. A deux heures de l'après-midi, eut lieu la bénédiction du nouveau couvent. Ce fut Mgr l'évêque du diocèse qui présida la cérémonie. Parmi les nombreuses personnes présentes, nous remarquions: Mgr Bolduc, P. D. S.; M. le chanoine Normandin, directeur du Séminaire de notre ville; M. le chanoine F. Rouleau, curé de Sandy Bay; M. le chanoine Philémon Côté, supérieur du Séminaire; M. le chanoine J. P. Saucier, curé de la cathédrale; M. le chanoine Sylvain, MM. les abbés I. Verreau, curé de Mont Joli; Briand, curé de Cedar Hall; Filion du Séminaire de Québec; Paradis, du diacèse de Québec; Michaud, secrétaire de l'évêché; Langlois, vicaire de la cathédrale; le supérieur des Terres de la Croix de Jésus; Frère Stanislas et le R. P. Poitiers, eudiste, aumônier des Dames Ursulines de cette ville. Après les prières d'usage, monseigneur ,escorté des membres du clergé, visita chaque appartement du nouvel édifice et les bénit. Lorsque cette cérémonie fut terminée, tous se rendirent à la chapelle où un salut solennel fut chanté par Sa Grandeur. Les soeurs firent entendre de superbes chants.

La communauté des Soeurs du Saint Rosaire, dont la maison-mère est à Rimouski, fut fondée en notre ville, en 1875 par feu Mgr Langevin, premier évêque de notre diocèse et quelques années plus tard Mgr Blais, notre évêque actuel, faisait approuver par Rome les constitutions de la nouvelle communauté. Répandues dans toutes les parties de notre vaste diocèse, les soeurs du St Rosaire consacrent leur vie à l'enseignement primaire dans nos écoles. Les nombreux dons qu'elles reçoivent tous les jours et les marques de sympathies dont font preuve à leur égard les citoyens de notre ville, prouvent de quelle manière l'oeuvre des soeurs du St Rosaire est appréciée chez nous.

Nous prions les religieuses du St Rosaire d'accepter nos souhaits à l'occasion de l'inauguration de leur nouvelle maison.

Patron de la "Presse"



2432

JUPE

Ce joli patron peut s'adapter tout particulièrement pour la jupe séparée, en serge, flanelle légère, toile à voile, indienne ou coton voile. La devanture est faite d'un pan à effet genre princesse et ornementé de boutons; les boutons du côté gauche servent d'attache. En arrière, au centre, se trouvent une couture et un pli plat renversé. Ce patron comporte sept grandeurs: 22 à 34 pouces, mesure de taille. Pour une mesure de 26 pouces il faut 8½ verges d'un tissu de 20 pouces de largeur; 5 verges de 36 pouces; 4 3-8 verges de 42 pouces, ou encore 3½ verges de 54 pouces; et de plus, pour bande de biais pour ornementation de bordure 1 5-8 verge de 20 pouces; 7-8 verge de 36 pouces; ¾ verge de 42 pouces, ou 5-8 verge de 54 pouces.

Le prix de ce patron est de 10 cents.

Les lectrices de la "Presse" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE LA "PRESSE", Montréal.

COUPON

Patron No 2432

Département des Patrons, à la "Presse".

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..

.. ..

No.. .. ..

Rue.. .. ..

Ville.. .. ..

Comté.. .. ..

Mesure de taille.. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli au DEPARTEMENT DES PATRONS A LA "PRESSE" avec 10 cents et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après

SAINT-LAURENT

M CAMPBELL LANE, C.R., REFUSE L'OFFRE DE LA CANDIDATURE CONSERVATRICE DANS CETTE DIVISION.

Les conservateurs ont tenu une convention, hier soir, au Monument National pour choisir un candidat en vue des prochaines élections fédérales, pour la division Saint-Laurent.

Les délégués étaient nombreux, représentatifs et ont offert la candidature à M. Campbell Lane, C. R., sans opposition.

Des discours en faveur de cette candidature furent prononcés par MM. R. MacKinnon, R. L. de Martigny, H. Bloomfield, D. Kneen, E. Lavigne, A. Blumenthal, B. Rose, M. Levitt, C. Foley et autres.

M. Lane fut vigoureusement applaudi lorsqu'il se leva pour répondre. Il refusa cependant de se laisser porter candidat, ses affaires ne lui permettant pas de se livrer activement aux choses politiques.

L'ex-maire Ekers et l'échevin Fraser furent proposés; mais il n'y eut pas de vote et l'assemblée fut ajournée à jeudi de la semaine prochaine.

M. l'échevin James Robinson et M. L. J. A. Surveyer présidaient à cette première réunion.

UNE ACTION DE $46,223

EST INTENTEE CONTRE LES PRINCIPAUX DIRECTEURS DE L'ANCIENNE BANQUE SOVEREIGN.

Une action de $46,223 a été intentée, hier, contre les principaux directeurs de la banque Sovereign, dont la liquidation date déjà de quelques mois. Les défendeurs sont: MM. Ducan M. Stewart, ancien gérant général de la banque, William Graham, L. P. Snyder, George E. Willis, de Montréal, et Charles L. Lanskall et D. H. Fetherston, de New York.

Cette action est prise en recouvrement de sommes dues à la banque. C'est la deuxième qu'on prend contre M. Duncan M. Stewart. Actuellement M. Stewart est absent de la ville; mais on l'attend dans quelques jours.

VENTE SANS PROFIT

Nouveaux meubles et tapis vendus sans profit durant ce mois chez F. Lapointe, 625 rue Sainte-Catherine Est, angle Montcalm. 231—n

PERSONNEL

M. Julien Daoust est de retour de Québec après une saison théâtrale des plus fructueuses. Il est parti pour Saint-Jérôme où il passera quelques jours de vacance chez M. J. B. Bouzeill.

TAUX REDUITS POUR LE BORD DE LA MER

A partir de lundi prochain, la compagnie de chemin de fer du Grand Tronc fera des excursions au bord de la mer, Portland, Old Orchard et Kennebunkport. Dates de départ du 10 au 13 août inclusivement, retour le avant le 31 août. Prix: A Portland et retour, $7.50; à Old Orchard et retour, $7.75; à Kennebunkport et retour, $8.10. Excellent service de convois directs, quittant Montréal à 8 a.m. et 8.15 p.m., tous les jours. Wagons-refectoir, salon et bibliothèque sur le convoi de jour. Wagons dortoirs directs sur les convois de nuit. r

Tous les Tramways Conduisent Chez **Blumenthals** Les plus Grands Drapiers de Montréal. Le Coin Rond, angle rues Craig et Bleury.

Vente d'Ecoulement d'Août

La plus Grande Vente de Vêtements dont on ait jamais entendu parler à Montréal. - - - -



Nous allons vendre, durant ce mois, tous nos complets supérieurs, confectionnés à la main, que nous avions faits pour vendre à $18.00, $20.00, $22.00 et $25.00. Prix d'écoulement

$10.00

Ils sont en wordsted importé le plus beau, taillés d'après les plus récents modèles de New York, sacs à 2 et 3 boutons, épaules larges, semi-ajustés.

LA PLUS GRANDE CHANCE QUE NOUS VOUS AYONS JAMAIS OFFERTE.

LE THEATRE EN AMERIQUE

ON VIENT DE JETER LES BASES D'UNE ORGANISATION DONT LE BUT SERAIT D'EN AMELIORER LES CONDITIONS.

New York, 7 — A une réunion qui a eu lieu, hier, le premier pas dans la voie de l'affiliation des agences théâtrales, a été fait. Le but de ce projet est d'améliorer les conditions actuelles du théâtre. Assistaient à cette réunion, MM. Klow et Erlanger, qui représentaient aussi Chas. Frohman, B. F. Keith, de Boston ; F. F. Proctor, Z. Z. Prill et Percy Williams, de New York; Samuel F. Nixon, représentant de Nixon et Zimmerman, et une foule d'autres.

Un comité fut nommé pour préparer les plans d'opérations qui seront soumis à la prochaine assemblée.

Les moyens de combattre l'érection de théâtres dont les programmes ne sont pas bien définis, ont été discutés. On trouve que ces théâtres sont préjudiciables aux intérêts généraux.

NOUVEAU COURS DE GEOGRAPHIE

UN COMITE FORME A LONDRES PREPARE ACTUELLEMENT UN SYSTEME DE LECONS TRAITANT DE TOUTES LES POSSESSIONS BRITANNIQUES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 7 — Il y a quelques années un comité a été formé à Londres, sous la présidence de Lord Meath, avec l'appui actif des autorités du ministère des colonies, pour préparer avec soin un nouveau cours de géographie, illustré avec soin et traitant de toutes les parties des possessions de l'Angleterre, pour être enseigné dans les écoles de l'empire.

Il y a deux ans, M. A. Hugh Fisher, un artiste distingué de Londres, fut choisi pour prendre charge de la préparation d'une série élaborée de vues, photographies, etc., donnant les traits géographiques, sociaux et commerciaux des différentes parties de l'empire. Ces vues vont être publiées sous la surveillance d'un comité central dont M. H. J. MacKinder, un éducateur anglais éminent, est le président, et vendues au coût de production dans les écoles de l'empire. M. Fisher, après avoir passé un an dans l'Inde, où il a préparé une splendide collection de vues coloriées, photographies, etc., est arrivé au Canada pour y continuer son travail. Il a passé la semaine dernière dans la capitale, en consultation avec M. MacKinder, qui est actuellement en visite au Canada. Le plan de campagne pour la préparation d'une série très complète de vues canadiennes a été tracé, et M. Fisher s'en va maintenant dans l'Ouest préparer, pour l'avantage des enfants d'écoles des îles Britanniques et des autres parties de l'Empire, une série graphique de leçons de géographie sur les ressources et les caractéristiques générales du "grenier de l'empire."

M. Fisher reviendra dans l'Est à l'automne. M. MacKinder prépare une série de conférences expliquant les vues. La partie du travail qui a trait à la mère-patrie sera bientôt publiée pour être distribuée dans les écoles du Canada et des autres colonies. Un fonds de $20,000, auquel a souscrit le prince de Galles, a été prélevé pour couvrir les frais de publication.

DEMANDEZ

Burnett's Dry Gin

LE MEILLEUR AU MONDE !

A k

Le Procédé **"Gazelle"** Pour Conserves



est le triomphe de la science et de la propreté. Il conserve aux fruits mûrs et aux légumes frais, qui sont les seuls employés, toute leur saveur naturelle et fait que les **Conserves Canadiennes de Fruits et de Légumes marque "Gazelle"** sont les plus délicieuses.

Nous garantissons le contenu de chaque boîte. Demandez à votre épicier les

Légumes "Gazelle": Tomates, Blé d'Inde, Pois Vert "Early June", Petits Pois Verts Fins, Haricots Jaunes (Golden Wax Beans), Haricots Verts (Refugee Green Beans).

Fruits "Gazelle": Framboises, Fraises, Prunes "Greengage", Cerises Rouges sans Noyaux, Poires "Bartlett", Pêches Jaunes "Crawford", Pommes.

HUDON, HEBERT & CIE, LTEE, MONTREAL

A

Tomates "Gazelle"

Les Tomates en conserve 'Gazelle' ont la saveur complète des belles tomates mûres.

IL RETOURNE EN ANGLETERRE

LORD ROBERTS A QUITTE OTTAWA HIER SOIR ET S'EST EMBARQUE CE MATIN A BORD DE L'"EMPRESS OF BRITAIN."

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 6. — Lord Roberts a quitté Ottawa hier soir à 7 heures. La compagnie du Pacifique Canadien avait mis à sa disposition un train spécial pour le conduire directement à Québec, d'où il s'est embarqué, ce matin, à bord de l'Empress of Britain" pour l'Angleterre.

Hier soir, les citoyens de la ville ont pu voir et acclamer, pour la première fois le célèbre général anglais, qui était depuis quatre jours parmi eux. Lord Roberts a quitté Rideau Hall en automobile accompagné de sa fille, Lady Eileen, et de son secrétaire, l'hon. capitaine Dawney, et s'est rendu à la gare centrale, en passant par les rues Sussex, Rideau, Wellington Bank et Spark. Sur tout le parcours une foule enthousiaste acclama frénétiquement le fameux guerrier.

Il n'y eut aucun déploiement militaire à cette occasion; cependant la musique des Gardes du gouverneur était à la gare pour sérénader le général avant son départ. Sir Wilfrid Laurier, Sir John Handbury-William et le maire Scott étaient aussi à la gare pour souhaiter un bon voyage au distingué voyageur; et c'est au milieu des acclamations d'une foule immense que le train se mit en marche; Lord Roberts, debout sur la plateforme de son char spécial le "Métapédia" agita longtemps sa main en signe d'adieu.

CONTESTATIONS RENVOYEES

MM. PATENAUDE ET MOUSSEAU RESTENT RESPECTIVEMENT DEPUTES DE LAPRAIRIE ET DE SOULANGES.

Deux demandes de contestations pour les élections provinciales du 8 juin dernier ont été refusées, hier, par l'honorable juge Charbonneau. L'une d'elles était celle faite contre M. E. L. Patenaude, député conservateur du comté de Laprairie.

La défense, dans ce cas, plaida la non-qualification de M. Come Séraphin Cherrier. Le juge, Charbonneau reconnut cette non-qualification et déclara, en outre, qu'aucune des allégations du plaignant n'avait été prouvée.

La contestation émise contre M. J. O. Mousseau, député libéral de Soulanges, a été renvoyée parce que rien du substantiel n'existait dans la demande de M. J. A. Tessier, le pétitionnaire dans cette contestation.



MIGRAINES GUERIES

Rien ne fait plus souffrir qu'une migraine, et pourtant elle se guérit facilement. On n'a qu'à prendre une ou deux des

POUDRES NERVINES "MATHIEU"

Le résultat est aussi prompt que sûr. On peut prendre ces poudres sans craindre de mauvais effets ni de créer une habitude.

Se vendent partout 18 poudres pour 25 cents.

Si vous n'en trouvez pas facilement nous vous en enverrons une boîte franc de port sur réception du prix.

CIE J. L. MATHIEU, Props., Sherbrooke.

Propriétaires du Sirop Mathieu de Goudron et d'Huile de Foie de Morue, le remède contre les toux, qui grâce à ses qualités s'est créé la plus grande vente au Canada d'aucun produit similaire.

A k

Henry Morgan & Co Limited

OFFRES SPECIALES POUR SAMEDI MATIN SEULEMENT

Echantillons d'Articles Japonais

50 Pots à Chocolat de Fantaisie, 35 Jarres à Biscuits, 15 Services (Pots à Crême et Sucriers), 35 assiettes à gâteaux, 50 vases, tous richement décorés ; Prix réguliers $4.00 et $5.00 pour..... $1.50

Rayon du Cristal Taillé

TABLES SPECIALES — De Marchandises pour..... .....$3.00 et $5.00

Prix Réguliers.....$7.00 à $12.00

Rayon de la Coutellerie

ECHANTILLONS DE VOYAGEURS

Services de Fantaisie à Dépecer la Viande et le Poisson en boîtes; Régulier $7.00 à $10.00 pour..... .....$5.00

100 douzaines de Couteaux à Diner Sheffield, Manches en Celluloid. Rég. $3.25 la douzaine, pour..... .....$2.50

Couteaux à Dessert. Rég. $2.75 la douzaine pour... ....$2.20

RAYON DE LA VERRERIE

Jarres à Fruits

Les Nouvelles Jarres à Fruits améliorées, absolument à l'épreuve de l'air, bouteilles d'un verre clair. Capacité d'une chopine 80c la douzaine ; Capicité d'une pinte, 90c la douzaine.

Le Clavigraphe Blickensderfer

10 SEULEMENT

No. 7, prix régulier $55.00, pour..... $27.50

No. 5, prix régulier $40.00, pour..... $20.00

Carrosses et Go-Carts de Bébé

10% à 20% D'ESCOMPTE

Rayon des Kodaks

Cameras Brownie $1.00, $2.00 et $3.00.
Kodaks se Repliant $5.00 à $100.00.
Articles Photographiques.
Pellicules, Plaques et Papier Frais.
Développement, Impression et Agrandissement pour Amateurs.

Ce magagasin ferme à 1 heure p.m. les Samedis, durant Août.

Colonial House Montreal

L'ELIXIR ANTI-RHUMATIQUE DU DR. JOSEPH COMTOIS



Vous guérira infailliblement du

RHUMATISME

Prix de la Bouteille $2.50

Pour vous convaincre de son efficacité, nous vous enverrons, sur réception de **15** centins, un **échantillon** suffisant de ce remède **unique** pour l'essayer. Circulaire gratuite envoyée sur demande.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Consultations à domicile ou par correspondance.

Dr Joseph Comtois, Spécialiste, 1636 Saint-Jacques, Montréal.

Dépôt à Québec: W. Brunet et Cie. A 235—2

IL A LES DEUX JAMBES BROYEES

Un individu, probablement un Italien, a essayé de monter, hier, sur un convoi de fret, à Monckville, pour se rendre à la Pointe Saint-Charles où se dirigeait le train. L'infortuné a perdu prise et est roulé sous un wagon. Il eut les deux jambes broyées. Il ne saurait survivre à l'affreux accident et refuse de dire son nom.

CE SOIR Cascarets

10c. 25c. 50c. SANS EGAL POUR INTESTINS ET FOIE OPERENT PENDANT LE SOMMEIL TOUS LES PHARMACIENS

Cesseriez-vous de boire si vous le pouviez ?

Orrine guérit l'habitude de boire, en faisant disparaître la passion de la boisson. Il est sûr et inoffensif. $1.00 la boîte, et l'argent est remis si le remède échoue. Faites venir le livre sur "L'Ivrognerie". Orrine est vendu et recommandé par Quenneville et Guérin, 700 rue Sainte-Catherine Est.

A k

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

CORBEIL — A Montréal, le 5 août 1908, l'épouse de M. Félix Corbeil, un fils, baptisé Joseph - Hervey - Louis - Philippe. Parrain et marraine, M. Hervey Corbeil et Mlle Berthe Charpentier.

FLEURY — A Montréal, le 5 août 1908, au No 1099 rue St André, l'épouse de M. Jos. Fleury, une fille, baptisée Marie - Marguerite - Laura - Fernande. Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Branchaud, constable, cousins de l'enfant.

MARIAGES

LAFLAMME - BOURDON — Mardi matin avait lieu, à l'église St Edouard, le mariage de M. Freddy Laflamme, de l'hôtel de ville, à Mlle Maria Bourdon. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Lucien Pineault, cousin du marié. L'heureux couple est parti pour voyage à Toronto et Niagara Falls. Nos meilleurs souhaits l'accompagnent. Les cadeaux furent riches et nombreux.

DECES

BOYTE — A Montréal, le 7 août 1908, à l'âge de 9 mois, Joseph-Gaston-Marie, enfant d'Alfred Boyte, de la maison H. P. Labelle et Cie. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 650 rue Mentana, à 3 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU — A Montréal, le 6 août 1908, à l'âge de 28 ans, Ulderic Charbonneau, fils de Isaie Charbonneau, capitaine de police. Les funérailles auront lieu lundi, le 10 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 2555 St Hubert, nouveau numéro, à 7½ hrs, pour se rendre à l'église St Edouard et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 235—2

COUVRETTE — A Montréal, le 6 août 1908, à l'âge de 28 ans, Alphonse Couvrette, époux de Joséphine Gingras. Les funérailles auront lieu dimanche, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-frère, E. Landry, 576 Colonville, à 1.30 heure, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Le service sera chanté à l'église St Jean-Baptiste, lundi, à 6 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 234—3

DEBIEN — A Montréal, le 7 août 1908, à l'âge de 82 ans et 7 mois, Elie Debien, époux de feu Scolestique Jubinville. Les funérailles auront lieu lundi, le 10 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, Louis Debien, No 39, Carré Parthenais, à 6½ hrs, pour se rendre à l'église St Vincent de Paul et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assiste rsans autre invitation.

FILIATRAULT — En cette ville, est décédé au No 159 Saint-André, Joseph-Pierre, âgé de 17 jours, enfant bien-aimé d'Adélard Filiatrault, menuisier. Funérailles privées.

HODGE — A Montréal, le 5 août 1908, à l'âge de 25 ans et 10 mois, Amélia Aubry, épouse de W. A. Hodge, marchand. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte, No 249 avenue Laval, à 8.30 a.m., pour se rendre à l'église Saint-Louis de France, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 234—2

LAURIER — A Montréal, le 6 août 1908, à l'âge de 53 ans, Elodie Charbonneau, épouse de Jean-Baptiste Laurier. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 125 rue Duluth Est, à 8½ heures, pour se rendre à l'église St Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER — A Montréal, le 4 août 1908, à l'âge de 62 ans et 7 mois, Michel Poirier. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 47 rue Condé, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église St Charles et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Les membres du Tiers-Ordre, Fraternité de Saint-François, sont priés de se réunir vendredi soir, à 8 heures, pour la récitation de l'office. 234—2

SAURIOL — A Saint-Martin, comté Laval, le 6 août 1908, à l'âge de 20 ans, Armand Sauriol, fils de Jos. Sauriol. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE

LEVESQUE — Lundi, le 10 du courant, à 8.30 heures, à l'Asile de Nazareth, 95 Ste Catherine Ouest, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Mme veuve Germain Lévesque. Parents et amis sont priés d'y assister.

Rien que du sel—et quel sel ! Vous ne sauriez en trouver d'aussi pur et d'aussi délicieux que le SEL DE TABLE WINDSOR.

A 145

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumission pour Salle d'Arme, Joliette, P. Q.", seront reçues à ce bureau jusqu'à 4.00 p.m., mardi, 18 août, 1908, pour la construction d'une salle d'arme à Joliette, P. Q.

On peut voir les plans et devis et obtenir des formules de soumission à ce ministère et sur demande au gardien du Bureau de Poste, Joliette, P. Q.

Les personnes qui soumissionneront sont averties que les soumissions ne seront pas prises en considération à moins d'être faites sur la formule imprimée fournie et signées de leur propre signature.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque à charte fait payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics, égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, lequel sera confisqué si le soumissionnaire refuse de prendre le contrat quand il sera requis de le faire, ou s'il n'accomplit pas intégralement les travaux. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Asst.-secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 1er août, 1908.

Les journaux insérant cette annonce sans l'autorisation du ministère n'en seront pas payés. 233—3

LES JEUNES TURCS

Paris, 7 — Une délégation des Jeunes-Turcs habitant Paris a présenté, mardi,une adresse de reconnaissance au premier ministre Clémenceau. Gourdzi, le porte-parole de la délégation, a déclaré que les Jeunes-Turcs n'oublieront jamais l'asile et la sympathie accordés à leurs chefs par la France, qui a été un grand facteur dans le triomphe de leur cause.

M. Clémenceau a remercié la délégation et a déclaré que la nouvelle Turquie a l'appui moral du gouvernement français.

CE SOIR

Grande soirée de gala au Parc Sohmer. L'orchestre sur la terrasse jusqu'à minuit.

MADAME MIGNAC

GUERIE D'ANEMIE PAR LES

PILULES ROUGES

Elle visite les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et reçoit les conseils qui lui étaient nécessaires

MADEMOISELLE ROSE GOBEIL, APRES DEUX ANS DE SOUFFRANCES, SE GUERIT AVEC LES PILULES ROUGES.

" J'ai passé bien tristement, dit Mme Mignac, les premières années de mon ménage à cause d'une grande faiblesse. Cette faiblesse était due à la famille. A chacun de mes enfants ma santé devenait de plus en plus chancelante.

Je craignais les remèdes et je négligeais de me soigner.

Pendant huit ans je me suis vue affaiblir chaque jour davantage. Je suis devenue incapable de faire mon ouvrage.

Je souffrais de douleurs dans le dos, de points dans les côtés, mais le plus fort de mon mal était surtout dans la tête.

J'étais très nerveuse, je pleurais à tout propos et dormais bien mal.

Inquiète de me voir aussi malade et à bout de souffrir, je me décidai d'aller voir les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Je suivis un traitement de quelques mois pendant lesquels je pris les Pilules Rouges. J'en avais à peine employé une boîte que je me sentais déjà mieux et après la sixième boîte j'étais parfaitement bien. Toutes mes douleurs étaient disparues, j'avais un bon appétit et mon sommeil était paisible.

Je dois donc cet heureux changement aux Pilules Rouges et aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine que je remercie chaleureusement."

Madame D. MIGNAC,
848 rue Berri, Montréal.

" Ma jeune fille, Rose, m'a causé beaucoup d'inquiétudes pendant deux ans. Je craignais pour elle la consomption, car elle en avait, me semblait-il, tous les symptômes. Sa faiblesse était si grande qu'elle pouvait à peine se tenir debout sans perdre connaissance. Sans cesse, elle était étouffée par des points dans les côtés, dans le dos et dans l'estomac. Elle n'avait aucun appétit et le peu qu'elle mangeait ne pouvait la soutenir. Elle était devenue si nerveuse qu'elle était très agitée le jour et, souvent, des nuits entières, elle ne pouvait dormir. Ne pouvant pas la laisser dans cet état, avant d'aller consulter un médecin, je me décidai de lui faire essayer les Pilules Rouges, remède qui avait toute ma confiance. Je ne fus pas déçue dans mes espérances, car le soulagement fut immédiat. Dès les premières boîtes je constatai une grande amélioration chez ma jeune malade. Elle ne prit que six boîtes de ces Pilules Rouges et ce fut suffisant pour la rétablir.

Toutes les douleurs dont elle souffrait sont disparues ; ses nerfs sont calmes, son appétit est très bon. Enfin, elle est guérie et c'est grâce aux Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Je suis heureuse de donner ce témoignage, espérant que les mères qui veillent à la santé de leurs enfants suivront mon exemple. Avec les Pilules Rouges elles les ramèneront sûrement, leur éviteront la terrible consomption si fréquente à la puberté."

Madame GOBEIL,
34 rue Rivard, Montréal.

Tous les maux, toutes les souffrances, toutes les maladies que la femme a si souvent à supporter, les maux de tête, les maux de coeur, les migraines, les névralgies, les vertiges, les suffocations, les palpitations, les étouffements, les pâles couleurs, les nervosités, les moments de tristesse, de mélancolie, de découragement, de faiblesse ; toutes les difficultés qu'elle a bien des fois pour traverser



MADAME D. MIGNAC, 848 rue Berri, Montréal.

les périodes plus ou moins critiques de son existence, n'ont souvent d'autres sources que l'anémie.

Le premier soin d'une femme qui n'est pas bien portante, qui souffre ou qui est affaiblie soit par la maladie, soit par toute autre chose, doit donc être de se procurer les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui guérissent chaque jour tant de femmes, de jeunes filles, de femmes âgées atteintes de différentes maladies qu'aucun autre remède ne parvient à guérir.

Femmes âgées, jeunes mères et jeunes filles, prenez donc les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Quelques boîtes suffiront pour refaire votre santé, vous rendre vos forces perdues, et rétablir ainsi très complètement votre organisme délabré, débilité, anémié ou même épuisé. Seulement, n'acceptez pas le premier médicament venu, car beaucoup de pharmaciens sans scrupules sont payés par des fabricants peu délicats chaque fois qu'ils parviennent à remplacer les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine par un de leurs produits.

Exigez les Pilules Rouges qui portent sur leur étiquette le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et qui sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies.

N'acceptez pas non plus de ces pilules dites "pilules rouges" que des colporteurs et colporteuses, passant par les maisons, allant de porte en porte, vous offrent. Ces gens sont des imposteurs, jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

CONSULTATIONS GRATUITES — Adressez-vous par lettres ou personnellement au No 274 rue Saint-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils au sujet de votre santé. Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

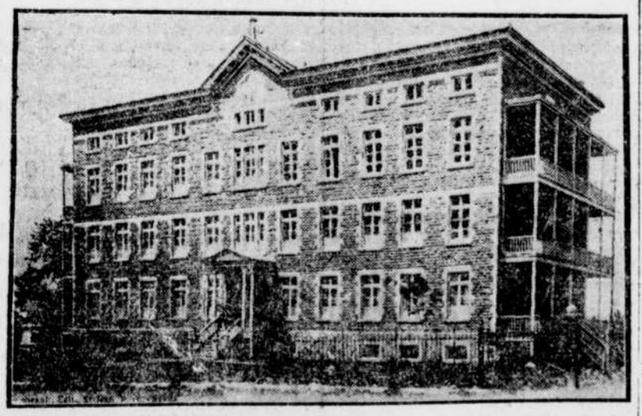
Fac-Similé d'une boîte de Pilules Rouges.



TRES BEAU COUVENT

Celui que les Soeurs de Sainte-Anne viennent de faire construire à Sainte-Geneviève, en remplacement de l'ancien, incendié il y a quelques années, on s'en souvient.

DES JEUNES FILLES QUITTENT LE MONDE.



Le nouveau couvent des Soeurs de Sainte-Anne, à Sainte-Geneviève.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sainte-Geneviève, 7. — Notre nouveau couvent est une pépinière de jeunes graduées.

Cette maison, superbe, et tout-à-fait moderne, entourée de magnifiques terrasses, surplombant la rivière des prairies, offre un attrait tout particulier. Si l'on ajoute à cela le dévouement admirable des religieuses, leur science et leur affabilité, le public comprend davantage que les jeunes filles s'éprennent de l'amour du bon, du beau, et remportent de nombreux diplômes d'école modèle, de sténographie, d'économie domestique. Deux grands prix ont été gagnés au concours provincial par des filles de notre couvent, c'est un honneur pour notre paroisse. A raison de sa position géographique et higiénique le pensionnat de Sainte-Geneviève est de plus en plus recherché par la jeunesse, désireuse de science pratique. Avec des avantages si multiples, rien d'étonnant qu'il s'y développe un sentiment si intense de vie religieuse.

× × ×

Plusieurs jeunes filles de notre paroisse viennent de quitter le monde pour entrer au noviciat des soeurs de Sainte-Anne à Lachine. Elles emportent avec elles les regrets de toutes leurs connaissances, elles étaient graduées de notre couvent.

LES CANDIDATS A OTTAWA

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 7 — Il est définitivement décidé que M. Caron, député d'Ottawa, ne se présentera pas aux prochaiens élections générales. Il sera, dit-on, candidat libéral dans l'Islet contre le Dr Paquet. La décision de M. Caron a été annoncée aux chefs libéraux qui lui choisiront un successeur.

Les candidats sont M. Auguste Lemieux, C.R., frère du maître général des Postes, et M. le docteur Chevrier. M. Lemieux est le président du Club Belcourt, et il est très populaire parmi toutes les classes. A la dernière convention, en décembre dernier, M. Lemieux s'est retiré en faveur du député actuel. Ses amis considèrent que cette généreuse conduite lui donne des droits incontestables à la nomination.

LA LOI SUIVRA SON COURS

L'AMERICAIN PAUL, CONDAMNE A MORT LE PRINTEMPS DERNIER DEVRA MONTER SUR L'ECHAFAUD.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 7. — Le cabinet, à sa séance d'hier, a pris en considération une quatrième demande de commutation de peine.

Dans ce cas, cependant, la clémence dont on a fait preuve les jours précédents n'a pas été exercée. Sur la recommandation du juge et du ministre de la justice, il a été décidé de laisser la loi suivre son cours dans le cas d'un Américain nommé Paul, qui a été condamné à mort à Kenora, le printemps dernier, pour le meurtre d'un compagnon, dans le district de Rainy River. Le condamné a subi deux procès. Le vol a été le mobile de son crime.

CE QUI RESTE DE FERNIE

Trente cadavres carbonisés et tout à fait méconnaissables ont été retirés.

DES RUINES

75,000,000 de pieds de bois ont été détruits et les pertes de la ville sont

DE $3,000,000.00

Frank, Alberta. — 7. — L'endroit où était la ville de Fernie, n'offre plus qu'une scène de désolation. Les fouilles qu'on y fait, augmentent sans cesse le nombre des morts. Trente cadavres méconnaissables ont été tirés des ruines, et l'on craint que de nouvelles recherches rendent plus longue la fatale liste.

Le maire Tuttle est le héros du jour. Son organisation des comités de secours est parfaite.

On affirme que les cinq sixièmes de la propriété ont été détruits.

Là où il y avait autrefois plus de onze cents édifices et maisons d'habitation, il ne reste plus qu'un édifice, les bureaux de la Crow's Nest Pass Coal Company, et trente-cinq maisons d'habitation. C'est le noyau de la nouvelle ville qui va être construite, dit-on, immédiatement.

A Fernie, il y a environ 1,000 personnes qui aident aux travaux. Les autres ont été envoyées à Nelson, Cranbrook Frank et autres villes. Pendant la nuit qui a suivi l'incendie, tous ont horriblement souffert, car le froid était intense.

Du grand nombre de scieries entre Fernie et Michel, une seule est restée debout, et on estime à 70,000,000 pieds la quantité de bois de construction qui a été détruite . Il est impossible de donner un estimé du bois debout qui a été détruit. Une dépêche venant d'une source privée estime à $3,000,000 les pertes subies à Fernie.

MESSAGES DE SYMPATHIE

Son excellence le gouverneur-général a reçu les dépêches suivantes:

Londres, 5 août.

"Sa Majesté le roi a appris avec un profond regret les dommages et les pertes de vies causées par le feu en Colombie Britannique .J'ai ordre d'exprimer la sincères sympathie de Sa Majesté pour les victimes sans abri et son espoir que le danger est maintenant passé.

CREWE.

Sydney, 5 août.

"Au nom de la population de l'Australie je désire offrir ma plus profonde sympathie pour les malheureuses victimes des désastreux feux de forêts.

(Signé) NORTHCOTE."

LES SECOURS

arrivent de tous côtés. Hier, la Compagnie Ogilvie offrait au maire de Fernie, un char de farine, ou mille dollars en espèces,

NOUVELLES DE L'EPIPHANIE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

L'Epiphanie, 7 — Les directeurs de la banque Provinciale, après avoir considéré la requête des citoyens marquants de l'Epiphanie et des paroisses avoisinantes, ont décidé à la satisfaction de notre population, d'accorder une succursale de la banque Provinciale à L'Epiphanie. La magnifique propriété de la "Fabrique", sise à côté du presbytère, a été louée à cet effet pour une période de 20 ans, et des bureaux magnifiques ont été aménagés.

Depuis le 1e août, cette succursale de L'Epiphanie est en opération et reçoit un encouragement effectif de la part des paroisses de L'Epiphanie, Saint-Roch L'Achigan, Saint-Henri de Mascouche, St Gérard de Majella et autres. La banque Provinciale est une de nos meilleures institutions canadiennes-françaises, dirigée par des financiers de haute compétence. En outre la banque Provinciale possède un bureau de contrôle qui est une sauvegarde tant pour les actionnaires que pour les déposants. Le personnel de la succursale de la banque Provinciale à L'Epiphanie se compose de: MM. L. Z. Dupont, gérant; Wille Bériault, comptable; F. X. Chevalier et J. B. Forest, assistants.

—M. Maurice Larose, gérant du bureau central de la banque Provinciale à Montréal, est de passage à L'Epiphanie.

—La belle paroisse de L'Epiphanie semble prendre son élan vers le progrès. Coquettement sise sur les bords de la petite rivière Achigan, elle fait l'admiration des voyageurs et des touristes. Le Pacifique Canadien et le Canadian Northern, deux voies ferrées des plus importantes, traversent notre localité à quelque distance du village. Les communications sont très faciles. Les principales industries qui prospèrent dans notre village sont: la manufacture de cigares de M. Bourdon, la manufacture de chaises de M. W. Lynch, des manufactures de portes et chassis des MM. Hormisdas et Camille Charpentier. la briqueterie de M. Beaudoin, près du C. P. R.; les scieries de MM. John Lynch, notaire Richard, H. Gosselin, Stanislas Heneau. Grégoire Lafortune, etc., etc. La Source d'Eau Minérale de l'Epiphanie, hautement appréciée par la profession médicale, est avantageusement connue au Canada et prend beaucoup d'importance depuis quelques années. Nous avons un couvent dirigé par les religieuses des Saints Noms de Jésus et Marie, des maisons importantes de commerce, des spéculateurs sur le tabac canadien. Toutes les branches du commerce sont bien représentées. Trois hôtels spacieux tenus par MM. Massicotte. Chartier, et Beaucage, munis de toutes les améliorations, procurent le confort et l'aisance au public voyageur.

Nous avons deux aqueducs et deux compagnies de force motrice fournissent l'électricité à notre village à des conditions très avantageuses. La puissante compagnie Shawinigan a ses fils près du village, et pour encourager de nouvelles industries à s'implanter dans notre localité, elle cèderait à bonnes conditions la force motrice nécessaire pour le bon fonctionnement de puissantes industries.

—M. J. M. Fortier, le grand manufacturier de Montréal, si avantageusement connu, se propose de construire, sur sa ferme, près de la gare du "Canadian Northern", un entrepôt de tabac de 200 pieds de longueur par 70 pieds de largeur. Le but de ce projet est de classifier les différentes variétés de nos tabacs canadiens et de les faire apprécier davantage par le public.

CIMETIERE OU PARC PUBLIC

L'ECHEVIN MARTIN TENTE DE NOUVEAU DE FAIRE TRANSFORMER LE VIEUX CIMETIERE DE L'AVENUE PAPINEAU EN PARC PUBLIC.

De nouvelles tentatives seront faites pour transformer le vieux cimetière militaire de l'avenue Papineau en parc public.

L'échevin Médéric Martin, qui a à coeur ce projet, a déclaré devant la commission des parcs, hier après-midi qu'il était certain de réussir. Il a consulté les autorités à Ottawa à ce sujet.

A sa demande, Lord Grey est venu, en juillet dernier, visiter cet endroit, et s'est déclaré en faveur du projet. L'hon. ministre de la milice a promis de venir lui aussi visiter ce cimetière.

Il y a plusieurs années la ville demandait au gouvernement fédéral d'intervenir pour obtenir la cession de ce terrain, dont la compagnie du cimetière Mont-Royal, est propriétaire; mais le gouvernement impérial qui en possède le contrôle absolu, s'y opposa.

M. Martin désire maintenant que les corps inhumés dans ce cimetière soient transportés dans le cimetière Mont-Royal, ou bien qu'un monument soit élevé à la mémoire des anciens soldats qui y sont enterrés.

Il a été résolu de référer cette question au conseil.

M. J. Bulette offre de construire au coût de $6,325, l'arcade d'un restaurant projeté sur la montagne, et J. Quinlan de faire la balustrade en pierre pour $900. Ces soumissions sont les plus basses, et sont laissées sur la table.

Les soumissions pour la construction d'un restaurant au parc LaFontaine, au prix de $2,000 environ sont aussi laissées sur la table et rapport sera fait au conseil, lundi prochain.

M. Frank obtient la permission de construire un atelier de photographe, près du belvedère. Il aura le privilège d'exercer son art pendant cinq ans en payant une licence de $100 la première année et $75 annuellement pour les quatre autres années.

FEUX DE BUISSON

Trois-Rivières, 7 — Des feux de buisson font rage depuis quelques jours, le long des lignes du Transcontinental. Ils ont commencé aux alentours de la jonction de Harvey et ils se dirgent vers le nord. Beaucoup de dommages ont été causés par ces feux entre Saint Stanislas et Saint Tite et quelques granges ont été brûlées. La ville, ce matin, était remplie de fumée. On espère que la pluie qui a commencé, hier, éteindra ces feux.

The John Murphy Company Limited

MAGASIN FERME A 5.30. Vendredi, 7 Aout 1908.

Ecoulement absolu de toutes les Marchandises d'Eté

Comprendre l'ampleur de nos préparatifs pour l'automne, avoir une idée de l'espace que nous exigeons dans tous les rayons de l'édifice pour les nouvelles marchandises, apprécier la gravité de l'embarras causé par la présence de la plus petite portion même des stocks d'été, c'est se rendre compte de la nécessité immédiate et absolue qu'il y a de tout écouler, même samedi matin, ce qui reste de ces lignes désassorties qu'on a découvertes dans l'inventaire.

Oxfords de Dames en Cuir et en Canevas Blancs

Valant 1.50, 1.75, 2.00, 2.50, ...79

200 paires d'oxfords de dames, en canevas blanc, chevreau vici, et quelques-uns en cuir verni et tan, tous les derniers styles de printemps 1908, qui se vendaient 1.50, 1.75, 2.00, 2.50. Samedi matin. 79

(Tous les points dans le lot, mais pas deux dans chaque style).

Ecoulement de Dentelles Assorties

850 verges, comprenant dentelles et insertions de guipure, blanches et écrues, insertion de guipure noire et dentelle orientale noire, bordure d'insertion et Valenciennes orientales blanches, valant .15, .20, .25, .35 et .45.

Samedi, pour l'écoulement final. 10

Jupes en Linon Blanc à Ecouler

Samedi matin nous nous proposons d'écouler 50 jupes en linon blanc, parfaitement confectionnées, unies avec large ourlet au bas. Chacune est une bonne valeur à 1.75, offerte à.. .75

Une offre de Blouses en Lingerie qui en vaut la peine.

Samedi matin nous offrirons 400 blouses en lingerie qui ont toute la correction et la beauté des blouses de 1.00, 1.25, 1.50, à, chacune. 75

Ce sont des restes de lignes désassorties, en mousseline et linon, tous les points de 34 à 42 sont largement représentés.

Ecoulement d'Epingles à Chapeaux

1,000 épingles à chapeaux, en or roulé, unies, serties de pierres, jais filigrane et émail, toutes les couleurs et formes, toutes les épingles à chapeaux valent de fait, .15, .20, .25, .30, .40 et .50, à écouler, samedi, a. m., à, chacune. 05

Gants Longs en Fil de Lille pour Ecouler

Gants en véritable fil de Lille de Milan, longueur au coude avec poignet mousquetaire, noirs et gris seulement. Toutes les grandeurs ordinaires. Valant .45, .55 et .65, pour écouler samedi avant-midi. 19

DE NOUVEAUX CHEMINS DE FER

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 7. — La "Matane and Gaspé Railway Company" dont le sénateur Choquette est le président, a donné des contrats pour la construction de 35 milles de voie ferrée de Ste-Flavie à Matane.

Les entrepreneurs H. J. Beemer and Co., ont commencé immédiatement les travaux.

La "Ha! Ha! Bay Ry. Co." incorporée à la dernière session doit bientôt donner un contrat pour la construction d'une partie de sa ligne entre Joncquières et Bagotville sur le Saguenay, soit une distance de 20 milles. La compagnie étendra bientôt son réseau jusqu'à Ste Catherine, à l'embouchure du Saguenay, où elle se joindra à la "Québec and Saguenay, Ry. Co.", qui deviendra un embranchement de la division Montmorency, de la Q. R. L. et P. Co.

UN RECORD AU GRAND TRONC

Le steamer "Robert Wallace", venant de Fort William, a déchargé à l'élévateur du Grand Tronc, le 29 mai dernier, 75,749 minots de blé.

Dans la même journée, la Compagnie du Grand Tronc a déchargé de ses propres wagons 140,710 minots de blé. On a donc déchargé, ce jour-là 216,459 minots. On a immédiatement exporté en Angleterre, 288,625 minots de blé.

Le tout s'est fait en neuf heures et demie. C'est un record. Jamais on n'a fait tant dans une seule journée. Le déchargement et le chargement se sont faits sous les ordres de M. Geo. Holtby, gérant des élévateurs du Grand Tronc.

BEURRERIE DETRUITE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jérôme, 7. — La beurrerie Dion, dans la paroisse de Saint-Jérôme, a été détruite par le feu, mercredi soir. Les dommages sont de dix mille piastres.

Le Vin Tonique "BYRRH"

Avec de la glace et de l'eau, rafraîchit sans débiliter.



BYRRH

Embouteillé à Thuir, France, par VIOLET FRERES, Props.

105 A W

TEMPERATURE



Vent frais de l'ouest au nord, quelques averses locales ou orages électriques, plus frais Samedi : frais et beau.

Montréal, 7 août, 1908.

Température. — Bulletin d'après le thermomètre de cHarn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est.

Aujourd'hui maximum . . .	76
Même date l'an dernier . . .	76
Aujourd'hui minimum . . .	66
Même date l'an dernier . . .	62

Baromètre — 8 a.m., 29.83 ; 11 a.m., 29.85 ; 1 p.m., 29.83.

L'HON. M. AYLESWORTH

L'hon. M. Aylesworth, ministre de la justice, part aujourd'hui pour Vienne, Autriche, où il se rend pour consulter un spécialiste au sujet de sa surdité.

Tout fait espérer que cette consultation aura des résultats favorables, et que M. Aylesworth reviendra guéri. C'est ce que souhaitent ardemment les nombreux amis du ministre.

VISITEUR DISTINGUE A LA "PRESSE"

Nous avons eu aujourd'hui à nos bureaux la visite de M. Jules Courtier, Chef des Travaux à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes à la Sorbonne.

M. Courtier est venu au Canada pour signaler aux personnes désireuses d'entrer dans les carrières relevant des sciences les ressources qu'offrent actuellement les Universités françaises et les établissements d'Enseignement Supérieur de Paris, comme l'Institut de Chimie Appliquée, l'Ecole Spéciale d'Architecture, l'Ecole Nationale des Arts Décoratifs, l'Ecole Spéciale des Travaux Publics et de



M. Jules Courtier, chef des Travaux à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes à la Sorbonne à Paris.— Photo. J. A. Dumas, 460 rue St Denis.

l'Industrie, l'Institut Général Psychologique, etc., etc.

Dans ces diverses institutions les personnes sont admises, sous des conditions diverses, à poursuivre au point de vue à la fois théorique et pratique l'instruction scientifique spéciale qui leur assure de si grands avantages dans l'exercice de leurs professions.

M. Courtier est Chef des Travaux au Laboratoire de Physiologie et des Sensations à la Sorbonne et Chef des services de l'Institut Général Psychologique. Il est auteur de nombreuses et importantes études de psychologie physiologique.

M. Courtier accepte bien volontiers de se mettre en relations avec les personnes qui voudraient se rendre à Paris pour y parfaire leurs études, de leur donner tous renseignements et de leur faciliter là-bas toutes démarches utiles.

M. Courtier compte visiter nos Universités ainsi que celles des Etats-Unis avant de rentrer en France.

FEU M. ADELARD DE MARTIGNY

C'est avec un bien vif regret que nous voyons disparaître un vieil ami qui était digne de l'estime générale dont il jouissait, M. Adélard de Martigny, ancien administrateur de la Banque Jacques Cartier. Appartenant à l'une de nos plus grandes familles canadiennes, les Lemoyne de Martigny, il portait dans son coeur cette noblesse de sentiments et, dans ses manières, cette affabilité qui sont le plus beau des dons à transmettre. Ce gentilhomme était l'amabilité même. Doué d'un esprit pétillant que sa franche gaîté mettait si bien en relief, il était l'âme de toutes les fêtes, la joie de tous les cercles où il se trouvait.

Ses qualités sérieuses d'homme d'affaires n'étaient, du reste, pas moindres que ses qualités sociales ; et à cela, il joignait, non seulement de fortes convictions religieuses, mais la pratique sincère et modeste qui, seule, peut leur donner de la valeur.

Nous offrons nos bien vives condoléances à sa famille.

UN VISITEUR DE MARQUE

M. J. dal Piaz, de Paris, secrétaire général de la Compagnie Générale Transatlantique, de passage à Montréal, donne une interview fort intéressante à la "Presse".



M. J. dal Piaz, de Paris, France, secrétaire général et directeur de la Compagnie Générale Transatlantique.

M. J. dal Piaz, de Paris, France, secrétaire-général et l'un des directeurs de la Compagnie Générale Transatlantique, est actuellement à Montréal, avec Madame J. dal Piaz. Ils logent à l'hôtel Windsor.

M. et Mme dal Piaz, ayant fait la traversée de l'océan à bord de la "Provence," débarquaient tout dernièrement à New York et arrivaient à Montréal, hier matin, par voie de Clayton, N. Y., ayant fait le voyage de ce dernier endroit par un des vapeurs de la compagnie Richelieu et Ontario.

Ce matin M. dal Piaz était aux bureaux de MM. Genin et Trudeau, agents généraux de la compagnie Générale Transatlantique pour le Canada.

Un représentant de la "Presse" ayant sollicité une interview du distingué visiteur, M. dal Piaz s'empressa de lui faire un chaleureux accueil:

—C'est une première visite au Canada, lui fut-il demandé?

—Oui Monsieur, répondit-il, et certainement pas la dernière; car je suis déjà très favorablement impressionné par le peu que j'ai vu de votre pays.

"Je suis venu à Montréal par affaires — voir un peu la situation pour orienter nos projets d'avenir.

"La compagnie Générale Transatlantique étudie depuis longtemps la création d'une ligne directe française entre Montréal et la France, et bien qu'elle n'ait encore pu rien réaliser à ce sujet, nous n'abandonnons pas cette étude. Il nous faut des éléments de trafic supérieurs à ce que l'on a en ce moment et dès que nous les aurons assurés, nous établirons cette ligne.

"Je suis aussi venu à Montréal pour étudier certains moyens à employer pour créer vers le Canada un courant d'immigration française, pécheurs et agriculteurs, et tous les moyens pour augmenter les relations commerciales entre la France et le Canada, puisque notre industrie maritime serait à même d'en tirer parti.

"Nous comptons beaucoup sur la ratification du traité franco-canadien. L'introduction de vos bestiaux sur notre marché français aiderait beaucoup la compagnie Générale Transatlantique à l'établissement d'une ligne directe de vaisseaux par voie du Saint-Laurent.

Montréal est une ville tout à fait belle, ayant beaucoup de cachet, et ce me fut une agréable surprise en sortant des villes américaines qui sont grandes, de voir Montréal avec ses avenues bordées de beaux arbres, ses belles propriétés et ses rues bien tracées. Ce qui m'a frappé le plus c'est la quantité de squares et de jardins publics au milieu des groupes de maisons: c'est l'indice d'une ville absolument progressive."

M. del Piaz partira, ce soir, pour Québec, où il rencontrera sir Lomer Gouin, avec qui il désire causer des projets de la compagnie Générale Transatlantique de créer un mouvement d'immigration française vers la province de Québec.

De Québec M.dal Paz ira à Boston, puis à New York, avant de retourner en France.

LA BRAVOURE D'UN POMPIER

IL SE LANCE A LA TETE D'UN CHEVAL A L'EPOUVANTE, ET PARVIENT, NON SANS AVOIR ETE BLESSE A ARRETER LA BETE AFFOLEE.

Un peu après 1 h. 30, cet après-midi, un cheval attelé à une voiture de livraison a pris le mors aux dents, dans la rue Workman, à Sainte-Cunégonde. La bête affolée fuyait comme le vent et son galop furieux jetait l'émoi dans tous les coeurs.

Elle allait contourner l'angle de la rue Vinet, devant la station de pompes No 22, lorsque le pompier Henri Sagala se lança à la bride du cheval et parvint à le maîtriser.

La lutte fut longue, cependant, car le brave Sagala a été traîné sur une distance de 50 pieds. Il a eu les mains déchirées, mais il a pu reprendre son service, après avoir été faire panser ses blessures à la pharmacie Lalonde, à l'angle des rues Vinet et Notre-Dame.

Nos félicitations à M. Sagala pour son acte de bravoure.

UNE CAUSE SINGULIERE

Un nommé Joseph Ethier, de Verdun, a comparu, ce matin, devant Son Honneur le Recorder Weir sous l'accusation d'avoir conduit une voiture de boucher sans au préalable avoir demandé de permis.

Les témoignages en cette cause ont révélé des faits singuliers et Mtre Jasmin, avocat de l'accusé, entend en appeler du jugement rendu contre son client par le magistrat.

Ethier exerce sa profession à Verdun; mais il est obligé de venir chercher sa viande à la gare du Grand-Tronc à Montréal parce que la charte de cette dernière ville ne permet pas l'existence d'abattoirs privés.

Il se croyait en droit de venir chercher sa marchandise sans payer de permis à la ville, mais le magistrat en a jugé autrement et a condamné l'accusé aux frais.

LISTE CLOSE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa; 7 — Ottawa a fermé sa liste de souscription pour le parc national de Québec. Elle représente une somme totale de $11,710.

L'ELECTION DE SAINTE-ANNE

LES PLAIDOIRIES DES OBJECTIONS PRELIMINAIRES DANS CETTE CONTESTATION SONT REMISES AU 17 COURANT.

Ce matin, en cour de pratique, devaient être plaidées les objections préliminaires dans la contestation de l'élection de la division Sainte-Anne. La partie a été remise au 17 courant par l'hon. juge Charbonneau, à la demande de Mtre Bisaillon, avocat du défendeur, M. D. Tansey.

Mtre Perron, représentant le pétitionnaire M. J. M. Walsh, aurait voulu procéder aujourd'hui.

Après plusieurs passe-d'armes entre les avocats il en fut décidé autrement.

L'AFFAIRE CHAREST

ELLE EST PORTEE DEVANT LA COMMISSION DE LA VOIRIE, CE MATIN.

La commission de la voirie a siégé à huis clos, ce matin, et a pris connaissance des faits reprochés à Charest et Coppé.

Il a été décidé de poursuivre une enquête à ce sujet, et de prendre tous les moyens possibles pour qu'aucune fraude ne soit commise à l'avenir.

POISSON MONSTRE

M. Amédée Charbonneau, marchand poissonnier du marché central, avait hier à l'étalage le plus gros poisson qu'on ait jamais vu sur nos marchés.

C'est un éturgeon de sept pieds de longueur et pesant plus de cent soixante livres. Il a été capturé à Sainte-Anne de Beaupré par M. Augustin Leduc, pêcheur de la localité.

Le monstre a été vendu hier à M. A. Bonneville.

CHEZ LES MUSICIENS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sorel, 7 — Il y aura ici, le dimanche, 16 août, un grand concours entre cinq ou six des fanfares les plus en renom de la province de Québec.

UNE SCENE A LA COUR

Une femme, en s'entendant condamner à, ce matin, une crise de

NERFS AFFREUSE

Elle demande, à grands cris, qu'on la laisse au milieu de ses enfants.

A L'HOPITAL

Une dame Oscar Lalonde a comparu, ce matin, devant le juge Choquet. Elle était accusée de voies de faits par l'huissier Joseph Chartrand.

Malgré une défense vigoureuse, Mme Lalonde s'est vue condamnée à $1 d'amende ou huit jours de prison; et, de plus, à fournir un cautionnement de $100 ou à passer un mois à la géole.

En s'entendant condamner, la pauvre mère s'est écriée: "Laissez-moi aller vivre au milieu de mes enfants," puis elle eût une crise nerveuse terrible.

Rien ne put la calmer. Il a fallu appeler la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame où elle a été transportée d'urgence.

Une grande foule de curieux entourait la malade, pendant qu'elle attendait l'arrivée de l'ambulance. La police a dû intervenir pour disperser ceux qu'une curiosité morbide attirait.

UN TERRIBLE ACCIDENT

M. PATRICK J. HEELAN TOMBE DE VOITURE ET S'INFLIGE DE GRAVES BLESSURES A LA TETE.

M. Patrick J. Heelan, maître-charretier, domicilié au No 127 de la rue Mackay a été, hier, victime d'un grave accident de voiture, et il est aujourd'hui sur un lit de douleur à l'hôpital Royal Victoria.

Le cheval qu'il conduisait fut effrayé, près de la rue Peel, par le signal d'alarme d'une automobile.

M. Heelan tenta l'impossible pour maîtriser l'animal effrayé, mais son boghei frappa une autre voiture allant dans une direction opposée. Il fut lancé sur l'asphalte, tête première, avec grande force.

M. Heelan fut ramassé, privé de connaissance, et transporté à l'hôpital Victoria, où il fut placé dans une chambre privée. On ne croit pas que l'infortuné souffre de la fracture du crâne.

Le blessé a passé une assez bonne nuit, et les médecins ne semblent pas craindre de complications fâcheuses.

FEU ULRIC CHARBONNEAU

M. Ulric Charbonneau est mort, hier soir, à l'Hôtel-Dieu.

M. Charboneau a succombé à la fièvre typhoïde. Il était le fils du capitaine Charbonneau, du poste No 15. Il n'avait que vingt-huit ans, et, il était comptable depuis treize ans chez M. Lawrence Wilson. M. Charbonneau était célibataire. C'était le frère du docteur Isaïe Charbonneau, et de M. J. W. Charbonneau, de la maison Stark Seybold Ltd.



Feu Ulderic Charbonneau.

Cette mort a causé un profond chagrin parmi les parents et les amis du défunt. Tous le regrettent. C'était le bon camarade que chacun aimait. La "Presse" offre à la famille du défunt ses plus sincères condoléances dans le malheur pénible qu'elle éprouve actuellement.

Les funérailles auront lieu à l'église Saint-Edouard, lundi matin, à sept heures et demie.

LES TAILLEURS DE PIERRE

Ce matin, à la convention des tailleurs de pierre, le comité de législation a fait rapport de ses travaux et a suggéré plusieurs amendements à la constitution.

Ce rapport sera considéré à une prochaine séance.

Les séances sont a huis clos comme d'habitude.

LA CONCURRENCE AVEC MONTREAL

New York, 7 — C. Fetterolf et W. G. Sickles, membres d'un comité représentant vingt-quatre lignes de steamers, ont eu une longue entrevue avec les représentants de la Trunk Line Association, afin de leur démontrer tout le mal qu'ils ont causé en permettant au port de Montréal de recevoir tout le blé qui s'exporte. Ils ont demandé que les ports américains soient mis en état de faire concurrence à celui de Montréal.

La Trunk Line Association a promis d'étudier sérieusement la question.

Le "Victorian," de la ligne Allan, a été signalé, ce matin, à 10.50 heures, à Saint-Jean des Chaillons.

Le "Tunisian" est parti ce matin, à 9.30 heures pour Liverpool.

LE CAS D'OMER ROCHETTE

Comme la "Presse" l'annonçait hier, le conseil des ministres a commué la sentence, et il ne manque plus que la signature du gouverneur pour que le document soit officiel.

Notre correspondant de Québec nous écrit ce qui suit, concernant l'affaire Rochette:

Québec, 7. — Rien de nouveau au sujet de Rochette. L'avocat Lemieux n'a encore rien reçu, le shérif non plus, excepté une lettre de Sir Wilfrid Laurier datée du 5 août, l'informant que le conseil des ministres se rassemblerait le lendemain pour décider dans le cas de Rochette et qu'il lui laisserait savoir tout ce qui s'y passerait; mais le shérif Langelier n'a encore rien reçu il attend aujourd'hui des nouvelles, il attend aujourd'hui de la prison n'a rien reçu non plus.

La raison de cettte anxiété s'explique d'elle-même, par le télégramme suivant que nous recevons de la capitale fédérale:

Ottawa, 7. — La commutation de peine de Rochette a été approuvée par le cabinet. Il faut maintenant qu'elle soit signée par le gouverneur-général, chose qui n'a pas encore été faite.

UN BON COUP DE FILET

La Sûreté coffre deux hommes et une femme de nationalité israélite, qui, croit-on, font partie d'une bande de cambrioleurs.

Les détectives Guérin, Demers, Laberge et Connors, ont mis la main, hier, sur deux individus qu'ils pensent appartenir à la bande de voleurs qui ont commis un si grand nombre de cambriolages dans notre ville depuis quelque temps.

Les deux accusés sont Sam Roseweig et Abraham Feldman. Sara Roseweig, l'épouse du premier, a aussi été arrêtée en même temps que lui sous l'accusation de recel.

Les trois prisonniers ont comparu, ce matin, devant le magistrat Leet et ont protesté de leur innocence.

On pense, au bureau de la Sûreté, que ces trois prisonniers appartenaient à la bande de cambrioleurs qui, au mois de mai dernier, enlevèrent pour $1200 de marchandises dans la demeure de M. James Flood, 849 rue St Hubert. On les croit aussi coupables d'avoir participé au vol de $300 en effets et $25 en argent chez M. Geo. Wheatley, 145 Mayor, ainsi que chez Mme Clémentine Desjardins, 590a Beaudry, qui s'est fait enlever $350 de bijoux.

Il y a eu plusieurs autres maisons cambriolées où on les soupçonne d'avoir fait une visite.

LA GREVE DU C. P. R.

Grande assemblée ce matin, à la Salle Saint-Joseph, rue Sainte-Catherine.—Autre assemblée cet après-midi.

Suite de la première page

LA SITUATION AUJOURD'HUI

Cet avant-midi, à la salle Saint-Joseph, rue Sainte-Catherine, une grande assemblée a eu lieu. Six unions étaient représentées, celle des plombiers, des constructeurs de locomotives, des poseurs d'appareils, des peintres et des mouleurs.

Les journalistes n'ont pas été admis aux délibérations qui se sont faites à cette réunion. Il n'y a cependant aucun doute que la seule et unique question discutée a été celle de savoir si chacune de ces unions — quelques-unes l'ont déjà fait — joindrait la grève. — On est généralement d'avis et d'après les réponses données par certains chômeurs, que ces unions vont appuyer fortement les grévistes et quitter l'ouvrage.

Cet après-midi, à 2 heures et demie, une autre assemblée des unions des machinistes, travailleurs dans le cuivre, constructeurs de chaudières et leurs aides s'est tenue à la même salle Saint-Joseph. Ces unions vont probablement prêter main-forte aux grévistes.

Le reporter de la "Presse" a rencontré cet avant-midi M. Bell Hardy, président de l'Union des employés du Pacifique.

"Nous ne pouvons avoir de meilleures nouvelles à dire que celles reçues de partout", a répondu M. Hardy au journaliste.

"En effet, a continué le chef ouvrier, nous pouvons affirmer que la grève a obtenu un succès au delà de tout ce que nous avions pu espérer. Les défections sont si rares qu'il est presqu'inutile d'en parler.

"Tous les grévistes se tiennent unis et ne broncheront pas.

"Quant aux affirmations faites en certains quartiers allant à dire que les grévistes ne sont pas plus de 5,-700, nous pourrons prouver, et amplement que nous sommes au moins 8,500." Et en terminant:

"Nous attendrons patiemment, dans le calme, et il est à espérer qu'une solution, acceptable pour tous, sera bientôt connue du public".

D'autres chefs ouvriers ont également déclaré qu'ils voulaient que tout soit tranquille.

"Comme vous nous voyez, disait ce matin un chômeur, nous sommes tranquilles, parfaitement sobres, nullement disposés à intervenir et à empêcher qui que ce soit de travailler. Liberté pour tous.

"Nous attendrons aussi longtemps qu'il faudra. Nous sommes capables de le faire".

Aux usines Angus tout à l'air comme d'habitude. Il n'y a eu aucun trouble. Des constables spéciaux, en nombre suffisant, ont été placés dans les alentours des usines. Pour pénétrer à l'intérieur, il faut être muni d'un passe-port en belle et due forme, autrement on perd son temps à insister pour entrer.

Cent cinquante hommes environ travaillent dans les usines où les wagons sont construits.

Suivant le mot d'ordre strict, les autorités du Pacifique ne disent rien sur la grève. Les employés non plus, avertis qu'ils sont d'avoir à ne pas desserrer les dents, sous peine de rejoindre les grévistes. Somme toute la grève n'est pas entrée aujourd'hui dans une nouvelle phase et tout est comme hier.

A WINNIPEG

Winnipeg, 7 — Il n'y a rien de nouveau au sujet de la grève. Les grévistes croient que la compagnie fera venir des ouvriers pour prendre leurs places, et ils monteront la garde.

A Vancouver, le deuxième vice-président, M. Whyte, qui arrive justement de Winnipeg, a refusé de rien dire au sujet de la grève. Il a dit qu'elle n'avait en aucune façon été causée par la compagnie. Lorsque le bureau d'arbitrage avait rendu son jugement et avait déclaré que la décision n'était pas favorable à la compagnie, mais ayant confiance dans la loi Lemieux, il ajouta que la compagnie se conformerait à ce qu'elle ordonnerait.

A VANCOUVER

Vancouver, 7 — La compagnie du Pacifique a engagé un grand nombre d'hommes qu'elle a placés autour de ses ateliers. Ils ont reçu l'ordre de n'admettre personne. Quinze grévistes ont été remplacés.

Il y a des centaines de machinistes sans travail, dans les villes situées sur les côtes du Pacifique, qui demandent de l'emploi.

A OTTAWA

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 7. — Les 45 ouvriers des ateliers locaux de la compagnie du Pacifique Canadien qui se sont mis en grève appartiennent tous à l'Association internationale locale des machinistes de Carleton Place. Ils n'ont fait aucune démonstration, hier, et se montrent très réticents sur les conséquences de cette grève. Tout ce qu'ils demandent disent-ils, est la journée de neuf heures et le même salaire que s'ils travaillaient dix heures par jour; ils n'ont nullement quitté le travail pour sympathiser avec les autres grévistes, mais bien pour défendre leurs propres intérêts. D'après eux, l'Union est prête à sacrifier $5,000,000 pour leur aider à obtenir gain de cause; en attendant ils touchent un certain montant par semaine, les célibataires $6 et les hommes mariés $8, et il en sera de même jusqu'à ce que la grève soit terminée.

M. W. R. McCormick, assistant-surintendant de la division locale du Pacifique Canadien, a déclaré hier que la compagnie ne serait pas en peine pour remplacer les ouvriers qui ont quitté le travail, et que pour quelques jours le service n'en souffrirait pas. Hier, deux ajusteurs de bouilloires n'appartenant pas à l'union étaient à l'ouvrage dans les ateliers de la compagnie.

IL TENTE DE PAYER D'AUDACE

Arthur Girard, alias McElish, alias Gauthier, a été arrêté sur l'avenue Clairemont, à Westmount, ce matin, pour n'avoir pas voulu répondre d'une manière satisfaisante au constable qui le questionnait.

L'homme aux alias tenait à la main une valise qui, prétendait-il, contenait ses habits. Il voulut faire croire au constable qu'il se rendait à Notre-Dame des Neiges; mais le représentant de la justice s'y refusa et conduisit son homme au poste. Le capitaine de service ouvrit la valise et y trouve 50 pieds de boyau que M. P. W. Taylor reconnut comme sa propriété.

Devant le recorder McMahon, ce matin, l'accusé a protesté de son innocence et sa cause a été remise à mercredi.

MORT DANS LA RUE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 7. — M. D. T. Lapointe, depuis trente ans, barbier, à Ottawa, est mort subitement, ce matin, en revenant de la Basilique, où il avait communié. En passant sur la rue Barrett, accompagné de sa femme, il est tombé foudroyé par une syncope du coeur. Il expira avant l'arrivée du médecin. Le défunt, âgé de 70 ans, laisse trois filles dont une à Montréal, Mme Laurier. Il était aussi le frère de l'ancien échevin Lapointe d'Ottawa.

PERSONNEL

M. Raoul Labrosse, avocat, de Sudbury, Ont., est de passage à Montréal.

M. Alfred Gariépy, de la "Novi Modi", de Toronto, est de passage à Montréal, en promenade chez sa mère, Mme D. Gariépy, de l'avenue Laval.

M. Eudore Fleury, de Hull, est de passage à Montréal.

M. C. Blais, 288 Liverpool, Pointe Saint-Charles, est de retour de ses vacances à Saint-Hilaire et Beloeil, où il a passé trois semaines.

LE MALHEUR QUI S'ACHARNE

Le caissier de la "Canadian Railway News Company" est subitement frappé

DE PARALYSIE

Sa fille, Irène, en se hâtant de se rendre au chevet du malade a le

CRANE FRACTURE

Les employés de la "Canadian Railway News Company", à la gare Bonaventure, ont appris avec peine, le double malheur qui vient de frapper la famille de l'un de leurs officiers supérieurs.

La semaine dernière, M. Denis H. Lehane, caissier de la compagnie, était frappé de paralysie. Hier, comme sa fille Irène, revenait en toute hâte, auprès du malade, elle fut victime d'un fatal accident sur le quai de Muskoka où elle se trouvait.

La malheureuse eut le crâne fracturé accidentellement, par un morceau de fer. Elle est morte, ce matin, à l'hôpital Barrie, où elle avait été transportée en toute hâte. La famille affligée demeure à Toronto, mais M. Lehane est bien connu à Montréal.

LA HARDIESSE DES RODEURS

UNE DAME EST ENTRAINEE DANS UNE RUELLE, PAR UN BANDIT ET DEPOUILLEE DE SON PORTEFEUILLE.

Un vol d'une hardiesse incroyable a été commis, hier soir, sur l'avenue du Parc, vers 8 h. 25.

Mme E. Sager, demeurant au No 72 avenue du Parc, descendait vers la ville, quand, rendue à la rue le qui sépare les numéros 2 et 4 de cette rue, elle se sentit saisir brusquement par un homme qui lui enleva son portefeuille et disparut après l'avoir entraînée dans la ruelle.

La chose s'était faite si rapidement, avec une si grande sûreté, que la victime de cet odieux vol de grand chemin ne pensa même pas à crier au secours. L'ayant saisie par derrière, le bandit l'entraîna dans la ruelle sombre et il était loin déjà quand elle regagna la rue où elle aurait pu le reconnaître.

Ce crime restera probablement impuni parce que les détectives n'ont aucune indication pour rechercher le coupable.

LE CLUB BOURASSA

Sainte-Anne des Plaines, 7 — A une assemblée des citoyens tenue ici, le 4 août courant, sous la présidence de M. U. Racine, on a fondé une section du club Bourassa, Ont été élus officiers : Urgèle Racine, président ; F. Jos. Mathieu, fils, vice-président ; F. A. Barrette, secrétaire ; conseillers : Josephat Veseaux, J. M. Racine, J. M. Gascon, J. B. Hamel, J. B. Racine et Rodrigue Guenette.

Des membres ont été recrutés en grand nombre.

LORD DUDLEY

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 7. — Lord Dudley, le nouveau gouverneur-général de l'Australie, qui était l'hôte de lord Grey, est parti, hier soir, pour prendre possession de son nouveau poste.

Suite des annonces de Naissantes, Mariages, Décès, etc.

NAISSANCES

LALONDE — A Saint-Eustache, le 26 juillet 1908, l'épouse de M. le notaire J. P. Lalonde, une fille, baptisée sous les noms de Marie-Eveline-Louise-Hélène-Anne. Parrain et marraine, M. le curé Cousineau, de Saint-Eustache, et Mme veuve T. Lalonde, grand'mère de l'enfant.

DECES

BROSSEAU — A Montréal, le 7 août 1908, à l'âge de 44 ans et 2 mois, Adolphe Brosseau, fils aîné de D. C. Brosseau, épicier en gros. Avis des funérailles plus tard.

CADOT — A Montréal, le 7 août 1908, à l'âge de 70 ans, 7 mois et 6 jours, Joséphine Lesage, épouse de Charles Cadot, manufacturier de chaussures. Les funérailles auront lieu lundi, le 10 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, Dr Cadot, No 366A rue Logan, à 8 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Brigide, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX — A Montréal, le 6 août 1908, à l'âge de 6 mois, Ernest-Charles, enfant bien-aimé de Henri Giroux, au No 89 rue Arcade. Funérailles privées.

LEBRUN — A Montréal, le 6 août 1908, à l'âge de 58 ans, Georges Lebrun, menuisier. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 905 rue Logan, à 7.30, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMOYNE DE MARTIGNY — A Varennes, le 6 août 1908, à l'âge de 81 ans, M. Adélard Lemoyne de Martigny, ex-notaire vivant notaire à Montréal, et percepteur du droit sur les successions. Les obsèques auront lieu de l'Hospice Lajemmerais, Varennes, le lundi, 10 août courant. A l'issue du service, le convoi se rendra à Montréal, arrivant gare Bonaventure, vers 9 heures a. m., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés de se joindre à la famille, sans autre invitation. 225—2

PROVOST — A Montréal, le 7 août 1908, à l'âge de 39 ans et 11 mois, Jovite-Gonzague Provost. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 55 rue Montcalm, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église Saint-Pierre, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Adoration Nocturne

Les membres de l'Adoration Nocturne sont invités de se rendre, vendredi soir, à 8 heures, à l'église du Très Saint Sacrement, rue Mont-Royal, pour la cérémonie des Quarante-Heures. 234-2-o